

**Tracteurs 5075GL, 5085GL
5075GV,
5085GV, 5075GN à 5100GN,
5075GF à 5100GF**



LIVRET D'ENTRETIEN

**5075GL, 5085GL, 5075GF, 5085GF,
5100GF, 5075GN, 5085GN, 5100GN,
5075GV, 5085GV**

OMER441582 ÉDITION K5 (FRANZÖSISCH)

**John Deere GmbH & Co. KG
John Deere Werk Mannheim**
(Ce manuel remplace OMER441582 B5)

Édition européenne
PRINTED IN U.S.A.



Introduction

Introduction

LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT LIVRET afin de pouvoir utiliser et entretenir correctement la machine. Toute négligence à cet égard peut entraîner des blessures ou des dommages matériels. Ce manuel et les autocollants reprenant les consignes de sécurité sur la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues. (Consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande.)

CE LIVRET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit toujours l'accompagner en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

LES INDICATIONS DE CÔTÉ, telles que droite et gauche, s'entendent par rapport au sens de marche avant.

NOTER LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION à l'une des sections "Caractéristiques" ou "Numéros de série". Noter correctement toutes les positions pour faciliter les recherches en cas de vol. Les communiquer également au concessionnaire lors de toute commande de pièces. Prendre soin de recopier les numéros d'identification sur une feuille séparée qui sera conservée dans un endroit sûr.

TOUTE MODIFICATION DU DÉBIT D'ALIMENTATION EN COMBUSTIBLE au-delà des limites spécifiées par le constructeur ou toute autre manoeuvre visant à accroître

la puissance moteur entraîneront la perte immédiate du bénéfice de la garantie accordée à la machine.

AVANT LA LIVRAISON, le concessionnaire a soumis la machine à une inspection. Une inspection après-vente doit être prévue avec le concessionnaire après les 100 premières heures de service afin d'obtenir des performances optimales.

CE TRACTEUR EST CONÇU pour être utilisé habituellement à des fins agricoles ou en relation avec les travaux de la terre. Toute autre utilisation est contraire à l'usage qui peut en être normalement attendu ("usage que l'on peut raisonnablement attendre du produit"). Le constructeur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une autre utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. Un usage conforme à celui défini ci-dessus suppose l'observation des règles d'utilisation, d'entretien et de remise en état stipulées par le constructeur.

CE TRACTEUR NE DOIT ÊTRE UTILISÉ, entretenu et remis en état que par des personnes compétentes familiarisées avec ses caractéristiques particulières et informées des règles de sécurité en matière de prévention des accidents. Toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les règles générales en matière de sécurité, de médecine du travail et de législation routière. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une modification apportée au tracteur sans son agrément.

LX,IFC 002144 -28-03FEB02-1/1

Table des matières

	Page		Page
Vues d'identification			
Tracteurs 5085GL et 5075GL	00-1	Sécurité en matière de manipulation	
Tracteurs 5085GV et 5075GV	00-1	des produits chimiques agricoles	05-13
Tracteurs 5085GN, 5075GN et 5100GN	00-2	Manipuler les batteries avec précaution	05-14
Tracteurs 5085GF, 5075GF et 5100GF	00-2	Éviter toute chaleur intense près de	
		conduites sous pression	05-15
		Enlever la peinture des surfaces à	
		souder ou à réchauffer	05-15
		Manipulation des composants	
		électroniques et des supports en	
		toute sécurité	05-16
		Sécurité en matière d'entretien	05-16
		Rester à l'écart du système	
		d'échappement à température élevée	05-17
		Nettoyage du filtre d'échappement en	
		toute sécurité	05-18
		Ventilation du lieu de travail	05-19
		Étayage correct de la machine	05-19
		Empêcher toute mise en mouvement	
		accidentelle de la machine	05-19
		Précautions à prendre lors de l'arrêt de	
		la machine	05-20
		Sécurité du transport du tracteur	05-20
		Précautions à prendre pour l'entretien	
		du circuit de refroidissement	05-20
		Précautions à prendre pour l'entretien	
		des systèmes avec accumulateur(s)	
		de pression	05-21
		Monter les pneus avec précaution	05-21
		Précautions à prendre pour l'entretien	
		du tracteur avec pont avant	05-21
		Serrage des boulons/écrous de fixation	
		des roues	05-22
		Attention aux fuites de liquides sous pression ..	05-22
		Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation	
		sous haute pression	05-22
		Remiser les accessoires avec précaution	05-23
		Déclassement: élimination et	
		recyclage corrects des fluides et	
		composants	05-23
		Autocollants de sécurité	
		Signalisation des dangers	10-1
		Livret d'entretien	10-1
		Pas de passagers	10-2

Suite, voir page suivante

Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.

COPYRIGHT © 2015
John Deere GmbH & Co. KG Mannheim Regional Center
Zentralfunktionen
All rights reserved.
A John Deere ILLUSTRATION™ Manual
Previous Editions
Copyright © B5

Page	Page
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (tracteurs avec cabine ou arceau de sécurité fixe).....	10-2
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (tracteurs avec cabine ou arceau de sécurité repliable).....	10-3
Structure ROPS en position normale	10-3
Contacteur de commande à distance du relevage (tracteurs sans cabine).....	10-4
Contacteur de commande à distance du relevage (tracteurs avec cabine).....	10-4
Accumulateur (tracteurs avec relevage avant) ...	10-5
Accumulateur (tracteurs avec boîte 24/12 vitesses).....	10-5
Dispositif d'attelage hydraulique	10-5
Commandes et instruments	
Commandes du véhicule (5GL).....	15-1
Commandes du véhicule (5GV, 5GN et 5GF)	15-4
Commandes de prise de force	15-9
Frein de stationnement.....	15-10
Témoins et affichages	15-11
Afficheur numérique - Réglage de l'horloge	15-12
Affichage numérique - Réglage initial (adaptation au tracteur).....	15-13
Feux	
Vue complète - éclairage (5GF avec arceau de sécurité à 2 montants).....	20-1
Vue complète - éclairage (5GF avec cabine)	20-2
Vue complète - éclairage (5GN avec arceau de sécurité à 2 montants).....	20-3
Vue complète - éclairage (5GV avec cabine)	20-4
Éclairage.....	20-5
Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants	20-7
Interrupteurs des phares de travail.....	20-8
Interrupteur des feux de détresse.....	20-9
Interrupteur du gyrophare (en option).....	20-10
Plate-forme de conduite et cabine	
Classification de la cabine selon la norme EN 15695-1 (relative à l'application de produits phytosanitaires et d'engrais liquides)	25-1
Arceau de sécurité.....	25-1
Sorties de secours.....	25-2
Élimination des pesticides nocifs sur les véhicules.....	25-3
Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles	25-3
Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles.....	25-4
Utilisation de l'arceau de sécurité	25-5
Réglage du fauteuil.....	25-5
Réglage du fauteuil (5GV, 5GN et 5GF).....	25-6
Prise de remorque 7 plots	25-7
Rétroviseurs (plate-forme de conduite)	25-7
Interrupteurs de cabine.....	25-7
Plafonnier	25-8
Commandes du chauffage et de la climatisation	25-8
Boîte à outils.....	25-12
Tableau électrique central.....	25-13
Rodage	
Après les 4 et 8 premières heures de service	30-1
Contrôles avant le démarrage	
Contrôles avant le démarrage	35-1
Contrôle du filtre à carburant.....	35-2
Contrôle du niveau d'huile de transmission/hydraulique	35-3
Respecter les consignes indiquées dans les livrets d'entretien des outils utilisés.	35-3
Fonctionnement du moteur	
Interrupteur de sécurité au démarrage	40-1
Démarrage du moteur	40-1
Démarrage par temps froid à l'aide du système de réchauffage de l'air d'admission ..	40-5
Démarrage avec une batterie d'appoint	40-6
Démarrage du tracteur avec une batterie volante.....	40-6
Contrôle des instruments après le démarrage du moteur.....	40-7
Témoin de pression d'huile moteur	40-7
Témoin d'alternateur.....	40-7
Témoin du filtre à air.....	40-8
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	40-8
Contrôle du niveau de carburant	40-8
Changements de régime moteur	40-9
Réchauffage du moteur	40-10
Redémarrage d'un moteur calé	40-10
Moteurs avec turbocompresseur	40-10
Éviter le fonctionnement au ralenti.....	40-10
Tachymètre, compte-tours et compteur d'heures de service	40-11
Surveillance des régimes de fonctionnement et de ralenti du moteur.....	40-11
Arrêt du moteur.....	40-11
Stationnement du tracteur	40-11
Remorquage du tracteur.....	40-12
Fonctionnement du tracteur	
Réduction de la consommation en carburant.....	45-1
Formation du conducteur requise.....	45-3
Conduite du tracteur sur la voie publique	45-3
Cale d'immobilisation.....	45-5
Passage des vitesses.....	45-5
Fonctionnement des leviers de commande de transmission	45-7

Suite, voir page suivante

	Page
Réducteur Hi-Lo à commande mécanique	45-7
Réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique	45-8
Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés	45-8
Sélection d'un rapport	45-9
Vitesses de déplacement	45-10
Utilisation des freins	45-14
Utilisation du blocage du différentiel	45-15
Utilisation du pont avant	45-16
Arrêt du tracteur	45-17
Freins hydrauliques de remorque	45-19

Relevage

Force de levage maximum	50-1
Correspondance de la puissance du tracteur à l'équipement	50-1
Composants de l'attelage trois points	50-1
Manettes de réglage de la profondeur de travail	50-2
Contrôle de position du relevage	50-3
Utilisation de la commande de traction	50-4
Diviseur de débit et régulateur de débit	50-5
Réglage de la vitesse de descente	50-6
Commande électronique du relevage II (EHS II)	50-7
Déplacement avec équipement attelé (EHS II)	50-7
Réglage de profondeur (EHS II)	50-8
Réglage de charge/profondeur (EHS II)	50-8
Contacteur de montée/descente (EHS II)	50-10
Commande à distance du relevage (commande électronique du relevage II)	50-11
Calibrage du système EHS-II	50-12
Préparation de l'outil	50-13
Conversion d'un attelage de catégorie II en catégorie IN ou I	50-13
Positionnement des extrémités des barres de traction	50-14
Barres de traction à attache rapide (à crochet)	50-14
Accrochage des outils à l'attelage trois points ..	50-15
Réglage des cales de débattement	50-16
Dispositif de mise à niveau de l'attelage trois points (suivant équipement)	50-17
Position de la barre de poussée	50-18
Mise à niveau de l'attelage	50-18
Réglage du frottement de la manette de réglage de la profondeur de travail	50-19
Fonctionnement par temps froid	50-20
Relevage avant	50-21

Prise de force

Garant de prise de force	55-1
Instructions d'utilisation	55-2

Accrochage d'un équipement à la prise de force	55-3
Fonctionnement de la prise de force arrière (version mécanique)	55-3
Fonctionnement de la prise de force arrière (version électrohydraulique)	55-5
Sélection des régimes de prise de force proportionnelle à l'avancement	55-6
Prise de force avant	55-7

Lestage

Détermination du lestage	60-1
Limites de lest	60-1
Mesure du patinage des roues arrière	60-1
Masses frontales	60-2
Pose des masses frontales	60-2
Lestage des tracteurs deux roues motrices	60-3
Lestage des tracteurs quatre roues motrices	60-3
Masse à l'attelage trois points	60-3

Roues, pneus et voies

Monter les pneus avec précaution	65-1
Changement des roues en toute sécurité	65-2
Vérification du dégagement entre l'équipement et le pneu	65-2
Serrage des boulons de roue	65-3
Respect des limitations de largeur de voie arrière	65-4
5GL - Réglage de la voie	65-5
5GF - Réglage de la voie	65-7
5GN - Réglage de la voie	65-10
5GV - Réglage de la voie	65-13
Réglage de la voie de l'essieu avant	65-16
5GL - appariements des pneus	65-16
5GF - appariements des pneus	65-17
5GN - appariements des pneus	65-17
5GV - appariements des pneus	65-18
Vérification du pincement	65-18
Réglage du pincement	65-19
Réglage de l'angle de braquage	65-20
Sens de rotation des pneus	65-21
Pression de gonflage des pneus	65-21
Montage des pneumatiques	65-21

Équipements supplémentaires

Distributeur auxiliaire à commande électrique (en option)	70-1
Utilisation d'embouts de flexibles corrects	70-7
Leviers des distributeurs auxiliaires	70-7
Identification des leviers de commande et des raccords	70-9
Conversion de distributeur auxiliaire à simple effet vers double effet	70-11
Diviseur de débit	70-12
Prélèvement maximum d'huile	70-13
Branchement des flexibles de vérin	70-13

Suite, voir page suivante

Page	Page
Branchement des flexibles sous pression 70-14	Remplacement des ampoules d'éclairage.....85-16
Vérins hydrauliques commandés à distance.....70-15	Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop et des clignotants 85-16
Barre d'attelage 70-17	Remplacement du phare de travail arrière 85-16
Dispositifs d'attelage réglables en hauteur.....70-18	Pression des pneus 85-17
Dispositif d'attelage hydraulique 70-19	Entretien (tous les jours/toutes les 10, 250, 500 et 750 heures) 85-18
Transport	Entretien (toutes les 1000, 1250, 1500, 2000 heures et une fois par an) 85-20
Transport du tracteur 75-1	
Remorquage du tracteur.....75-1	
Ingrédients	Entretien — Tous les jours ou toutes les 10 h
Huile pour moteur diesel — Tier 3, Phase III 80-1	Contrôle du niveau d'huile moteur (moteur F5C).....90-1
Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre.....80-2	Contrôle du niveau d'huile moteur (moteur NEF) 90-1
Huile moteur John Deere Break-In Plus™ 80-2	Contrôle du filtre à carburant (moteur F5C).....90-2
Huile de transmission/hydraulique.....80-3	Contrôle du filtre à carburant (moteur NEF) 90-2
Huile pour pont avant 80-4	Attention aux fuites de liquides sous pression.....90-3
Graisse Multiluber.....80-4	Filtres à carburant.....90-3
Mélanges de lubrifiants.....80-4	Contrôle du niveau de liquide de refroidissement.....90-4
Stockage des lubrifiants 80-5	Contrôle du niveau d'huile du circuit hydraulique/de transmission 90-5
Utilisation d'autres lubrifiants et de lubrifiants synthétiques.....80-5	Nettoyage du clapet de dépoussiérage 90-5
Liquide de refroidissement pour moteur diesel...80-6	Vérification de l'éclairage.....90-5
Utilisation en climats chauds 80-7	Opérations d'entretien diverses.....90-5
Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel 80-7	
Stockage du gazole 80-7	Entretien — Après les 50 premières heures de service
Manipulation et stockage du gazole 80-8	Remplacement du filtre à huile moteur.....92-1
Gazole 80-9	Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique 92-2
Réduction de l'effet du froid sur les moteurs diesel.....80-10	Remplacement de la crépine de carburant.....92-2
Pouvoir lubrifiant du gazole 80-11	Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile de la prise de force avant 92-3
Biogazole.....80-12	
Contrôle du gazole 80-13	
Oilscan™ et CoolScan™ 80-14	
Lubrification et entretiens périodiques	Entretien — Toutes les 250 heures
Lubrification et entretiens périodiques.....85-1	Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique 95-1
Lors des opérations d'entretien 85-1	Contrôle de la course à vide de la pédale d'embrayage.....95-2
Sécurité - Maintenance et nettoyage.....85-2	Contrôle du niveau d'huile du système de freinage 95-3
Utilisation de nettoyeurs haute pression.....85-2	Contrôle du fonctionnement des freins 95-3
Utilisation de lubrifiants de type correct.....85-2	Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force 95-4
Sécurité de l'entretien du tracteur.....85-3	Serrage des boulons de roue 95-4
Étayage du tracteur - Points de levage 85-3	Contrôle du niveau d'huile du pont avant 95-6
Ouverture du capot.....85-5	Lubrification du pont avant 95-7
Composants du système d'admission d'air 85-5	Lubrification des roulements d'essieu arrière 95-7
Composants du circuit d'alimentation 85-6	Lubrification des axes de fusées de l'essieu avant.....95-8
Composants du circuit de refroidissement du moteur 85-6	Lubrification des roulements de moyeu (tracteurs sans pont avant) 95-9
Climatisation 85-8	Lubrification de l'axe-pivot de l'essieu avant 95-9
Précautions pour l'entretien de l'installation électrique 85-9	Contrôle de la courroie d'entraînement 95-9
Batterie 85-10	
Remplacement des ampoules — Consignes de sécurité.....85-15	
Réglage des feux de route 85-15	

Suite, voir page suivante

	Page
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage...	95-10
Nettoyage des filtres à air de la cabine	95-10
Contrôler le niveau d'huile de la prise de force AV	95-11

Entretien — Toutes les 500 heures

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre.....	100-1
Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique	100-2
Évacuation de l'eau et des impuretés du réservoir de carburant	100-3
Remplacement du filtre à carburant	100-4
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile de la prise de force avant	100-5
Attention aux fuites de liquides sous pression ..	100-6
Filtres à carburant.....	100-6
Contrôle des flexibles et de leurs colliers	100-7
Graissage du support de barre de poussée	100-7
Lubrification de l'attelage 3 points	100-7
Contrôler l'état de de la courroie d'alternateur et de la pompe à eau.....	100-8

Entretien — Toutes les 750 heures

Contrôle des régimes de ralenti du moteur	105-1
Vérification de l'axe pivot d'essieu avant	105-1
Vis de fixation de la cabine, de la plate-forme de conduite et de l'arceau/cadre de sécurité	105-1

Entretien — Une fois par an

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre.....	110-1
Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement)	110-2
Contrôle de l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel	110-2
Inspection des flexibles hydrauliques	110-2

Entretien — Toutes les 1000 heures

Contrôle du jeu aux soupapes.....	112-1
Remplacement de la courroie d'alternateur.....	112-1

Entretien — Toutes les 1250 heures

Remplacement de la crépine d'aspiration et de l'huile de transmission/hydraulique	115-1

Entretien — Toutes les 1500 heures

Vidange du pont avant.....	120-1
Vidange d'huile du pont avant	120-1
Vidange d'huile des réductions finales du pont avant	120-1
Vidange du circuit de freinage	120-1
Filtre à air moteur	120-2
Entretien du turbocompresseur	120-2

Entretien — Toutes les 2000 h/tous les 2 ans

Remplacement de la crépine de carburant.....	125-1
Vidange du liquide de refroidissement moteur ..	125-1

Entretien — Selon le besoin

Codes de diagnostic - information opérateur....	130-1
Nettoyage du radiateur et du refroidisseur d'huile	130-1
Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force	130-2
Contrôle des pneumatiques.....	130-2
Effectuer l'entretien du filtre à air à des intervalles réguliers	130-2
Nettoyage du clapet de dépoussiérage	130-3
Filtre à air moteur	130-3
Nettoyage de l'élément principal du filtre.....	130-4
Nettoyage d'un élément filtrant poussiéreux	130-4
Élément de sécurité du filtre à air	130-4
Remplacement de la courroie d'alternateur.....	130-4
Contrôle du filtre à carburant (moteur F5C).....	130-5
Contrôle du filtre à carburant (moteur NEF)	130-5
Attention aux fuites de liquides sous pression ..	130-6
Filtres à carburant.....	130-6
Lubrification de tous les points de graissage....	130-6
Éviter une explosion de batterie	130-6
Batterie - Contrôle de la densité de l'électrolyte	130-7
Démarrreur	130-7
Fusibles et relais.....	130-7

Pannes et remèdes

Transmission, codes de diagnostic	135-1
Relevage, codes de diagnostic.....	135-3
Distributeur auxiliaire à commande électrique, diodes de diagnostic.....	135-4
Moteur	135-5
Transmission	135-9
Freins	135-9
Dépannage du relevage et de l'attelage 3 points à raccord rapide.....	135-10
Dépannage des vérins hydrauliques à distance.....	135-11
Dépannage du circuit électrique	135-12

Remisage

Remisage prolongé	145-1
Remise en service du tracteur.....	145-2

Caractéristiques

Moteur	150-1
Boîte de vitesses	150-1
Circuit hydraulique.....	150-2
Installation électrique.....	150-2
Capacités.....	150-3
Niveau sonore	150-4

Suite, voir page suivante

	Page
Circuit d'alimentation	150-4
Freins.....	150-4
Attelage trois points	150-4
Charges et masses.....	150-5
Charges tractables	150-5
Poids d'expédition	150-5
Charges maximales autorisées sur essieu et poids total	150-6
Charge maximale autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal)	150-7
Capacité de charge des pneumatiques sur tracteurs avec chargeur frontal	150-10
Dimensions - tracteurs à cabine 5GV, 5GN et 5GF.....	150-12
Dimensions - tracteurs à arceau de sécurité 5GV, 5GN, GF et 5GL.....	150-14
Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques	150-16
Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur la chape d'attelage	150-17
Méthode de calcul de la masse autorisée	150-18
Vibration	150-18

Numéros de série

Plaquettes signalétiques.....	155-1
Numéro d'identification du produit	155-1
Numéro de série du moteur - moteur F5C.....	155-2
Numéro de série du moteur - moteur NEF	155-2
Numéro de série de la transmission	155-2
Numéro de série du pont avant	155-3

Vues d'identification

Tracteurs 5085GL et 5075GL



Les tracteurs illustrés peuvent être équipés d'outils en option.

OULXBER,0002292 -28-05NOV13-1/1

LX205077 —UN—01OCT14

Tracteurs 5085GV et 5075GV



Les tracteurs illustrés peuvent être équipés d'outils en option.

OULXBER,0002446 -28-06OCT14-1/1

AGOPTJD0607 —UN—01OCT14

Tracteurs 5085GN, 5075GN et 5100GN



Les tracteurs illustrés peuvent être équipés d'outils en option.

OULXBER.0002447 -28-01OCT14-1/1

AGCPTJD0608 —UN—01OCT14

Tracteurs 5085GF, 5075GF et 5100GF



Les tracteurs illustrés peuvent être équipés d'outils en option.

OULXBER.0002448 -28-01OCT14-1/1

AGCPTJD0609 —UN—01OCT14

Sécurité

Reconnaître les symboles de mise en garde

Voici le symbole de mise en garde. Lorsqu'il apparaît sur la machine ou dans la présente publication, c'est pour prévenir d'un risque potentiel de blessure.

Respecter tous les conseils de sécurité ainsi que les consignes générales de prévention des accidents.



DX,ALERT -28-29SEP98-1/1

TS1389 —UN—28JUN13

Comprendre les termes de mise en garde

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER repère les dangers les plus graves.

Les autocollants avec DANGER ou AVERTISSEMENT signalent des dangers spécifiques. Les autocollants avec ATTENTION se réfèrent à des précautions d'ordre général. Dans la présente publication, le terme ATTENTION accompagne les messages de sécurité.

⚠ DANGER

⚠ AVERTISSEMENT

⚠ ATTENTION

DX,SIGNAL -28-03MAR93-1/1

TS187 —28—27JUN08

Respecter les consignes de sécurité

Lire attentivement tous les conseils de sécurité contenus dans cette publication et ceux apposés sur la machine. Veiller à ce que les autocollants soient lisibles. Remplacer les autocollants manquant ou endommagés. S'assurer que les autocollants adéquats sont apposés sur les nouveaux équipements et les pièces de rechange. Des autocollants de rechange sont disponibles chez le concessionnaire John Deere.

Il peut exister des informations de sécurité supplémentaires concernant des pièces et des composants provenant de fournisseurs et dont il n'est pas fait mention dans ce livret d'entretien.

Apprendre à utiliser la machine et en manipuler les commandes. Ne pas confier la machine à une personne non formée à cet effet.

Maintenir la machine en permanence en bon état. Toute modification non autorisée apportée à la machine peut en affecter le fonctionnement, la sécurité et la longévité.



Prendre contact avec le concessionnaire John Deere en cas de difficultés à comprendre certaines parties de cette publication et pour obtenir de l'aide.

DX,READ -28-16JUN09-1/1

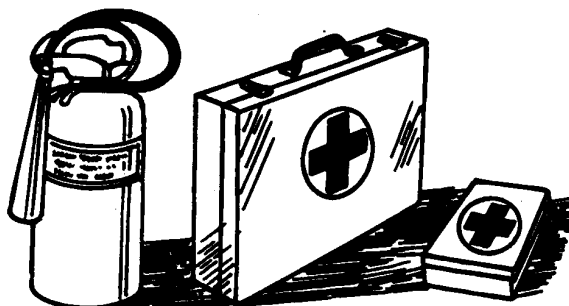
TS201 —UN—15APR13

Être prêt à agir en cas d'urgence

Savoir comment se comporter en cas d'incendie.

Avoir à sa portée une trousse de secours et un extincteur.

Noter à proximité du téléphone les numéros suivants: médecins, ambulance, hôpital et pompiers.



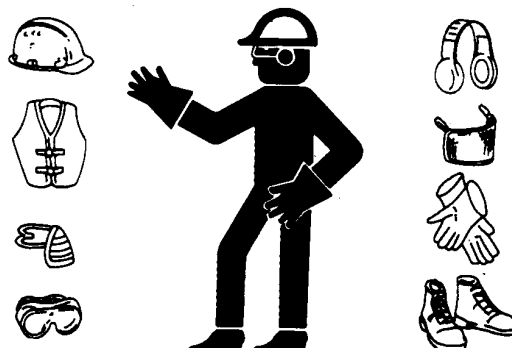
TS291 —UN—15APR13

DX,FIRE2 -28-03MAR93-1/1

Porter des vêtements de protection

Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.

Pour utiliser la machine de façon sûre, le conducteur doit y apporter toute son attention. N'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs pendant le travail.



TS206 —UN—15APR13

DX,WEAR2 -28-03MAR93-1/1

Protection contre le bruit

Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut causer des troubles auditifs allant jusqu'à la surdité.

Pour se protéger des bruits incommodes ou préjudiciables, porter des protections auditives telles que protecteurs d'oreilles ou bouchons auriculaires.



TS207 —UN—23AUG88

DX,NOISE -28-03MAR93-1/1

Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies

Le carburant étant facilement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas fumer en faisant le plein et se tenir à l'écart de toute flamme et toute source d'étincelles.

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur.

Pour prévenir tout risque d'incendie, éliminer les accumulations de graisse ou autres saletés. Essuyer immédiatement tout carburant qui viendrait à se répandre.

N'utiliser que des conteneurs à carburant autorisés pour transporter des liquides inflammables.

Ne jamais remplir le conteneur à carburant sur un camion "pickup" avec doublure de caisse en plastique. Toujours placer le conteneur à carburant sur le sol avant de le remplir. Toucher le conteneur à carburant avec le pistolet de distribution avant de retirer le couvercle du conteneur.



TSS202 —UN—23AUG88

Veiller à ce que le pistolet de distribution soit en contact avec l'orifice du conteneur lors du remplissage.

Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.

DX,FIRE1 -28-12OCT11-1/1

Prévention des incendies

Il faut que le tracteur soit inspecté et nettoyé à intervalles réguliers pour éviter tout risque d'incendie.

- Des oiseaux ou d'autres animaux sont susceptibles de construire des nids ou de déposer des matériaux inflammables dans le compartiment moteur ou au niveau de l'échappement. Il convient donc d'inspecter et de nettoyer le tracteur tous les jours avant la première utilisation de la machine.
- De l'herbe, du matériau récolté ou d'autre débris peuvent s'accumuler lors du fonctionnement normal. Cela se produit dans des conditions de travail très sèches ou lorsque du matériau récolté ou de la poussière sont soulevés par l'air. Toute accumulation de récolte ou de débris doit être éliminée afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine et de réduire les risques d'incendie. La machine doit être inspectée et nettoyée régulièrement tout au long de la journée.
- Un nettoyage minutieux et régulier de la machine associé aux autres procédures d'entretien indiquées dans le livret d'entretien réduisent grandement les

risques d'incendie, d'une d'immobilisation coûteuse et améliorent les performances de la machine.

- Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.
- Vérifier régulièrement que les conduites d'alimentation, le réservoir à carburant, le bouchon du réservoir et les raccords ne sont pas détériorés et qu'ils ne présentent ni fissures ni fuites. Remplacer les pièces si nécessaire.

Effectuer toutes les procédures d'utilisation et se conformer à toutes les consignes de sécurité indiquées sur la machine et dans le livret d'entretien. Le moteur et les éléments de l'échappement étant chauds, être particulièrement prudent lors de l'inspection et du nettoyage. Avant de procéder à une inspection ou au nettoyage, arrêter le moteur, mettre la transmission en position de stationnement ou engager le frein de stationnement et retirer la clé de contact. En retirant la clé de contact, toute mise en service du tracteur lors de l'inspection ou du nettoyage est évitée.

DX,WW,TRACTOR,FIRE,PREVENTION -28-12OCT11-1/1

En cas d'incendie

ATTENTION: Éviter tout risque de blessure.

Immobiliser immédiatement la machine au premier signe d'incendie, tel qu'une odeur de fumée ou la présence de flammes. Un feu pouvant se propager très rapidement, descendre immédiatement de la machine et s'éloigner du lieu d'incendie de façon sûre. Ne pas retourner à la machine! La sécurité est la priorité absolue.

Appeler les pompiers. Il est possible d'éteindre un incendie de petite envergure ou d'empêcher sa propagation au moyen d'un extincteur portable jusqu'à l'arrivée des pompiers, mais il faut garder en mémoire que l'efficacité des extincteurs portables est limitée. La sécurité de l'utilisateur et des personnes se trouvant à proximité est absolument prioritaire. En cas de tentative d'extinction d'un incendie, toujours se tenir de manière à ce que le vent souffle dans le dos et s'assurer de la présence d'une voie d'évacuation libre de tout obstacle permettant de s'éloigner rapidement si l'incendie ne peut pas être éteint.

Bien lire les instructions d'utilisation de l'extincteur, connaître son emplacement et se familiariser avec ses pièces et son fonctionnement pour être prêt en cas d'incendie. La brigade des sapeurs-pompiers locale ou les fournisseurs d'équipement de lutte contre les incendies sont susceptibles de proposer des formations pour l'utilisation des extincteurs et de fournir des informations à ce sujet.



TS227 —UN—15APR13

Si l'extincteur ne présente pas d'instructions, observer scrupuleusement les consignes générales suivantes:

1. Extraire la goupille. Tenir l'extincteur en veillant à écarter la lance et relâcher le mécanisme de verrouillage.
2. Orienter la lance vers le bas. Diriger l'extincteur vers la base des flammes.
3. Comprimer le levier lentement et uniformément.
4. Déplacer la lance en effectuant un mouvement latéral.

DX,FIRE4 -28-22AUG13-1/1

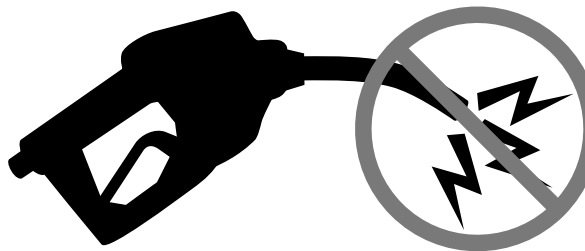
Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant

Si le soufre ou d'autres composants sont éliminés du gazole à teneur en soufre très faible, la conductivité du carburant est réduite et la probabilité de formation d'électricité statique s'en trouve accrue.

Il est possible que les raffineries traitent le carburant en ajoutant un additif visant à dissiper l'électricité statique. Cependant, certains facteurs peuvent réduire l'efficacité de l'additif au fil du temps.

Des charges d'électricité statique peuvent s'établir dans le gazole à très faible teneur en soufre lorsque celui-ci circule dans les circuits d'alimentation en carburant. La décharge d'électricité statique due à la formation de vapeurs combustibles peut provoquer un incendie ou une explosion.

C'est la raison pour laquelle il faut s'assurer que tout le système utilisé pour l'approvisionnement en carburant (réservoir d'alimentation, pompe d'alimentation, flexible d'alimentation, pistolet, etc.) est correctement mis à la terre. Consulter le fournisseur de carburant ou du système d'approvisionnement pour s'assurer que celui-ci est conforme aux normes de mise à la terre en vigueur.



RG22142 —UN—17MAR14

RG21992 —UN—21AUG13

DX,FUEL,STATIC,ELEC -28-12JUL13-1/1

Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

- Si cette machine est équipée d'un arceau de sécurité rabattable, veiller à ce qu'il soit toujours verrouillé en position haute. Boucler la ceinture de sécurité lors de la conduite avec l'arceau de sécurité en position haute.
 - Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
 - Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
 - Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
 - Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.
- Conduire avec la plus grande prudence lorsque l'arceau de sécurité est rabattu (par exemple pour entrer dans un bâtiment bas). NE PAS mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu.



- Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

DX,FOLDROPS -28-22AUG13-1/1

TS1729 —UN—24MAY13

Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation

Veiller à ne pas se faire happer par un arbre de transmission en rotation, sous peine de blessures graves, voire mortelles.

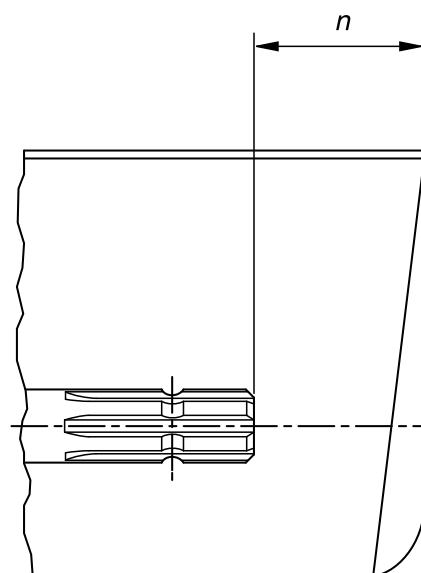
Les garants des embouts de prise de force et des arbres de transmission doivent toujours rester en place. S'assurer que les garants rotatifs peuvent tourner librement.

Porter des vêtements bien ajustés. Arrêter le moteur et attendre l'immobilisation de la prise de force avant d'entreprendre le réglage, l'attelage ou le nettoyage de l'équipement entraîné.

Entre la prise de force du tracteur et l'arbre d'entraînement de l'équipement, n'installer aucun adaptateur permettant à la prise de force de 1000 tr/min du tracteur d'entraîner à un régime supérieur à 540 tr/min un équipement fonctionnant avec une prise de force de 540 tr/min.

N'installer aucun adaptateur annulant la protection d'une partie de l'arbre d'entraînement en rotation de l'équipement, de l'arbre du tracteur ou de l'adaptateur lui-même. Le garant des embouts de prise de force doit couvrir l'extrémité de l'arbre cannelé et l'adaptateur ajouté; ce chevauchement doit être conforme à la valeur indiquée dans le tableau suivant:

Type de prise de force	Diamètre	Canne-lures	$n \pm 5 \text{ mm (0.20 in)}$
1	35 mm (1.378 in)	6	85 mm (3.35 in)
2	35 mm (1.378 in)	21	85 mm (3.35 in)
3	45 mm (1.772 in)	20	100 mm (4.00 in)



DX,PTO -28-30JUN10-1/1

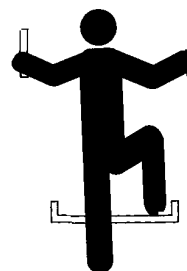
TS1644 —UN—22AUG95

H96219 —UN—29APR10

Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes

Pour éviter les chutes, monter et descendre face à la machine en utilisant le marchepied. Veiller à toujours être en contact avec le marchepied et les mains courantes.

Redoubler de prudence lorsque les surfaces sont rendues glissantes par de la boue, de la neige ou de l'humidité. Veiller à ce que les marches soient toujours propres, sans traces de graisse ou d'huile. Ne jamais descendre de la machine en sautant. Ne jamais monter sur une machine ni en descendre lorsqu'elle est en marche.



T133468 — UN — 15APR13

DX,WW,MOUNT -28-12OCT11-1/1

Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS

En plus des applications GreenStar™, cet affichage peut servir de dispositif d'affichage pour n'importe quel contrôleur ISOBUS conforme à la norme ISO 11783. Cela inclut la capacité à commander des équipements ISOBUS. Lorsque l'affichage est utilisé de cette façon, les informations et les fonctions de commande affichées sont fournies par le contrôleur ISOBUS et relèvent de la responsabilité du fabricant du contrôleur ISOBUS.

GreenStar est une marque commerciale de Deere & Company

Certaines de ces fonctions peuvent mettre en danger le conducteur ou les personnes se tenant aux alentours. Avant l'utilisation, lire le livret d'entretien fourni par le fabricant du contrôleur ISOBUS et respecter toutes les consignes de sécurité contenues dans le livret et sur le contrôleur ISOBUS.

NOTE: ISOBUS correspond à la norme ISO 11783

DX,WW,ISOBUS -28-15JUL15-1/1

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

Cette machine est équipée d'un arceau/cadre de sécurité. Mettre la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de l'arceau/cadre de sécurité.

- Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
- Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
- Tirer sur le loquet de la ceinture pour vérifier qu'il est bien verrouillé.
- Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Déceler les signes de



TS1729 — UN — 24MAY13

boulonnerie desserrée ou de ceinture abîmée: déchirures, effilochages, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou parties usées par frottement. Utiliser uniquement les pièces de rechange homologuées pour la machine en question. S'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,ROPS1 -28-22AUG13-1/1

Vibration

Tous les fauteuils du conducteur approuvés par John Deere sont des composants homologués, conformément à la directive 78/764/CEE, autorisant une accélération pondérée réelle du mouvement vibratoire mesurée au niveau du siège (a_{ws}) équivalente à $\leq 1,25 \text{ m/s}^2$.

Conformément à la directive 2002/44/CE, cette valeur NE doit PAS être utilisée pour mesurer la contrainte exercée par les vibrations! S'adresser au concessionnaire John Deere pour mesurer la contrainte exercée par les vibrations.

Les mesures de réduction des vibrations peuvent comprendre les points suivants:

- Style de conduite correct; ne pas conduire trop vite, par exemple
- Pont avant suspendu
- Cabine à suspension
- Fauteuil du conducteur correctement réglé
- Pression correcte des pneus

DX,VIBRATION,EU -28-19AUG09-1/1

Sécurité de l'utilisation du tracteur

Les risques d'accidents sont réduits en prenant les précautions suivantes:

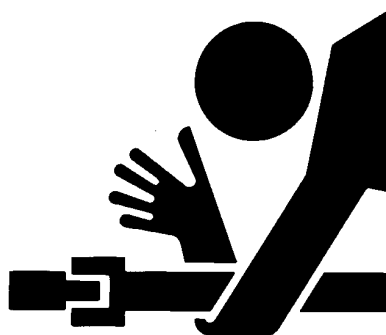
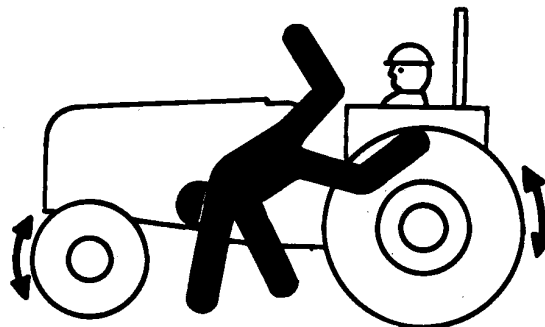
- N'utiliser le tracteur que pour effectuer des opérations pour lesquelles il a été conçu, telles que pousser, tirer, remorquer, actionner et porter un grand nombre d'équipements interchangeables, destinés aux travaux agricoles.
- Ce tracteur n'est pas conçu pour être utilisé comme un véhicule de loisir.
- Lire le présent livret d'entretien avant d'utiliser le tracteur et suivre les instructions de sécurité et d'utilisation figurant dans le manuel ainsi que sur le tracteur.
- Suivre les instructions du livret d'entretien, concernant l'utilisation et le lestage des équipements et accessoires (chargeur frontal, par exemple).
- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la machine, de l'équipement et de la zone de travail avant de démarrer le moteur ou d'utiliser la machine.
- Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des éléments mobiles.

Conduite

- Ne jamais monter sur le tracteur ni en descendre lorsqu'il est en marche.
- Ne pas laisser monter des enfants ni des personnes dont la présence n'est pas indispensable sur le tracteur ou tout autre équipement.
- Ne jamais conduire un tracteur sans être assis sur un fauteuil équipé d'une ceinture de sécurité et homologué par John Deere.
- Maintenir tous les dispositifs de protection en place.
- Se servir de signaux d'alarme visuels et audibles lors de la conduite sur la voie publique.
- Se rabattre sur le bas-côté de la route avant de s'arrêter.
- Ralentir dans les virages, avant d'actionner séparément les pédales de frein ou à l'approche d'obstacles, d'un terrain accidenté ou d'une pente raide.
- Accoupler les pédales de frein pour le déplacement sur la voie publique.
- Actionner les pédales de frein par intermittence pour s'arrêter sur les surfaces glissantes.

Traction de charges

- Redoubler de prudence pour le remorquage ou l'immobilisation de charges lourdes. La distance de freinage augmente avec la vitesse et le poids de la charge tractée, ainsi qu'en pente. Il est possible de perdre le contrôle de la remorque ou de l'accessoire (avec ou sans freins propres) si la charge tractée est trop lourde ou si la vitesse est trop élevée.
- Tenir compte du poids total du véhicule tracteur et de sa charge.
- Atteler les charges tractées uniquement à des dispositifs d'accouplement homologués pour éviter le basculement en arrière.



TS290 — UN — 23AUG88

TS276 — UN — 23AUG88

Arrêt et stationnement du tracteur

- Avant de quitter le tracteur, désenclencher les distributeurs auxiliaires et la prise de force, arrêter le moteur, abaisser les équipements/accessoires au sol et enclencher le dispositif de stationnement comprenant le cliquet de stationnement et le frein de stationnement. En outre, si le tracteur doit rester sans surveillance, retirer la clé.
- Le tracteur N'EST PAS nécessairement immobilisé lorsque la transmission est en prise avec le moteur à l'arrêt.
- Rester à l'écart de la prise de force et des équipements lorsque le tracteur est en service.
- Attendre que toutes les pièces en mouvement se soient complètement immobilisées avant d'intervenir sur la machine.

Accidents les plus fréquents

Des négligences ou une utilisation incorrecte du tracteur peuvent entraîner des accidents. Rester conscient des risques liés à l'utilisation du tracteur.

Les accidents les plus fréquents liés au tracteur sont:

- Retournement du tracteur
- Collisions avec d'autres véhicules à moteur
- Procédure de démarrage incorrecte
- Happement par l'arbre de prise de force
- Chute à partir du tracteur
- Écrasement et pincement lors de l'attelage

DX,WW,TRACTOR -28-19AUG09-1/1

Prévention des blessures causées par le recul de la machine

Avant de mettre la machine en mouvement, vérifier que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner pour obtenir une visibilité optimale. Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un signaleur.

Ne pas se fier à la caméra pour déterminer la présence de personnes ou d'obstacles derrière la machine. Son fonctionnement peut en effet être limité par de nombreux facteurs, tels que les méthodes d'entretien, les conditions climatiques et la plage de fonctionnement.



PC10857XW —UN—15APR13

DX,AVOID,BACKOVER,ACCIDENTS -28-30AUG10-1/1

Usage limité pour travaux forestiers

L'usage prévu des tracteurs John Deere pour des travaux forestiers est limité à des applications particulières, telles que le transport, les travaux nécessitant l'immobilisation du tracteur (fendage de bois, par exemple), les travaux avec un équipement entraîné par un tracteur ou muni d'une prise de force, d'un circuit hydraulique ou d'une installation électrique.

Il s'agit d'applications pour lesquelles le fonctionnement normal ne présente pas de risque de chute ou de

pénétration d'objets. Tout autre type de travail forestier – par exemple, le débardage et le chargement – requiert l'adaptation des composants spécifiques à cette application (structure de protection contre les chutes d'objets et/ou structure de protection du conducteur). S'adresser au concessionnaire John Deere pour commander ces composants spéciaux.

DX,WW,FORESTRY -28-12OCT11-1/1

Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité

Lors de l'utilisation d'un tracteur avec chargeur, réduire la vitesse en conséquence pour assurer une bonne stabilité du tracteur et du chargeur.

Pour éviter un renversement du tracteur ainsi que des détériorations des pneus avant et du tracteur, ne pas rouler à plus de 10 km/h (6 mph) lors du transport d'une charge sur un chargeur.

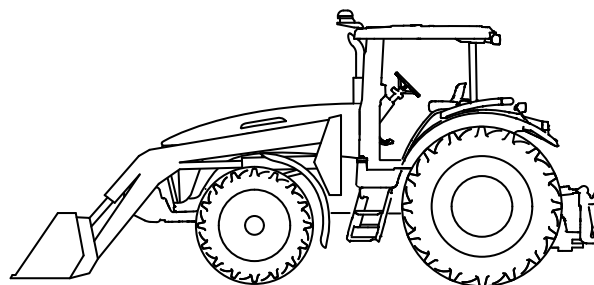
Pour éviter d'endommager le tracteur, ne pas utiliser de chargeur frontal ni de cuve de pulvérisateur si le tracteur est équipé d'un essieu avant de 3 mètres.

Ne jamais autoriser quiconque à passer ou travailler sous un chargeur relevé.

Ne pas se servir du chargeur comme plate-forme de travail.

Ne soulever ni ne transporter personne sur le chargeur, dans la benne, ni sur l'équipement ou l'accessoire.

Abaisser le chargeur au sol avant de quitter le poste de conduite.



TTS1692 —UN—09NOV09

L'arceau de sécurité ou le pavillon, suivant équipement, n'offrent pas une protection suffisante contre la chute de charges sur le poste de conduite. Pour éviter la chute de charges sur le poste de conduite, toujours utiliser des équipements appropriés au type de travail à effectuer (comme les fourches à fumier/ensilage, fourches pour balle cylindrique, pince-balles à grappins et à griffes).

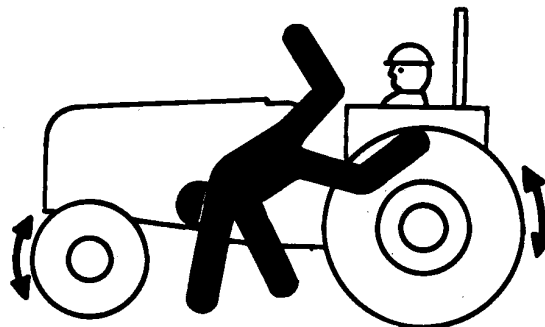
Lester le tracteur conformément aux recommandations de lestage indiquées dans la section Préparation du tracteur.

DX,WW,LOADER -28-18SEP12-1/1

Ne pas transporter de passagers

Seul le conducteur est autorisé sur la machine. Il est interdit de transporter des passagers.

Ils pourraient être blessés par la projection de corps étrangers et être éjectés de la machine. Ils limitent en outre le champ de vision du conducteur et rendent sa conduite incertaine.



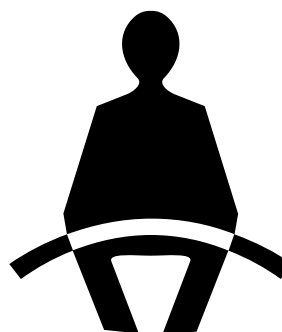
TS290 —UN—23AUG88

DX,RIDER -28-03MAR93-1/1

Siège passager

Le siège passager ne doit servir qu'à transporter un passager lors de la conduite sur route (par ex. de la ferme au champ).

S'il est nécessaire de transporter un passager, le siège passager est le seul moyen de transport toléré par John Deere.



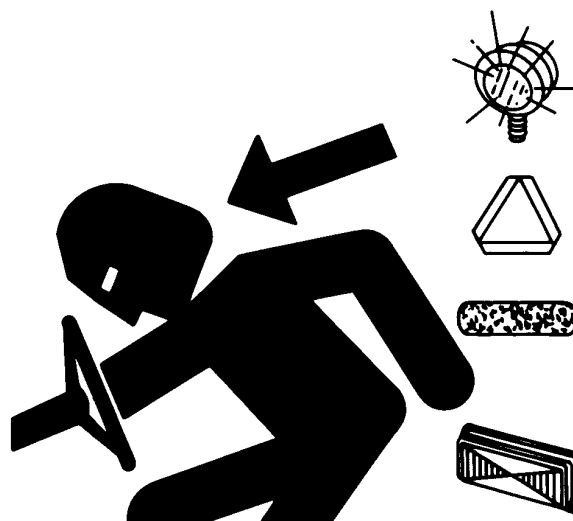
TS1730 —UN—24MAY13

DX,SEAT,EU -28-22AUG13-1/1

Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité

Éviter tout risque de collision avec des véhicules lents tels que les tracteurs et les machines automotrices munis d'équipements ou d'accessoires tractés, ainsi que tout autre véhicule circulant sur la voie publique. Le conducteur doit prêter attention aux véhicules circulant derrière lui, surtout avant de virer, et avoir recours aux clignotants.

De jour comme de nuit, utiliser les phares, les feux de détresse et les clignotants et tout autre équipement de sécurité en se conformant aux réglementations locales. Veiller au bon état et à la propreté des équipements de sécurité. Changer tout équipement manquant ou détérioré. Un jeu d'éclairage et de signalisation de sécurité est disponible auprès des concessionnaires John Deere.

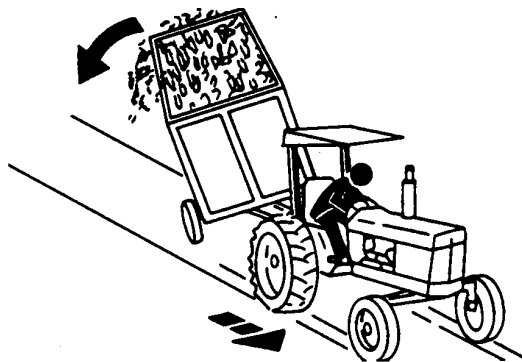


TS951 —UN—12APR90

DX,FLASH -28-07JUL99-1/1

Tracter des remorques/équipements en toute sécurité (masse)

La distance de freinage augmente avec la vitesse et la masse de la remorque/de l'équipement tracté(e), ainsi qu'en pente. Il est possible de perdre le contrôle de la masse remorquée (avec ou sans freins propres) si celle-ci est trop lourde pour le tracteur ou si la vitesse est trop élevée. Tenir compte du poids total du véhicule tracteur et de sa charge.



TIS216 —UN—23AUG88

Circuit de freinage de la remorque/de l'équipement

	Vitesse maximale
- pas de freinage	25 km/h (15.5 mph)
- avec freinage indépendant.....	25 km/h (15.5 mph)
- avec frein à inertie	25 km/h (15.5 mph)
- avec frein hydraulique.....	25 km/h (15.5 mph)
- avec frein pneumatique à conduite unique	25 km/h (15.5 mph)
- avec frein pneumatique à deux conduites	Vitesse nominale maximale

Dans certains cas, la réglementation en vigueur n'autorise qu'une vitesse de déplacement inférieure aux valeurs données ici. Il est impératif de s'y conformer.

Redoubler de prudence lors du remorquage sur des surfaces accidentées, dans les virages et sur les pentes.

DX,TOW3,EU -28-19AUG09-1/1

Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés

Éviter les trous, fossés et obstacles pouvant faire basculer le tracteur, surtout sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés en montant des pentes.

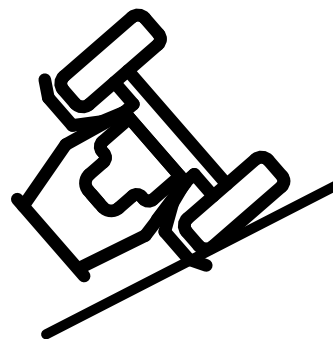
Sortir d'un fossé, monter une pente raide ou essayer de se débarrasser peut provoquer le renversement du tracteur en arrière. Dans la mesure du possible, effectuer ces manoeuvres en marche arrière.

À grande vitesse, une voie étroite accroît considérablement les risques de retournement.

La liste des causes de retournement du tracteur n'est pas exhaustive. Faire preuve de vigilance dans toutes les situations où la stabilité du tracteur est compromise.

Les pentes sont l'un des principaux facteurs associés aux accidents dus à une perte de contrôle ou à un basculement, accidents qui peuvent s'avérer graves ou mortels. Il convient donc de redoubler de prudence sur les pentes.

Ne jamais s'approcher d'un fossé, d'un ravin, d'un remblai profond ou d'un cours d'eau. La machine risquerait de se retourner si une roue dépassait le bord ou si le bord s'effondrait.



RXA0103437 —UN—01JUL09

Sélectionner une vitesse de déplacement basse de façon à ne pas avoir à s'arrêter ou à changer de vitesse sur les pentes.

Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de prendre un virage sur une pente. Si l'adhérence au sol des pneus diminue, désenclencher la prise de force et descendre la pente lentement en ligne droite.

Ne pas faire de mouvements brusques ou rapides lors de la conduite en pente. Ne pas changer brusquement de vitesse ou de direction, car la machine risquerait de se retourner.

DX,WW,SLOPE -28-12OCT11-1/1

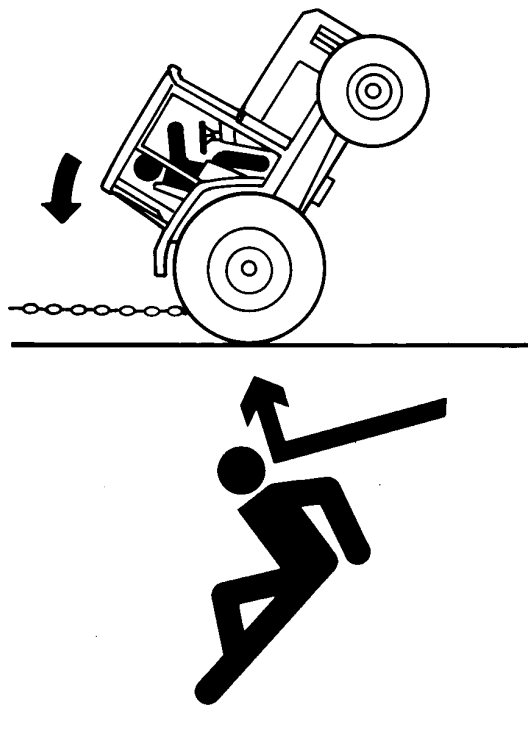
Désembourbage d'une machine

Le désembourbage d'une machine peut être une source de dangers. Il est ainsi possible que le tracteur embourbé bascule en arrière, que le tracteur utilisé pour désembourber une machine se renverse ou que la chaîne/la barre rompe (l'utilisation d'un câble est déconseillée) et que la chaîne se détende de façon brutale.

Désembourber le tracteur en marche arrière. Décrocher les équipements attelés au tracteur. Retirer la boue en creusant derrière les roues arrière, poser des planches solides sur le sol et reculer lentement. Si nécessaire, retirer la boue en creusant devant toutes les roues et avancer lentement.

Si la machine embourbée doit être remorquée, utiliser une barre de remorquage ou une chaîne longue (l'utilisation d'un câble est déconseillée). S'assurer du bon état de la chaîne et vérifier que la taille et la résistance de tous les éléments du dispositif de remorquage sont adaptées à la charge à tracter.

Toujours accrocher la machine embourbée à la barre d'attelage du véhicule tracteur. Ne pas accrocher la machine embourbée à la chape formée par les masses frontales. S'assurer qu'il n'y a personne à proximité et avancer lentement pour que la chaîne ou le câble se tende progressivement. Une accélération brusque risque de casser net le dispositif de remorquage, le faisant fouetter ou reculer dangereusement.



TS1645 — UN — 15SEP95

TS263 — UN — 23AUG88

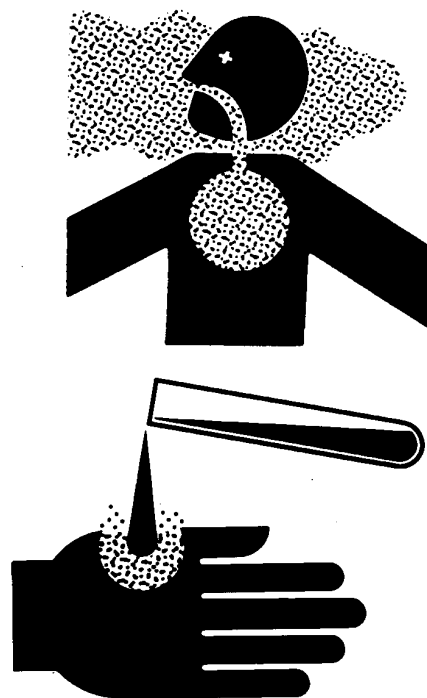
DX,MIRE -28-07JUL99-1/1

Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles

Même fermée, cette cabine ne protège pas contre l'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.

Avant de quitter la cabine, se munir de l'équipement de protection prescrit par le mode d'emploi du pesticide. Avant de rentrer dans la cabine, retirer l'équipement de protection et le ranger soit à l'extérieur de la cabine dans une boîte fermée ou un récipient étanche, soit à l'intérieur dans un récipient résistant aux pesticides, un sac de plastique par exemple.

Nettoyer les chaussures ou les bottes pour éliminer la terre et autres matières contaminées avant d'entrer dans la cabine.



TS220 — UN — 15APR13

TS272 — UN — 23AUG88

DX,CABS -28-25MAR09-1/1

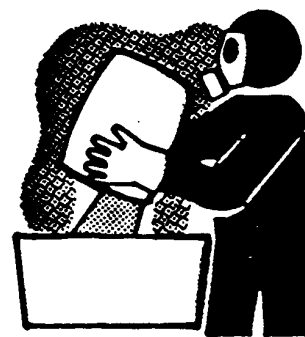
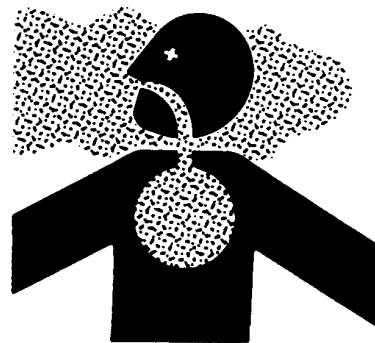
Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles

Les produits chimiques utilisés dans les applications agricoles (fongicides, désherbants, insecticides, pesticides, rodenticides et engrais) peuvent être dangereux pour la santé ou l'environnement, s'ils ne sont pas utilisés avec précaution.

Toujours suivre toutes les consignes figurant sur l'étiquette pour une utilisation efficace, sûre et légale des produits chimiques agricoles.

Réduire les risques d'exposition et de blessures:

- Porter l'équipement de protection approprié prescrit par le fabricant. En l'absence d'instructions du fabricant, suivre les consignes générales suivantes:
 - Les produits chimiques portant la mention **Danger** sont très toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, d'un masque respiratoire, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Avertissement** sont moins toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Attention** sont peu toxiques. Ils nécessitent généralement le port de gants et de vêtements de protection.
- Éviter d'inhalier des vapeurs, des aérosols ou des poussières.
- Lors de l'utilisation de produits chimiques, toujours avoir de l'eau, du savon et une serviette à portée de main. Si des produits chimiques entrent en contact avec la peau, les mains ou le visage, se laver immédiatement au savon et à l'eau. Si des produits chimiques entrent en contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Après toute utilisation de produits chimiques, se laver le visage et les mains avant de manger, boire, fumer ou uriner.
- Ne pas fumer ni manger lors de l'application de produits chimiques.
- Après la manipulation de produits chimiques, toujours prendre un bain ou une douche et changer de vêtements. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
- Consulter immédiatement un médecin si un malaise se produit durant l'utilisation de produits chimiques ou peu après.
- Conserver les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mettre les produits chimiques dans des récipients non étiquetés ou contenant des aliments ou des boissons.
- Stocker les produits chimiques dans un endroit sûr et verrouillé, à l'écart des aliments pour personnes ou animaux. Tenir hors de la portée des enfants.
- Se débarrasser des récipients d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement. Rincer trois fois les récipients vides et les perforer ou les compresser avant de les mettre au rebut.



A34471

DX,WW,CHEM01 -28-25MAR09-1/1

TS220 —UN—15APR13

A34471 —UN—11OCT88

Manipuler les batteries avec précaution

Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais vérifier le degré de charge d'une batterie en court-circuitant ses bornes au moyen d'un objet métallique; se servir d'un voltmètre ou d'un aréomètre.

Toujours débrancher la cosse de masse (-) de la batterie en premier et la rebrancher en dernier.

L'acide sulfurique contenu dans l'électrolyte des batteries est toxique et suffisamment corrosif pour brûler la peau, trouser les vêtements et rendre aveugle celui qui en a reçu dans les yeux.

Pour prévenir les accidents:

- Remplir les batteries dans un endroit bien aéré.
- Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc.
- Ne pas nettoyer les batteries à l'air comprimé.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de l'ajout d'électrolyte.
- Ne pas renverser ni laisser goutter l'électrolyte.
- Effectuer la procédure de chargement correcte à l'aide d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur.

Si de l'acide entre en contact avec la peau ou les yeux:

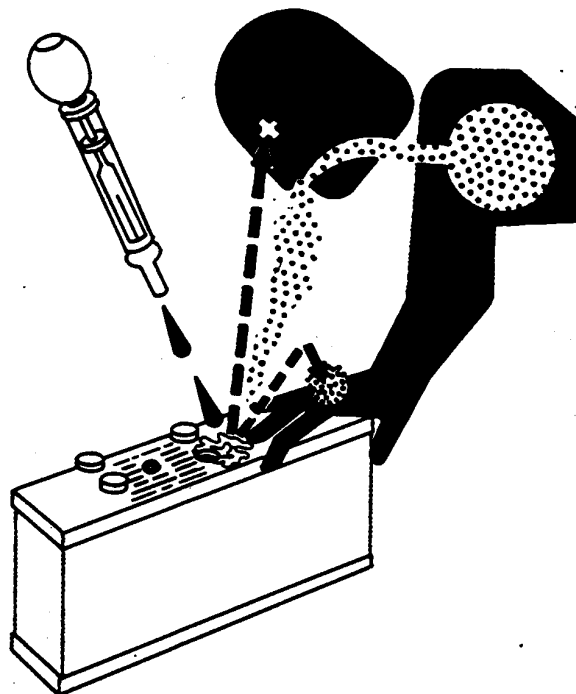
1. Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte.
2. Appliquer du bicarbonate de soude ou de la chaux pour neutraliser l'acide.
3. Se rincer les yeux à l'eau pendant 15 à 30 minutes. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

En cas d'ingestion d'acide:

1. Ne surtout pas tenter de vomir.
2. Boire de l'eau ou du lait en grande quantité, sans dépasser 2 l (2 qt).
3. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

AVERTISSEMENT: Les bornes de la batterie et les éléments qui y sont reliés contiennent du plomb et des composants à base de plomb. Il a été porté à la connaissance de l'État de Californie que ces substances chimiques sont une cause de cancer et de complications

préjudiciables à la natalité. **Se laver les mains après avoir manipulé ces éléments.**



TS204 —UN—15APR13

TS203 —UN—23AUG88

DX,WW,BATTERIES -28-02DEC10-1/1

Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression

Une chaleur intense au voisinage de conduites de fluides sous pression peut provoquer des jets de vapeurs inflammables, entraînant de graves brûlures pour les personnes se trouvant à proximité. Ne pas souder, braser ni utiliser de chalumeau trop près de conduites sous pression ou de produits inflammables. Des conduites sous pression peuvent éclater accidentellement si la chaleur se propage au-delà de la partie chauffée directement.



DX,TORCH -28-10DEC04-1/1

TS953 —UN—15MAY90

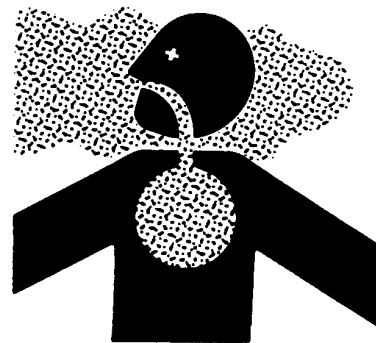
Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.



Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

DX,PAINT -28-24JUL02-1/1

TS220 —UN—15APR13

Manipulation des composants électroniques et des supports en toute sécurité

Une chute lors de la pose ou de la dépose de composants électroniques montés sur un équipement peut entraîner des blessures graves. Utiliser une échelle ou une plate-forme pour accéder facilement à chaque emplacement de montage. Veiller à utiliser des mains courantes et des marchepieds solides et sûrs. Ne pas poser ou déposer de composants par temps humide ou en cas de gel.

Pour installer une station de base RTK ou en faire l'entretien sur une tour ou toute autre structure élevée, faire appel à un grimpeur certifié.

Lors du montage ou de l'entretien d'un mât récepteur de positionnement utilisé sur un équipement, utiliser les techniques de levage appropriées et porter les équipements de protection adaptés. Le mât est lourd

et peut être difficile à manipuler. Deux personnes sont nécessaires si les emplacements de montage ne sont pas accessibles à partir du sol ou d'une plate-forme de service.



TS249 — UN — 23AUG88

DX,WW,RECEIVER -28-24AUG10-1/1

Sécurité en matière d'entretien

Avant de passer au travail, lire attentivement les instructions d'entretien. Tenir les lieux secs et propres.

Ne jamais effectuer d'opérations de lubrification, d'entretien ou de réglage, machine en marche. Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des éléments mobiles. Débrayer tous les entraînements et actionner les commandes jusqu'à élimination de la pression. Abaisser l'équipement au sol. Arrêter le moteur. Retirer la clé. Laisser refroidir la machine.

Étayer solidement tous les éléments de la machine qu'il faut relever pour l'entretien.

Veiller à ce que tous les éléments demeurent en bon état et soient installés correctement. Effectuer immédiatement toutes les réparations. Remplacer les éléments usés ou détériorés. Éliminer les accumulations de graisse, d'huile ou de saleté.

Sur les équipements automoteurs, débrancher le(s) câble(s) de masse (-) de la (des) batterie(s) avant d'intervenir sur l'installation électrique ou d'effectuer des travaux de soudage sur la machine.

Sur les outils tractés, déconnecter les faisceaux électriques provenant du tracteur avant de procéder à l'entretien des composants électriques ou d'effectuer des travaux de soudage sur la machine.



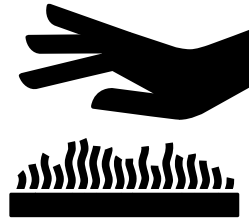
TS218 — UN — 23AUG88

DX,SERV -28-17FEB99-1/1

Rester à l'écart du système d'échappement à température élevée

L'entretien des machines ou équipements avec le moteur en marche peut provoquer des blessures graves. Éviter de s'exposer à des gaz d'échappement chauds et d'entrer en contact avec des éléments chauds.

Durant le fonctionnement, les pièces d'échappement et les gaz qui s'en échappent peuvent atteindre des températures suffisamment élevées pour provoquer des brûlures corporelles, ainsi que l'inflammation ou la fonte des matériaux usuels.



RG17488—UN—21AUG09

DX,EXHAUST -28-20AUG09-1/1

Nettoyage du filtre d'échappement en toute sécurité

Durant le nettoyage du filtre d'échappement, le moteur peut tourner au ralenti élevé et à des températures élevées pendant une période prolongée. Les gaz d'échappement et les éléments du filtre d'échappement atteignent des températures élevées susceptibles de provoquer des brûlures, d'enflammer ou de faire fondre des matériaux ordinaires.

Maintenir la machine à l'écart des personnes, animaux et structures risquant d'être blessés ou endommagés par les gaz ou composants d'échappement brûlants. Éviter tout risque d'incendie ou d'explosion des matériaux et vapeurs inflammables à proximité de l'échappement. Éloigner la sortie d'échappement des personnes et de tout ce qui est susceptible de fondre, brûler ou exploser.

Surveiller attentivement la machine et son environnement pendant et après le nettoyage du filtre d'échappement pour déceler tout feu couvant.

L'ajout de carburant pendant que le moteur tourne peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein et nettoyer tout carburant répandu.

Toujours s'assurer que le moteur est arrêté avant de transporter la machine sur un camion ou une remorque.

Tout contact avec des composants d'échappement encore brûlants peut provoquer des blessures graves.

Éviter tout contact avec ces composants jusqu'à ce qu'ils aient refroidi et que leur température ne présente plus de danger.

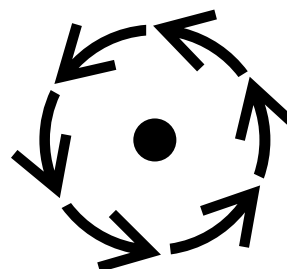
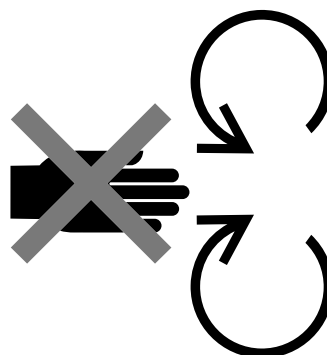
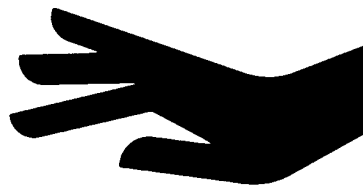
Si la procédure d'entretien nécessite que le moteur tourne:

- Engager seulement les pièces entraînées requises par la procédure d'entretien.
- Veiller à ce que personne ne se trouve à proximité du poste de conduite ou de la machine.

Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des pièces entraînées.

Toujours désactiver le mouvement (position neutre), engager le frein ou le mécanisme de stationnement et désenclencher l'entraînement des accessoires ou équipements avant de quitter le poste de conduite.

Arrêter le moteur et retirer la clé (suivant équipement) avant de laisser la machine sans surveillance.



STOP

TS227 —UN—15APR13

TS271 —UN—23AUG88

TS1693 —UN—09DEC09

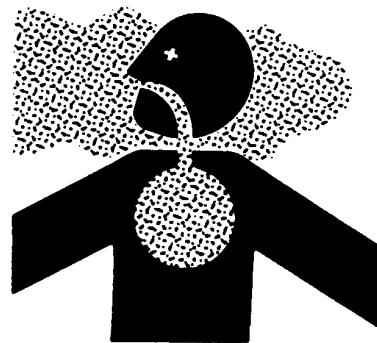
TS1695 —UN—07DEC09

DX,EXHAUST,FILTER -28-12JAN11-1/1

Ventilation du lieu de travail

Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels. Lorsque le moteur tourne dans un local clos, évacuer les gaz en utilisant une rallonge sur l'échappement.

En l'absence d'un tel dispositif, ouvrir les portes de façon à assurer une bonne aération.



DX,AIR -28-17FEB99-1/1

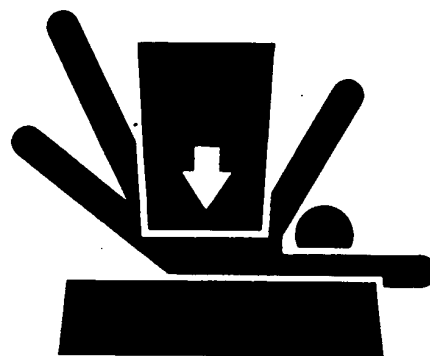
TS220 —UN—15APR13

Étayage correct de la machine

Avant d'intervenir sur la machine, toujours abaisser l'équipement ou l'outil au sol. Si le travail nécessite le levage de la machine ou de l'équipement, les étayer solidement. Un équipement maintenu en position levée par voie hydraulique risque de s'abaisser, par exemple en raison d'une fuite.

Ne pas étayer avec des agglomérés, parpaings, ou autres supports pouvant céder sous une charge constante. Ne pas travailler sous une machine qui n'est soutenue que par un cric. Suivre les procédures préconisées dans la présente publication.

En cas d'utilisation d'un équipement ou d'un outil avec la machine, toujours respecter les consignes de sécurité figurant dans le livret d'entretien de l'équipement ou de l'outil.



DX,LOWER -28-24FEB00-1/1

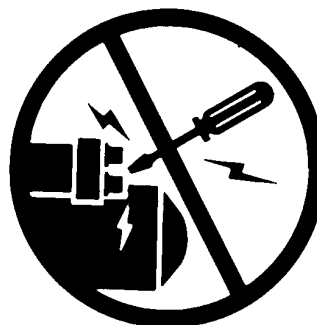
TS229 —UN—23AUG88

Empêcher toute mise en mouvement accidentelle de la machine

Éviter tout risque de blessure ou de mort par suite d'une mise en mouvement inopinée de la machine.

Ne pas lancer le moteur en court-circuitant les bornes du démarreur. Si une vitesse est engagée à ce moment-là, la machine se met instantanément en mouvement.

Mettre le moteur en marche OBLIGATOIREMENT à partir du poste de conduite en s'assurant au préalable que le levier de vitesses est au point mort ou en position de stationnement.



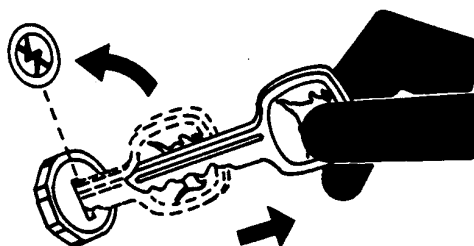
DX,BYPAS1 -28-29SEP98-1/1

TS177 —UN—11JAN89

Précautions à prendre lors de l'arrêt de la machine

Avant d'intervenir sur la machine:

- Abaisser au sol tous les équipements.
- Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
- Déconnecter le ou les câble(s) de masse de la ou des batterie(s).
- Accrocher une étiquette mentionnant "NE PAS METTRE EN MARCHÉ" au niveau du poste de conduite.



TS230 —UN—24MAY89

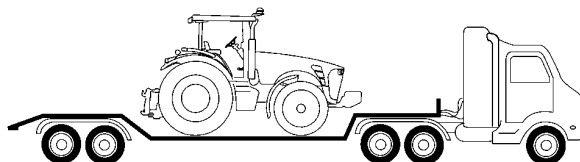
DX,PARK -28-04JUN90-1/1

Sécurité du transport du tracteur

Lorsque le tracteur est en panne, il est préférable de le transporter sur un plateau surbaissé. Immobiliser le tracteur sur le plateau de façon sûre avec des chaînes. Les essieux et le châssis du tracteur peuvent servir de points de fixation.

Avant de transporter le tracteur sur un plateau surbaissé de camion ou de wagon, s'assurer que le capot moteur est verrouillé et que les portes, la trappe de pavillon (suivant équipement) et les fenêtres sont fermées correctement.

Lors du remorquage d'un tracteur, ne pas dépasser 10 km/h (6 mph). Un conducteur doit diriger et freiner le tracteur remorqué.



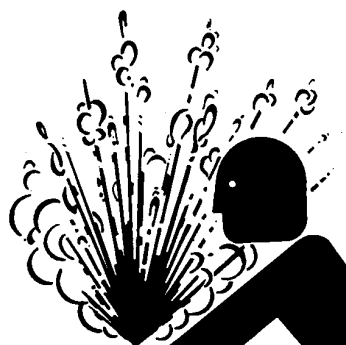
RXA0103709 —UN—01JUL09

DX,WW,TRANSPORT -28-19AUG09-1/1

Précautions à prendre pour l'entretien du circuit de refroidissement

Le liquide s'échappant brusquement du circuit de refroidissement sous pression risque de provoquer de graves brûlures.

Arrêter le moteur. Ne retirer le bouchon de remplissage que lorsqu'il a suffisamment refroidi pour être tourné à main nue. Commencer par tourner le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression puis le retirer entièrement.



TS281 —UN—15APR13

DX,WW,COOLING -28-19AUG09-1/1

Précautions à prendre pour l'entretien des systèmes avec accumulateur(s) de pression

De graves blessures peuvent être provoquées par du liquide ou du gaz s'échappant brusquement de systèmes comprenant des accumulateurs de pression, tels que la climatisation, le circuit hydraulique ou le frein pneumatique. L'exposition à une trop forte chaleur peut provoquer l'explosion d'un accumulateur de pression et les conduites sous pression risquent d'être coupées accidentellement. Ne pas souder ni utiliser de chalumeau à proximité d'un accumulateur ou d'une conduite sous pression.

Éliminer la pression des circuits sous pression avant de déposer un accumulateur de pression.

Éliminer la pression du circuit hydraulique avant de déposer un accumulateur de pression. Ne pas tenter



d'éliminer la pression du circuit hydraulique ou d'un accumulateur en desserrant un raccord.

Les accumulateurs de pression ne peuvent pas être remis en état.

DX,WW,ACCLA2 -28-22AUG03-1/1

T5281 —UN—15APR13

Monter les pneus avec précaution

Si le pneu et la jante se séparent avec une force explosive, cela peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Le montage des pneus suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés. Ne pas dépasser la pression recommandée. Ne jamais souder ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. La roue peut être déformée ou affaiblie dans sa structure par des opérations de soudage.

Lors du gonflage des pneus, utiliser une attache instantanée et un flexible à rallonge suffisamment long pour pouvoir se tenir sur le côté et NON PAS devant



ou au-dessus du pneu. Utiliser si possible une cage de protection.

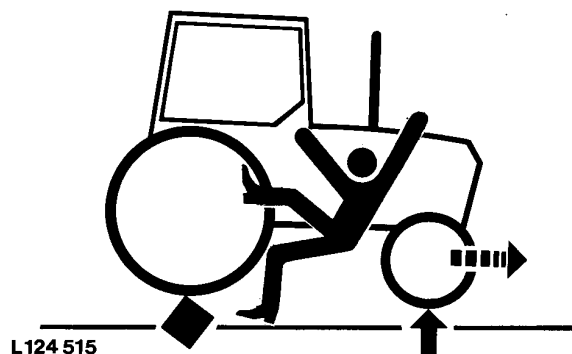
Voir si les pneus sont bien gonflés, s'ils présentent des entailles, des cloques, des jantes endommagées ou s'il leur manque des boulons ou des écrous.

DX,WW,RIMS -28-19AUG09-1/1

RX A0103438 —UN—11JUN09

Précautions à prendre pour l'entretien du tracteur avec pont avant

Lorsqu'il faut effectuer sur un tracteur avec pont avant des opérations d'entretien nécessitant la mise sur chandelles de l'essieu arrière et l'entraînement des roues par le moteur, il est également nécessaire de lever et d'étayer les roues avant. En cas de défaillance de l'installation électrique ou du circuit hydraulique de transmission, les roues avant peuvent se mettre en mouvement et, si elles ne sont pas levées, arracher les roues arrière de leurs supports. Dans de telles conditions, le pont avant peut s'enclencher même si le contacteur correspondant se trouve à l'arrêt.



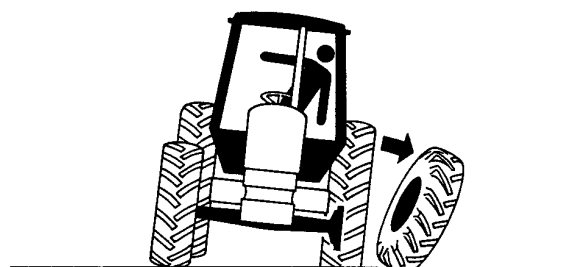
L124 515

DX,WW,MFWD -28-19AUG09-1/1

L124515 —UN—06AUG94

Serrage des boulons/écrous de fixation des roues

Resserrer les boulons/écrous de roue aux intervalles préconisés dans les sections Rodage et Entretien.



L124 516

L124516 —UN—03JAN95

DX,WW,WHEEL -28-12OCT11-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

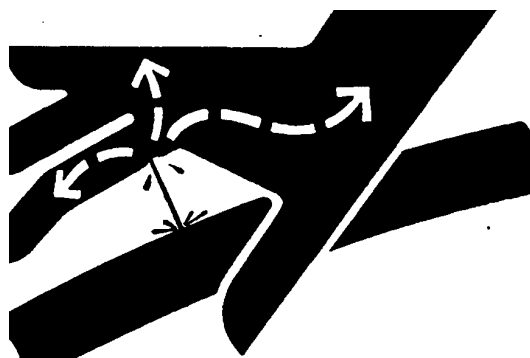
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



X9811 —UN—23AUG88

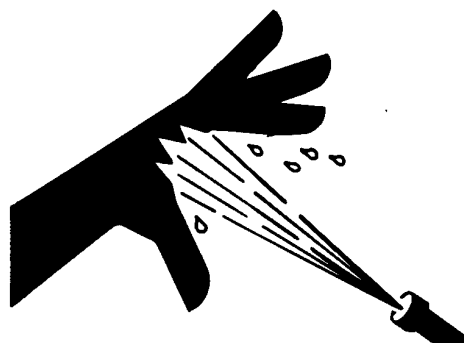
façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation sous haute pression

Les résidus de combustible dans les conduites d'alimentation sous haute pression peuvent causer de sérieuses blessures. Ne pas débrancher ni tenter de réparer des conduites d'alimentation, des capteurs ou tout autre composant se trouvant entre la pompe d'alimentation haute pression et les injecteurs du moteur avec circuit d'alimentation "common rail" (HPCR).

Seuls les techniciens familiarisés avec ce type de circuit sont habilités à procéder à sa remise en état (voir le concessionnaire John Deere pour toute réparation).



TS1343 —UN—18MAR92

DX,WW,HPCR1 -28-07JAN03-1/1

Remiser les accessoires avec précaution

Des accessoires non remisés correctement, tels que roues jumelées, roues-cages ou chargeurs, peuvent blesser ou même tuer en tombant.

Les caler de façon à ce qu'ils ne puissent pas tomber. Interdire aux enfants et aux personnes étrangères de s'en approcher.



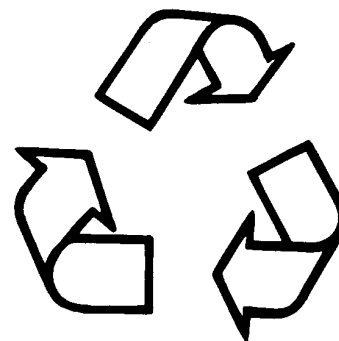
DX,STORE -28-03MAR93-1/1

TS219 —UN—23AUG88

Déclassement: élimination et recyclage corrects des fluides et composants

La prise de mesures pour le respect de la sécurité et de l'environnement est nécessaire lors du déclassement d'une machine et/ou d'un composant. Ces mesures comprennent les points suivants :

- Utiliser des outils adaptés et des équipements de protection comme des vêtements, des gants, un masque ou des lunettes de protection, lors de la dépose ou de la manipulation des objets et des matériaux.
- Suivre les instructions relatives aux composants spéciaux.
- Libérer toute énergie emmagasinée: abaisser les éléments en suspension, détendre les ressorts, débrancher la batterie ou toute autre source d'alimentation électrique et relâcher la pression dans les composants hydrauliques, les accumulateurs et autres circuits semblables.
- Réduire l'exposition aux composants pouvant contenir des résidus de produits phytosanitaires tels que les engrais et les pesticides. Manipuler et disposer de ces composants de façon appropriée.
- Vidanger soigneusement les moteurs, réservoirs de carburant et autres, radiateurs, vérins hydrauliques et conduites avant de recycler les composants. Recueillir les liquides dans des récipients étanches. Ne pas utiliser de récipients destinés à contenir des aliments ou des boissons.
- Ne pas déverser les liquides sur le sol, dans les égouts ou à tout autre endroit pouvant entraîner une pollution des eaux.
- Respecter toutes les lois, réglementations et tous les décrets nationaux et locaux en vigueur régulant la



manipulation ou la mise au rebut des déchets liquides (exemple: huile, carburant, liquide de refroidissement, liquide de frein), des filtres, des batteries et d'autres pièces ou substances. La combustion de composants ou de liquides inflammables ailleurs que dans les incinérateurs spécifiques peut être interdite par la loi et peut présenter un risque d'exposition à des cendres ou des vapeurs toxiques.

- Entretenir les circuits de climatisation et les éliminer de manière appropriée. Les réglementations gouvernementales peuvent exiger que les réfrigérants, potentiellement nocifs pour l'atmosphère, soient récupérés et recyclés par un centre de recyclage agréé.
- Se renseigner sur les solutions de recyclage disponibles pour les pneus, les pièces en métal, plastique, verre et caoutchouc et les composants électroniques pouvant être en partie ou entièrement recyclés.
- Contacter les autorités locales compétentes ou le concessionnaire John Deere sur les mesures à prendre pour l'élimination ou le recyclage correct de ces déchets.

DX,DRAIN -28-01JUN15-1/1

TS1133 —UN—15APR13

Autocollants de sécurité

Signalisation des dangers

Des symboles d'avertissement sont apposés sur la machine pour indiquer l'existence d'un danger potentiel. Le risque encouru est identifié par une illustration dans un triangle d'avertissement. Une illustration adjacente renseigne sur la façon d'éviter les blessures. Ces symboles d'avertissement et leur emplacement, accompagnés d'une courte explication, sont décrits ci-après.

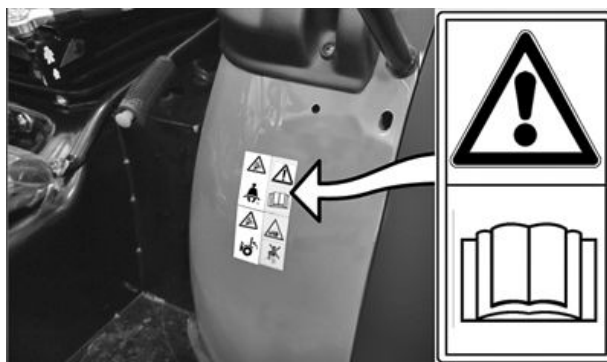


TS231 —28—20MAR98

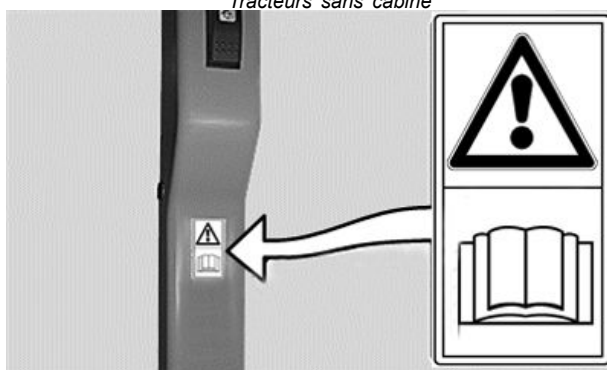
LX,LABEL 002079 -28-01MAY92-1/1

Livret d'entretien

⚠ ATTENTION: Éviter les risques de blessure. Ce livret d'entretien contient des informations importantes nécessaires pour utiliser la machine en toute sécurité et pour comprendre les autocollants de sécurité. Suivre attentivement les consignes de sécurité pour éviter les accidents.



Tracteurs sans cabine



Tracteurs avec cabine

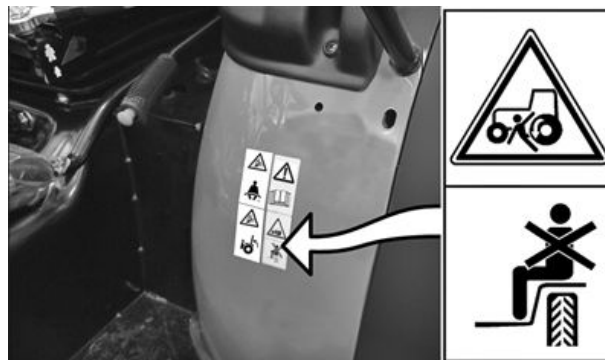
LX205079 —UN—14NOV13

AGCPTJ00713 —UN—21JAN15

OULXBER,0002548 -28-05NOV14-1/1

Pas de passagers

⚠ ATTENTION: Réduire les risques de chute et d'écrasement. Le transport de passagers est interdit. Tout transport de passagers présente des risques d'accident considérables (projection de corps étrangers, chute etc.). Ils limitent en outre le champ de vision du conducteur, ce qui rend sa conduite dangereuse.



LX205081 — UN — 14NOV13

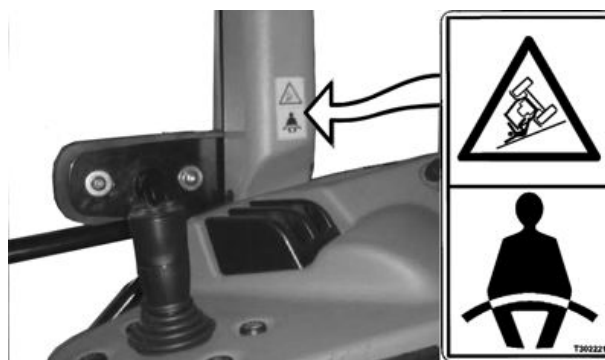
OULXBER,000254A -28-05NOV14-1/1

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (tracteurs avec cabine ou arceau de sécurité fixe)

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

⚠ ATTENTION: Éviter les risques d'écrasement ou d'accident mortel en cas de retournement. Ce tracteur est muni d'une structure de protection en cas de retournement (ROPS). **METTRE** la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de la machine avec un arceau/cadre de sécurité.

- Tenir le loquet et tirer la ceinture de sécurité le long du haut du corps.
- Insérer le loquet dans l'attache. Un clic doit retentir.
- Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.



LX103970 — UN — 22JAN14

- Ajuster la ceinture sur les hanches.

OULXBER,0002546 -28-05NOV14-1/1

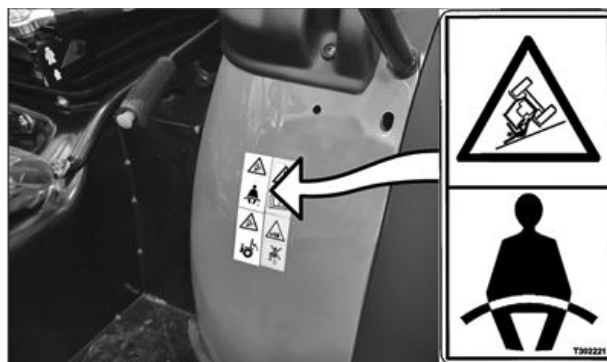
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité (tracteurs avec cabine ou arceau de sécurité repliable)

Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité

⚠ ATTENTION: Réduire les risques d'écrasement ou d'accident mortel en cas de retournement. Cette machine est équipée d'un arceau rabattable de protection en cas de retournement (ROPS). Lever l'arceau et le verrouiller dans cette position. **METTRE** la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de la machine avec un arceau/cadre de sécurité.

- Tenir le loquet et tirer la ceinture de sécurité le long du haut du corps.
- Insérer le loquet dans l'attache. Un clic doit retentir.
- Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
- Ajuster la ceinture sur les hanches.

⚠ ATTENTION: Si le tracteur est utilisé avec l'arceau de sécurité replié (par exemple, en



LX205080 — UN — 14NOV13

cas de hauteur limitée), conduire avec la plus grande prudence. **NE PAS** mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu. Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

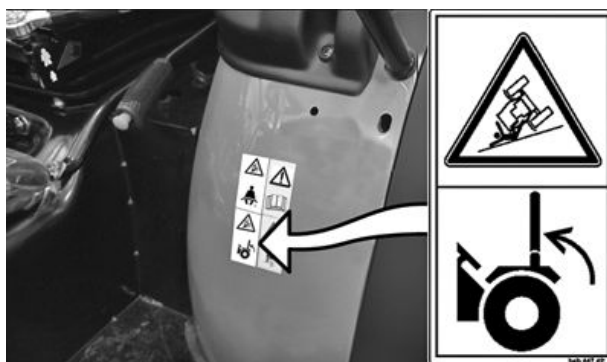
OULXBER,0002547 -28-05NOV14-1/1

Structure ROPS en position normale

⚠ ATTENTION: Éviter les risques d'écrasement ou d'accident mortel en cas de retournement. Utiliser correctement l'arceau de sécurité et la ceinture de sécurité. Si la machine est équipée d'un arceau de sécurité, le déplier complètement et le verrouiller dans cette position. Boucler la ceinture de sécurité lors de la conduite avec l'arceau de sécurité en position haute.

- Tenir le loquet et tirer la ceinture de sécurité le long du haut du corps.
- Insérer le loquet dans l'attache. Un clic doit retentir.
- Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
- Ajuster la ceinture sur les hanches.

⚠ ATTENTION: Si le tracteur est utilisé avec l'arceau de sécurité replié (par exemple, en cas de hauteur limitée), conduire avec la plus



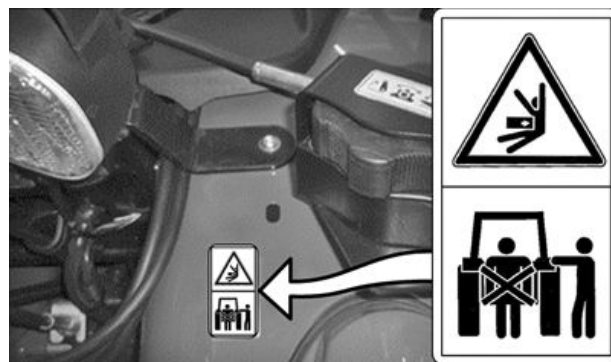
LX205082 — UN — 14NOV13

grande prudence. **NE PAS** mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu. Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

OULXBER,0002549 -28-05NOV14-1/1

Contacteur de commande à distance du relevage (tracteurs sans cabine)

ATTENTION: Éviter les écrasements. Les opérations d'accrochage ou de décrochage d'un équipement présentent un très grand danger d'écrasement dans la zone située entre le tracteur et l'équipement. Lors de l'attelage au relevage, rester à l'écart de la zone de déplacement de l'attelage trois points et ne laisser personne s'approcher.

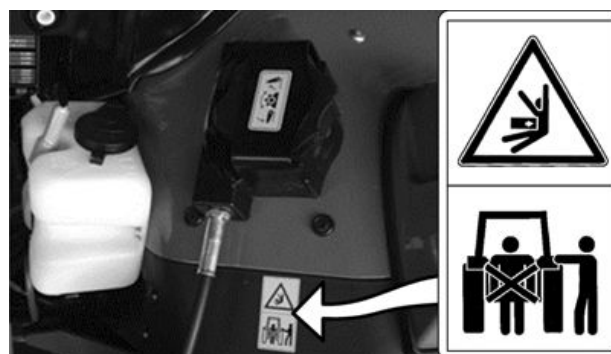


OULXBER,0002545 -28-05NOV14-1/1

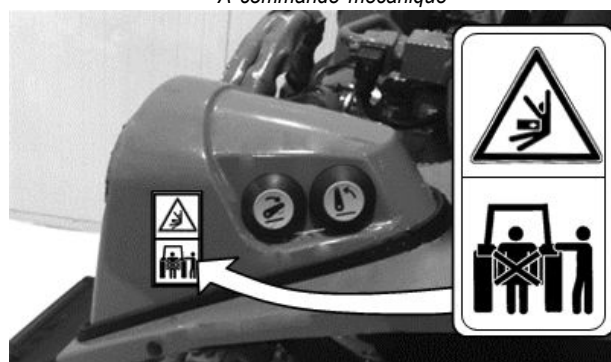
LX205084 —UN—14NOV13

Contacteur de commande à distance du relevage (tracteurs avec cabine)

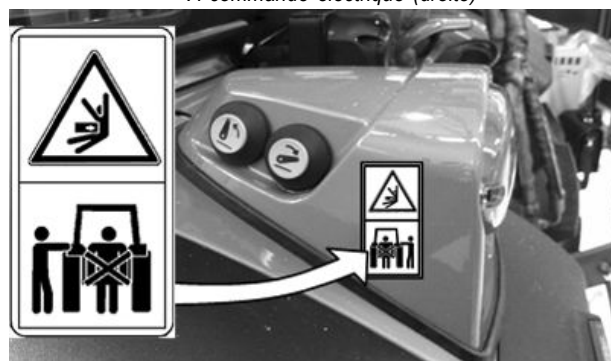
ATTENTION: Éviter les écrasements. Les opérations d'accrochage ou de décrochage d'un équipement présentent un très grand danger d'écrasement dans la zone située entre le tracteur et l'équipement. Lors de l'accrochage au relevage, rester à l'écart de la zone de montée de l'attelage trois points et ne laisser personne s'approcher.



À commande mécanique



À commande électrique (droite)



À commande électrique (gauche)

OULXBER,00027D2 -28-02OCT15-1/1

LX245322 —UN—01OCT15

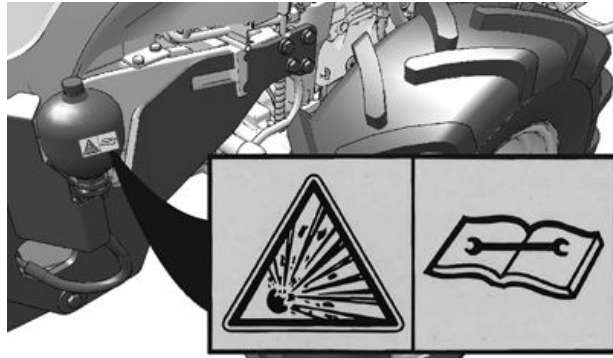
LX203990 —UN—21JAN15

LX228721 —UN—26JAN15

Accumulateur (tracteurs avec relevage avant)

⚠ ATTENTION: Éviter tout risque d'écrasement et d'injection de liquides.

L'élimination de la pression peut provoquer le déplacement de la machine et exposer à des liquides sous pression. S'adresser au concessionnaire pour les instructions d'élimination de la pression avant de procéder à l'entretien du système.



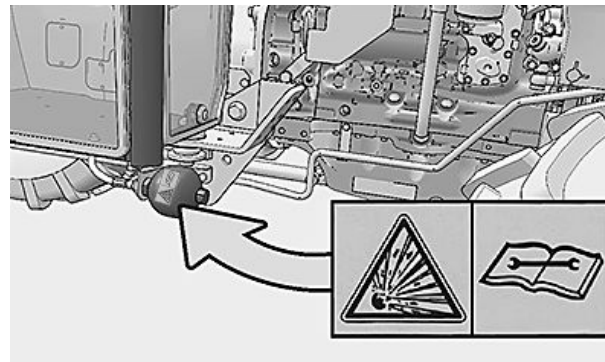
LX203974 —UN—21JAN15

OULXBER,000254B -28-05NOV14-1/1

Accumulateur (tracteurs avec boîte 24/12 vitesses)

⚠ ATTENTION: Réduire les risques d'écrasements et de projections de fluide.

L'élimination de la pression peut provoquer le déplacement de la machine et exposer à des liquides sous pression. S'adresser au concessionnaire pour les instructions d'élimination de la pression avant de procéder à l'entretien du système.



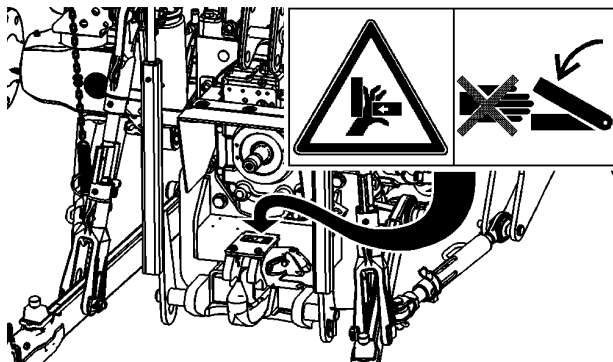
AGCPTJD0688 —UN—21JAN15

OULXBER,00024D5 -28-05NOV14-1/1

Dispositif d'attelage hydraulique

⚠ ATTENTION: Réduire les risques d'écrasement et de pincement.

Les opérations d'accrochage ou de décrochage d'un équipement présentent un très grand danger d'écrasement dans la zone située entre le tracteur et l'équipement. Se tenir à l'écart des composants du dispositif d'attelage hydraulique pendant que celui-ci est utilisé.

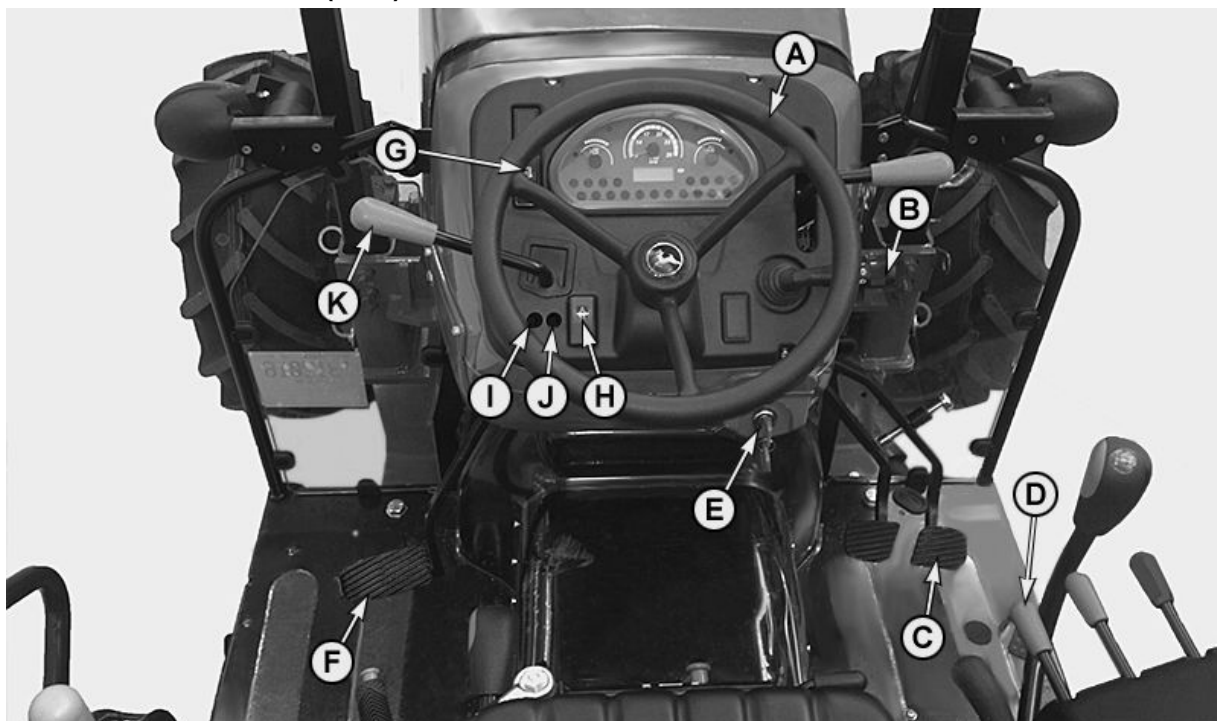


LX1054654 —UN—02FEB12

OULXBER,0002325 -28-22JAN14-1/1

Commandes et instruments

Commandes du véhicule (5GL)



Tracteurs 5GL

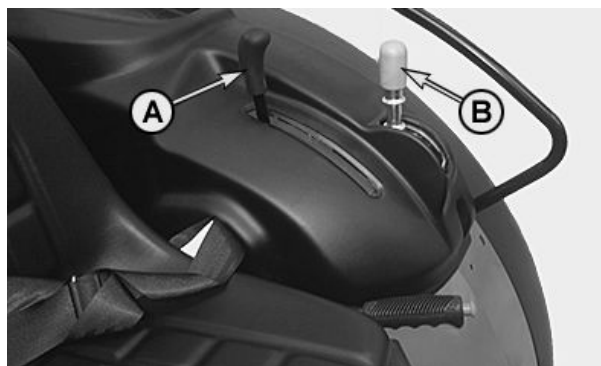
A—Volant	D—Pédale d'accélération	H—Interrupteur des feux de détresse	K—Levier d'inverseur
B—Contacteur d'éclairage, de l'avertisseur sonore et interrupteur des clignotants	E—Contacteur de démarrage	I— Touche de réglage de l'heure	
C—Pédales de frein gauche et droite	F—Pédale d'embrayage	J— INTERRUPTEUR DE PROGRAMMATION	
	G—Interrupteur du gyrophare (tracteur sans cabine uniquement)		

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-1/8

AGCPTJD0395 —UN—12JUL13

A—Levier de sélection de mode de prise de force (Indépendante ou proportionnelle à l'avancement)

B—Levier d'enclenchement de la prise de force

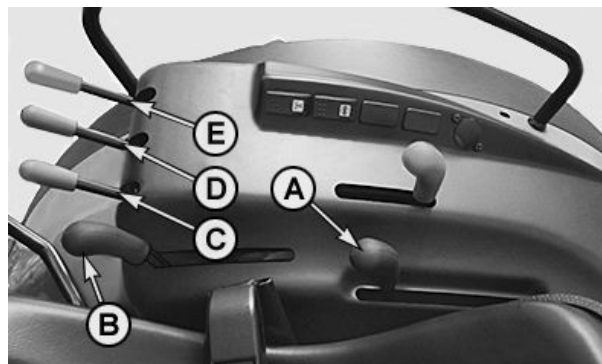


Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-2/8

AGCPTJD0396 —UN—12JUL13

- A—Lever de contrôle d'effort du relevage
 B—Lever de contrôle de position du relevage
 C—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 1
 D—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 2
 E—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 3



AGCPTJD0397—UN—11JUL13

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-3/8

- A—Bouton de réglage - Soupape de vitesse de descente
 B—Bouton de réglage - Soupape de réglage de la sensibilité du relevage



AGCPTJD0401—UN—12JUL13

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-4/8

- A—Lever de frein de stationnement

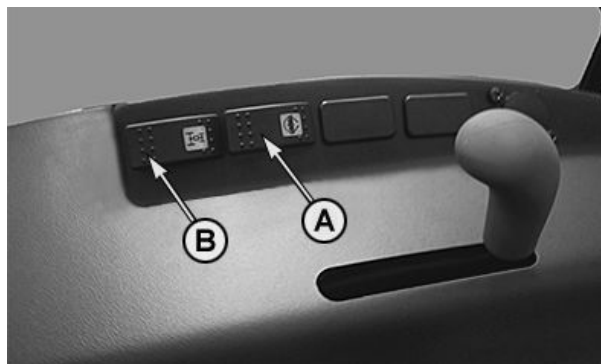


AGCPTJD0400—UN—12JUL13

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-5/8

A—Interrupteur de blocage du différentiel B—Interrupteur du pont avant



AGCPTJD0399 —UN—12JUL13

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-6/8

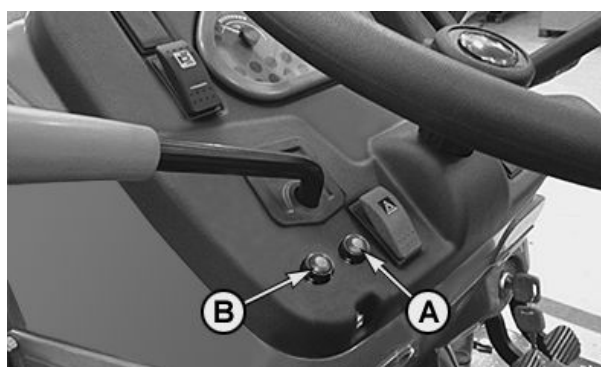
A—Lever de vitesses (version mécanique illustrée) B—Lever de gammes



AGCPTJD0398 —UN—12JUL13

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-7/8

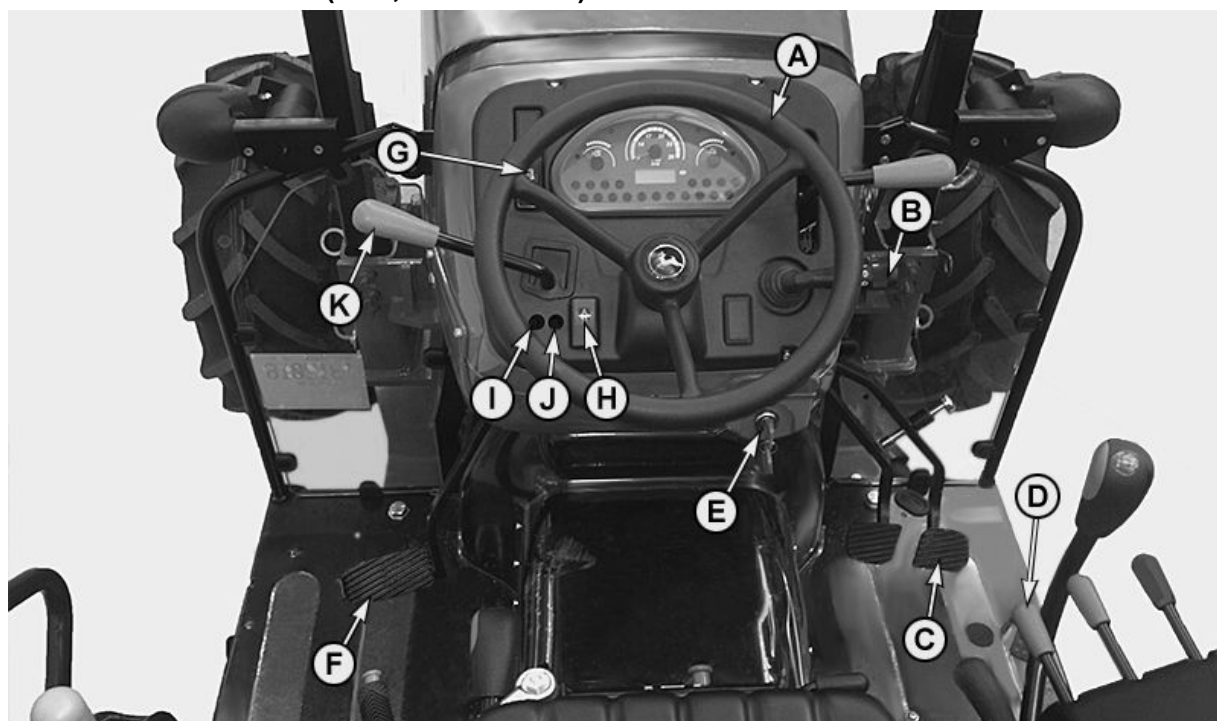
A—Sélecteur de programme B—Contacteur du réglage de l'horloge et du compteur d'heures de service



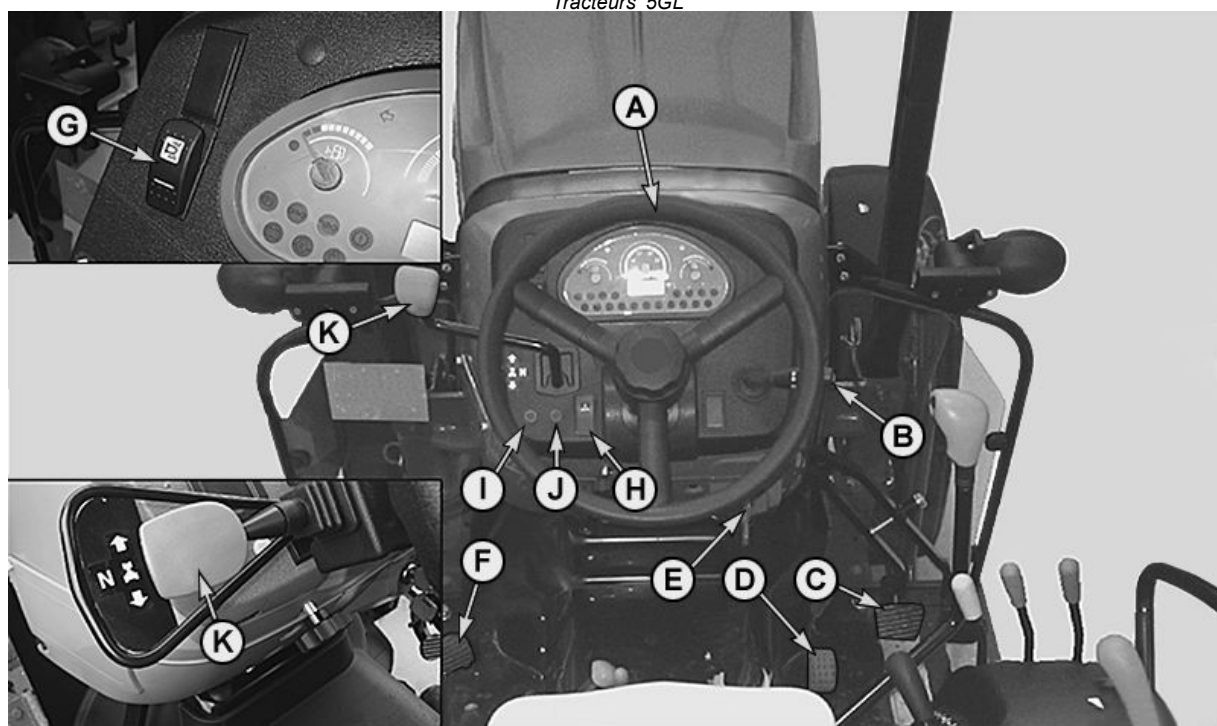
AGCPTJD0405 —UN—10JUL13

OULXBER,00024DA -28-07NOV14-8/8

Commandes du véhicule (5GV, 5GN et 5GF)



Tracteurs 5GL



Tracteurs 5V, 5N et 5VF

A—Volant	D—Pédale d'accélération	H—Interrupteur des feux de détresse	K—Levier d'inverseur
B—Contacteur d'éclairage, de l'avertisseur sonore et interrupteur des clignotants	E—Contacteur de démarrage	I— Touche de réglage de l'heure	
C—Pédales de frein gauche et droite	F—Pédale d'embrayage	J— INTERRUPTEUR DE PROGRAMMATION	
	G—Interrupteur du gyrophare (tracteur sans cabine uniquement)		

Suite, voir page suivante

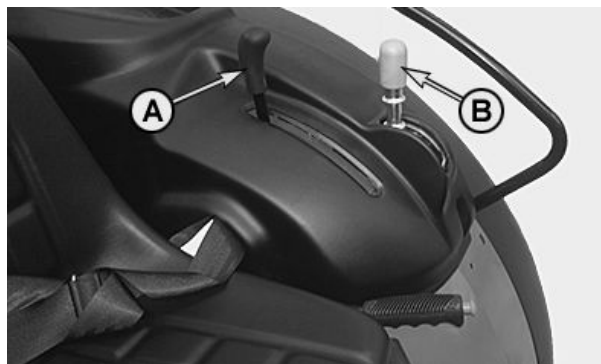
OULXBER.00024DB -28-06NOV14-1/11

AGCPTJD0395 —UN—12JUL13

AGCPTJD0689 —UN—29OCT14

A—Lever de sélection de mode de prise de force (Indépendante ou proportionnelle à l'avancement)

B—Lever d'enclenchement de la prise de force

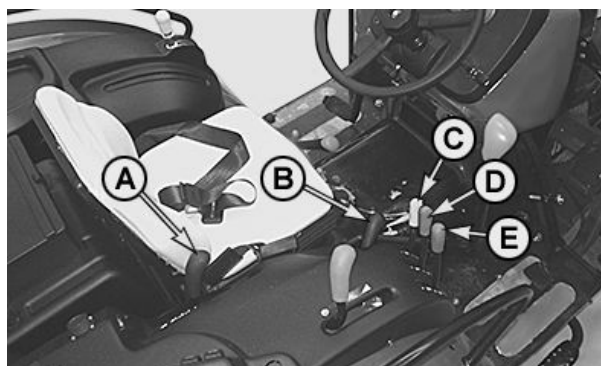


AGCPTJD0396 —UN—12JUL13

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-2/11

A—Lever de contrôle d'effort du relevage
B—Lever de contrôle de position du relevage
C—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 1

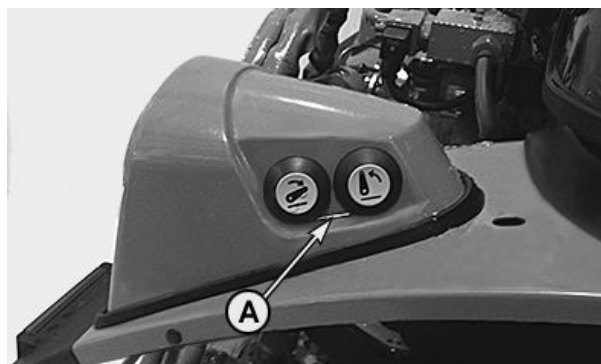
D—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 2
E—Lever de commande de distributeur auxiliaire n° 3



AGCPTJD0595 —UN—24OCT14

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-3/11

A—Contacteurs de commande à distance du relevage (tracteurs avec commande électronique du relevage II uniquement)



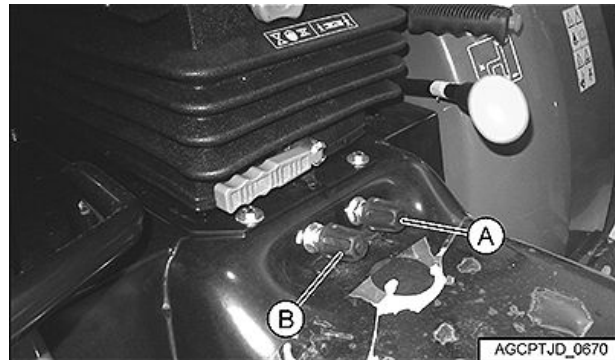
AGCPTJD0603 —UN—24OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-4/11

A—Bouton de réglage -
Soupape de vitesse de
descente

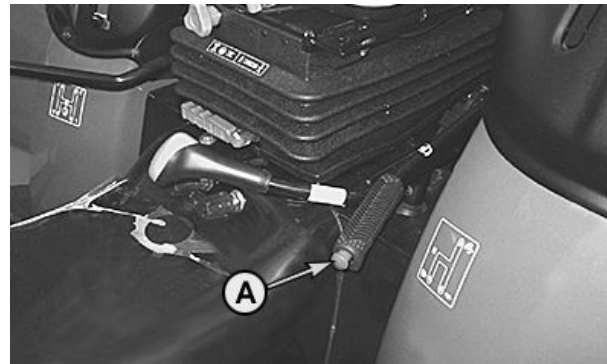
B—Bouton de réglage -
Soupape de réglage de
la sensibilité du relevage



AGCPTJD0670 —UN—02NOV15

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-5/11

A—Lever de frein de
stationnement



AGCPTJD0671 —UN—29OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-6/11

A—Panneau de commande électronique du relevage

B—Contacteur de commande du relevage



AGCPTJD0596 —UN—24OCT14

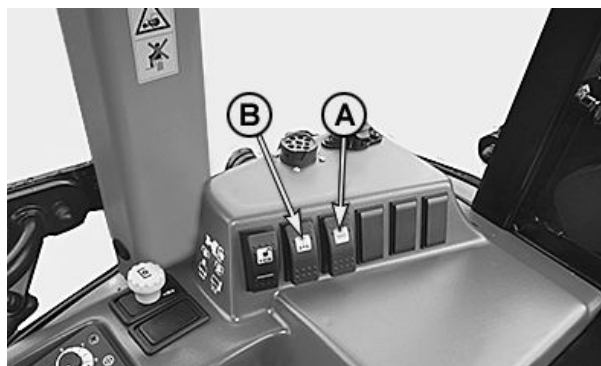


AGCPTJD0597 —UN—24OCT14

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-7/11

A—Interrupteur de blocage du différentiel

B—Interrupteur du pont avant

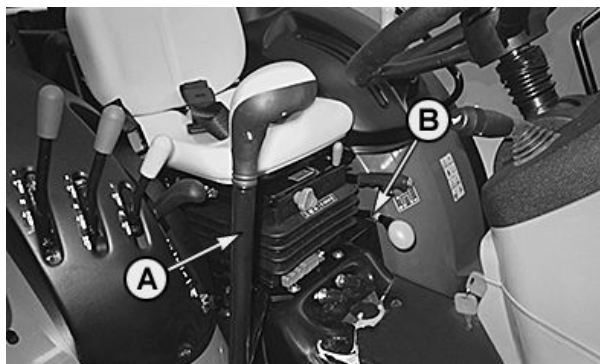


AGCPTJD0599 —UN—24OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-8/11

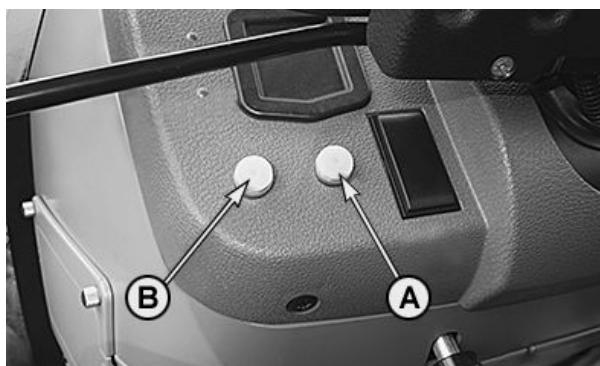
- A—Levier de vitesses (version mécanique illustrée) B—Levier de gammes



AGCPTJD0598 —UN—24OCT14

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-9/11

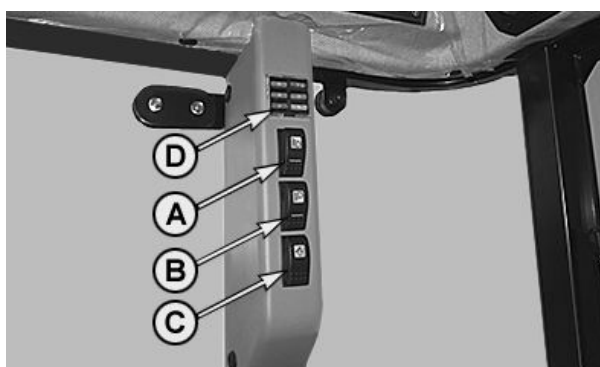
- A—Sélecteur de programme B—Contacteur du réglage de l'horloge et du compteur d'heures de service



AGCPTJD0600 —UN—24OCT14

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-10/11

- A—Interrupteur des phares de travail sur pavillon avant C—Contacteur d'essuie-glace et de lave-glace
B—Interrupteur des phares de travail sur pavillon arrière D—Platine de fusibles (cabine)



AGCPTJD0601 —UN—24OCT14

5Gv, 5GN et 5GF avec cabine

OULXBER,00024DB -28-06NOV14-11/11

Commandes de prise de force

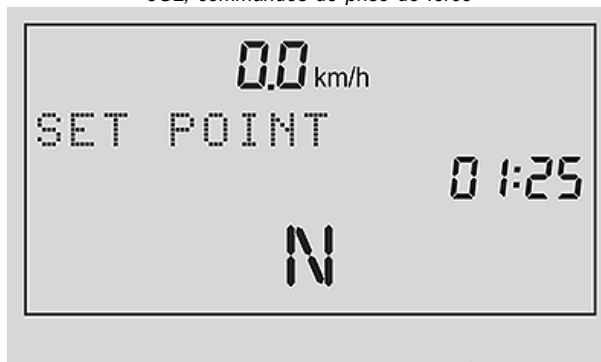
La manette de sélection du mode de prise de force (A) permet de sélectionner les modes suivants:

- N - Point mort
- 1 - Prise de force proportionnelle à l'avancement
- 2 - Régime de prise de force indépendant

A—Manette de sélection du mode de prise de force



5GL, commandes de prise de force



Commandes de prise de force 5GV, 5GN et 5GF

OULXBER,000210AGL -28-22OCT14-1/2

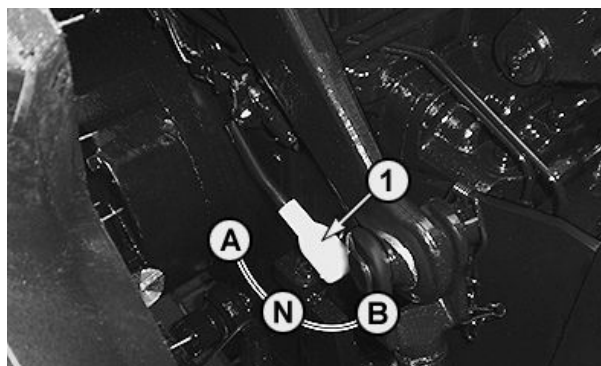
AGCPTJD0402 —UN—12JUL13

AGCPTJD0594 —UN—31JAN14

La manette de sélection du régime de prise de force (1) permet de sélectionner les régimes suivants.

IMPORTANT: La manette de sélection du régime de prise de force doit être utilisée uniquement si aucun outil n'est raccordé à la prise de force.

1— Manette de sélection du régime de prise de force	A—540 tr/min
N—Neutre	B—750 tr/min (540E) ou 1000 tr/min en option



Manette de sélection du régime de prise de force 5GV, 5GN et 5GF

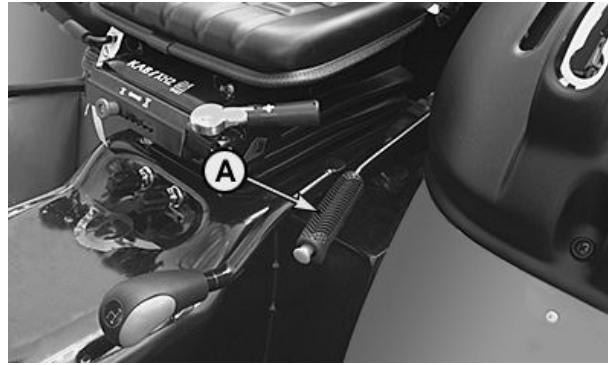
OULXBER,000210AGL -28-22OCT14-2/2

AGCPTJD0610 —UN—27OCT14

Frein de stationnement

NOTE: En cas de défaillance du frein de service, il est possible d'utiliser le système de freinage auxiliaire pour arrêter le tracteur.

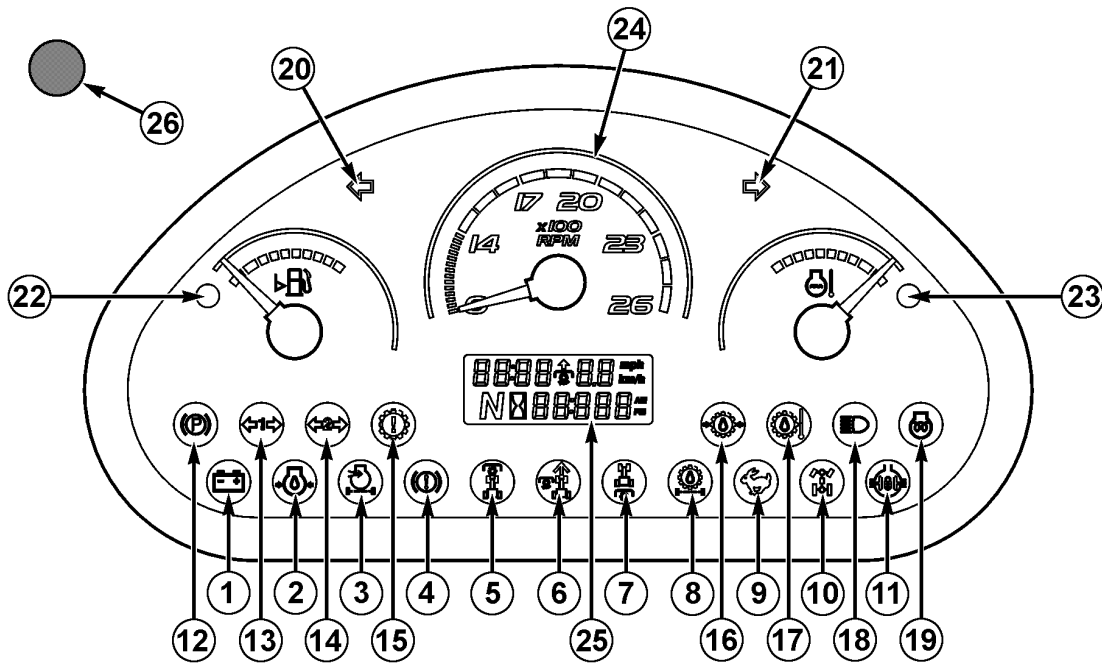
A—Lever de frein de stationnement



AGCPTJD0400 —UN—12JUL13

OULXBER,0002109GL -28-10JUL13-1/1

Témoins et affichages



1. Témoin de l'alternateur - S'allume en cas de problème dans le circuit de charge.
2. Témoin de pression d'huile moteur - S'allume si la pression de l'huile moteur est trop basse.
3. Témoin d'encrassement du filtre à air - S'allume lorsque le filtre à air moteur est colmaté.
4. Témoin du niveau d'huile de frein - S'allume lorsque le niveau d'huile de frein est bas.
5. Témoin de prise de force avant - S'allume quand la prise de force avant est enclenchée.
6. Témoin de la prise de force proportionnelle à l'avancement - S'allume lorsque la prise de force proportionnelle à l'avancement est activée.
7. Témoin de prise de force arrière - S'allume quand la prise de force arrière est enclenchée.
8. Témoin du filtre à huile de transmission - S'allume lorsque le filtre à huile de transmission est encrassé.
9. Témoin de haute vitesse - S'allume lorsque la transmission Hi-Lo à commande électrohydraulique est en mode Hi.
10. Témoin du pont avant - S'allume quand le pont avant est enclenché.
11. Témoin du blocage du différentiel - S'allume quand le blocage du différentiel est engagé.
12. Témoin de frein de stationnement - S'allume lorsque le frein est actionné.
13. Témoin clignotants (1ère remorque).
14. Témoin clignotants (2e remorque).
15. Témoin de défaillance de transmission - Pour boîte PowrReverser uniquement.
16. Témoin de pression d'huile de transmission gamme basse - S'allume lorsque la pression d'une transmission est basse.
17. Témoin de température d'huile de transmission - S'allume lorsque la température d'huile est élevée.
18. Témoin des feux de route - S'allume quand le contacteur est positionné sur "feux de route".
19. Témoin de préchauffage - Indique que le préchauffage est activé. Tourner la clé de contact en position de démarrage uniquement à la fin de la séquence de préchauffage.
20. Témoin clignotant gauche - S'allume quand le clignotant gauche ou les feux de détresse sont enclenchés.
21. Témoin clignotant droit - S'allume quand le clignotant droit ou les feux de détresse sont enclenchés.
22. Témoin d'avertissement de niveau de carburant - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas.
23. Témoin de température du liquide de refroidissement moteur - S'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.
24. Tachymètre - Indique la vitesse du vilebrequin en tours par minute.
25. Affichage numérique - Affiche des informations à l'attention du conducteur.
26. Témoin de valve de frein de remorque (version CUNA uniquement)

OULXBER,00024DC -28-22OCT14-1/1

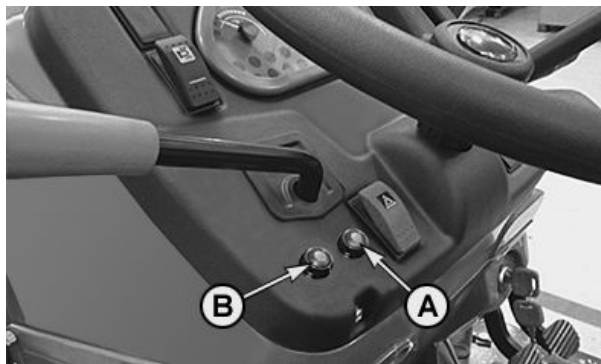
AGCPTJD0714 -UN-30OCT14

Afficheur numérique - Réglage de l'horloge

1. Le moteur étant en marche, appuyer sur le bouton (B) jusqu'à ce que le mode de l'horloge soit affiché sur le tableau de bord.
2. Maintenir le bouton (B) enfoncé pendant plus de 3 secondes afin d'accéder à la fonction de réglage des heures.

A—Touche de programme
B—Bouton de réglage de l'horloge

C—Contacteur de démarrage



OULXBER,00022E2 -28-07NOV14-1/2

AGCPTJD0351—UN—10JUL13

AGCPTJD0352—UN—10JUL13

Réglage de l'heure:

- Les heures clignotent.
- Appuyer sur le bouton pour régler correctement les heures (C).
- Maintenir le bouton de réglage enfoncé afin d'accéder à la fonction de réglage des minutes.
- Les minutes clignotent
- Appuyer sur le bouton pour régler correctement les minutes (D).
- Choisir entre les modes 12/24 h (E) et maintenir le bouton enfoncé pendant plus de 3 secondes pour terminer la procédure de réglage.

B—Tableau de bord
C—Heure

D—Minutes
E—Mode 12/24 h



OULXBER,00022E2 -28-07NOV14-2/2

AGCPTJD0350—UN—10JUL13

Affichage numérique - Réglage initial (adaptation au tracteur)

NOTE: Les données affichées varient en fonction de la configuration du tracteur.

Les éléments suivants sont réglables:

- Monte en pneus
- Régime de prise de force (540/540E ou 540/1000 tr/min)
- Type de transmission (par ex., pour la boîte de vitesses 24/24 5GL)
- Prise de force avant
- 2RM/4RM

Si l'un de ces facteurs change (la monte en pneus par exemple), il faut également modifier le numéro de programme. (Saisie du numéro correspondant dans le champ de commande adéquat).

Se reporter au tableau ci-après pour le numéro de programme correspondant.

EXEMPLE - Pour le réglage de la prise de force de tracteurs à transmission mécanique ou de la boîte PowrReverser:

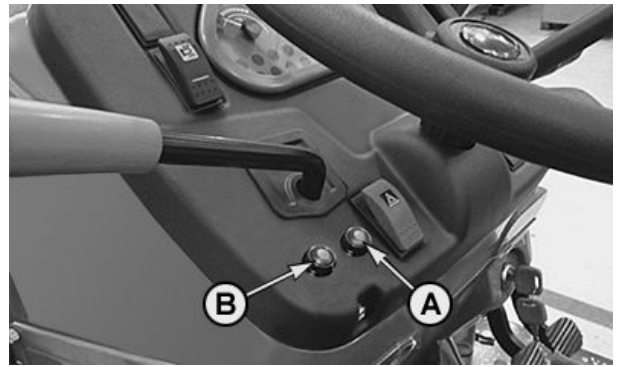
Prise de force 540 tr/min (inverseur mécanique) - Numéro de programme correspondant = **10**

EXEMPLE - Réglage de la monte en pneus:

Nouvelle monte en pneus 380/70R20 - Nouveau numéro de programme = **263**

Modification du numéro de programme:

1. **Accès au menu de réglage initial:** Appuyer simultanément sur les boutons (A) et (B) et les



maintenir enfoncés, puis tourner la clé de contact en position ON.

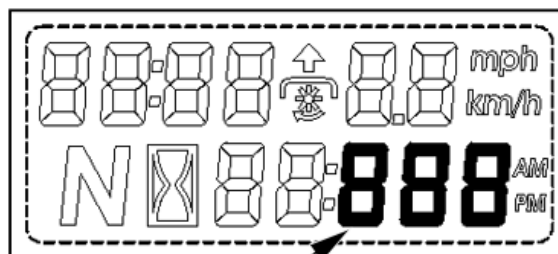
Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-1/7

AGCPTJD0351—UN—10JUL13

AGCPTJD0352—UN—10JUL13

2. **Dimension des pneus** : À l'affichage du menu de réglage initial, le chiffre (D) clignote. Appuyer sur le bouton (B) pour choisir le chiffre et confirmer l'entrée en appuyant sur le bouton (A).



PULX001626

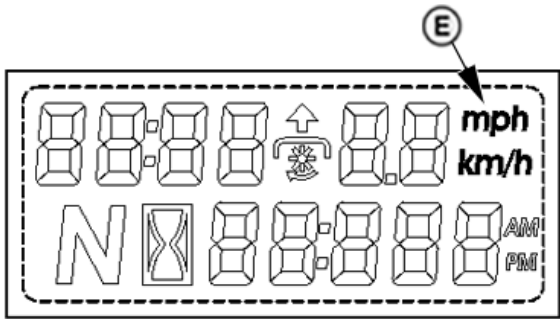
PULX001626 — UN — 25SEP08

Pneus arrière				Numéro du programme (Paramètres de vitesse)	
				30 km/h (18,64 mph)	40 km/h (24,85 mph)
				5GV-5GN-5GF	5GL-5GV-5GN-5GF
320/70-R20	11,2-R20	280/85-R20		361	287
360/70-R20	12,4-R20	320/85-R20		341	271
380/70 R 20	13,6 R 20	440/65 R20	340/85 R 20	331	263
320/70-R24	11,2-R24	280/85-R24		325	258
360/70 R 24	12,4 R 24	420/65 R24	320/85 R 24	311	247
9,5-R28	250/85-R28			313	249
380/70 R 24	13,6 R 24	440/65 R24	340/85 R 24	299	237
320/70-R28	11,2-R28	280/85-R28		297	236
480/65-R24				290	230
420/70-R24	14,9-R24	380/85-R24		287	228
360/70-R28	12,4-R28	320/85-R28		285	226
380/70-R28	13,6-R28	340/85-R28		275	219
480/70-R24	16,9-R24	420/85-R24	13.6-R28	272	216
480/65-R28				268	213
420/70-R28	14,9-R28	380/85-R28		263	209
420/70-R30	14,9-R30	380/85-R30		253	201
480/70-R28	16,9-R28	420/85-R28		252	200
12,4-R36	320/85-R36			244	194
540/65 R30				243	193
480/70-R30	16,9-R30	420/85-R30		241	191
480/70-R34	16,9-R34	420/85-R34		225	179
18.4-R26				249	198
18,4-R34	13.6-R38			220	175
16.9-R38				213	170
23.1 - 26				222	176
18.4-R30				230	183

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-2/7

3. **Mode km/h ou mph:** Régler le mode km/h ou mph (E) et confirmer en appuyant sur le bouton (A).



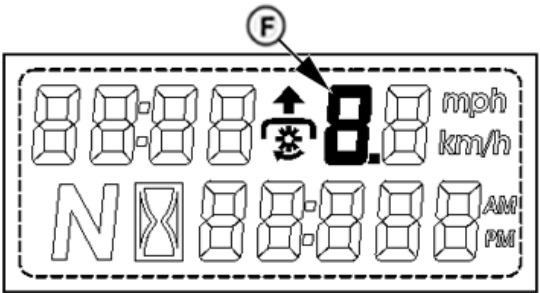
PULX001627

PULX001627 —UN—25SEP08

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-3/7

4. **Prise de force/transmission mécanique ou de la boîte PowrReverser:** Entrer la valeur (F) et confirmer en appuyant sur le bouton (A).

Valeur	Version de la prise de force	Boîte PowrReverser
1	540 tr/min	x
2	540 - 540E tr/min	x
3	540 - 1000 tr/min	x
4	540 tr/min	-
5	540 - 540E tr/min	-
6	540 - 1000 tr/min	-



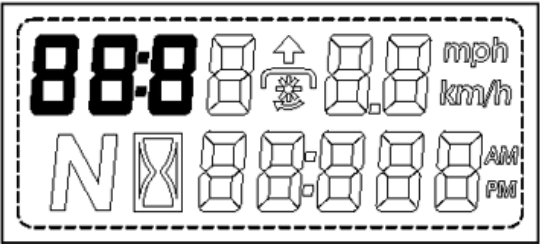
PULX001628

PULX001628 —UN—25SEP08

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-4/7

5. **Prise de force avant:** Définir la valeur de la prise de force avant sur **4 8 5**.

Appuyer sur le bouton (B) pour sélectionner le chiffre et confirmer avec le bouton (A).



PULX000643

PULX000643 —UN—30JUL08

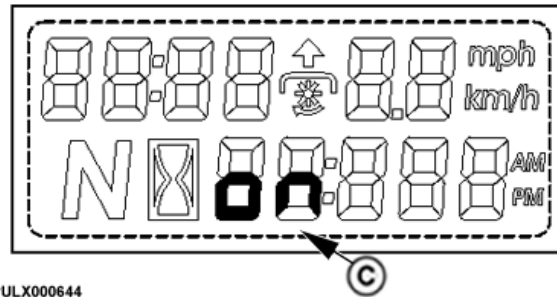
Suite, voir page suivante

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-5/7

6. **2 ou 4 roues motrices:** Choisir "**on**" si le tracteur est équipé d'une transmission quatre roues motrices à commande hydraulique.

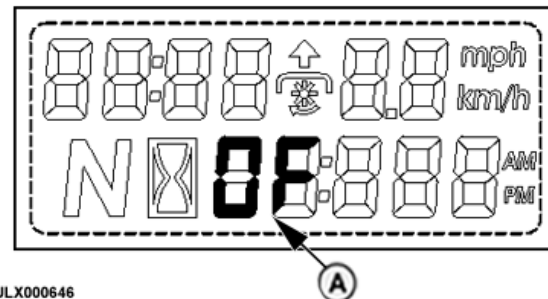
Choisir "**OF**" si le tracteur est équipé d'une transmission deux roues motrices ou d'une transmission quatre roues motrices à commande mécanique.

Confirmer avec la touche (A).



PULX000644

PULX000644 —UN—19SEP08



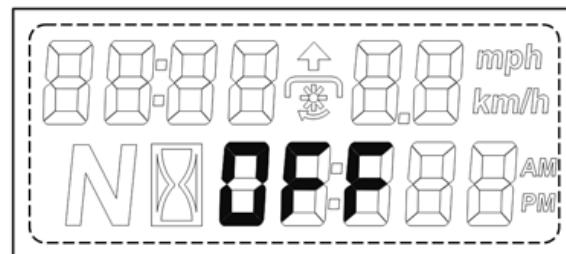
PULX000646

PULX000646 —UN—19SEP08

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-6/7

7. Après la dernière validation, l'afficheur indique "**OFF**" (ARRÊT).

Tourner la clé de contact en position OFF, procédure de modification de programme terminée.



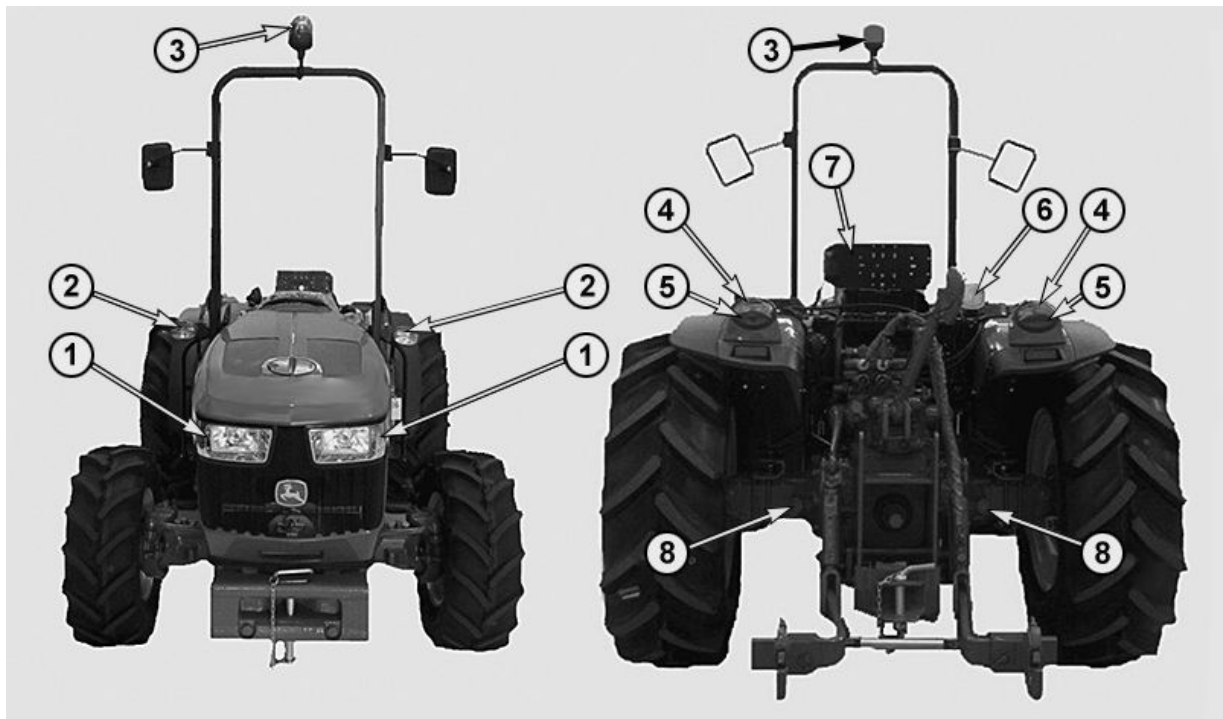
PULX001629

PULX001629 —UN—25SEP08

OULXBER,00024DD -28-23OCT14-7/7

Feux

Vue complète - éclairage (5GF avec arceau de sécurité à 2 montants)



1— Phares principaux, feux de route/croisement
2— Clignotants et feux de positions avant

3— Gyrophare
4— Clignotants arrière
5— Feux arrière et feux stop

6— Phares de travail
7— Éclairage de la plaque d'immatriculation

8— Catadioptrics

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

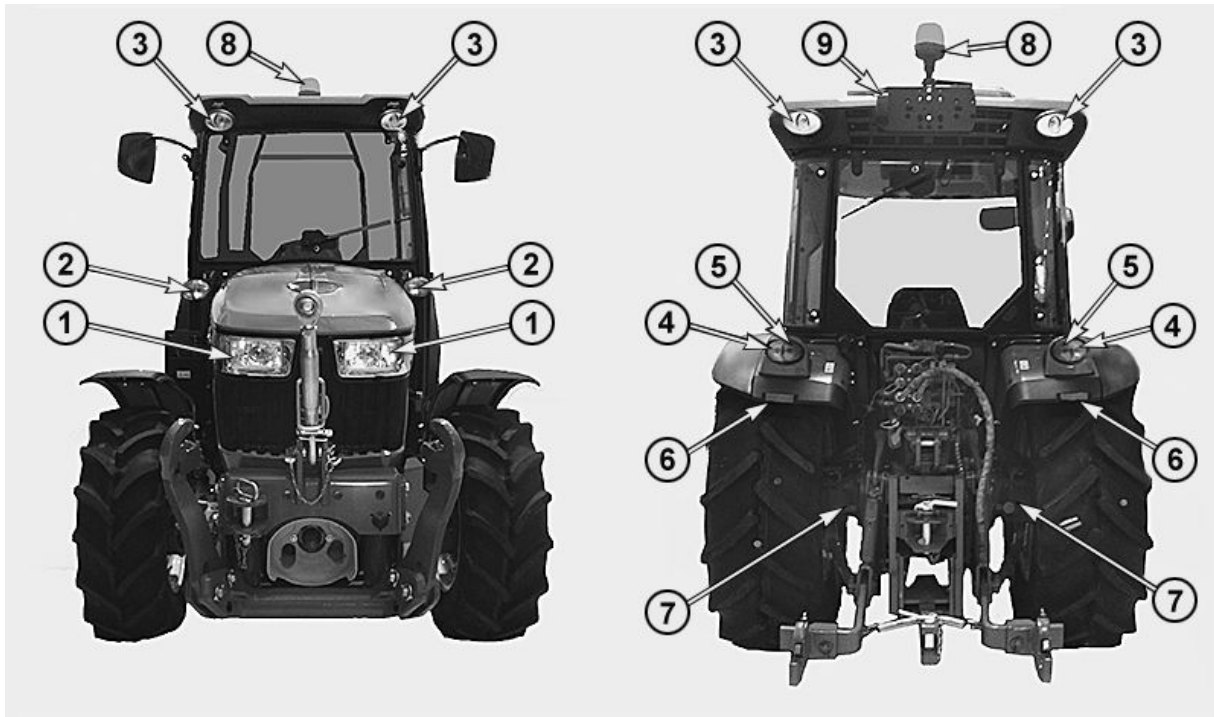
Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, procéder de même de l'autre côté.

OULXBER,00024E3 -28-23OCT14-1/1

AGCPTJD0527 —UN—17DEC13

Vue complète - éclairage (5GF avec cabine)



1— Phares principaux, feux de route/croisement
2— Clignotants et feux de positions avant

3— Phares de travail
4— Clignotants arrière

5— Feux arrière et feux stop

6— Catadioptrés
7— Catadioptrés
8— Gyrophare
9— Éclairage de la plaque d'immatriculation

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

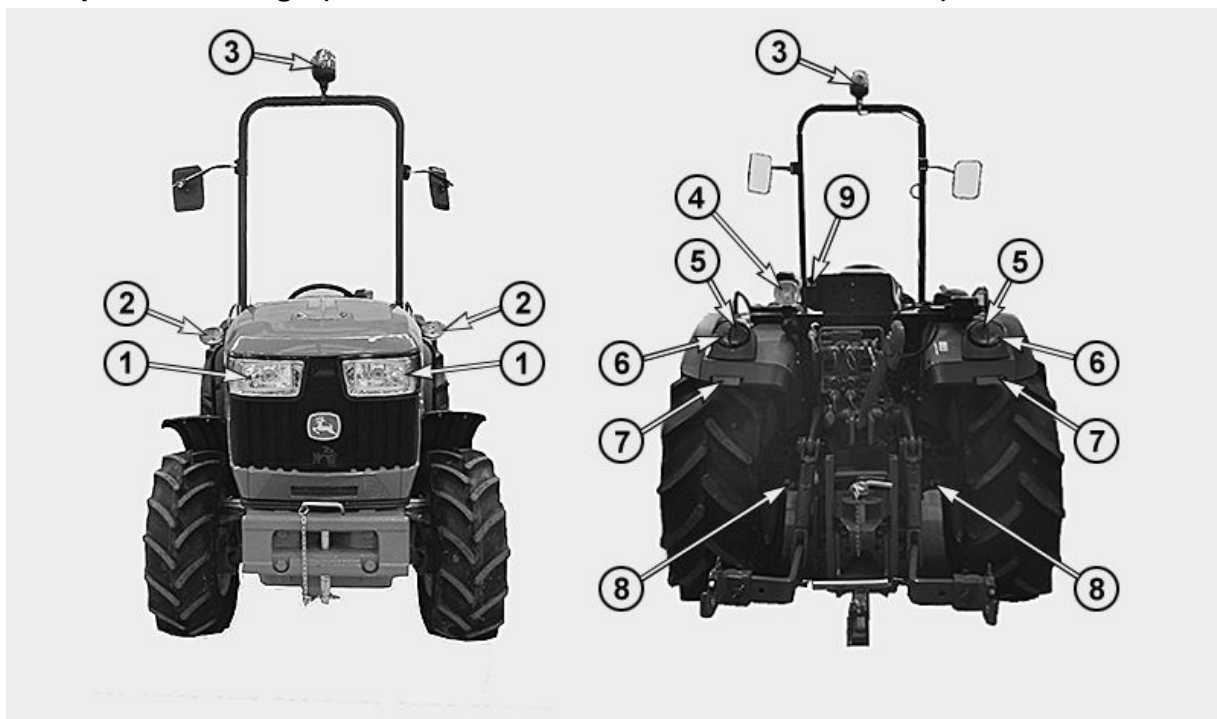
Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, procéder de même de l'autre côté.

AGCPTJD0606 —UN—27OCT14

OULXBER,00024DF -28-23OCT14-1/1

Vue complète - éclairage (5GN avec arceau de sécurité à 2 montants)



1— Phares principaux, feux de route/croisement
2— Clignotants et feux de positions avant

3— Gyrophare
4— Phares de travail
5— Feux arrière et feux stop

6— Clignotants arrière
7— Catadioptrics
8— Catadioptrics
9— Éclairage de la plaque d'immatriculation

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

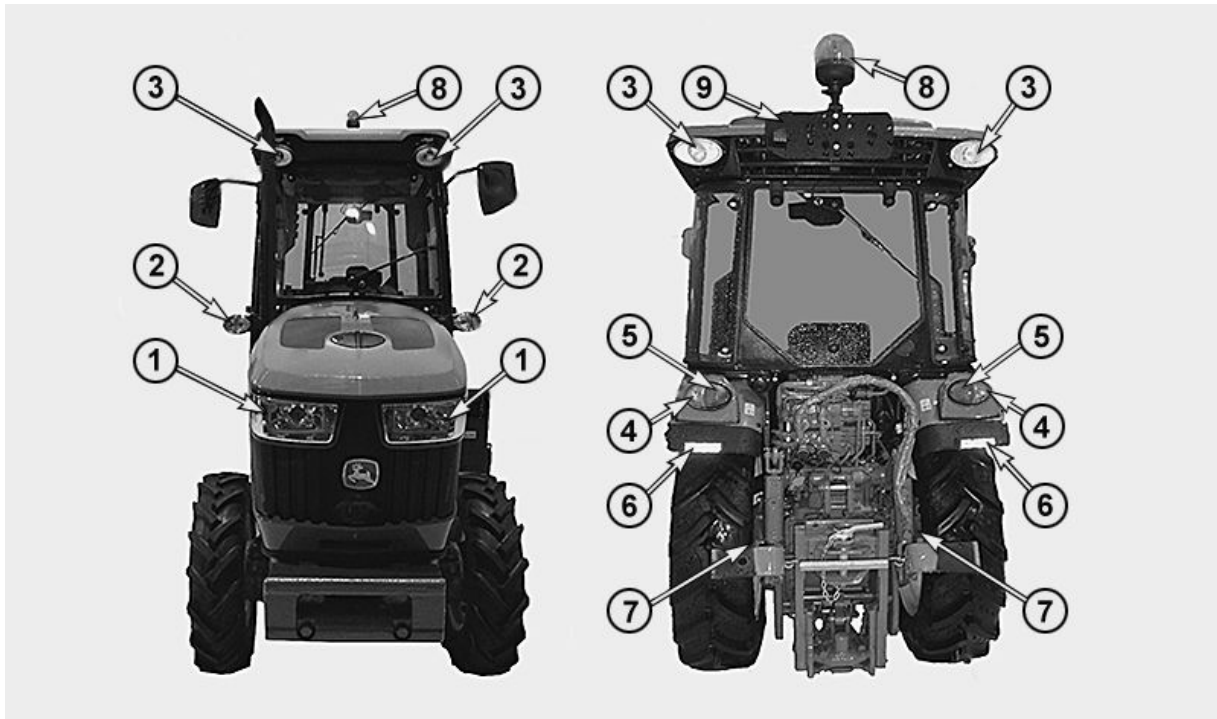
Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, procéder de même de l'autre côté.

OULXBER,00024E1 -28-23OCT14-1/1

AGCPTJD0605 —UN—27OCT14

Vue complète - éclairage (5GV avec cabine)



1— Phares principaux, feux de route/croisement
2— Clignotants et feux de positions avant

3— Phares de travail
4— Clignotants arrière
5— Feux arrière et feux stop

6— Catadioptrics
7— Catadioptrics
8— Gyrophare
9— Éclairage de la plaque d'immatriculation

⚠ ATTENTION: Ne jamais utiliser les phares de travail sur la voie publique.

Nettoyer tous les diffuseurs des feux avant de conduire sur la voie publique.

NOTE: Si l'ampoule est remplacée d'un côté, procéder de même de l'autre côté.

AGCPTJD0604 —UN—24OCT14

OULXBER,00024E2 -28-23OCT14-1/1

Éclairage

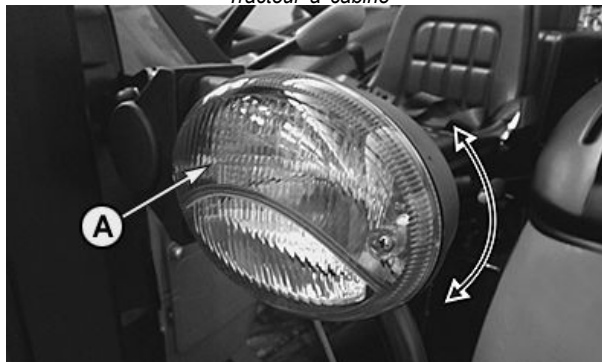
NOTE: Sur les tracteurs à plateforme de conduite, les feux avant (A) peuvent être repliés afin d'éviter tout contact avec des branches d'arbre lors de travaux dans un verger ou dans des conditions similaires.

Tourner les feux avant (A) dans la position correcte avant de conduire sur une voie publique.

A—Phares principaux



Tracteur à cabine



Tracteur sans cabine



Suite, voir page suivante

OULXBER,00024E4 -28-23OCT14-1/2

AGCPTJD0616 —UN—27OCT14

AGCPTJD0388 —UN—16OCT13

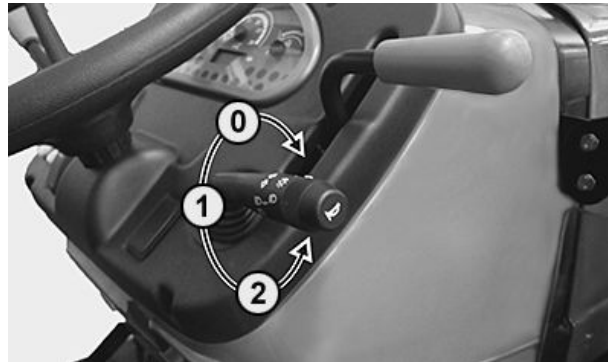
AGCPTJD0385 —UN—16OCT13

Les feux arrière (B) s'allument lorsque le contacteur d'éclairage est mis en position (1) ou (2).

A—Feux arrière



AGCPTJD0385 —UN—16OCT13



AGCPTJD0383 —UN—16OCT13

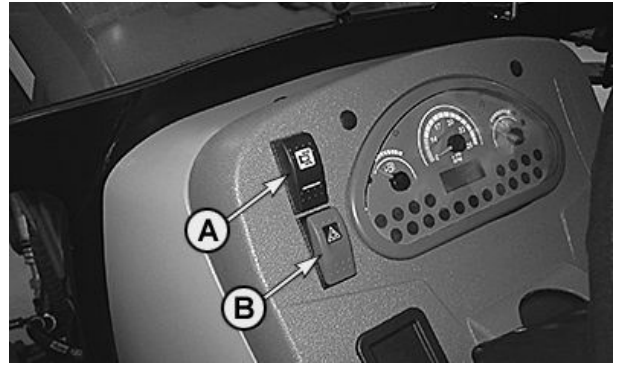
OULXBER,00024E4 -28-23OCT14-2/2

Contacteur d'éclairage et interrupteur des clignotants

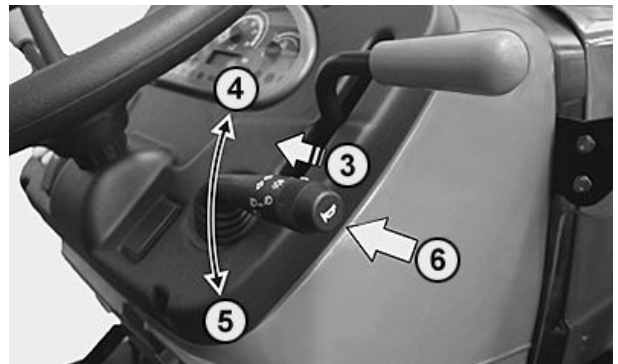
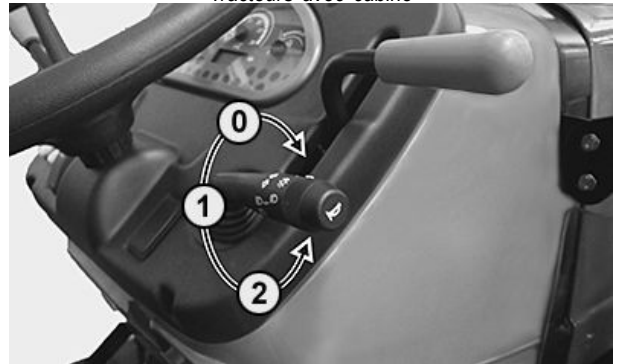
Position	Fonction
0	ARRÊT (en butée en sens horaire)
1	Première position (en sens antihoraire) - Témoins du tableau de bord, feux arrière et éclairage la plaque d'immatriculation allumés
Position centrale	OFF (arrêt)
2	Deuxième position (en sens antihoraire) - Feux de croisement, témoins du tableau de bord, feux arrière et éclairage la plaque d'immatriculation allumés
2+3	Placer l'interrupteur en deuxième position (dans le sens antihoraire) et le tirer vers le haut en direction du volant allume les feux de route. Le tirer à nouveau et le relâcher éteint les feux de route.
4	Clignotants gauches allumés
5	Clignotants droits allumés
6	Appuyer sur l'interrupteur pour enclencher le klaxon

A—Interrupteur du gyrophare

B—Interrupteur des feux de détresse



Tracteurs avec cabine



Suite, voir page suivante

OULXBER,00024E5 -28-23OCT14-1/2

AGCPTJD0617 —UN—27OCT14

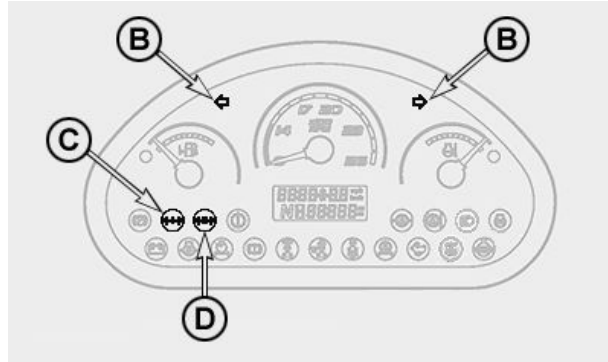
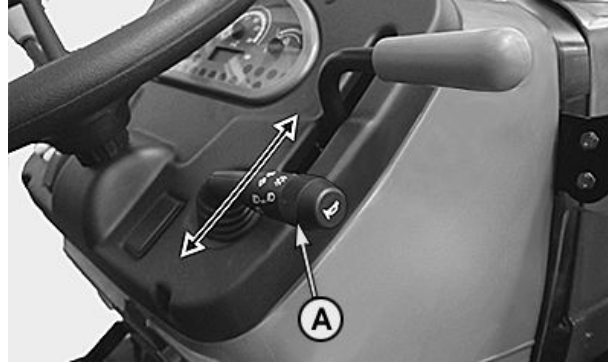
AGCPTJD0383 —UN—16OCT13

AGCPTJD0384 —UN—16OCT13

NOTE: Lors de la traction d'une remorque, le témoin (C) clignote. Lors de la traction de deux remorques, les témoins (C) et (D) clignent.

A—Interrupteur des clignotants
B—Témoins des clignotants

C—Témoin clignotants pour première remorque
D—Témoin clignotants pour seconde remorque



AGCPTJD0390 —UN—16OCT13

AGCPTJD0391 —UN—21OCT13

OULXBER,00024E5 -28-23OCT14-2/2

Interrupteurs des phares de travail

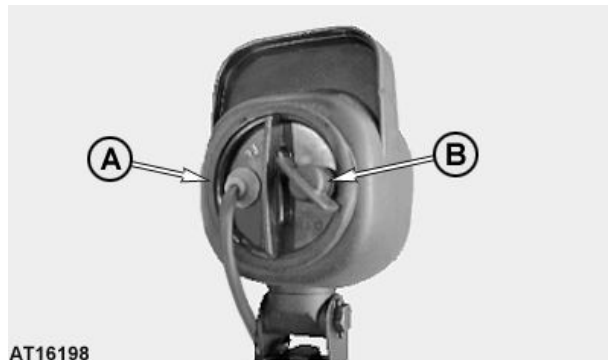
⚠ ATTENTION: Ne pas les allumer lors de déplacements sur la voie publique.

Sur les tracteurs équipés d'une plate-forme de conduite, le phare de travail (A) est allumé via l'interrupteur des phares de travail (B).

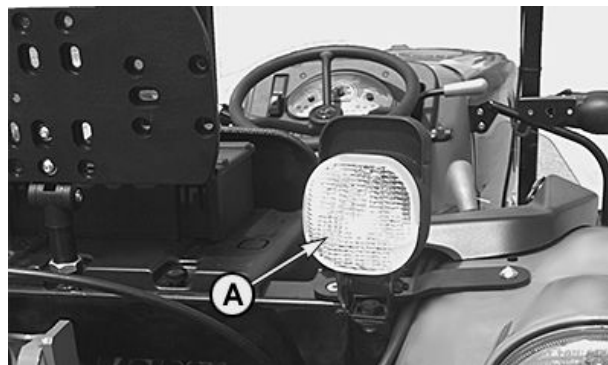
Tourner les phares de travail (A) pour les amener dans la position désirée.

1—Phare de travail arrière

2—Interrupteur des phares de travail



AT16198



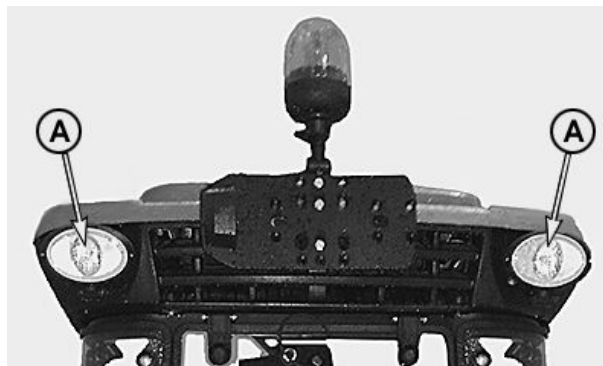
AT16198 —UN—07FEB03

AGCPTJD0386 —UN—16OCT13

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024E6 -28-23OCT14-1/3

Sur les tracteurs avec cabine, le phare de travail est allumé via l'interrupteur des phares de travail sur le montant droit, voir "Interrupteurs de cabine" en section "Plate-forme de conduite et cabine".



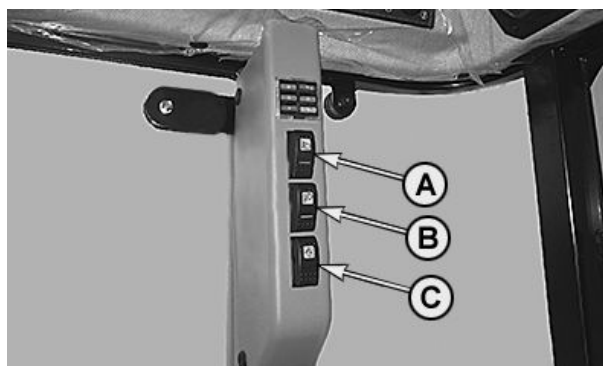
Tracteur avec cabine

AGCPTJD0715 —UN—07NOV14

OULXBER,00024E6 -28-23OCT14-2/3

Sur les tracteurs avec cabine, le phare de travail est allumé via l'interrupteur des phares de travail sur le montant droit.

- A—Interrupteur des phares de travail avant
- B—Interrupteur des phares de travail arrière
- C—Contacteur essuie-glace et lave-glace (voir section 25)



Tracteurs avec cabine

AGCPTJD0622 —UN—27OCT14

OULXBER,00024E6 -28-23OCT14-3/3

Interrupteur des feux de détresse

Lors de la conduite sur route, utiliser l'interrupteur pour activer les feux d'avertissement.

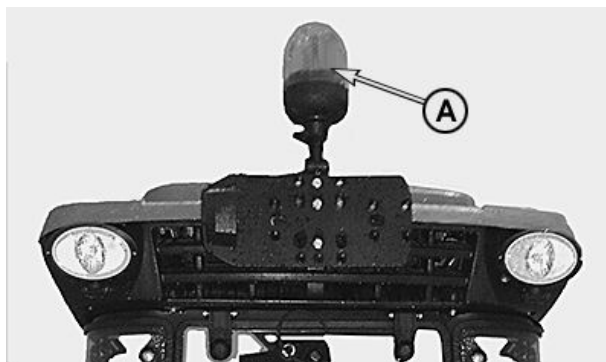
- A—Interrupteur des feux de détresse



AGCPTJD0618 —UN—27OCT14

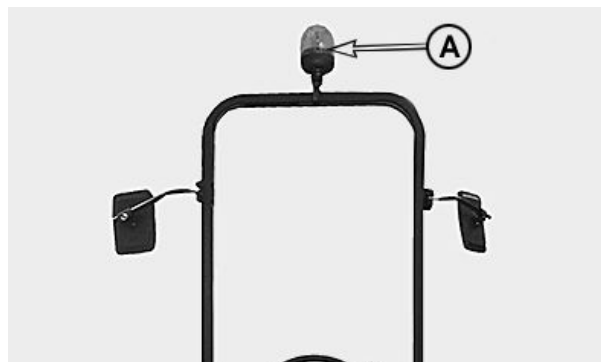
OULXBER,00024E7 -28-23OCT14-1/1

Interrupteur du gyrophare (en option)



AGCPTJD0613 —UN—27OCT14

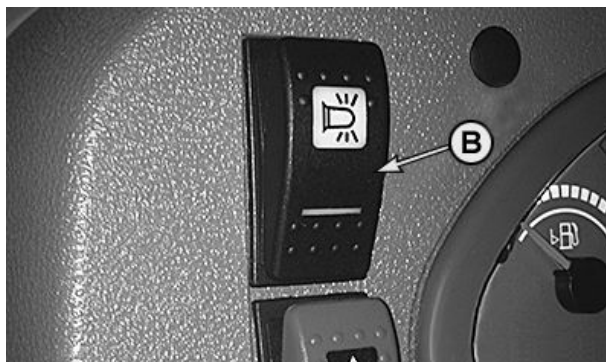
Tracteur avec cabine



AGCPTJD0615 —UN—27OCT14

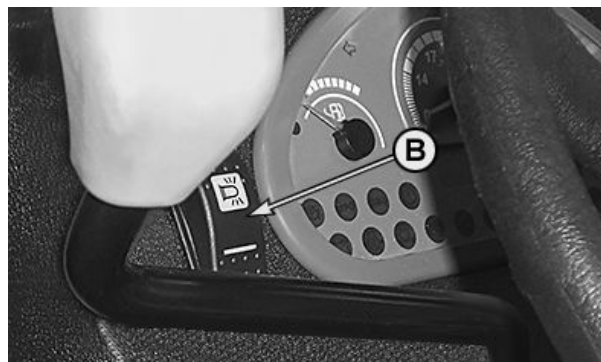
Tracteur sans cabine

OULXBER,00024E8 -28-23OCT14-1/2



AGCPTJD0612 —UN—27OCT14

Tracteur avec cabine



AGCPTJD0614 —UN—27OCT14

Tracteur sans cabine

A—Gyrophare

B—Interrupteur du gyrophare

Le gyrophare (A) est activé par l'interrupteur (B). Utiliser le gyrophare (A) conformément à la réglementation en vigueur.

OULXBER,00024E8 -28-23OCT14-2/2

Plate-forme de conduite et cabine

Classification de la cabine selon la norme EN 15695-1 (relative à l'application de produits phytosanitaires et d'engrais liquides)

La classification de la cabine selon la norme EN 15695-1 fournit des indications quant à l'efficacité de la protection offerte par la cabine contre les substances nocives.

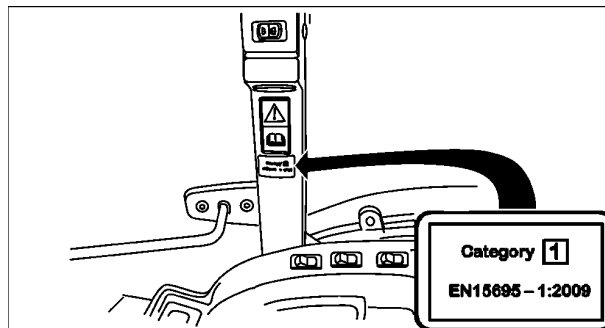
La classification prévoit quatre niveaux numérotés de 1 à 4. Le niveau correspondant à celui de la cabine est apposé sur un autocollant, lequel est placé à l'intérieur de la cabine.

Remplacer l'autocollant s'il fait défaut ou s'il est détérioré. Consulter le concessionnaire John Deere.

- A** — Niveau 1 - La cabine n'offre aucune protection contre les substances nocives à la santé.
- B** — Niveau 2 - La cabine offre une protection contre les particules solides aéroportées comme la poussière, mais aucune protection contre les aérosols et les gaz.
- C** — Niveau 3 - La cabine offre une protection contre la poussière et les aérosols (substances liquides aéroportées comme celles émanant des pulvérisateurs) mais non contre les gaz.
- D** — Niveau 4 - La cabine offre une protection contre les poussières, les aérosols et les gaz.

ATTENTION: Avant de travailler dans un environnement contenant des substances dangereuses comme des pesticides, vérifier que la cabine offre une protection suffisante. Se reporter aux fiches produit du fabricant du liquide de pulvérisation indiquant le niveau de protection requis pour la cabine.

ATTENTION: Dans le cas de cabines de niveau 3 et 4, s'assurer que les filtres installés ont été contrôlés conformément à la norme EN 15695-2:2009 et qu'ils sont compatibles avec les produits chimiques utilisés (se reporter aux



Autocollant représenté à des fins d'illustration uniquement (il n'indique donc pas forcément la classification de la cabine installée)

informations données par le fabricant) avant de travailler dans un environnement contenant des substances dangereuses.

ATTENTION: Les filtres à air de la cabine doivent être entretenus comme prescrit. Voir la section "Lubrification et entretiens périodiques" ou "Entretien - Selon le besoin" et "Entretien - Annuel", dans ce livret d'entretien.

ATTENTION: Se reporter aux fiches produit et à l'identification produit des produits phytosanitaires. Elles contiennent des informations importantes sur les mesures à prendre pour éviter les dangers.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour offrir une protection optimale:

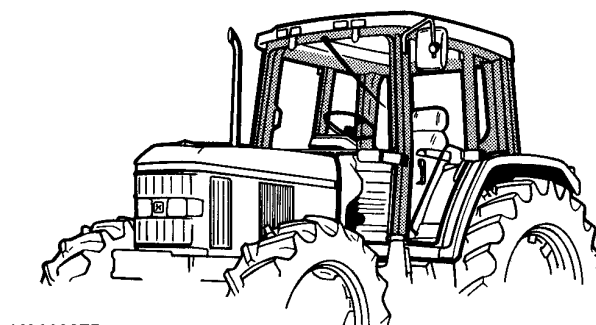
1. Les joints (au niveau de la porte, des fenêtres et du toit) doivent tous être en parfait état.
2. Les portières, les fenêtres et le toit doivent être fermés
3. Les passe-câbles pour les câbles de la cabine doivent être correctement étanchéifiés
4. Le ventilateur doit être EN MARCHE
5. Filtre à air de cabine en bon état

OULXBER,0001B6E -28-16DEC11-1/1

Arceau de sécurité

ATTENTION: Un arceau de sécurité est intégré à la cabine. Sur celui-ci, comme sur les arceaux de sécurité des tracteurs sans cabine, aucune intervention (soudage, perçage, sciage ou meulage) n'est autorisée, sous peine d'en compromettre la solidité.

En cas de renversement du tracteur, l'arceau de sécurité est soumis à une contrainte très importante. C'est pourquoi il convient de le remplacer en cas d'endommagement ou de déformation d'éléments de structure.



LX 000375

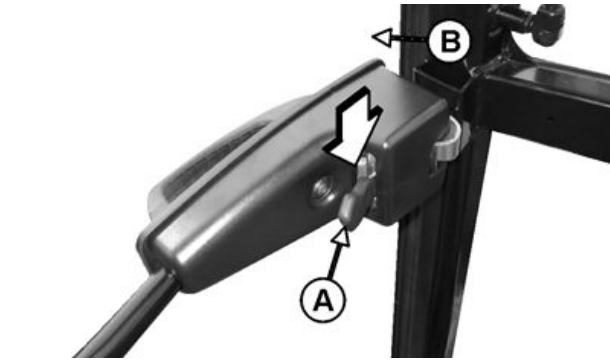
LX,OKAB 000212 -28-01OCT90-1/1

Sorties de secours

En cas d'urgence, sortir de la cabine par les portières. Il est aussi possible de sortir de la cabine par la fenêtre arrière.

Sortie par les portières

Pour ouvrir, tirer le loquet (A) vers le bas et pousser la porte (B) vers l'extérieur.



LX1054642 —UN—21DEC11



AGCPTJD0621 —UN—27OCT14

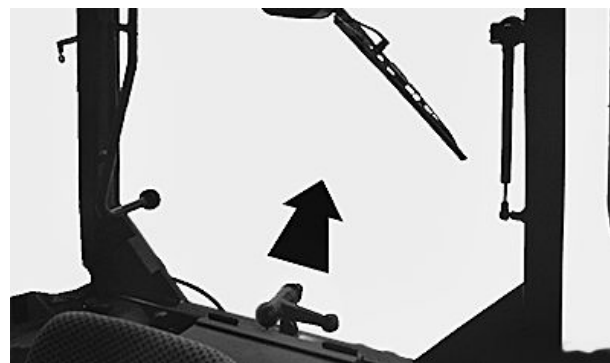
OULXBER,00024E9 -28-24OCT14-1/2

Sortie par la fenêtre arrière

Pour ouvrir, tourner le levier (D) vers la gauche et pousser la fenêtre vers l'extérieur.



AGCPTJD0619 —UN—27OCT14



AGCPTJD0620 —UN—27OCT14

OULXBER,00024E9 -28-24OCT14-2/2

Élimination des pesticides nocifs sur les véhicules

⚠ ATTENTION: Au cours du traitement des cultures, des résidus de pesticides nocifs peuvent se déposer à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Nettoyer le véhicule conformément aux prescriptions du fabricant du pesticide.

En cas d'exposition à des pesticides nocifs, nettoyer quotidiennement l'extérieur et l'intérieur du véhicule.

1. Balayer ou aspirer le plancher de la cabine.

2. Nettoyer le revêtement intérieur de la cabine y compris celui du pavillon.
3. Laver entièrement l'extérieur du véhicule.
4. Éliminer les eaux de lavage contenant des concentrations dangereuses en agents actifs ou non en se reportant à la réglementation en vigueur.

DX,CABS2 -28-24JUL01-1/1

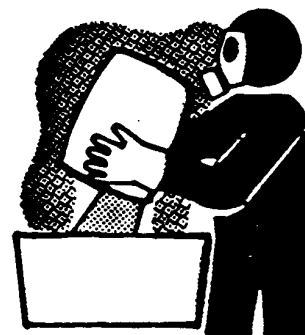
Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles

Les produits chimiques utilisés dans les applications agricoles (fongicides, désherbants, insecticides, pesticides, rodenticides et engrais) peuvent être dangereux pour la santé ou l'environnement, s'ils ne sont pas utilisés avec précaution.

Toujours suivre toutes les consignes figurant sur l'étiquette pour une utilisation efficace, sûre et légale des produits chimiques agricoles.

Réduire les risques d'exposition et de blessures:

- Porter l'équipement de protection approprié prescrit par le fabricant. En l'absence d'instructions du fabricant, suivre les consignes générales suivantes:
 - Les produits chimiques portant la mention **Danger** sont très toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, d'un masque respiratoire, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Avertissement** sont moins toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, de gants et de vêtements de protection.
 - Les produits chimiques portant la mention **Attention** sont peu toxiques. Ils nécessitent généralement le port de gants et de vêtements de protection.
- Éviter d'inhalier des vapeurs, des aérosols ou des poussières.
- Lors de l'utilisation de produits chimiques, toujours avoir de l'eau, du savon et une serviette à portée de main. Si des produits chimiques entrent en contact avec la peau, les mains ou le visage, se laver immédiatement au savon et à l'eau. Si des produits chimiques entrent en contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Après toute utilisation de produits chimiques, se laver le visage et les mains avant de manger, boire, fumer ou uriner.
- Ne pas fumer ni manger lors de l'application de produits chimiques.
- Après la manipulation de produits chimiques, toujours prendre un bain ou une douche et changer de vêtements. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.



A34471

- Consulter immédiatement un médecin si un malaise se produit durant l'utilisation de produits chimiques ou peu après.
- Conserver les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mettre les produits chimiques dans des récipients non étiquetés ou contenant des aliments ou des boissons.
- Stocker les produits chimiques dans un endroit sûr et verrouillé, à l'écart des aliments pour personnes ou animaux. Tenir hors de la portée des enfants.
- Se débarrasser des récipients d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement. Rincer trois fois les récipients vides et les perforer ou les compresser avant de les mettre au rebus.

DX,WW,CHEM01 -28-25MAR09-1/1

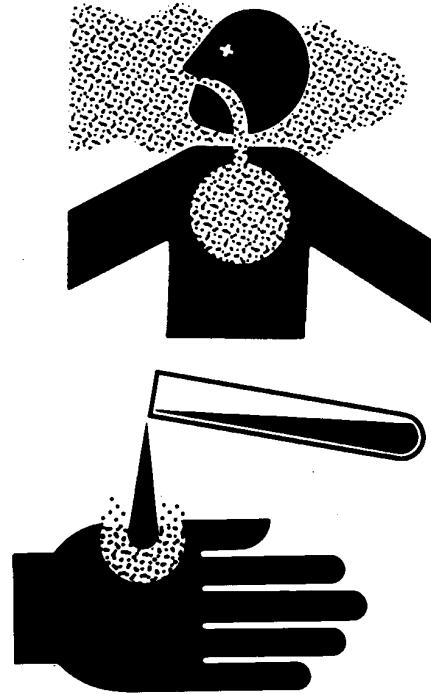
TS220 —UN—15APR13

A34471 —UN—11OCT88

Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles

⚠ ATTENTION: Même fermée, cette cabine ne protège pas contre l'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières.

1. Pour travailler dans un environnement où se trouvent des pesticides, porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
2. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.
3. Avant de quitter la cabine, se munir des équipements de protection prescrits par le fabricant du pesticide dans les cas suivants:
 - Pour entrer dans une zone traitée.
 - Pour manipuler un équipement contaminé, tel que des buses devant être nettoyées, changées ou ajustées.
 - Pour manipuler les pesticides (mélange, remplissage).
4. Avant de rentrer dans la cabine, enlever les équipements de protection et les ranger soit à l'extérieur de la cabine dans une boîte fermée ou autre récipient étanche, soit à l'intérieur de la cabine dans un récipient résistant aux pesticides, par exemple, un sac en plastique.
5. Nettoyer les chaussures ou les bottes pour éliminer la terre et autres matières contaminées avant d'entrer dans la cabine.



TS220 — UN — 15APR13

TS272 — UN — 23AUG88

DX,CABS1 -28-25MAR09-1/1

Utilisation de l'arceau de sécurité

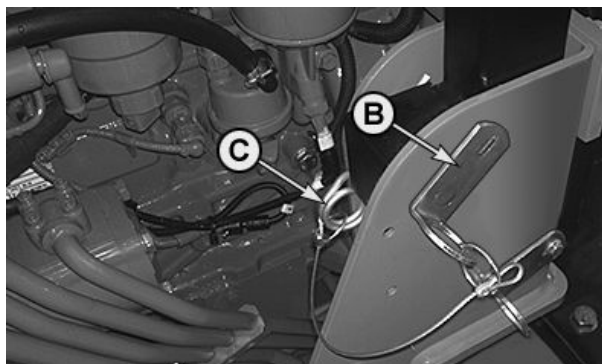
ATTENTION: Si l'arceau de sécurité a été déposé ou desserré pour une raison quelconque, veiller à remonter correctement toutes les pièces. Serrer les boulons de fixation au couple de serrage correct.

La protection offerte par l'arceau de sécurité est compromise s'il a subi des dégâts structurels, après un retournement accidentel, ou s'il a été modifié de manière quelconque, que ce soit par soudage, pliage, perçage ou découpage. Un arceau de sécurité endommagé doit être remplacé et non pas réutilisé. Toute modification de l'arceau de sécurité doit être approuvée par le fabricant.

Lors de l'utilisation, toujours maintenir la partie supérieure de l'arceau de sécurité goupillée en position verticale (comme illustré). Si le tracteur est utilisé avec l'arceau de sécurité replié (en cas de hauteur limitée par exemple), conduire avec la plus grande prudence.

Ne pas utiliser la ceinture de sécurité avec l'arceau replié ou sans arceau.

Déplier l'arceau de sécurité de nouveau, dès que le tracteur est conduit dans des conditions normales.



Pour rabattre le cadre/arceau de sécurité:

1. Retirer les goupilles à anneau (C) et les axes épaulés (B).
2. Rabattre l'arceau/le cadre sur les butées.
3. Remettre les goupilles (B) et les axes (C) afin de verrouiller le cadre/arceau de sécurité en position repliée.

Pour relever le cadre/arceau de sécurité dans sa position de service:

1. Retirer les goupilles à anneau (C) et les axes épaulés (B).
2. Soulever le cadre/arceau de sécurité pour le mettre dans la position illustrée. Poser les axes (B) et les goupilles à anneau (C).

OULXBER,0002277 -28-04NOV13-1/1

Réglage du fauteuil

Réglage de la position du siège du conducteur sur les tracteurs avec cadre de sécurité

Réglage de l'avancement du fauteuil: Agir sur le levier (A) et glisser le fauteuil vers l'avant ou l'arrière pour l'amener dans la position voulue.

Réglage de la hauteur du fauteuil: Tout en étant assis sur le fauteuil, tourner le bouton (B).

Réglage de la suspension du fauteuil: Tourner la manette (C) vers la plage de course verticale souhaitée.



OULXBER,0002112GL -28-23OCT13-1/1

Réglage du fauteuil (5GV, 5GN et 5GF)

Réglage de la position du fauteuil du conducteur (fauteuils standard et confort) sur les tracteurs à cabine

Réglage de l'avancement du fauteuil:

Agir sur le levier (A) et glisser le fauteuil vers l'avant ou l'arrière pour l'amener dans la position voulue.

Réglage de la hauteur du fauteuil:

Tout en étant assis sur le fauteuil, tourner le bouton (B).

Réglage de la suspension du fauteuil:

Tourner la manette de réglage (C) vers la plage de course verticale souhaitée.



Avec cabine

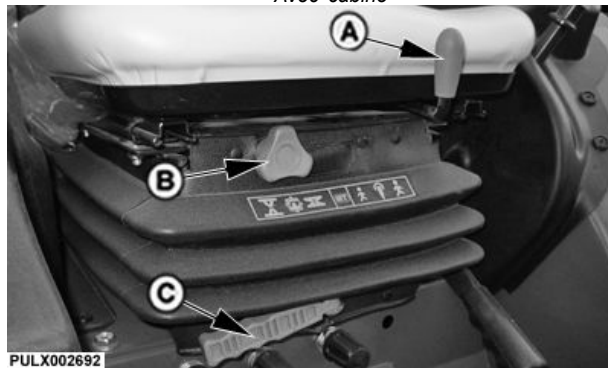


Plate-forme de conduite

OULXBER,00024EA -28-24OCT14-1/2

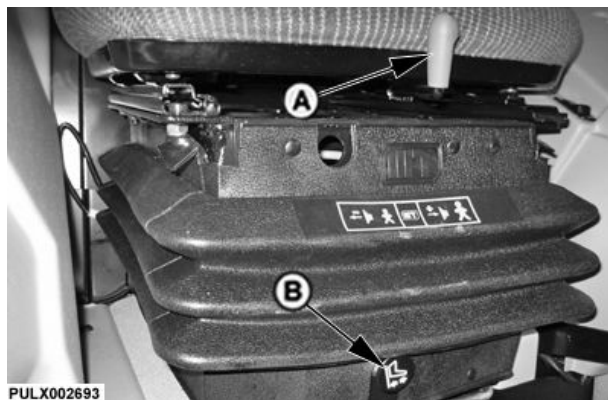
PULX002691 —UN—06NOV08

PULX002692 —UN—06NOV08

Réglage de la position du fauteuil du conducteur (fauteuil à suspension pneumatique) sur les tracteurs à cabine

Agir sur le levier (A) et glisser le fauteuil vers l'avant ou l'arrière pour l'amener dans la position voulue.

Régler la hauteur du fauteuil au moyen du bouton inférieur (B).



OULXBER,00024EA -28-24OCT14-2/2

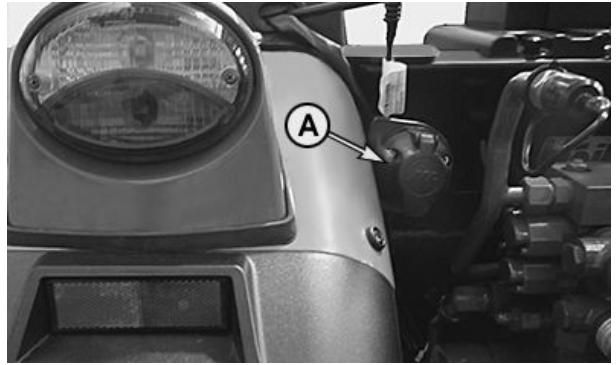
PULX002693 —UN—06NOV08

Prise de remorque 7 plots

La prise permet de raccorder les feux, les clignotants ou tout autre élément électrique d'une remorque ou d'un équipement. Toujours utiliser un éclairage supplémentaire sur un outil attelé si ce dernier cache les clignotants ou d'autres éléments d'éclairage à l'arrière du tracteur.

NOTE: Les connecteurs appropriés sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

A—Prise de remorque 7 plots



OULXBER,0002293GL -28-05NOV13-1/1

AGCPTJD0394—UN—16OCT13

Rétroviseurs (plate-forme de conduite)

Pour régler le rétroviseur (A), desserrer la vis de collier, glisser le rétroviseur en position désirée et resserrer la vis de collier.

ATTENTION: S'assurer que les rétroviseurs sont toujours propres et correctement réglés.



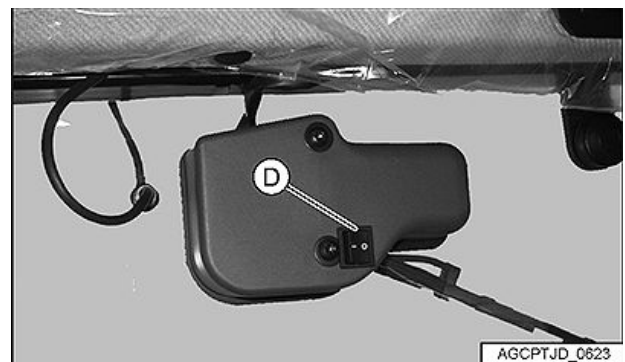
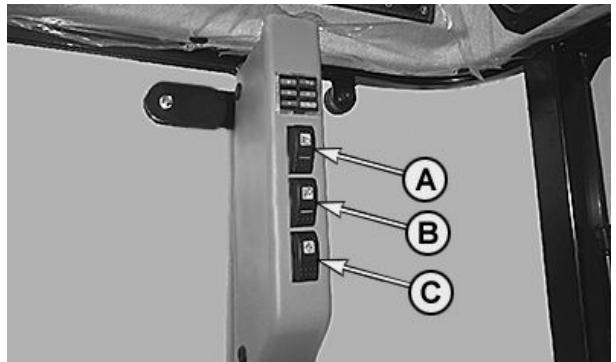
OULXBER,00024EB -28-07NOV14-1/1

AGCPTJD0716—UN—02NOV15

Interrupteurs de cabine

Les interrupteurs de cabine se trouvent sur le montant droit.

A—Interrupteur des phares de travail avant	C—Contacteur essuie-glace et lave-glace pare-brise
B—Interrupteur des phares de travail arrière	D—Interrupteur de l'essuie-glace arrière



OULXBER,00024EC -28-24OCT14-1/1

AGCPTJD0622—UN—27OCT14

AGCPTJD0623—UN—02NOV15

Plafonnier

Le plafonnier (A) est commandé par un contacteur situé sur le plafonnier lui-même.



AGCPTJD0624 —UN—27OCT14

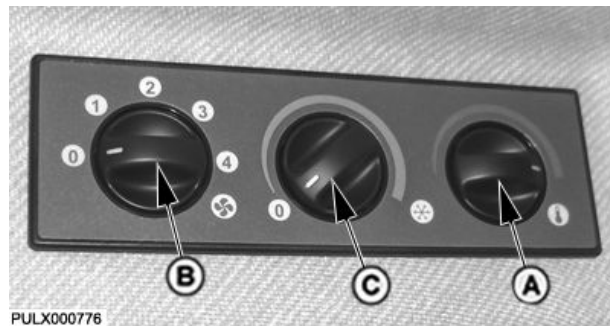
OULXBER,00024ED -28-24OCT14-1/1

Commandes du chauffage et de la climatisation

La cabine est conçue pour offrir des conditions de travail idéales avec toutes les vitres fermées. L'air frais peut provenir de l'extérieur de la cabine, l'air réchauffé ou refroidi dans la cabine peut circuler de nouveau dans celle-ci.

Le circuit de climatisation s'enclenche en appuyant sur les commandes suivantes:

- A—Commande du chauffage C—Commande de la climatisation
B—Commande de la soufflante



PULX000776

Tracteurs avec climatisation

PULX000776 —UN—23JUL08

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-1/8

Le bouton de commande de la soufflante enclenche la soufflerie à quatre vitesses. Tourner le bouton en sens antihoraire pour arrêter la soufflante.

NOTE: Lorsque le circuit de climatisation est enclenché et le contacteur de la soufflante sur arrêt, le ventilateur fonctionne à la vitesse (1).



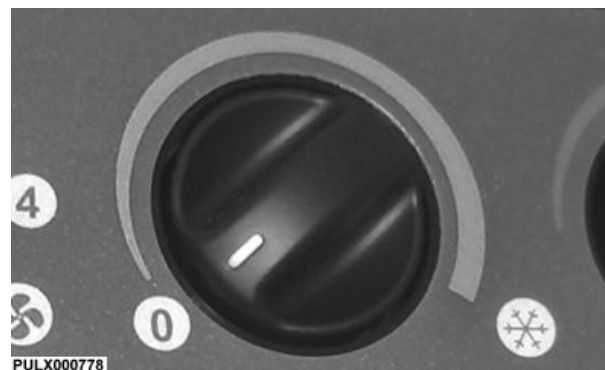
PULX000777

PULX000777 —UN—19SEP08

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-2/8

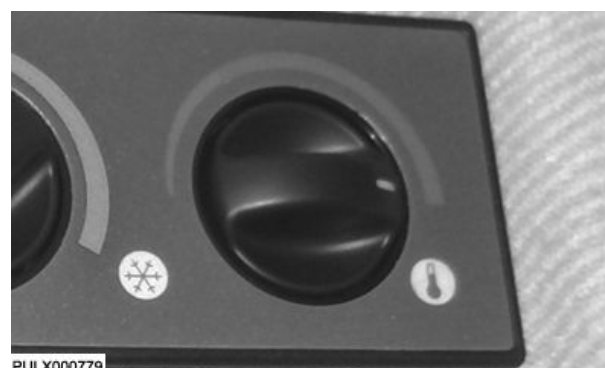
Le bouton de commande de la climatisation sert à régler la température désirée. Tourner le bouton en sens antihoraire pour arrêter la soufflante et en sens horaire pour refroidir l'air. Toujours mettre la soufflante sur arrêt lorsqu'elle n'est pas utilisée.



PULX000778 —UN—19SEP08

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-3/8

Le bouton de commande sert à régler la chaleur fournie. Tourner le bouton en sens antihoraire pour arrêter la soufflante et en sens horaire pour réchauffer l'air. La chaleur maximale n'est disponible que lorsque le moteur a atteint sa température de service.



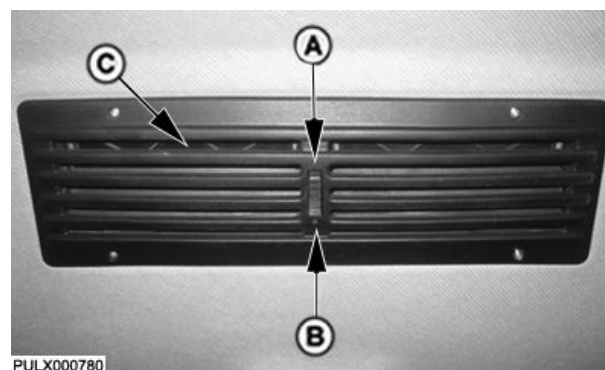
PULX000779 —UN—23JUL08

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-4/8

Commande de recirculation d'air

Placer la commande de recirculation d'air vers le haut (A) (fermé) afin de maximiser l'apport d'air frais dans la cabine. Si la commande de recirculation d'air est placée vers le bas (B) (ouvert), l'air circule de nouveau dans la cabine. L'air de recirculation passe par les orifices de ventilation (C), par le filtre à air et revient dans la soufflante.

Placer la commande de recirculation d'air vers le haut (A) (fermé) afin de recevoir l'air frais de l'extérieur, ce qui maximise l'effet de refroidissement lorsque la climatisation est sur arrêt.



PULX000780 —UN—23JUL08

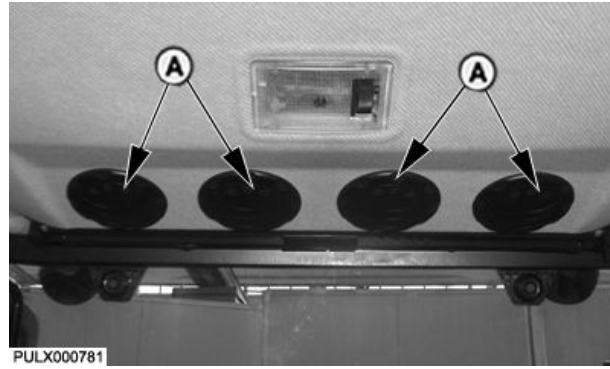
Suite, voir page suivante

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-5/8

Buses de débit d'air

L'air frais venant de l'extérieur qui pénètre dans la cabine passe par le filtre à air, la soufflante et l'évaporateur du chauffage et de la climatisation. Le souffle d'air passe par quatre buses réglables (A) situées au-dessus du pare-brise.

⚠ ATTENTION: Le filtre à air de cabine est conçu pour pouvoir enlever la poussière dans l'air, mais ne peut pas filtrer les vapeurs chimiques. Suivre les instructions du fournisseur en produits chimiques concernant la protection contre les produits chimiques dangereux.



PULX000781 — UN — 30JUL08

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-6/8

Fonctionnement par temps froid

Ouvrir la commande de recirculation (A) pour faire recirculer l'air qui a déjà été réchauffé. Cela maximise l'effet de chauffage.

Il est nécessaire de régler l'ouverture des différentes buses (B) et (C) afin d'équilibrer la sortie de chaleur entre le pare-brise et la vitre arrière.

Afin de diriger une grande quantité d'air vers le plancher, ouvrir les buses gauche et droite (B) et fermer complètement ou partiellement les autres buses. Régler la commande du ventilateur (D) au régime maximum.

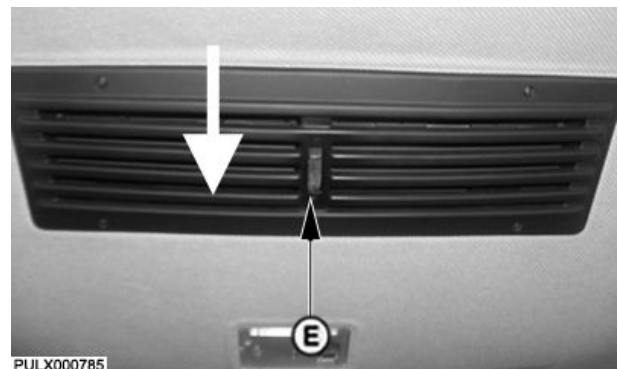
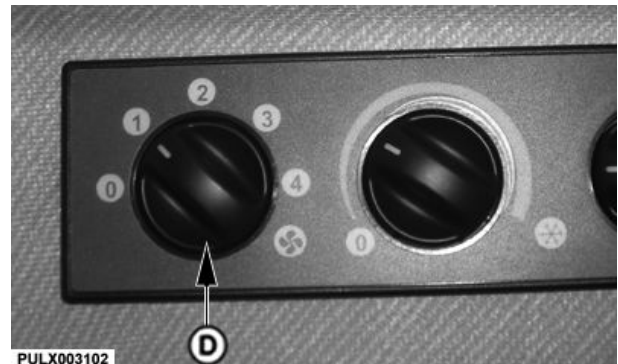
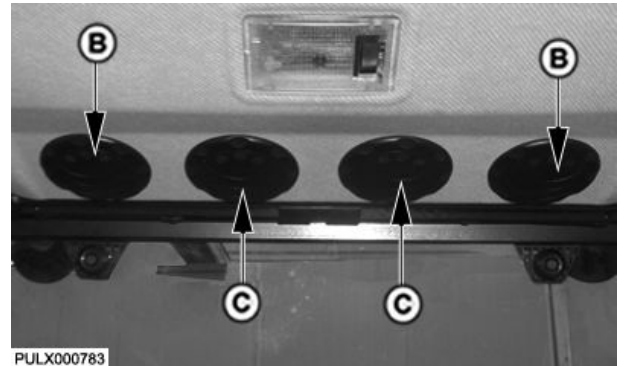
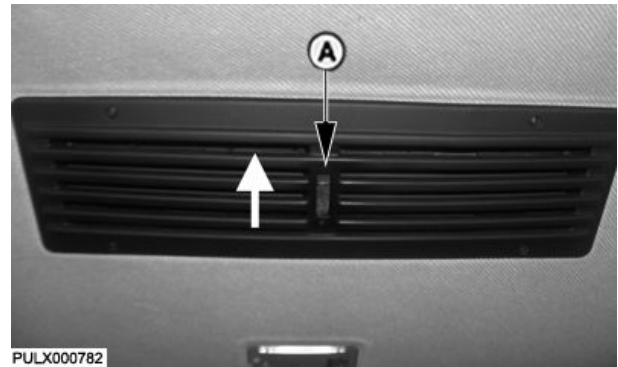
Dégivrage du pare-brise

Fermer la commande de recirculation d'air (E) afin de retirer l'humidité de la cabine. Ceci étant fait, ouvrir la commande de recirculation d'air pour faire recirculer l'air qui a déjà été réchauffé. Ouvrir les buses (B) et (C) et les diriger vers le pare-brise. Régler la commande du ventilateur (D) au maximum.

Conditions poussiéreuses

Fermer la commande de recirculation d'air (E) et laisser tourner le ventilateur au maximum afin de mettre l'air de la cabine sous pression.

A—Commande de recirculation d'air	D—Commande de la soufflante
B—Buses d'aération	E—Commande de recirculation d'air
C—Buses d'aération	



Suite, voir page suivante

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-7/8

PULX000782—UN—23JUL08

PULX000783—UN—23JUL08

PULX003102—UN—20JAN09

PULX000785—UN—23JUL08

Fonctionnement de la climatisation

Fonctionnement du système

S'assurer que toutes les portes, vitres et la trappe de pavillon sont fermées.

S'assurer que la commande de chauffage (1) est sur arrêt.

Avec le moteur en marche, mettre la commande de température de climatisation (2) sur marche.

Tourner la commande de ventilateur (3) sur vitesse moyenne.

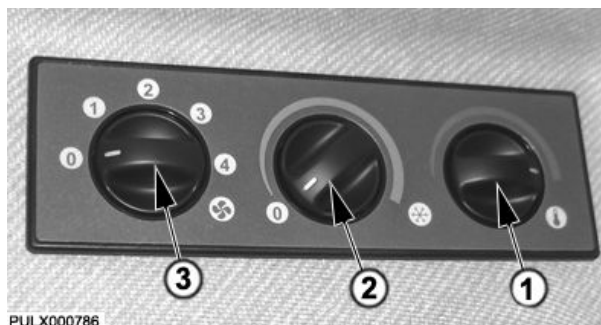
Ouvrir complètement la commande de recirculation d'air (4) en la tournant vers la gauche. Cela fait recirculer l'air qui a déjà été refroidi afin de maximiser l'effet de refroidissement.

Ouvrir les buses (5) et les régler afin d'obtenir un refroidissement optimal pour la température et l'humidité ambiante. Les régimes bas du ventilateur donnent un air plus frais.

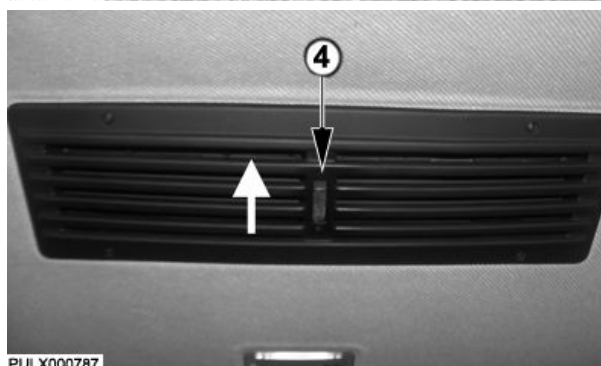
Lorsque la température souhaitée est atteinte, régler le régime du ventilateur et la commande de température afin de maintenir ce niveau de refroidissement. Si des problèmes apparaissent dans le circuit, contrôler immédiatement qu'aucun condenseur situé devant le radiateur du moteur n'est colmaté.

IMPORTANT: Enclencher le circuit de climatisation pendant environ 20 minutes tous les mois, même lors des saisons froides. Ceci permet de lubrifier les pièces mobiles du circuit, par ex. le compresseur, et évite la perte de réfrigérant.

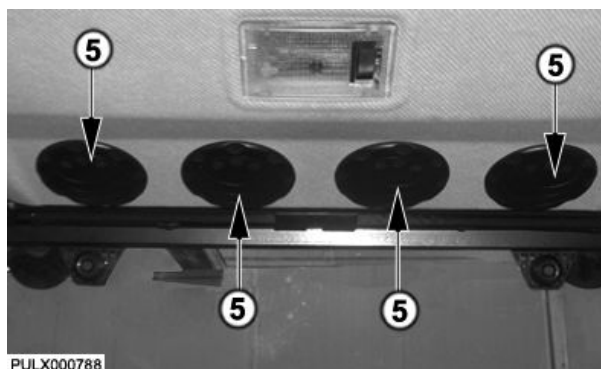
En cas d'arrêt du ventilateur, tourner le bouton de réglage du ventilateur sur 4 et attendre au moins 1 minute que la résistance du ventilateur refroidisse. Redémarrer ensuite le ventilateur en tournant le bouton de réglage sur une position intermédiaire (1 / 2 / 3). Si le problème persiste, contacter votre concessionnaire.



PULX000786



PULX000787



PULX000788

PULX000786 —UN—23JUL08

PULX000787 —UN—23JUL08

PULX000788 —UN—23JUL08

OULXBER,00024EF -28-28OCT15-8/8

Boîte à outils

La boîte à outils (A) permet de ranger divers outils.

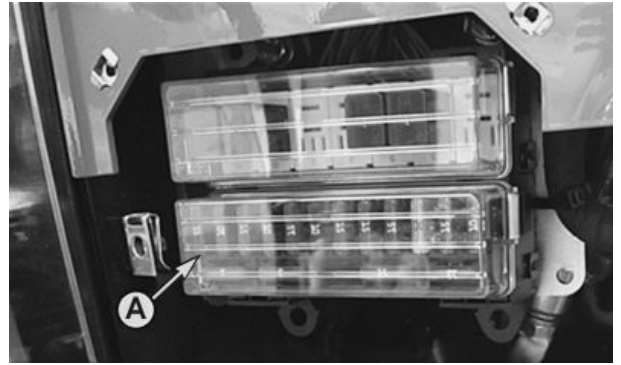


AGCPTJD0381 —UN—12JUL13

OULXBER,0002113GL -28-15JUL13-1/1

Tableau électrique central

Déposer le couvercle gauche du boîtier d'instruments pour accéder à la platine de fusible principale. Voir "Fusibles et relais", section 130.



AGCPTJ00555 —UN—16DEC13

OULXBER,0002278GL -28-19DEC13-1/1

Rodage

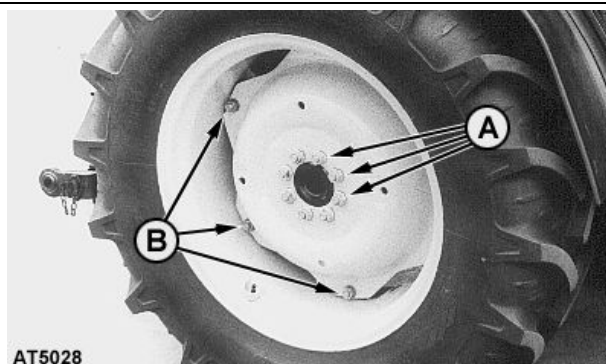
Après les 4 et 8 premières heures de service

Serrer les boulons et écrous de fixation des roues arrière au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage.....	400 Nm (295 lb-ft)
(B) Boulon M18—Couple de serrage.....	280 Nm (207 lb-ft)
(B) Boulon M16—Couple de serrage.....	210 Nm 155 lb-ft)



AT5028

(A) — Voile sur flasque d'essieu

(B) — Jante sur voile

AT5028 — UN — 15AUG97

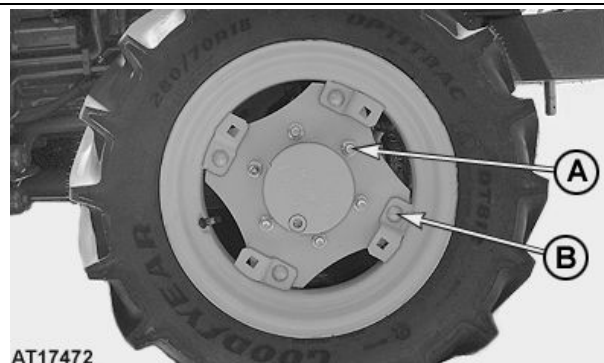
OULXBER,00024F1 -28-02OCT15-1/4

Serrage les écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage.....	300 Nm (220 lb-ft)
(B) Boulon M18—Couple de serrage.....	280 Nm (207 lb-ft)
(B) Boulon M16—Couple de serrage.....	210 Nm 155 lb-ft)



AT17472

(A) — Voile sur flasque d'essieu

(B) — Jante sur voile

AT17472 — UN — 26JUL07

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024F1 -28-02OCT15-2/4

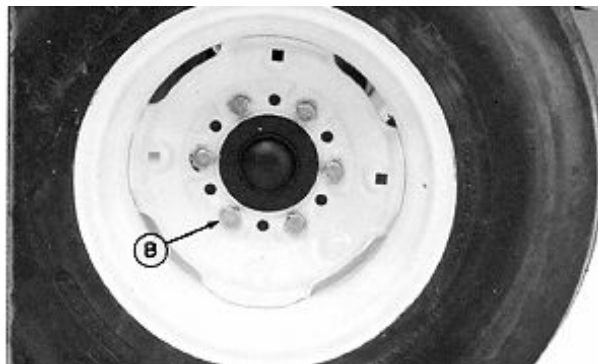
Serrage des écrous et boulons de roue avant au couple prescrit

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu
(tracteurs sans pont
avant)—Couple de
serrage..... 175 Nm (130 lb-ft)

(B) — Voile sur flasque
d'essieu



Tracteurs verger



AT5117

Tracteurs vigne

OULXBER,00024F1 -28-02OCT15-3/4

M46420 —UN—31JAN92

AT5117 —UN—25OCT00

Essieu avant réglable (tracteur sans pont avant)

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage.....150 Nm (110 lb-ft)

Moteur

Pendant les 100 premières heures d'utilisation:

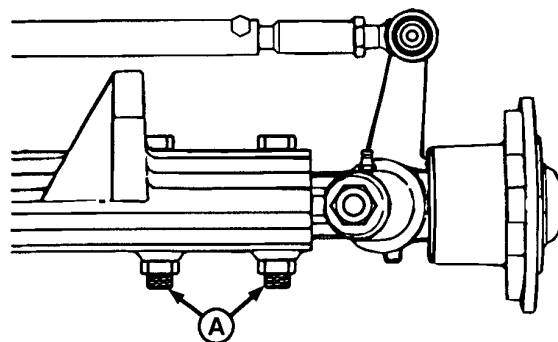
- Laisser le moteur tourner dans une plage de charge normale et ne pas le laisser tourner au ralenti pendant de longues périodes.
- Contrôler le niveau d'huile moteur fréquemment.

IMPORTANT: Faire là. **Duel uniquement lorsque le niveau est inférieur au repère "low" (bas).**

NOTE: Lors du rodage, une consommation d'huile supérieure à celle habituelle peut être considérée comme normale.

Si nécessaire, faire l'appoint avec des huiles conformes aux normes ACEA E7 et API CI 3.

Recommandés



(A) — Vis d'essieu

- SAE 10W30
- SAE 15W40
- SAE 20W40

OULXBER,00024F1 -28-02OCT15-4/4

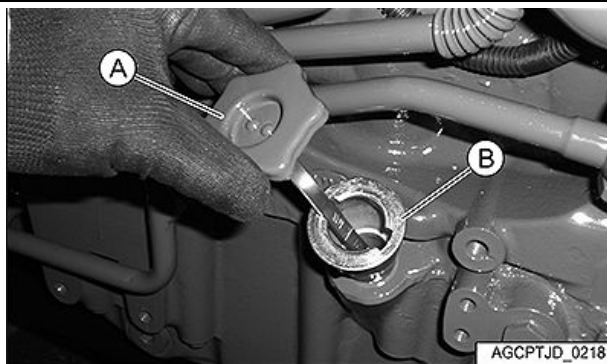
LV812 —UN—20JUL94

Contrôles avant le démarrage

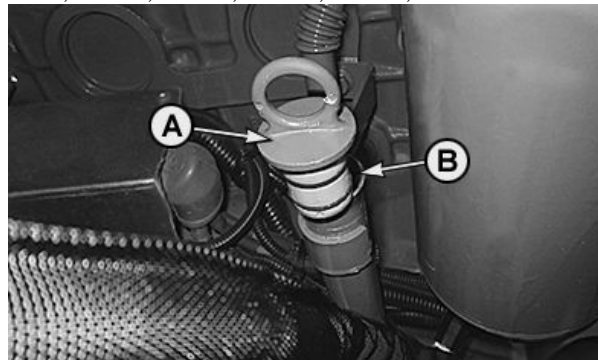
Contrôles avant le démarrage

Contrôle du niveau d'huile moteur

Contrôler le niveau d'huile moteur. Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. La sortir et contrôler le niveau d'huile. Le niveau d'huile est correct lorsqu'il se trouve entre les deux repères de la jauge (A). Ne pas faire fonctionner le moteur quand le niveau d'huile est en dessous du repère inférieur de la jauge d'huile (A). Dans ce cas, faire l'appoint d'huile prescrite par la goulotte de remplissage (B). Voir dans la section 80, "Ingrédients".



5GL, 5075GV, 5085GV, 5075GN, 5085GN, 5075GF et 5085GF



5100GN et 5100GF

OULXBER,00024F2 -28-24OCT14-1/2

AGCPTJD0218 —UN—02NOV15

AGCPDAJD0001 —UN—24OCT14

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION: Déposer le bouchon du radiateur uniquement quand le moteur est froid. Desserrer lentement le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression avant de le retirer complètement.

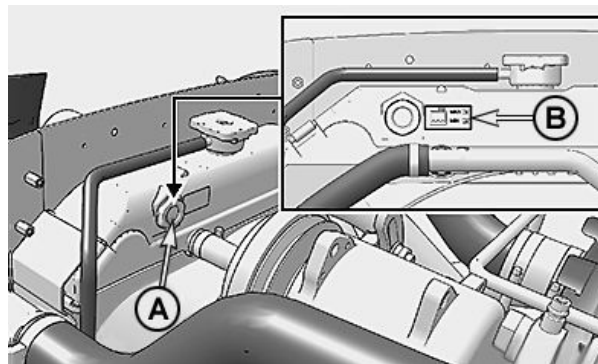
Contrôler le niveau du liquide de refroidissement du radiateur via le regard (A). Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les deux repères de l'autocollant (B) lorsque le moteur est froid. Si nécessaire, ajouter du liquide de refroidissement.

Lubrification

Lubrifier les éléments suivants toutes les 10 heures de service, si le tracteur est utilisé sur un terrain particulièrement détrempé ou bourbeux:

- Axe-pivot de l'essieu avant
- Axes de fusée de l'essieu avant
- Bielles de direction

Lubrifier avec une graisse universelle prescrite. Voir dans la section 80, "Ingrédients". Pour de plus amples informations, se reporter à "Lubrification et entretiens périodiques", section 85.



OULXBER,00024F2 -28-24OCT14-2/2

TS281 —UN—15APR13

AGCPTJD0672 —UN—01OCT14

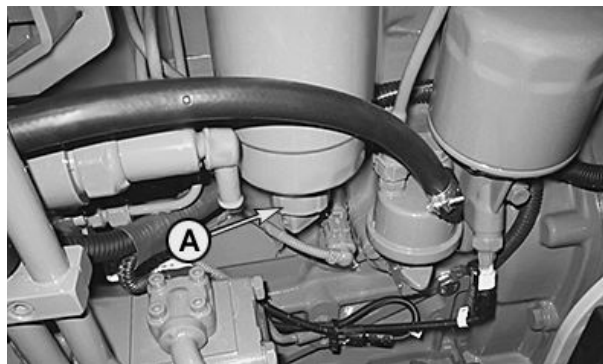
Contrôle du filtre à carburant

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

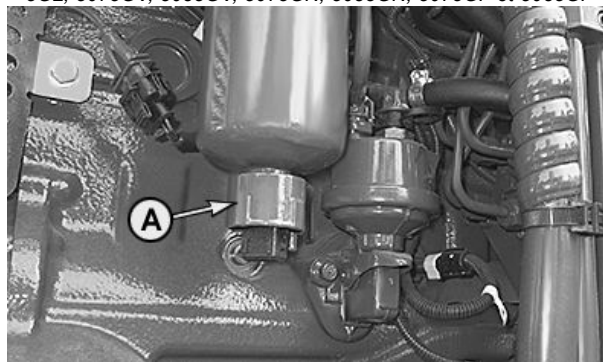
1. Desserrer la vis de vidange (A).
2. Resserrer la vis de vidange (A) après évacuation de l'eau et des impuretés.

Si de l'eau est présente dans le filtre à carburant, ouvrir la vis de vidange (C) située sous le réservoir de carburant afin de purger l'humidité et les impuretés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (C) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.



5GL, 5075GV, 5085GV, 5075GN, 5085GN, 5075GF et 5085GF



5100GN et 5100GF



Tous modèles

OULXBER,00024F3 -28-04NOV14-1/1

AGCPTJD0375 —UN—23OCT13

AGCPDAJD0002 —UN—04NOV14

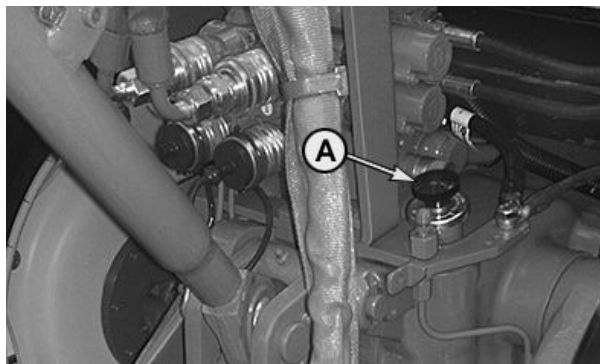
AGCPTJD0376 —UN—11JUL13

Contrôle du niveau d'huile de transmission/hydraulique

Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. Retirer ensuite la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile. Faire l'appoint d'huile si le niveau de cette dernière ne se trouve pas entre le repère "FULL" et l'extrémité de la jauge. Ne pas trop remplir la boîte de vitesses/le circuit hydraulique.

Procéder comme décrit sous "Contrôle du niveau d'huile de transmission/hydraulique" à la section "Entretien — Toutes les 10 heures".

En cas d'utilisation d'outils nécessitant une grande quantité d'huile dans le circuit hydraulique, le niveau d'huile doit se trouver au repère "XXX".



AGCPTD0377 —UN—11JUL13

OULXBER,0002116GL -28-16JUL13-1/1

Respecter les consignes indiquées dans les livrets d'entretien des outils utilisés.

⚠ ATTENTION: Avant d'utiliser le tracteur avec un outil attelé ou une remorque, le conducteur doit lire le livret d'entretien et se familiariser avec l'outil utilisé. Une utilisation inappropriée peut entraîner de graves conséquences.

Les livrets d'entretien et les autocollants de sécurité des outils attelés et des remorques contiennent des informations importantes sur le fonctionnement et la sécurité des outils. C'est pourquoi il est impératif de les lire avant de commencer les travaux. Les livrets d'entretien doivent être mis à disposition de tous les conducteurs du tracteur.



TS201 —UN—15APR13

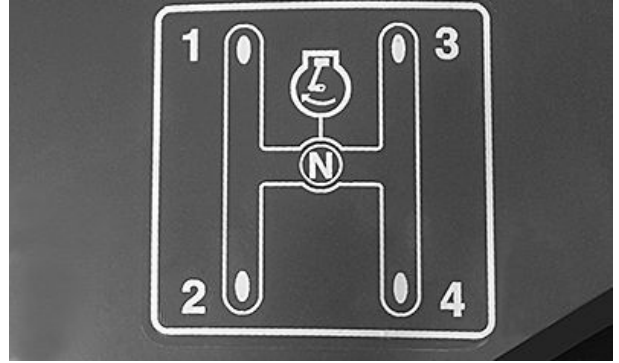
OULXBER,0001B74 -28-16DEC11-1/1

Fonctionnement du moteur

Interrupteur de sécurité au démarrage

! ATTENTION: Si une gamme/vitesse est sélectionnée alors que le moteur est en marche et que le levier d'inverseur n'est pas en position neutre, le tracteur commence à se déplacer. Toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de vitesses sur NEUTRE avant de redémarrer le tracteur. Sinon, le tracteur pourrait se déplacer légèrement, même si le levier d'inverseur est en position neutre.

NOTE: Si le tracteur est équipé d'un interrupteur de sécurité au démarrage sur la boîte de vitesse, le levier de vitesses doit être en position neutre, sinon le moteur ne peut pas démarrer.



AGCPTJD0725—UN—30OCT14

OULXBER,00024D8 -28-22OCT14-1/1

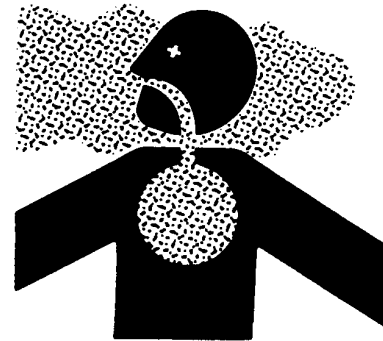
Démarrage du moteur

! ATTENTION: Éviter les risques d'asphyxie. Les gaz d'échappement sont très toxiques, voire mortels.

S'il est nécessaire de faire fonctionner le moteur à l'intérieur, s'assurer que la ventilation est suffisante. Utiliser une rallonge de tuyau d'échappement afin d'évacuer les gaz ou ouvrir les portes et les fenêtres pour faire entrer suffisamment d'air frais.

Se reporter également à "Prévention de toute mise en mouvement accidentelle de la machine" dans la section "Sécurité".

NOTE: Si la température est inférieure à 5 °C (40 °F), voir "Démarrage par temps froid à l'aide du système de réchauffage de l'air d'admission" dans cette section.



TS220—UN—15APR13

Suite, voir page suivante

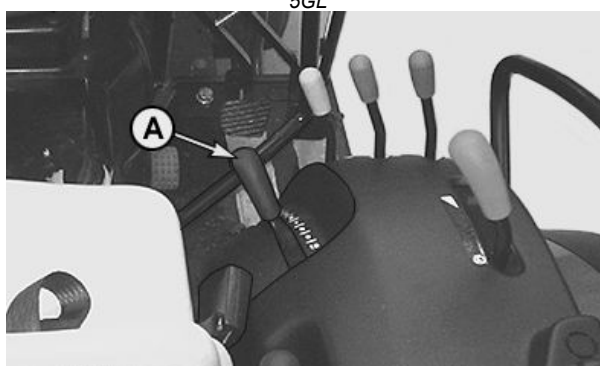
OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-1/8

1. S'assurer à l'aide de la jauge à carburant que la quantité de carburant dans le réservoir est suffisante.
2. Mettre la manette de réglage de la profondeur de travail (A) en position basse.
3. Contrôler le témoin de l'alternateur et le témoin de pression d'huile moteur. Les témoins doivent s'allumer lorsque le contacteur de démarrage est amené en position "MARCHÉ".

Si certains des témoins ne fonctionnent pas correctement, consulter le concessionnaire John Deere.



AGCPTJD0331 —UN—10JUL13



AGCPDAJD0003 —UN—24OCT14

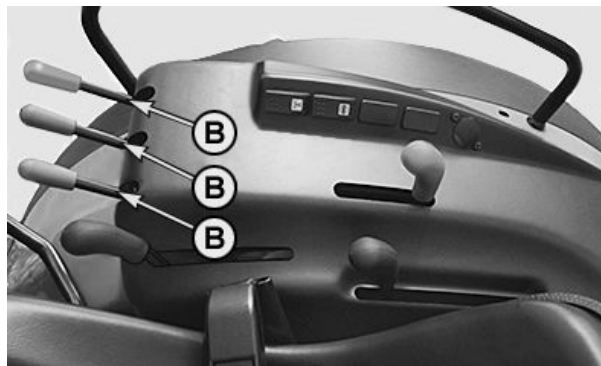
5GV, 5GN et 5GF

Suite, voir page suivante

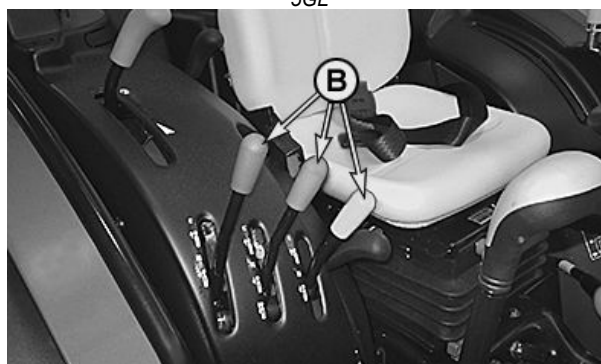
OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-2/8

4. Placer les leviers de commande des distributeurs auxiliaires (B) en position neutre.

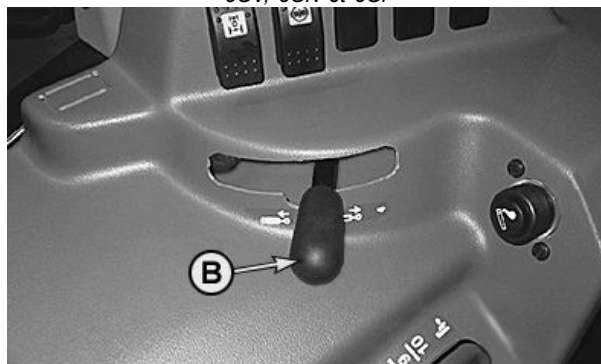
NOTE: Les leviers de commande du distributeur auxiliaire sont équipés d'un verrouillage en position neutre.



5GL



5GV, 5GN et 5GF



5GV, 5GN et 5GF avec 4ème distributeur auxiliaire

OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-3/8

AGCPTJD0332 —UN—10JUL13

AGCPDAJD0004 —UN—24OCT14

AGCPDAJD0006 —UN—24OCT14

5. Pour activer le distributeur auxiliaire procéder comme suit:

1 - Pousser les leviers dans le sens de marche

2 – Maintenir le levier et déplacer le levier du distributeur indépendant vers l'avant ou l'arrière selon l'action souhaitée.



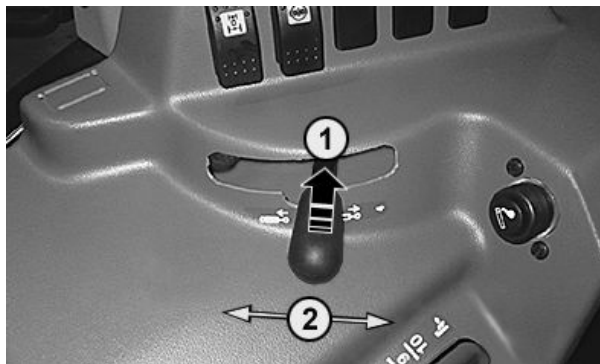
Suite, voir page suivante

OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-4/8

AGCPDAJD0005 —UN—24OCT14

6. Selon équipement, activer le 4ème distributeur auxiliaire comme suit:

Soulever et maintenir le levier (1) puis le déplacer vers l'avant ou l'arrière (2) selon l'action souhaitée.



AGCPDAJD0007 —UN—24OCT14

OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-5/8

7. Placer la manette d'accélération (C) en position de régime moyen (premier tiers de sa course).



AGCPTJD0333 —UN—10JUL13

OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-6/8

8. Toujours **serrer le frein de stationnement** et placer le levier de vitesses (T) sur NEUTRE avant de redémarrer le tracteur. Sinon, le tracteur pourrait se déplacer légèrement, même si le levier d'inverseur est en position neutre.

⚠ ATTENTION: Sur les tracteurs avec boîte 24/12 vitesses, toujours serrer le frein de stationnement et amener le levier de vitesses au neutre avant de redémarrer le tracteur. Sinon, le tracteur pourrait se déplacer légèrement, même si le levier d'inverseur est en position neutre.

IMPORTANT: Sur les tracteurs avec boîte 24/12 vitesses, amener d'abord le levier d'inverseur au neutre puis dans la direction de conduite souhaitée afin que le tracteur se déplace.



AGCPTJD0334 —UN—10JUL13

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-7/8

9.

NOTE: Le moteur ne démarre pas tant que le levier d'embrayage de la prise de force (A) est en position enclenchée.

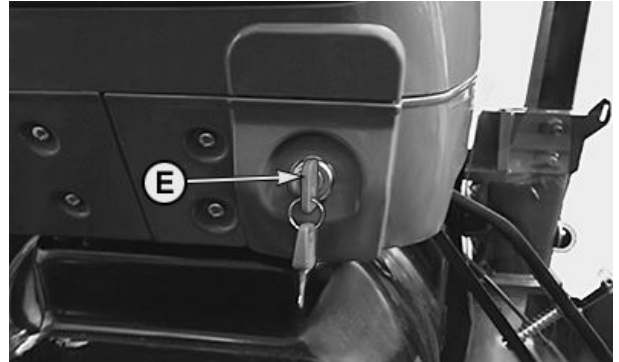
Tourner le contacteur de démarrage (E) en sens horaire jusqu'en butée. Relâcher la clé dès que le moteur démarre.

IMPORTANT: NE PAS actionner le démarreur plus de 20 secondes d'affilée. Si le moteur ne démarre pas, ramener le contacteur principal en position "0" et attendre au moins une minute, afin de laisser refroidir le démarreur, avant de redémarrer.

Ne pas toucher à la manette d'accélération. Laisser tourner le moteur pendant quelques minutes. Laisser le moteur chauffer plus longtemps si la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F).

⚠ ATTENTION: Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos. S'assurer que la ventilation est suffisante.

Risque d'asphyxie!



AGCPTJD0335 —UN—10JUL13

AGCPTJD0336 —UN—10JUL13

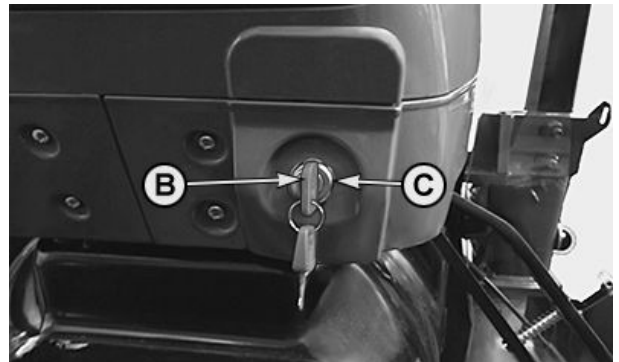
OULXBER,00024D7 -28-04NOV14-8/8

Démarrage par temps froid à l'aide du système de réchauffage de l'air d'admission

⚠ ATTENTION: NE PAS utiliser de liquide de démarrage sur un tracteur muni d'un dispositif de réchauffage de l'air d'admission (consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir une liste des autres dispositifs d'aide au démarrage disponibles).

Les tracteurs sont équipés d'un dispositif de réchauffage de l'air d'admission. Un élément électrique chauffant (A) chauffe l'air d'admission.

1. Activer le dispositif de réchauffage de l'air d'admission en poussant la clé de contact (B) dans le contacteur de démarrage (C). La clé doit être maintenue dans cette position pendant 10 à 15 secondes pour des températures jusqu'à -18 °C (0 °F), pendant 30 secondes pour des températures jusqu'à -23 °C (-10 °F) et pendant 45 secondes maximum pour des températures inférieures à -23 °C (-10 °F).
2. Tourner le contacteur de démarrage (C) dans le sens horaire et démarrer le moteur.
3. Si le moteur a des ratés, enfoncer la clé pour activer le dispositif de réchauffage de l'air d'admission jusqu'à ce que le moteur tourne régulièrement.



AGCPTJD0337 —UN—10JUL13

AGCPTJD0338 —UN—10JUL13

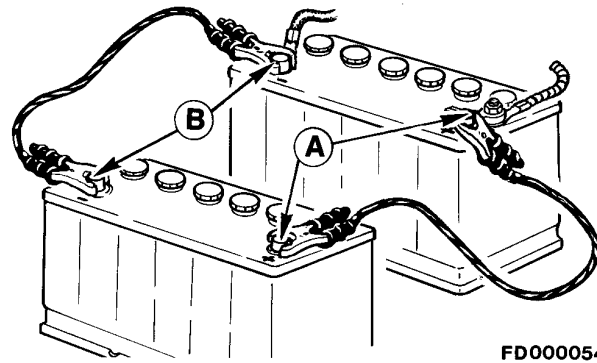
OULXBER,0002250 -28-23OCT13-1/1

Démarrage avec une batterie d'appoint

⚠ ATTENTION: L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz extrêmement explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Veiller à respecter la polarité des batteries lors du branchement: le câble de masse doit être relié à la borne négative et le câble du démarreur à la borne positive de la batterie.

Un branchement incorrect peut endommager de façon grave l'installation électrique. Toujours brancher d'abord la borne positive et ensuite seulement la borne négative!

Le branchement d'une batterie 12 V supplémentaire est d'une grande aide au démarrage. Relier tout d'abord les



bornes positives (A), puis les bornes négatives (B) des batteries.

OULXBER,00020A2 -28-10MAY13-1/1

Démarrage du tracteur avec une batterie volante

⚠ ATTENTION: Le démarrage du tracteur à l'aide d'une batterie volante n'est permis que si le tracteur est équipé de connexions pour démarrage par batterie d'appoint autorisées par John Deere™. Si un tracteur n'est pas équipé de connexions pour le démarrage avec une batterie volante, la batterie déchargée ou défectueuse doit être remplacée par une batterie suffisamment chargée. Demander au concessionnaire John Deere™ d'effectuer ce travail.

⚠ ATTENTION: Danger de blessure/d'explosion! Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires. Voir Manipulation des batteries en toute sécurité, section 05.

⚠ ATTENTION: Veiller à respecter la polarité des batteries lors du branchement.

BRANCHER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS: Brancher d'abord le câble positif (+), puis le câble négatif (—). **DÉBRANCHER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:** Débrancher d'abord le câble négatif (—), puis le câble positif (+). Si la polarité est inversée le circuit électrique sera endommagé.

IMPORTANT: Les câbles utilisés pour le démarrage avec batterie d'appoint doivent être branchés uniquement aux bornes (+) et (—) destinées à cette fin.

Pour un démarrage avec batterie d'appoint, n'utiliser que des câbles avec lesquels un branchement incorrect et une inversion des polarités est impossible. Section de câble: 70 mm² minimum. Les bornes doivent être isolées.

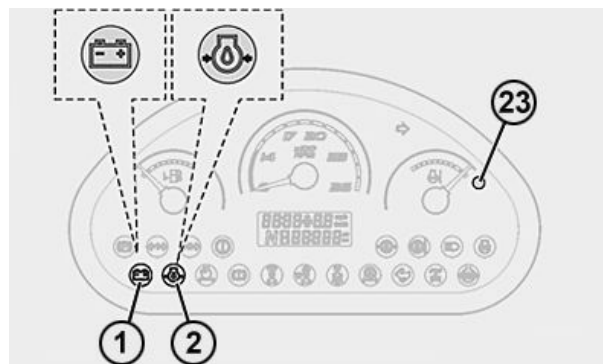
IMPORTANT: Si le moteur doit être démarré à l'aide d'une batterie volante ou tourner sans batterie durant une courte période, ne pas dépasser un régime de 1000 tr/min. De plus, il est recommandé de faire fonctionner un consommateur électrique supplémentaire (éclairage) lorsque le moteur tourne.

IMPORTANT: Lorsque la batterie est débranchée, isoler le câble de batterie positif (+) pour protéger l'alternateur. Voir également Alternateur - Instructions importantes, section 85.

OULXBER,00020A3 -28-08JAN14-1/1

Contrôle des instruments après le démarrage du moteur

IMPORTANT: Si le témoin d'alternateur (1) ou celui de la pression d'huile moteur (2) ne s'éteint pas, ou si l'indicateur de température du liquide de refroidissement (23) indique une surchauffe, arrêter le moteur et rechercher la cause du problème.



OULXBER,0002251 -28-23OCT13-1/1

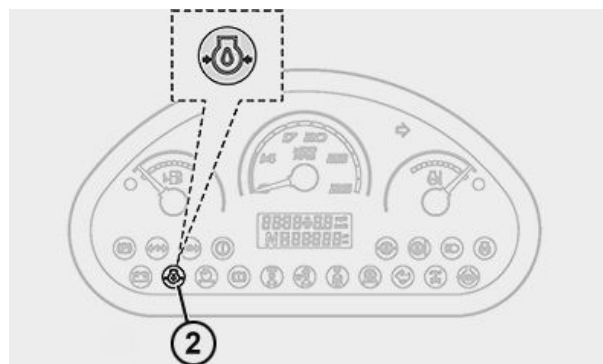
AGCPTJD0339 —UN—04NOV13

Témoin de pression d'huile moteur

IMPORTANT: NE JAMAIS laisser le moteur tourner si la pression d'huile est insuffisante. Si le témoin reste allumé plus de 5 secondes dans des conditions de travail normales, arrêter le moteur et rechercher la cause de la défaillance.

Le témoin de pression d'huile (2) s'allume si la pression de l'huile moteur est trop basse. Le témoin doit s'allumer quand la clé est tournée pour actionner le démarreur et s'éteindre dès que le moteur se met en marche.

Si un niveau d'huile insuffisant n'est pas à l'origine du problème, consulter le concessionnaire John Deere™.



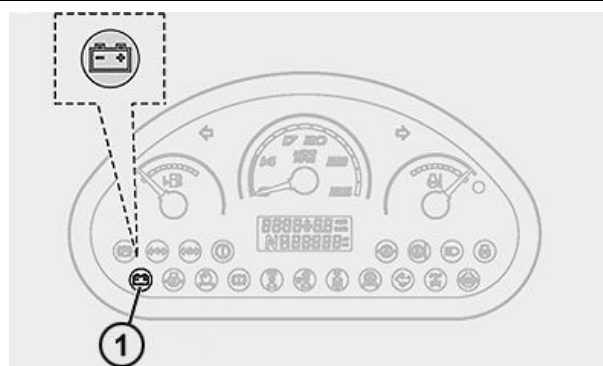
OULXBER,0002252 -28-23OCT13-1/1

AGCPTJD0340 —UN—15JUL13

Témoin d'alternateur

Le témoin d'alternateur (1) s'allume lorsque la sortie de l'alternateur est faible. Le témoin doit s'allumer quand la clé est tournée pour actionner le démarreur et s'éteindre dès que le moteur se met en marche.

Si le témoin reste allumé plus de 5 secondes dans des conditions de travail normales, arrêter le moteur et rechercher la cause de la défaillance. S'il ne s'agit pas d'une courroie de ventilateur détendue ou rompue, consulter le concessionnaire John Deere™.

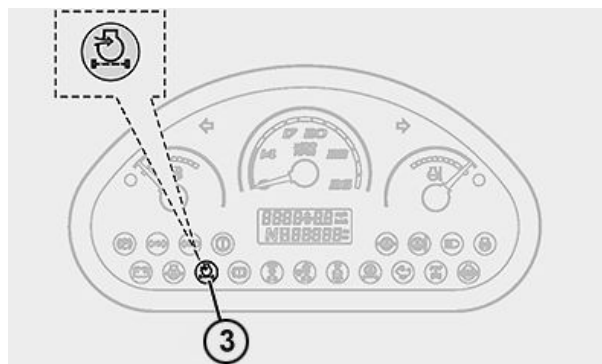


OULXBER,0002253 -28-04NOV13-1/1

AGCPTJD0341 —UN—15JUL13

Témoin du filtre à air

Le témoin du filtre à air (3) s'allume lorsque le filtre à air moteur est colmaté. Remplacer le filtre à air dès que possible.



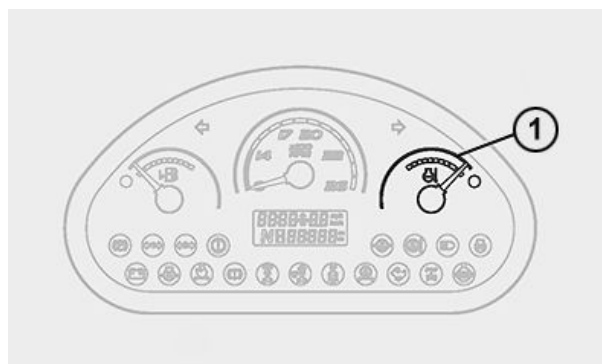
OULXBER,0002254 -28-23OCT13-1/1

AGCPTJD0342 —UN—15JUL13

Thermomètre de liquide de refroidissement

L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement (1) monte au fur et à mesure que le moteur se réchauffe. Si l'aiguille atteint la zone rouge, arrêter le moteur et rechercher la cause du problème.

Contrôler le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion et dans le radiateur une fois le moteur refroidi. Veiller également à ce que la calandre, le radiateur et le cache du radiateur ne soient pas colmatés. Contrôler la tension de la courroie du ventilateur. Si le problème n'est pas résolu, consulter le concessionnaire John Deere™.



OULXBER,0002256 -28-23OCT13-1/1

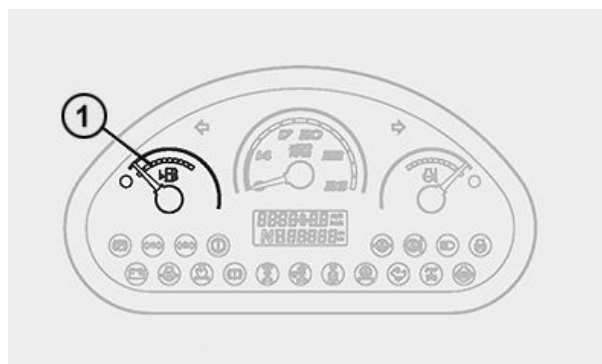
AGCPTJD0343 —UN—15JUL13

Contrôle du niveau de carburant

IMPORTANT: Utiliser uniquement du gazole. Se reporter aux caractéristiques pour le carburant dans la section "Ingrédients".

Faire le plein avant que la jauge de carburant (1) n'atteigne le repère Empty (vide).

Si le tracteur n'a plus de carburant et si le moteur ne se met pas en marche même après plusieurs tentatives, il faut purger l'air du circuit d'alimentation. Voir "Purge du circuit d'alimentation", dans la section 130 "Entretien - selon le besoin".



OULXBER,0002257 -28-23OCT13-1/1

AGCPTJD0344 —UN—15JUL13

Changements de régime moteur

Pour augmenter le régime, pousser la manette d'accélération (F) vers l'avant.

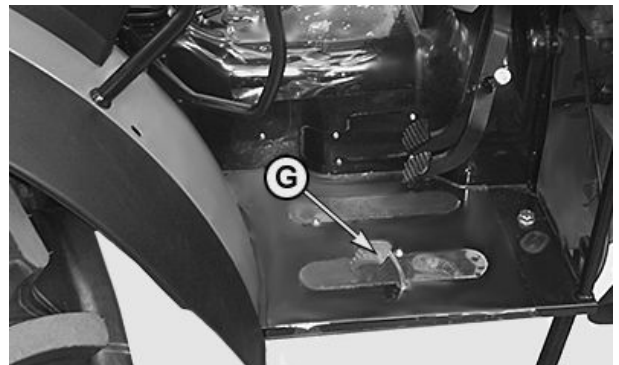


Manette d'accélération, tous modèles.

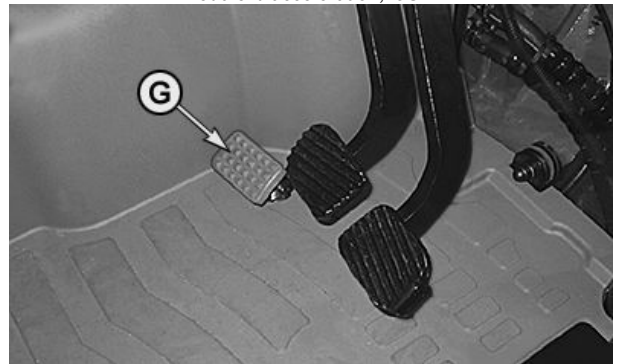
OULXBER,00024F4 -28-24OCT14-1/2

AGCPTJD0345 —UN—10JUL13

Pour augmenter momentanément le régime au-dessus de celui réglé avec la manette d'accélération, appuyer sur la pédale d'accélération (G).



Pédale d'accélération, 5GL.



Pédale d'accélération, 5GL, 5GN et 5GF.

OULXBER,00024F4 -28-24OCT14-2/2

AGCPTJD0346 —UN—16JAN14

AGCPDAJD0008 —UN—24OCT14

Réchauffage du moteur

Ne pas mettre le tracteur en pleine charge avant que le moteur ait atteint sa température de service.

1. Faire tourner le moteur à 1500 tr/min pendant plusieurs minutes.
2. Faire tourner le moteur à 1900 tr/min environ avec une charge légère jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température de service.

NOTE: Si les fonctions hydrauliques sont lentes, se reporter à "Fonctionnement par temps froid", dans la section 50 "Relevage".



AGCPTJD0347 —UN—15JUL13

OULXBER,0002259 -28-23OCT13-1/1

Redémarrage d'un moteur calé

Si le moteur cale sous charge, redémarrer immédiatement pour empêcher l'accumulation anormale de chaleur;

continuer le fonctionnement normal ou laisser le moteur tourner au ralenti pendant une ou deux minutes avant de l'arrêter.

OULXBER,00020AC -28-10MAY13-1/1

Moteurs avec turbocompresseur

IMPORTANT: Si le moteur cale en cours de fonctionnement, le redémarrer IMMÉDIATEMENT afin d'éviter une surchauffe du turbocompresseur.

La plupart des dommages que subit le turbocompresseur sont dus au non-respect de la procédure correcte de démarrage et d'arrêt du moteur. Après le démarrage et avant d'arrêter le moteur, le laisser tourner à vide pendant au moins 30 secondes.

OULXBER,00020AD -28-10MAY13-1/1

Éviter le fonctionnement au ralenti

Lorsque le moteur tourne au ralenti, le carburant brûle de façon inefficace, ce qui peut provoquer une accumulation de carbone dans le moteur.

Si le tracteur doit tourner à vide pendant plus de 3 ou 4 minutes, le régime moteur minimum doit être de 1200 tr/min.



AGCPTJD0347 —UN—15JUL13

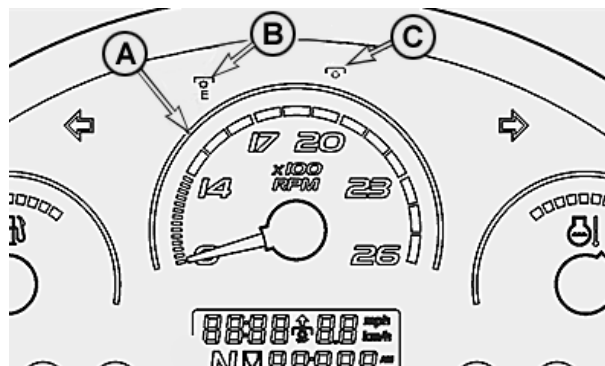
OULXBER,000225A -28-23OCT13-1/1

Tachymètre, compte-tours et compteur d'heures de service

Le compte-tours (A) indique le régime moteur en tr/min, les chiffres correspondant à des centaines.

Pour le régime de prise de force standard de 540 tr/min, augmenter le régime moteur jusqu'à ce que l'aiguille du compte-tours s'aligne avec le repère des 1938 tr/min (C).

Pour un fonctionnement au régime de prise de force 540E, augmenter le régime moteur jusqu'à ce que l'aiguille s'aligne avec le repère des 1648 tr/min (B).



OULXBER,00024F5 -28-24OCT14-1/1

Surveillance des régimes de fonctionnement et de ralenti du moteur

Le ralenti doit être de 825 à 875 tr/min. Sous charge faible ou nulle, le régime maximum monte jusqu'à 2460 - 2510 tr/min.

Le régime nominal est de 2300 tr/min.

Le régime normal de service est de 1200 à 2300 tr/min. Entre ces limites, le moteur peut être soumis à la pleine charge.

OULXBER,00020AF -28-10MAY13-1/1

Arrêt du moteur

ATTENTION: Avant de quitter le tracteur, abaisser au sol le ou les équipement(s) attelé(s).

IMPORTANT: Le refroidissement de certaines pièces du moteur est assuré par l'huile moteur. L'arrêt brusque d'un moteur chaud peut entraîner la détérioration de ces pièces par surchauffe ou par manque de lubrification.

1. Ramener la manette d'accélération (F) en arrière en position de ralenti. Laisser le moteur tourner au ralenti pendant 1 ou 2 minutes.
2. Mettre le contacteur principal en position "ARRÊT".

ATTENTION: Retirer la clé de contact pour empêcher l'utilisation du tracteur par des personnes non qualifiées.



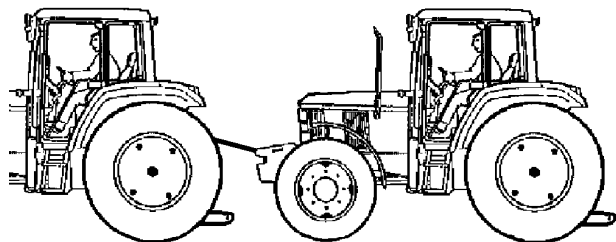
OULXBER,000225B -28-23OCT13-1/1

Stationnement du tracteur

Serrer le frein de stationnement pour le stationnement ou lors de travail à poste fixe.

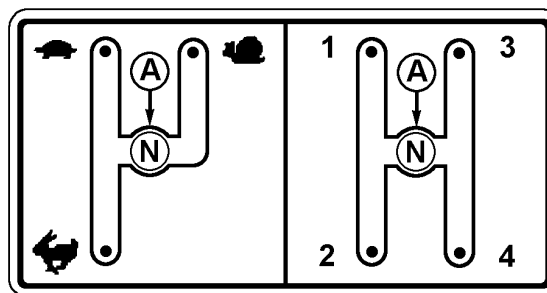
OULXBER,00020B2 -28-10MAY13-1/1

Remorquage du tracteur



AT1277

AT1277—UN—12JUN01



AT1289

AT1289—UN—05JUL01

A—Position de remorquage

La meilleure manière de transporter un tracteur en panne est de le placer sur un camion à plateforme. Voir les informations données dans la section 75 "Transport".

⚠ ATTENTION: Lors du remorquage, ne jamais dépasser 10 km/h (6.2 mph).

Mettre les leviers de vitesses et de gammes en position de neutre (A).

IMPORTANT: Sur les tracteurs avec pont avant, désenclencher le pont avant si le moteur tourne.

OULXBER,00020B3 -28-10MAY13-1/1

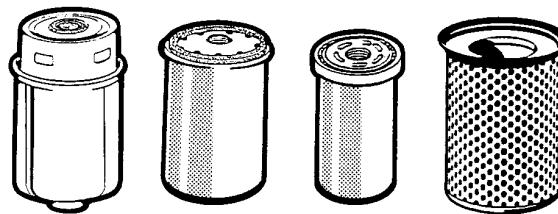
Fonctionnement du tracteur

Réduction de la consommation en carburant

Entretien correct de la machine

Respecter les intervalles d'entretien et de remplacement des filtres à air, à carburant, à huile moteur et à huile de transmission/hydraulique (voir section "Entretien").

N'utiliser que des filtres John Deere!

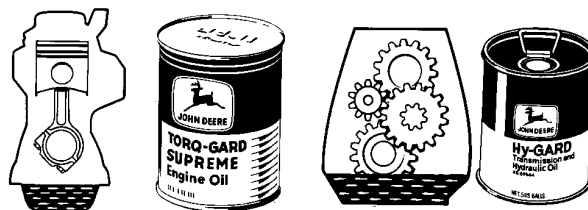


LX007829

LX007829 —UN—15AUG94

OULXBER,000200D -28-31JAN13-1/7

N'utiliser que les huiles et graisses préconisées (voir la section Ingrédients).

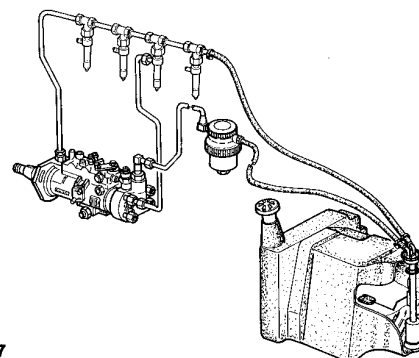


L103 642

L103642 —UN—15AUG94

OULXBER,000200D -28-31JAN13-2/7

Faire contrôler régulièrement le circuit d'alimentation par le concessionnaire John Deere.



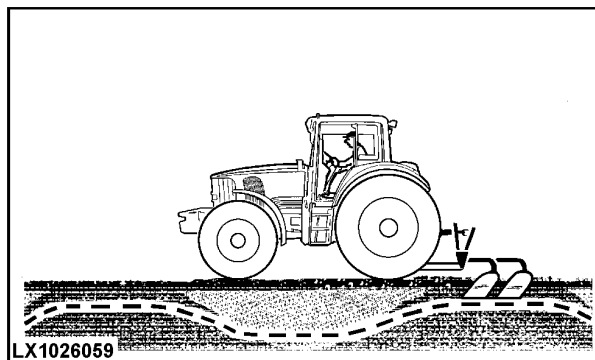
LX000347

LX000347 —UN—15AUG94

Suite, voir page suivante

OULXBER,000200D -28-31JAN13-3/7

Faire contrôler régulièrement le fonctionnement de la commande du relevage par le concessionnaire John Deere.



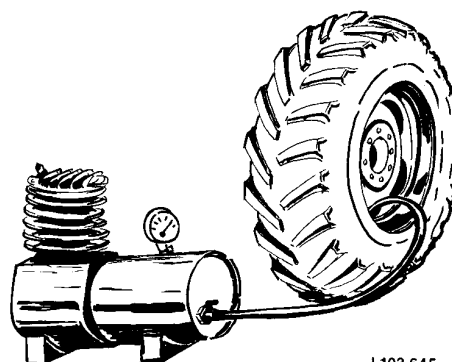
LX1026059

LX1026059 —UN—18MAY01

OULXBER,000200D -28-31JAN13-4/7

Gonfler les pneus correctement

Adapter la pression de gonflage des pneus au travail à effectuer et à l'état du sol (consulter un concessionnaire John Deere ou le fabricant des pneumatiques).



L103 645

L103645 —UN—15AUG94

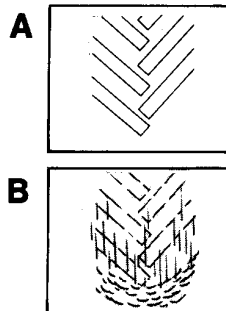
OULXBER,000200D -28-31JAN13-5/7

Choisir un lest adéquat

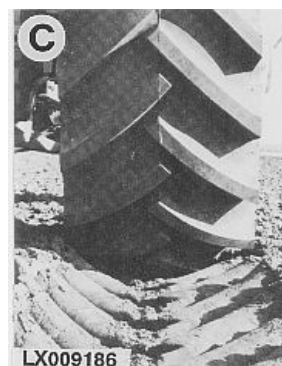
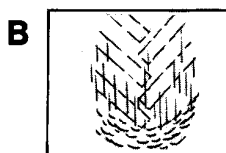
Choisir le lestage de façon à obtenir un patinage de 10 à 15 %. Dans des conditions de travail aisées, réduire le lest.

A—Trop de lest
B—Lest insuffisant

C—Lest adéquat



LX009185



LX009186

LX009185 —UN—01SEP94

LX009186 —UN—01SEP94

Suite, voir page suivante

OULXBER,000200D -28-31JAN13-6/7

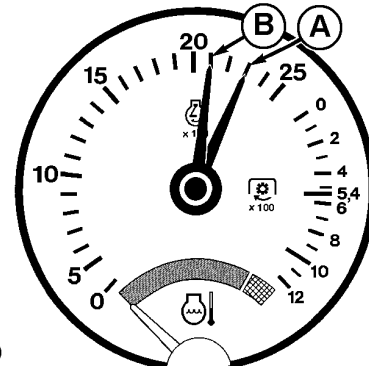
Choisir le bon rapport de transmission

Toujours choisir le rapport le plus élevé possible, de façon à abaisser le régime moteur.

Choisir le rapport de manière à ce que le régime à vide (A) du moteur chute d'environ 150 à 250 tr/min lorsque le moteur est sous charge (B).

NOTE: Pour les travaux légers, choisir un régime inférieur à 2000 tr/min. Choisir un rapport de manière à obtenir, sous charge, une chute de régime d'environ 200 à 300 tr/min.

LX1017710



LX1017710 —UN—01OCT97

OULXBER,000200D -28-31JAN13-7/7

Formation du conducteur requise

- Lire attentivement ce livret avant d'utiliser ce tracteur.
- Faire fonctionner le tracteur dans une zone dégagée, sans obstacles, sous la direction d'un conducteur expérimenté.
- Apprendre à utiliser toutes les commandes.

OULXBER,000200E -28-31JAN13-1/1

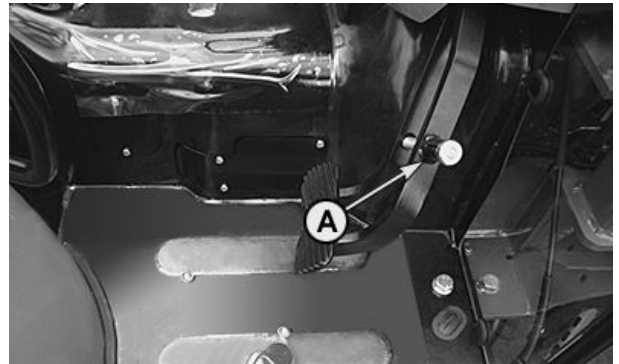
Conduite du tracteur sur la voie publique

ATTENTION: Pour circuler sur la voie publique, utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation appropriés pour avertir les autres conducteurs. Se conformer aux réglementations locales de circulation. Différents équipements de sécurité sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere. Maintenir les dispositifs de sécurité en bon état. Remplacer les pièces manquantes ou endommagées.

Ne JAMAIS utiliser le phare de travail arrière lors du transport du tracteur. Une lumière intense à l'arrière du tracteur risque de désorienter les conducteurs des autres véhicules qui s'approchent à l'arrière.

Avant de conduire le tracteur sur la route, accoupler les pédales de frein. Lors d'un déplacement à la vitesse de transport, freiner légèrement et avec prudence.

IMPORTANT: Se reporter à la section "Éclairage" pour une description détaillée du fonctionnement des équipements d'éclairage.



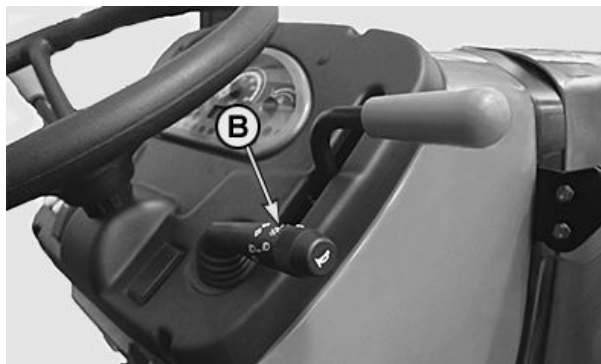
AGCPTJD0354 —UN—10JUL13

1. Accoupler les pédales de frein à l'aide de l'axe de verrouillage (A). Éviter de freiner brusquement. Réduire la vitesse si la charge remorquée est plus lourde que le tracteur et si elle n'est pas équipée de freins propres. Se référer au livret d'entretien de l'outil pour les vitesses de transport conseillées.

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002122GL -28-19JUL13-1/3

2. Le contacteur (B) permet d'allumer les feux de route ou de croisement. Ne jamais utiliser les phares de travail arrière (A). Toujours passer en feux de croisement avant de croiser un autre véhicule. Veiller à ce que les phares principaux soient toujours réglés correctement.
3. Utiliser les clignotants pour signaler les changements de direction. Veiller à remettre la manette des clignotants en position centrale après le virage.



AGCPTJD0355 —UN—11JUL13



AGCPTJD0356 —UN—11JUL13

OULXBER,0002122GL -28-19JUL13-2/3

4. Désenclencher le pont avant à l'aide de l'interrupteur (B). La circulation sur des revêtements durs entraîne une usure excessive des pneus avant si le pont avant est enclenché.
5. Ne pas enclencher le blocage du différentiel. Voir "Utilisation du blocage du différentiel" dans cette section.
6. Conduire à une vitesse suffisamment lente pour conserver le contrôle du tracteur en permanence. Ralentir sur les pentes, les terrains difficiles et avant de prendre des virages serrés, en particulier si un équipement lourd est monté à l'arrière.
7. Avant de descendre une pente, rétrograder suffisamment pour pouvoir contrôler la vitesse sans utiliser les freins. Ne jamais descendre une pente en roue libre.
8. Lors de la conduite en descente sur des pentes verglacées ou couvertes de gravier, demeurer vigilant(e) pour éviter les dérapages susceptibles de provoquer une perte de contrôle du tracteur. Pour



AGCPTJD0357 —UN—11JUL13

réduire les risques de dérapage, ralentir et s'assurer que le tracteur est convenablement lesté.

9. Redoubler de prudence lors du remorquage de charges sur terrain accidenté, dans les virages ou lors du freinage en descente. Veiller à ce que la voie des roues soit réglée en position large afin d'assurer une stabilité maximum.

OULXBER,0002122GL -28-19JUL13-3/3

Cale d'immobilisation

Placer la cale d'immobilisation devant ou derrière la roue arrière, lorsque le tracteur est garé sur une pente.



L102664

OULXBER,0002010 -28-31JAN13-1/1

L102664 —UN—03JAN95

Passage des vitesses

Commande des gammes, des vitesses, de doubleur de gammes à commande mécanique et du réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique:

IMPORTANT: Afin d'éviter toute usure inutile, ne pas laisser le pied sur la pédale d'embrayage quand cela n'est pas nécessaire.

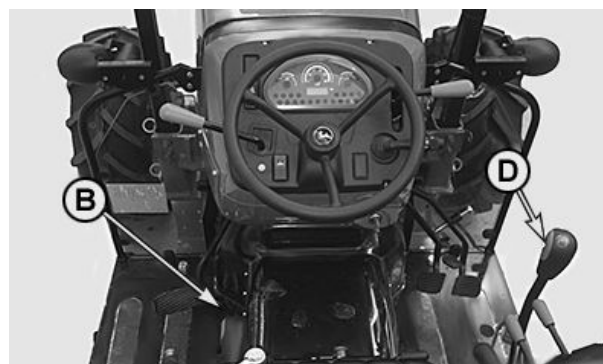
Pour éviter d'endommager la transmission, ne pas changer de gamme en roulant.

Appuyer sur la pédale d'embrayage (A) et arrêter le tracteur avant d'actionner le levier de gammes (B) et le levier d'inverseur (E).

Enfoncer la pédale d'embrayage (A) avant d'actionner le levier de vitesses (D). Il est possible d'engager les vitesses (1), (2), (3) et (4) en marche.

Appuyer sur la pédale d'embrayage (A) avant d'actionner le levier de commande Hi-Lo mécanique (C). Le levier de commande Hi-Lo mécanique peut être actionné en roulant.

Relâcher progressivement la pédale d'embrayage afin d'embrayer en douceur.



Suite, voir page suivante

OULXBER,0002542 -28-04NOV14-1/4

AGCPTJD0358 —UN—11JUL13

AGCPTJD0359 —UN—11JUL13

Levier d'inverseur

Le levier d'inverseur (T) a trois positions :

- Vers l'avant
- Position neutre
- Marche arrière

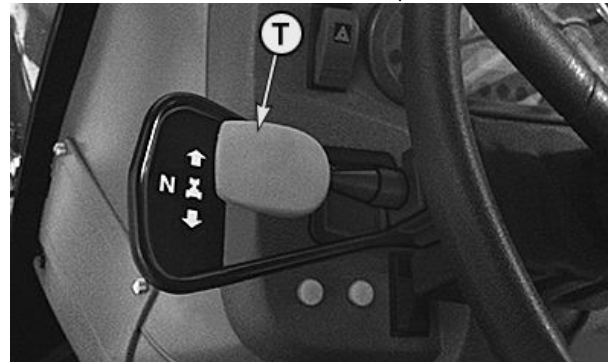
Enfoncer la pédale d'embrayage et pousser le levier (T) en avant pour passer du neutre à la position marche avant ou le tirer en arrière pour sélectionner la marche arrière.

NOTE: La boîte 24/12 vitesses peut être commandée sans enfoncer la pédale d'embrayage.

Pour plus d'informations, voir commande de la transmission — boîte 24/12 vitesses, dans cette section



À commande mécanique



à commande électrique

OULXBER,0002542 -28-04NOV14-2/4

Commande de la transmission - Boîte 24/12 vitesses

Pour éviter d'endommager la transmission, ne pas changer de gamme en roulant.

Enfoncer la pédale d'embrayage et arrêter le tracteur avant d'actionner le levier de gammes. Si la température de l'huile est très basse, le passage des gammes n'est possible que si le levier de vitesse est en position neutre.

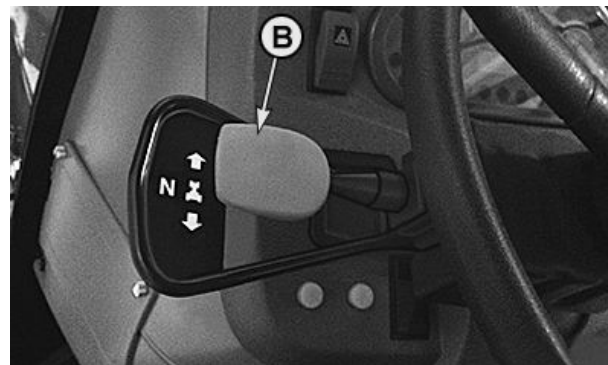
Le levier d'inverseur (B) a trois positions :

- Vers l'avant
- Position neutre
- Marche arrière

Le levier d'inverseur (B) et le levier de vitesse peuvent être actionnés en roulant sans appuyer sur la pédale d'embrayage.

Pousser le levier d'inverseur (B) en avant du neutre à la position marche avant ou le tirer en arrière pour passer du neutre à la position marche arrière.

⚠ ATTENTION: Si une gamme/vitesse est sélectionnée alors que le moteur est en marche



et que le levier d'inverseur n'est pas en position neutre, le tracteur commence à se déplacer.

Sur les tracteurs avec boîte 24/12 vitesses, toujours serrer le frein de stationnement et amener le levier de vitesses au "NEUTRE" avant de redémarrer le tracteur.

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002542 -28-04NOV14-3/4

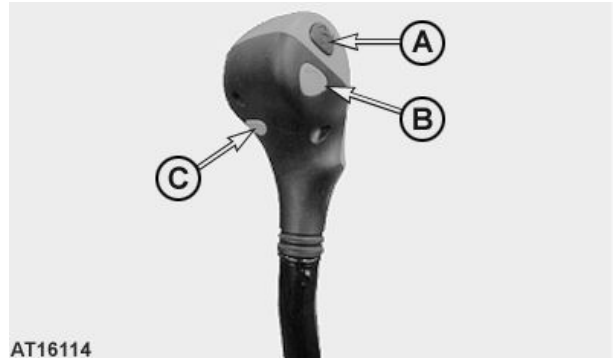
Transmission électrohydraulique Hi-Lo¹

Le réducteur Hi-Lo est activé en appuyant sur l'un des contacteurs (A) ou (B) sur le levier de vitesses.

Quand le contacteur (C) est enfoncé, l'embrayage est désenclenché, les vitesses peuvent être changées vers le haut ou vers le bas. Après relâchement du contacteur (C), l'embrayage est enclenché.

A—Gamme haute
B—Gamme basse

C—Contacteur de débrayage
(tracteurs avec boîte 24/12 vitesses uniquement)



AT16114

AT16114 —UN—03AUG07

¹suivant équipement.

OULXBER,0002542 -28-04NOV14-4/4

Fonctionnement des leviers de commande de transmission

Le levier de vitesses (D) fonctionne selon une grille en "H".

- La position centrale est le point mort.
- Amener le levier en position avant gauche pour engager la première.
- Amener le levier en position arrière gauche pour engager la deuxième.
- Amener le levier en position avant droite pour engager la troisième.
- Amener le levier en position arrière droite pour engager la quatrième.



AGCPTJD0359 —UN—11JUL13

Enclenchement des gammes

Le levier de gammes (B) a trois positions:

- Gamme haute à l'arrière.
- Gamme rampante à l'avant droit.
- Gamme basse à l'avant.

OULXBER,0002543 -28-04NOV14-1/1

Réducteur Hi-Lo à commande mécanique

Le réducteur Hi-Lo à commande mécanique est disponible en option pour la boîte 24/24 rapports.

La pédale d'embrayage étant enfoncée, le réducteur Hi-Lo à commande mécanique peut être enclenché en marche, dans n'importe quelle vitesse. Il est possible ainsi de passer de vitesse rapide à vitesse lente et inversement en utilisant le levier (C).

- Le levier vers l'avant enclenche une vitesse rapide.
- Le levier vers l'arrière enclenche une vitesse lente



AGCPTJD0362 —UN—11JUL13

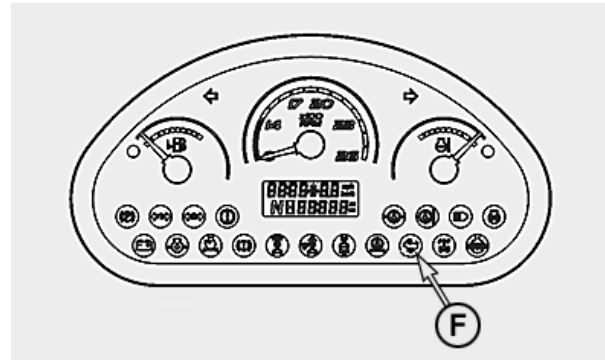
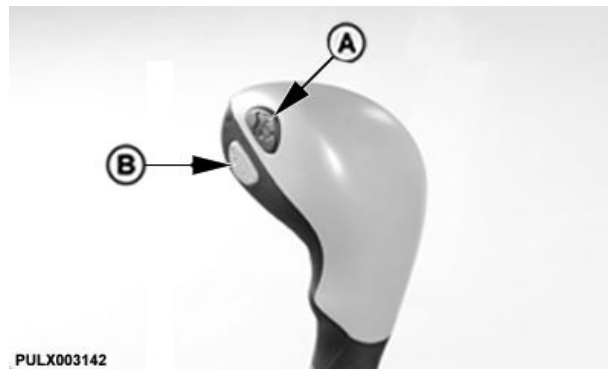
OULXBER,00024F6 -28-24OCT14-1/1

Réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique

Le réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique est disponible en option pour la boîte 24/24 rapports. Le réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique peut être enclenché en marche, dans n'importe quelle vitesse, sans actionner l'embrayage. Il est possible ainsi de passer de vitesse rapide à vitesse lente et inversement au moyen des contacteurs (A) et (B) se trouvant sur le levier de vitesses. Lorsque la vitesse rapide ("Hi") est sélectionnée, le témoin (F) s'allume sur le tableau de bord.

A—Régime élevé
B—Vitesse lente

C—Témoin



OULXBER,00024F7 -28-24OCT14-1/1

PULX003142 —UN—17MAR09

AGCPTJD0629 —UN—27OCT14

Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés

Éviter les trous, fossés et obstacles pouvant faire basculer le tracteur, surtout sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés en montant des pentes.

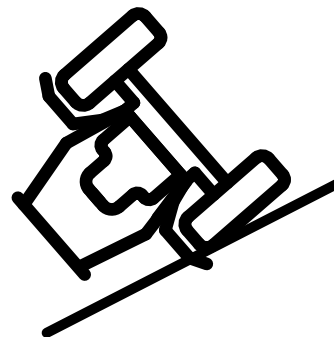
Sortir d'un fossé, monter une pente raide ou essayer de se débarrasser peut provoquer le renversement du tracteur en arrière. Dans la mesure du possible, effectuer ces manoeuvres en marche arrière.

À grande vitesse, une voie étroite accroît considérablement les risques de retournement.

La liste des causes de retournement du tracteur n'est pas exhaustive. Faire preuve de vigilance dans toutes les situations où la stabilité du tracteur est compromise.

Les pentes sont l'un des principaux facteurs associés aux accidents dus à une perte de contrôle ou à un basculement, accidents qui peuvent s'avérer graves ou mortels. Il convient donc de redoubler de prudence sur les pentes.

Ne jamais s'approcher d'un fossé, d'un ravin, d'un remblai profond ou d'un cours d'eau. La machine risquerait de se retourner si une roue dépassait le bord ou si le bord s'effondrait.



Sélectionner une vitesse de déplacement basse de façon à ne pas avoir à s'arrêter ou à changer de vitesse sur les pentes.

Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de prendre un virage sur une pente. Si l'adhérence au sol des pneus diminue, désenclencher la prise de force et descendre la pente lentement en ligne droite.

Ne pas faire de mouvements brusques ou rapides lors de la conduite en pente. Ne pas changer brusquement de vitesse ou de direction, car la machine risquerait de se retourner.

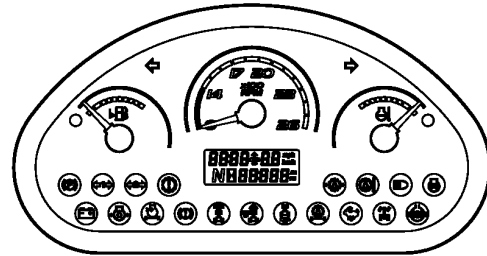
DX,WW,SLOPE -28-12OCT11-1/1

RXA0103437 —UN—01JUL09

Sélection d'un rapport

IMPORTANT: Pour prolonger la durée de vie du train motopropulseur, ainsi que pour empêcher un tassement du sol et une résistance au roulement excessifs, éviter d'ajouter du lest pour le fonctionnement CONTINU à pleine puissance lorsque ses rapports inférieurs à B-2 sont utilisés. Pour l'utilisation du pont avant, lester pour le rapport inférieur.

On peut conduire le tracteur en utilisant n'importe quelle vitesse quand le régime moteur nominal est de 1500 à 2300 tr/min. Entre ces limites, le moteur peut être mis sous pleine charge. Pour un fonctionnement sous charge légère, utiliser un rapport supérieur et un régime moteur inférieur. Ceci permet d'économiser du carburant et de réduire l'usure.



AGOPTJD0363 —UN—15JUL13

OULXBER,0002125GL -28-19JUL13-1/1

Vitesses de déplacement

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports (tracteurs 5GL)

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports (tracteurs 5GL)								
GAMME	RAPPORT	HI-LO	Vitesse de déplacement à un régime moteur de 2300 tr/min.					
			SRI (indice de vitesse/rayon) des pneus arrière					
			575 mm (22.63 in)		500 mm (19,68 in)		525 mm (20.66 in)	
			km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
I	1	LO	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3
	1	HI	0.6	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4
	2	LO	0.8	0.5	0.7	0.4	0.7	0.5
	2	HI	0.9	0.6	0.8	0.5	0.8	0.5
	3	LO	1.1	0.7	1.0	0.6	1.0	0.7
	3	HI	1.3	0.9	1.2	0.7	1.2	0.8
	4	LO	1.6	1.0	1.4	0.9	1.5	1.0
	4	HI	1.9	1.2	1.7	1.1	1.8	1.1
II	1	LO	2.5	1.6	2.1	1.4	2.2	1.4
	1	HI	2.9	1.8	2.5	1.6	2.6	1.7
	2	LO	3.5	2.3	3.1	2.0	3.2	2.1
	2	HI	4.1	2.6	3.6	2.3	3.8	2.4
	3	LO	5.2	3.3	4.5	2.9	4.7	3.0
	3	HI	6.1	3.9	5.3	3.4	5.5	3.6
	4	LO	7.5	4.8	6.5	4.2	6.8	4.4
	4	HI	8.8	5.6	7.6	4.9	8.0	5.1
III	1	LO	10.8	6.9	9.4	6.0	9.9	6.3
	1	HI	12.7	8.1	11.1	7.1	11.6	7.4
	2	LO	15.6	10.0	13.5	8.7	14.2	9.1
	2	HI	18.2	11.7	15.9	10.2	16.7	10.7
	3	LO	22.8	14.6	19.9	12.7	20.9	13.4
	3	HI	26.8	17.1	23.3	14.9	24.5	15.7
	4	LO	33.0	21.1	28.7	18.4	30.1	19.3
	4	HI	38.7	24.8	33.7	21.6	35.4	22.6
			VITESSE MAX EN MARCHE ARRIERE					
			km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
			28.9	18.5	25.1	16.1	26.4	16.9

Vitesses de déplacement, 30 km/h (18,5 mph) - Boîte 12/12 rapports (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)

Vitesses de déplacement, 30 km/h (18,5 mph) - Boîte 12/12 rapports (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)									
GAMME	VITESSES	Vitesse de déplacement à un régime moteur de 2200 tr/min.							
		4RM 30 km/h				2RM			
		SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)	
		km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph	km/h	mph
I	1	1.4	0.9	1.2	0.8	1.4	0.9	1.2	0.8
	2	2.1	1.3	1.8	1.1	2.1	1.3	1.8	1.1
	3	3.0	1.9	2.5	1.6	3.0	1.9	2.5	1.6
	4	4.3	2.8	3.7	2.3	4.3	2.8	3.7	2.3
II	1	3.6	2.3	3.0	1.9	3.6	2.3	3.0	1.9
	2	5.2	3.3	4.4	2.8	5.2	3.3	4.4	2.8
	3	7.5	4.8	6.4	4.1	7.5	4.8	6.4	4.1
	4	10.9	7.0	9.2	5.9	10.9	7.0	9.2	5.9

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024F8 -28-04NOV14-1/5

III	1	9.6	6.1	8.1	5.2	9.6	6.1	8.1	5.2
	2	14.0	8.9	11.8	7.6	14.0	8.9	11.8	7.6
	3	20.2	12.9	17.1	10.9	20.2	12.9	17.1	10.9
	4	29.2	18.7	24.7	15.8	29.2	18.7	24.7	15.8
		VITESSE MAX EN MARCHÉ ARRIERE							
		[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
		24.8	15.9	21.0	13.5	24.8	15.9	21.0	13.5

Vitesses de déplacement, 30 km/h (18,5 mph) - Boîte 12/12 rapports (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)

Vitesses de déplacement, 30 km/h (18,5 mph) - Boîte 12/12 rapports (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)

Gamme	Pignons	Vitesse de déplacement u tracteur à un régime moteur de 2300 tr/min							
		4RM 30 km/h				2RM			
		SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)	
		[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
I	1	1.5	1.0	1.3	0.8	1.5	1.0	1.3	0.8
	2	2.2	1.4	1.8	1.2	2.2	1.4	1.8	1.2
	3	3.1	2.0	2.6	1.7	3.1	2.0	2.6	1.7
	4	4.5	2.9	3.8	2.5	4.5	2.9	3.8	2.5
II	1	3.7	2.4	3.2	2.0	3.7	2.4	3.2	2.0
	2	5.4	3.5	4.6	2.9	5.4	3.5	4.6	2.9
	3	7.9	5.0	6.7	4.3	7.9	5.0	6.7	4.3
	4	11.4	7.3	9.6	6.2	11.4	7.3	9.6	6.2
III	1	10.0	6.4	8.5	5.4	10.0	6.4	8.5	5.4
	2	14.6	9.3	12.3	7.9	14.6	9.3	12.3	7.9
	3	21.1	13.5	17.9	11.4	21.1	13.5	17.9	11.4
	4	30.6	19.6	25.9	16.5	30.6	19.6	25.9	16.5
		VITESSE MAX EN MARCHÉ ARRIERE							
		[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
		26.0	16.6	22.0	14.1	26.0	16.6	22.0	14.1

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports-synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo – synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports-synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo – synchroniseur marche arr./synchroniseur H-L (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)

GAMME	VI-TESSSES	HI/LO	Vitesse de déplacement du tracteur à un régime moteur de 2200 tr/min									
			SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 625 mm (24,60 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 600 mm (23,62 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 525 mm (20,66 in.)	
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
I	1	LO	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3	0.4	0.3
	1	HI	0.6	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3
	2	LO	0.7	0.5	0.7	0.5	0.7	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4
	2	HI	0.9	0.6	0.8	0.5	0.8	0.5	0.7	0.5	0.7	0.5
	3	LO	1.1	0.7	1.0	0.7	1.0	0.6	0.9	0.6	0.9	0.6
	3	HI	1.3	0.8	1.2	0.8	1.2	0.7	1.1	0.7	1.0	0.7
	4	LO	1.6	1.0	1.5	1.0	1.4	0.9	1.3	0.8	1.3	0.8
	4	HI	1.8	1.2	1.8	1.1	1.7	1.1	1.5	1.0	1.5	0.9

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024F8 -28-04NOV14-2/5

II	1	LO	2.3	1.5	2.2	1.4	2.2	1.4	2.0	1.3	1.9	1.2
	1	HI	2.7	1.8	2.6	1.7	2.5	1.6	2.3	1.5	2.2	1.4
	2	LO	3.4	2.2	3.3	2.1	3.1	2.0	2.9	1.8	2.7	1.8
	2	HI	4.0	2.6	3.8	2.5	3.7	2.4	3.4	2.2	3.2	2.1
	3	LO	4.9	3.1	4.7	3.0	4.5	2.9	4.2	2.7	4.0	2.5
	3	HI	5.8	3.7	5.5	3.5	5.3	3.4	4.9	3.1	4.7	3.0
	4	LO	7.1	4.5	6.8	4.4	6.6	4.2	6.0	3.9	5.7	3.7
	4	HI	8.3	5.3	8.0	5.1	7.7	4.9	7.1	4.5	6.7	4.3
III	1	LO	10.3	6.6	9.9	6.3	9.5	6.1	8.7	5.6	8.3	5.3
	1	HI	12.0	7.7	11.6	7.4	11.1	7.1	10.2	6.5	9.7	6.2
	2	LO	15.0	9.6	14.4	9.2	13.8	8.8	12.7	8.1	12.1	7.7
	2	HI	17.6	11.2	16.9	10.8	16.2	10.4	14.9	9.5	14.2	9.1
	3	LO	21.7	13.9	20.8	13.3	20.0	12.8	18.3	11.7	17.5	11.2
	3	HI	25.4	16.3	24.4	15.6	23.5	15.0	21.5	13.8	20.5	13.1
	4	LO	31.4	20.1	30.2	19.3	29.0	18.5	26.5	17.0	25.3	16.2
	4	HI	36.8	23.5	35.4	22.6	34.0	21.7	31.1	19.9	29.7	19.0
			VITESSE MAX EN MARCHE ARRIERE									
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
			31.3	20.0	30.1	19.2	28.9	18.5	26.5	16.9	25.3	16.2

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports-synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo – synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/24 rapports-synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo – synchroniseur marche arr./synchroniseur Hi-Lo (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)												
GAMME	VI- TESSES	HI/LO	Vitesse de déplacement du tracteur à un régime moteur de 2300 tr/min									
			SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 625 mm (24,60 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 600 mm (23,62 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 525 mm (20,66 in.)	
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
I	1	LO	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3
	1	HI	0.6	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3
	2	LO	0.8	0.5	0.7	0.5	0.7	0.5	0.7	0.4	0.6	0.4
	2	HI	0.9	0.6	0.9	0.6	0.8	0.5	0.8	0.5	0.7	0.5
	3	LO	1.1	0.7	1.1	0.7	1.0	0.7	1.0	0.6	0.9	0.6
	3	HI	1.3	0.8	1.3	0.8	1.2	0.8	1.1	0.7	1.1	0.7
	4	LO	1.6	1.0	1.6	1.0	1.5	1.0	1.4	0.9	1.3	0.8
	4	HI	1.9	1.2	1.8	1.2	1.8	1.1	1.6	1.0	1.5	1.0
II	1	LO	2.4	1.6	2.3	1.5	2.2	1.4	2.1	1.3	2.0	1.3
	1	HI	2.9	1.8	2.7	1.8	2.6	1.7	2.4	1.5	2.3	1.5
	2	LO	3.6	2.3	3.4	2.2	3.3	2.1	3.0	1.9	2.9	1.8
	2	HI	4.2	2.7	4.0	2.6	3.8	2.5	3.5	2.3	3.4	2.2
	3	LO	5.1	3.3	4.9	3.2	4.7	3.0	4.3	2.8	4.1	2.7
	3	HI	6.0	3.9	5.8	3.7	5.6	3.6	5.1	3.3	4.9	3.1
	4	LO	7.4	4.8	7.1	4.6	6.9	4.4	6.3	4.0	6.0	3.8
	4	HI	8.7	5.6	8.4	5.4	8.0	5.2	7.4	4.7	7.0	4.5
III	1	LO	10.7	6.9	10.3	6.6	9.9	6.3	9.1	5.8	8.7	5.6
	1	HI	12.6	8.1	12.1	7.7	11.6	7.4	10.7	6.8	10.2	6.5
	2	LO	15.7	10.0	15.1	9.6	14.5	9.3	13.3	8.5	12.6	8.1
	2	HI	18.4	11.8	17.7	11.3	17.0	10.9	15.5	10.0	14.8	9.5
	3	LO	22.6	14.5	21.8	13.9	20.9	13.4	19.2	12.3	18.3	11.7
	3	HI	26.6	17.0	25.5	16.4	24.5	15.7	22.5	14.4	21.5	13.7
	4	LO	32.8	21.0	31.5	20.2	30.3	19.4	27.7	17.8	26.5	17.0
	4	HI	38.5	24.6	37.0	23.7	35.5	22.7	32.5	20.8	31.1	19.9

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024F8 -28-04NOV14-3/5

	VITESSE MAX EN MARCHE ARRIERE									
	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
	32.7	20.9	31.4	20.1	30.2	19.3	27.7	17.7	26.4	16.9

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/12 rapports (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/12 rapports (5100GN – 5100GF avec moteur NEF)												
Gamme	Pignons	HI/LO	Vitesse de déplacement du tracteur à un régime moteur de 2200 tr/min									
			SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 625 mm (24,60 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 600 mm (23,62 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 525 mm (20,66 in.)	
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
I	1	LO	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3	0.4	0.3
	1	HI	0.6	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3
	2	LO	0.7	0.5	0.7	0.5	0.7	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4
	2	HI	0.9	0.6	0.8	0.5	0.8	0.5	0.7	0.5	0.7	0.5
	3	LO	1.1	0.7	1.0	0.7	1.0	0.6	0.9	0.6	0.9	0.6
	3	HI	1.3	0.8	1.2	0.8	1.2	0.7	1.1	0.7	1.0	0.7
	4	LO	1.6	1.0	1.5	1.0	1.4	0.9	1.3	0.8	1.3	0.8
	4	HI	1.8	1.2	1.8	1.1	1.7	1.1	1.5	1.0	1.5	0.9
II	1	LO	2.3	1.5	2.2	1.4	2.2	1.4	2.0	1.3	1.9	1.2
	1	HI	2.7	1.8	2.6	1.7	2.5	1.6	2.3	1.5	2.2	1.4
	2	LO	3.4	2.2	3.3	2.1	3.1	2.0	2.9	1.8	2.7	1.8
	2	HI	4.0	2.6	3.8	2.5	3.7	2.4	3.4	2.2	3.2	2.1
	3	LO	4.9	3.1	4.7	3.0	4.5	2.9	4.2	2.7	4.0	2.5
	3	HI	5.8	3.7	5.5	3.5	5.3	3.4	4.9	3.1	4.7	3.0
	4	LO	7.1	4.5	6.8	4.4	6.6	4.2	6.0	3.9	5.7	3.7
	4	HI	8.3	5.3	8.0	5.1	7.7	4.9	7.1	4.5	6.7	4.3
III	1	LO	10.3	6.6	9.9	6.3	9.5	6.1	8.7	5.6	8.3	5.3
	1	HI	12.0	7.7	11.6	7.4	11.1	7.1	10.2	6.5	9.7	6.2
	2	LO	15.0	9.6	14.4	9.2	13.8	8.8	12.7	8.1	12.1	7.7
	2	HI	17.6	11.2	16.9	10.8	16.2	10.4	14.9	9.5	14.2	9.1
	3	LO	21.7	13.9	20.8	13.3	20.0	12.8	18.3	11.7	17.5	11.2
	3	HI	25.4	16.3	24.4	15.6	23.5	15.0	21.5	13.8	20.5	13.1
	4	LO	31.4	20.1	30.2	19.3	29.0	18.5	26.5	17.0	25.3	16.2
	4	HI	36.8	23.5	35.4	22.6	34.0	21.7	31.1	19.9	29.7	19.0
			VITESSE MAX EN MARCHE ARRIERE									
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
			34.1	21.8	32.8	21.0	31.5	20.1	28.8	18.5	27.5	17.6

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/12 rapports (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)

Vitesses de déplacement, 40 km/h (25 mph) - Boîte 24/12 rapports (5075GV – 5086GV – 5075GN – 5085GN – 5075GF – 5085GF avec moteur F5C)												
GAMME	VI- TESSES	HI/LO	Vitesse de déplacement du tracteur à un régime moteur de 2300 tr/min									
			SRI (indice de vitesse/rayon) 650 mm (25,59 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 625 mm (24,60 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 600 mm (23,62 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 550 mm (21,65 in.)		SRI (indice de vitesse/rayon) 525 mm (20,66 in.)	
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024F8 -28-04NOV14-4/5

I	1	LO	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3
	1	HI	0.6	0.4	0.6	0.4	0.6	0.4	0.5	0.3	0.5	0.3
	2	LO	0.8	0.5	0.7	0.5	0.7	0.5	0.7	0.4	0.6	0.4
	2	HI	0.9	0.6	0.9	0.6	0.8	0.5	0.8	0.5	0.7	0.5
	3	LO	1.1	0.7	1.1	0.7	1.0	0.7	1.0	0.6	0.9	0.6
	3	HI	1.3	0.8	1.3	0.8	1.2	0.8	1.1	0.7	1.1	0.7
	4	LO	1.6	1.0	1.6	1.0	1.5	1.0	1.4	0.9	1.3	0.8
	4	HI	1.9	1.2	1.8	1.2	1.8	1.1	1.6	1.0	1.5	1.0
II	1	LO	2.4	1.6	2.3	1.5	2.2	1.4	2.1	1.3	2.0	1.3
	1	HI	2.9	1.8	2.7	1.8	2.6	1.7	2.4	1.5	2.3	1.5
	2	LO	3.6	2.3	3.4	2.2	3.3	2.1	3.0	1.9	2.9	1.8
	2	HI	4.2	2.7	4.0	2.6	3.8	2.5	3.5	2.3	3.4	2.2
	3	LO	5.1	3.3	4.9	3.2	4.7	3.0	4.3	2.8	4.1	2.7
	3	HI	6.0	3.9	5.8	3.7	5.6	3.6	5.1	3.3	4.9	3.1
	4	LO	7.4	4.8	7.1	4.6	6.9	4.4	6.3	4.0	6.0	3.8
	4	HI	8.7	5.6	8.4	5.4	8.0	5.2	7.4	4.7	7.0	4.5
III	1	LO	10.7	6.9	10.3	6.6	9.9	6.3	9.1	5.8	8.7	5.6
	1	HI	12.6	8.1	12.1	7.7	11.6	7.4	10.7	6.8	10.2	6.5
	2	LO	15.7	10.0	15.1	9.6	14.5	9.3	13.3	8.5	12.6	8.1
	2	HI	18.4	11.8	17.7	11.3	17.0	10.9	15.5	10.0	14.8	9.5
	3	LO	22.6	14.5	21.8	13.9	20.9	13.4	19.2	12.3	18.3	11.7
	3	HI	26.6	17.0	25.5	16.4	24.5	15.7	22.5	14.4	21.5	13.7
	4	LO	32.8	21.0	31.5	20.2	30.3	19.4	27.7	17.8	26.5	17.0
	4	HI	38.5	24.6	37.0	23.7	35.5	22.7	32.5	20.8	31.1	19.9
			VITESSE MAX EN MARCHE ARRIERE									
			[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]	[km/h]	[mph]
			35.6	22.8	34.3	21.9	32.9	21.0	30.1	19.3	28.8	18.4

OULXBER,00024F8 -28-04NOV14-5/5

Utilisation des freins

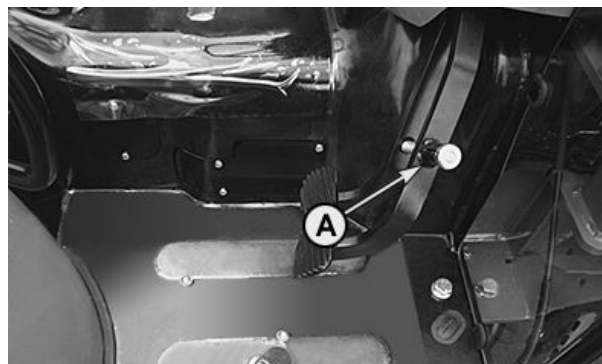
ATTENTION: Avant de circuler sur la voie publique, accoupler les deux pédales de frein à l'aide du loquet de verrouillage (A). Freiner avec précaution aux vitesses de transport.

Lors de virages serrés, utiliser le frein individuel pour faciliter la prise du virage. Désengager le loquet de verrouillage des pédales de frein (A) et appuyer sur une seule pédale à la fois.

Pour arrêter le tracteur, appuyer simultanément sur les deux pédales de frein.

IMPORTANT: Afin d'éviter une usure inutile, ne jamais conduire en laissant un pied reposer sur les pédales de freins.

Réduire la vitesse si l'équipement remorqué est plus lourd que le tracteur et s'il n'est pas équipé de freins. Éviter de freiner brutalement. Consulter le livret d'entretien de



AGCPTJD0354 —UN—10JUL13

l'équipement remorqué pour connaître les vitesses de transport recommandées.

Se montrer particulièrement prudent lors du remorquage de charges sur terrain accidenté, lors de changements de direction ou d'arrêts en pente.

OULXBER,0002126GL -28-19JUL13-1/1

Utilisation du blocage du différentiel

⚠ ATTENTION: NE PAS conduire le tracteur à vitesse élevée ni tenter de tourner alors que le blocage du différentiel est engagé.

IMPORTANT: Pour éviter d'endommager la transmission, NE PAS engager le blocage du différentiel quand une roue patine alors que l'autre est complètement immobile.

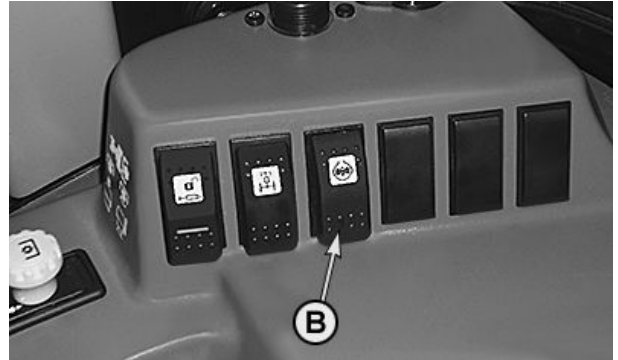
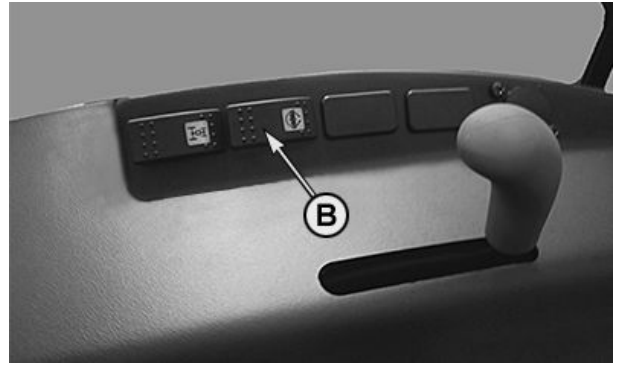
Lorsqu'une roue commence à patiner, enclencher le blocage du différentiel en appuyant sur l'interrupteur (B).

IMPORTANT: Le blocage électrohydraulique du différentiel se désengage automatiquement lorsqu'une pédale de frein individuelle est enfoncée et se réengage lorsque la pédale est relâchée. Pour désengager le blocage du différentiel, appuyer de nouveau sur le contacteur (B).

Lorsque la vitesse du tracteur excède 20 km/h (12 mph), le blocage électrohydraulique du différentiel se désengage automatiquement.

Le blocage du différentiel reste enclenché tant que la traction est inégale. Lorsque la traction s'équilibre, le blocage se désengage automatiquement sous l'action d'un ressort. Si le blocage du différentiel ne se désengage pas, enfoncer une pédale de frein, puis l'autre.

Si les roues patinent de façon répétée, maintenir la pédale en position engagée.



Tracteurs 5V, 5N & 5VF

AGCPTJD0365—UN—11JUL13

AGCPTJD0626—UN—27OCT14

OULXBER,00024F9 -28-28OCT14-1/1

Utilisation du pont avant

Enclencher le pont avant si nécessaire pour améliorer la traction.

ATTENTION: Le pont avant augmente considérablement la traction. Lorsque cette fonction est utilisée, redoubler de prudence sur les pentes. Un tracteur avec pont avant est en mesure de monter des pentes plus raides qu'un tracteur à deux roues motrices ce qui accroît les risques de renversement.

Réduire la vitesse et s'assurer que le tracteur est convenablement lesté afin d'éviter le dérapage ou une perte de contrôle du véhicule en conduisant sur des surfaces verglacées, mouillées ou couvertes de gravier. Pour garder un meilleur contrôle, enclencher le pont avant (suivant équipement).

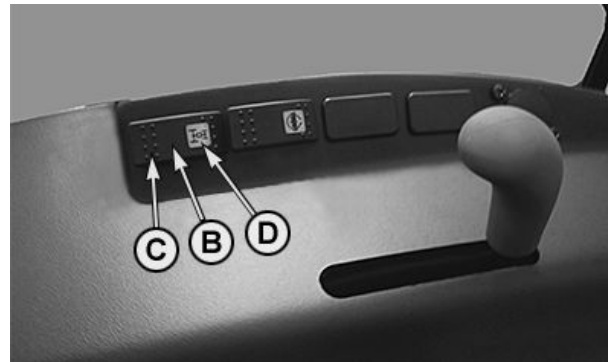
IMPORTANT: Pour augmenter la durée de vie des pneus, n'engager le pont avant que si cela est nécessaire. NE PAS engager le pont avant pour la conduite rapide sur route.

IMPORTANT: Il est possible d'enclencher/désenclencher le pont avant dans tous les rapports avant et arrière, en marche et sous charge sans actionner l'embrayage. Avant d'enclencher le pont avant, s'assurer qu'aucune des roues arrière ne patine. Enclencher ou désenclencher le pont avant lorsque le couple requis est peu élevé et que le tracteur se déplace lentement.

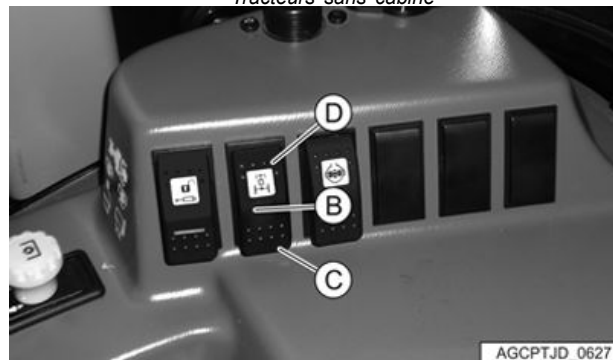
Placer l'interrupteur (B) sur la position (C) pour enclencher le pont avant ou sur la position (D) pour le désenclencher. Un témoin (3) s'allume lorsque le pont avant est enclenché.

NOTE: En cas de freinage, le pont avant s'enclenche automatiquement quelle que soit la position du contacteur du pont avant. Dans ce cas, le témoin (3) ne s'allume pas.

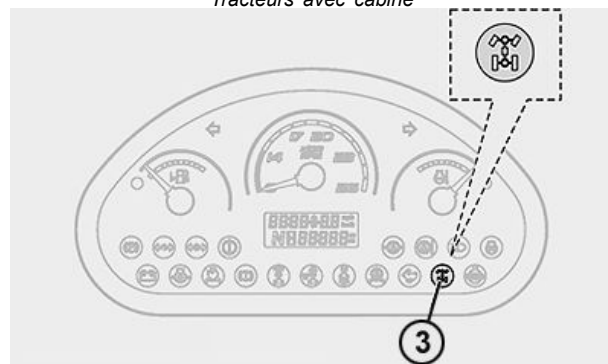
Lorsque l'interrupteur (B) est appuyé pendant plus de 3 sec, le pont avant mécanique peut être engagé en permanence, indépendamment de la vitesse du véhicule et de l'utilisation du véhicule. Dans ce cas le message "4WD ON" s'affiche sur l'écran numérique pendant 3 secondes environ; l'indicateur (3) s'allume jusqu'à ce que le pont avant soit désenclenché.



Tracteurs sans cabine



Tracteurs avec cabine



B—Interrupteur du pont avant
C—Enclencher le pont avant

D—Désclencher le pont avant
3—Témoin du pont avant

OULXBER,00024FA -28-02OCT15-1/1

Arrêt du tracteur

⚠ ATTENTION: Toujours engager le frein de stationnement avant de descendre du tracteur. Le tracteur **N'EST PAS** immobilisé lorsque la transmission est en prise avec le moteur à l'arrêt si l'on n'a pas serré le frein de stationnement.

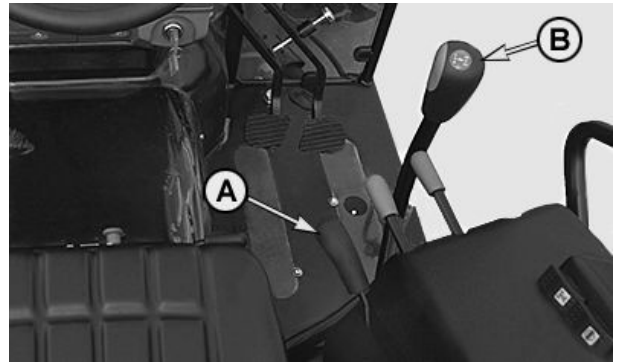
1. Immobiliser le tracteur à l'aide des freins.
2. Mettre le levier d'inverseur (T) en position neutre.



AGCPTJD0360 —UN—11JUL13

OULXBER,000225E -28-04NOV13-1/3

3. Mettre le levier de vitesses (B) en position neutre.
4. Abaisser l'équipement au sol à l'aide de la manette de réglage de la profondeur de travail (A).

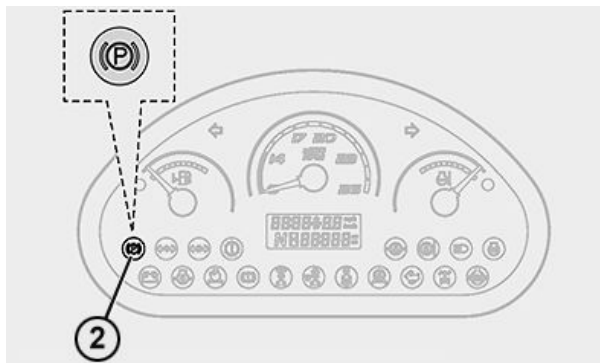


AGCPTJD0369 —UN—11JUL13

Suite, voir page suivante

OULXBER,000225E -28-04NOV13-2/3

5. Tirer le levier (A) vers le haut pour engager le frein de stationnement. Le levier se verrouille en position haute et le témoin du frein de stationnement (2) s'allume.



AGCPTJD0370 —UN—11JUL13

AGCPTJD0371 —UN—15JUL13

OULXBER,000225E -28-04NOV13-3/3

Freins hydrauliques de remorque

Retirer le capuchon du raccord (A) pour frein de remorque et brancher le flexible de pression en veillant à ce que les raccords soient parfaitement propres.

Appuyer sur les pédales de frein pour actionner les freins hydrauliques de remorque. L'effet de freinage est proportionnel à la pression appliquée sur les pédales de frein.

! ATTENTION: Ne jamais rouler à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) avec des remorques à freins hydrauliques.

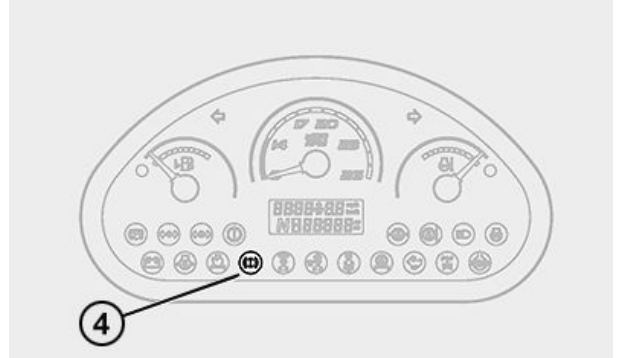
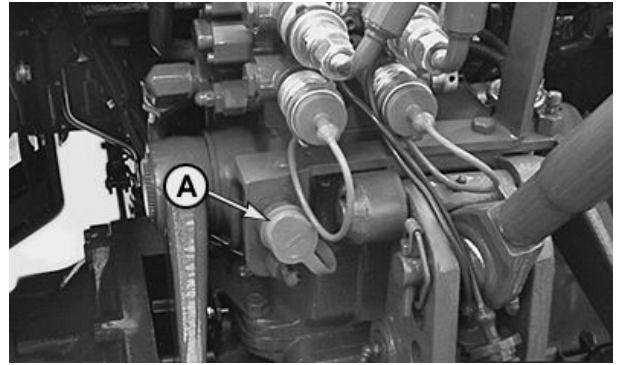
IMPORTANT: Pour éviter une usure excessive des freins, respecter les points suivants:

S'assurer que le flexible de pression est raccordé.

En descendant une pente, utiliser le même rapport que celui qui serait utilisé en la montant.

Contrôler régulièrement le bon fonctionnement du frein hydraulique de remorque.

NOTE: Le frein de stationnement du tracteur n'agit pas sur le frein hydraulique de remorque. Utiliser la remorque conformément aux instructions du constructeur. Ceci est particulièrement important pour le fonctionnement du frein de stationnement de la remorque.



Le témoin (4) s'allume lorsque le niveau d'huile du réservoir de frein est bas.

OULXBER,000225F -28-25OCT13-1/1

AGCPTJD0372—UN—11JUL13

AGCPTJD0373—UN—15JUL13

Relevage

Force de levage maximum

Pour plus d'informations sur la force de levage maximum, se reporter à la section "Caractéristiques".

NOTE: Les restrictions relatives aux charges sur l'essieu et à la capacité de charge des pneus doivent

être respectées. À cause de ces restrictions légales, la force de levage maximale autorisée peut être inférieure à la valeur donnée.

OU12401,0001BBF -28-23MAY09-1/1

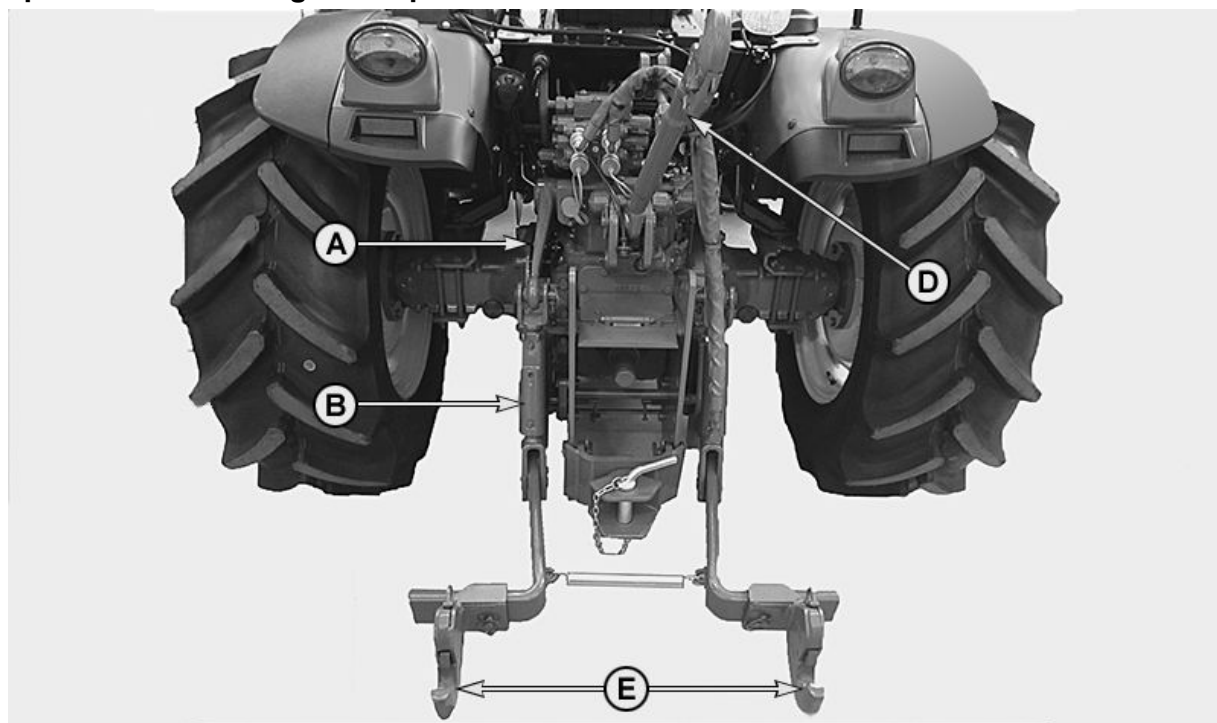
Correspondance de la puissance du tracteur à l'équipement

IMPORTANT: Il faut faire correspondre la puissance du tracteur aux tailles de certains équipements. Une puissance excessive peut endommager

un équipement, et un équipement trop grand peut endommager le tracteur. (Se référer au livret d'entretien de l'équipement pour les exigences en puissance minimum et maximum avant d'atteler un équipement).

AT,5NOM,45 -28-01SEP97-1/1

Composants de l'attelage trois points



AGCPTJD0416—UN—15JUL13

Tracteurs 5GL, 5GV & 5GN

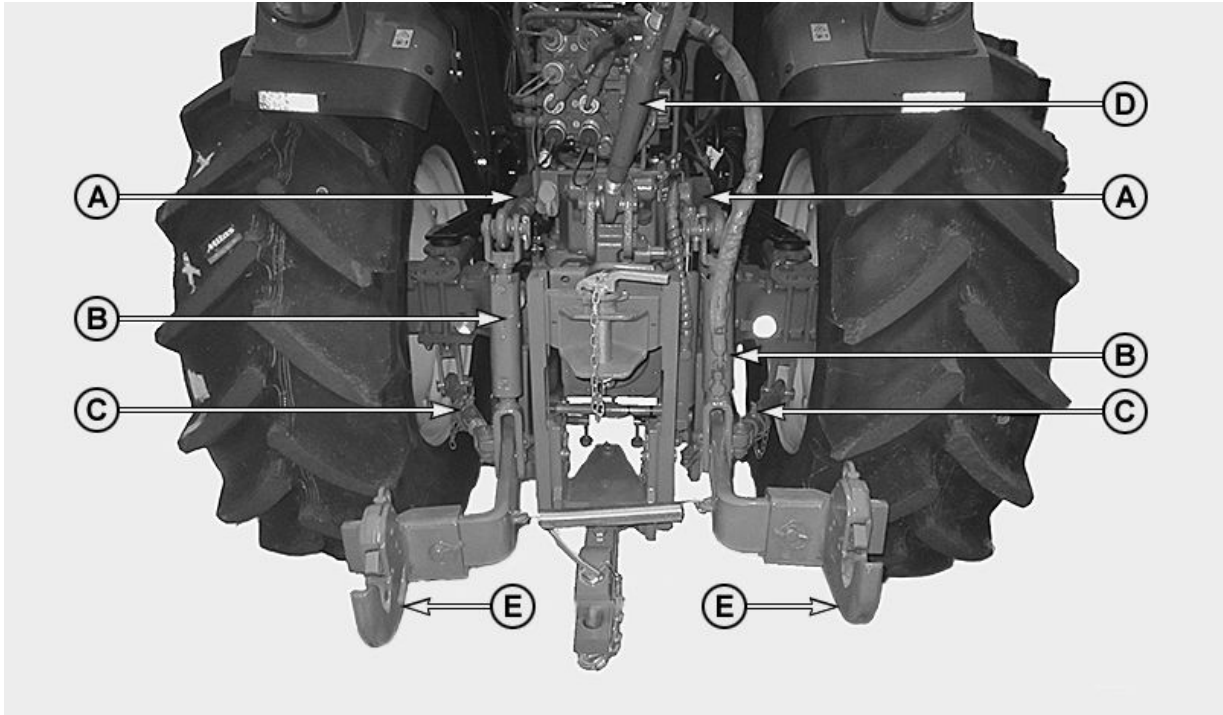
A—Bras de relevage
B—Bielles de relevage

C—Barre de poussée
D—Barres de traction

E—Barres de traction

Suite, voir page suivante

OULXBER,00024FB -28-04NOV14-1/2



Tracteurs 5GF

A—Bras de relevage
B—Bielles de relevage

C—Dispositif de stabilisation

D—Barre de poussée
E—Barres de traction

OULXBER,00024FB -28-04NOV14-2/2

AGCPTJD0631 —UN—27OCT14

Manettes de réglage de la profondeur de travail

La position de l'attelage est commandée par deux leviers, le levier de contrôle de position (A) et la manette de réglage de l'effort (B).

⚠ ATTENTION: Afin d'éviter tout abaissement inopiné de l'outil au cours du transport, verrouiller le levier de contrôle de position (A) à l'aide de la butée (C).

Au cours du transport et lorsque le relevage n'est pas utilisé, pousser la manette de réglage de l'effort (B) à fond vers l'avant.

Le levier de contrôle de position (A) permet de lever l'attelage trois points si on l'actionne vers arrière; si on le pousse vers avant, l'attelage trois points descend. Pour des informations plus détaillées, se reporter à "Utilisation du contrôle de position du relevage" dans cette section.



Le levier de contrôle d'effort (B) permet de contrôler la position de l'attelage trois points en fonction de la charge. Pour des informations plus détaillées, se reporter à "Utilisation de la commande de traction" dans cette section.

OULXBER,00024FC -28-28OCT14-1/1

AGCPTJD0632 —UN—27OCT14

Contrôle de position du relevage

⚠ ATTENTION: Pour éviter tout mouvement accidentel du relevage, placer le levier de commande de traction (B) complètement en avant avant d'accrocher un équipement.

Mettre la manette de réglage de l'effort (B) à fond en avant lorsque l'on NE souhaite PAS adapter automatiquement la position du relevage à la charge, par exemple lors de l'accrochage d'un équipement au tracteur.

Utiliser le levier de contrôle de position (A) pour contrôler la position de l'attelage trois points. Utiliser le contrôle de position pour le transport d'équipements et pour faire demi-tour en bout de champ.

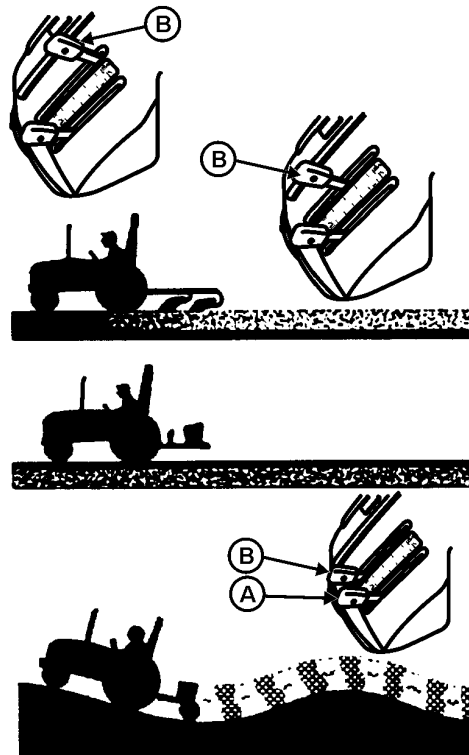
IMPORTANT: Veiller à ne pas trop relever l'équipement pour éviter d'endommager l'arrière du tracteur.

⚠ ATTENTION: Afin d'éviter tout abaissement inopiné de l'outil au cours du transport, verrouiller le levier de contrôle de position (A) à l'aide de la butée (C).

Au cours du transport et lorsque le relevage n'est pas utilisé, pousser la manette de réglage de l'effort (B) à fond vers l'avant.

PROFONDEUR CONSTANTE de l'équipement en terrain plat et pour les équipements qui ne pénètrent pas dans le sol, tels que les épandeurs ou les pulvérisateurs. Placer le levier de contrôle de position (A) dans la position désirée.

POSITION FLOTTANTE pour les outils munis de patins ou de roues de jauge conçus pour supporter tout le poids de l'outil. Pousser les deux leviers (A) et (B) à fond vers l'avant de manière à ce que l'outil puisse suivre le profil du sol.



PULX001011

AGCPTJD0632 -UN-27OCT14

PULX001011 -UN-07AUG08

OULXBER,00024FD -28-28OCT14-1/2

BUTÉE DU LEVIER DE CONTRÔLE DE POSITION

Régler la butée à la profondeur de travail voulue pour faciliter le travail. Travailler quelques minutes avec un équipement pour déterminer la profondeur de travail appropriée, puis dévisser l'écrou (D). Amener la butée contre le levier et l'immobiliser dans cette position en serrant l'écrou (D). Le relevage reviendra à la même position chaque fois que l'on poussera le levier en avant contre la butée.



AGCPTJD0633 -UN-02NOV15

OULXBER,00024FD -28-28OCT14-2/2

Utilisation de la commande de traction

Le relevage est muni d'un dispositif de contrôle d'effort réglable.

Utiliser le contrôle d'effort dans les situations suivantes:

- Travail avec un équipement porté en terrain présentant des pentes et dépressions. L'outil se relève et s'abaisse pour suivre le profil du terrain tout en maintenant une profondeur de travail à peu près constante.
- Travail dans des terrains variés. L'outil est légèrement relevé pour permettre de passer dans des zones présentant une résistance plus élevée sans avoir à rétrograder.

⚠ ATTENTION: Lorsque le relevage n'est pas utilisé, pousser la manette de réglage de l'effort (B) à fond vers l'avant.

La manette de réglage de l'effort (B) contrôle l'importance de la charge nécessaire pour obtenir une réponse de l'attelage trois points. Lorsque la manette est à fond en avant dans la position "OFF" (D), il n'y a pas de réglage d'effort. Quand on amène la manette en arrière, l'importance de la charge requise pour surpasser le réglage du contrôle de position obtenu au moyen du levier (A) diminue et l'attelage peut être relevé.

Les plages de sensibilité d'effort peuvent être modifiées en repositionnant la barre de poussée. Se reporter à "Positionnement de la barre de poussée" dans cette section.

Pour utiliser la commande de traction, placer tout d'abord le levier de contrôle de position (A) à fond en avant et le levier de contrôle d'effort (B) complètement en arrière (charge minimale). Le tracteur étant en mouvement, pousser ensuite le levier de contrôle d'effort (B) en avant pour augmenter la charge jusqu'à la valeur désirée.

Tirer le levier de contrôle de position (A) en arrière pour régler la profondeur maximale de l'outil. Régler la butée



(C) du levier de contrôle de position de manière à pouvoir toujours ramener ce dernier dans la même position. Le réglage de profondeur maximale évite que le relevage ne descende complètement si le tracteur commence à patiner. Il est possible de lever légèrement le levier de contrôle de position (A) pour surpasser le réglage du contrôle d'effort et faciliter le passage dans des zones glissantes sans s'embourber.

Le levier de contrôle de position (A) peut être ramené complètement en arrière pour faire monter l'attelage trois points en bout de champ.

OULXBER,00024FE -28-28OCT14-1/1

AGCPTJ0632 —UN—27OCT14

AGCPTJ0634 —UN—27OCT14

Diviseur de débit et régulateur de débit

Commande du diviseur de débit:

Le tracteur peut être équipé d'un diviseur de débit (A) qui répartit la quantité totale d'huile disponible pour les distributeurs auxiliaires entre les distributeurs double effet (B) et le relevage.

Le bouton (C) permet de répartir le débit d'huile en continu dans une plage allant de 90 % pour le relevage et 10 % pour le distributeur double effet à 10 % pour le relevage et 90 % pour le distributeur double effet.

Tourner le bouton (D) en sens horaire = jusqu'à 90 % de l'huile vers les distributeurs auxiliaires I, II III et le relevage.

Tourner le bouton (C) en sens antihoraire = jusqu'à 90 % de l'huile vers le distributeur auxiliaire I, II et III.

Commande de régulateur de débit:

Le tracteur peut être équipé d'un régulateur de débit (D) qui répartit la quantité totale d'huile disponible pour les distributeurs auxiliaires entre les distributeurs double effet/relevage (E) et les distributeurs double effet (F).

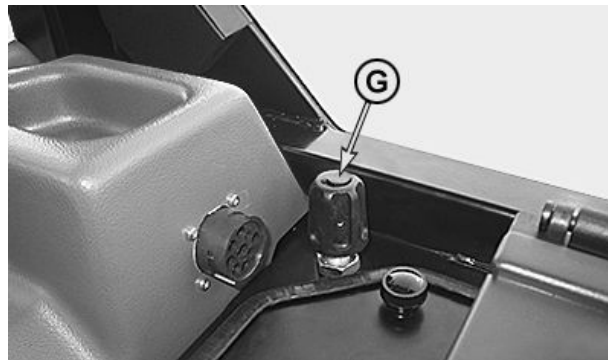
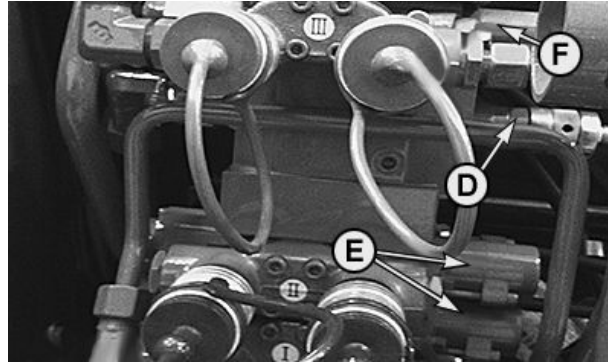
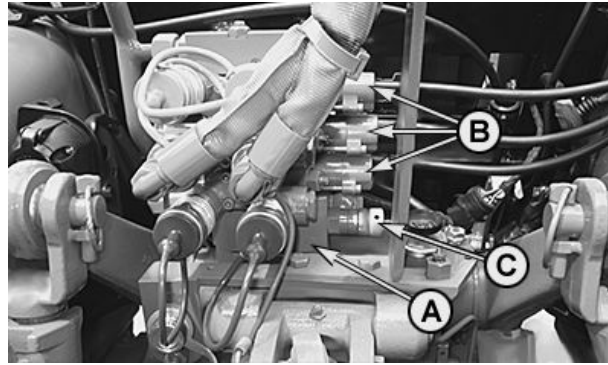
Le bouton (G) permet de répartir le débit d'huile en continu dans une plage allant de 90 % pour les distributeurs double effet (E) et 10 % pour le distributeur double effet (F) à 10 % pour les distributeurs double effet (E) et 90 % pour le distributeur double effet (F).

Tourner le bouton (G) en sens horaire = jusqu'à 90 % de l'huile vers les distributeurs auxiliaires I, II III et le relevage.

Tourner le bouton (G) en sens antihoraire = jusqu'à 90 % de l'huile vers le distributeur auxiliaire III ou IV.

NOTE: Sur les tracteurs équipés d'une troisième pompe, le diviseur de débit sert uniquement à diviser le débit pour les distributeurs auxiliaires.

A—Diviseur de débit	E—Distributeurs auxiliaires à double effet/relevage
B—Distributeurs auxiliaires à double effet/relevage	F—Distributeurs auxiliaires à double effet
C—Bouton	G—Bouton (version cabine)
D—Diviseur de débit	



Tracteur à cabine illustré

Réglage de la vitesse de descente

⚠ ATTENTION: Une vitesse de descente excessive peut causer des dégâts ou des blessures. La descente complète de l'équipement doit demander au moins 2 secondes.

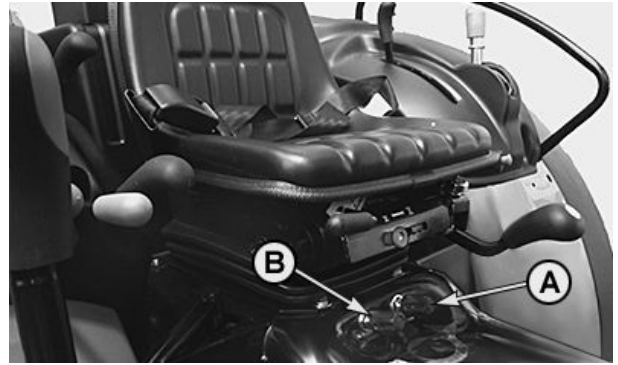
Le relevage descend plus rapidement lorsqu'un outil lourd est monté. Régler la vitesse de descente de manière à ce que la descente s'effectue de manière sûre et sans détérioration de l'outil.

Tourner le bouton de réglage de la vitesse de descente (A) en sens horaire pour ralentir la descente du relevage; tourner le bouton à fond jusqu'en butée pour verrouiller le relevage (pour le transport, par exemple). Tourner le bouton en sens antihoraire pour accélérer la vitesse de descente.

Réglage de la sensibilité

Tourner le bouton de réglage de la sensibilité de l'attelage (B) dans le sens horaire pour augmenter la sensibilité de l'attelage. Le tourner en sens antihoraire pour la réduire.

Ce réglage s'ajoute aux différentes positions de la barre de poussée (voir "Position de la barre de poussée" dans cette section).



A—Molette de réglage de la vitesse de descente

B—Bouton de réglage de la sensibilité du relevage

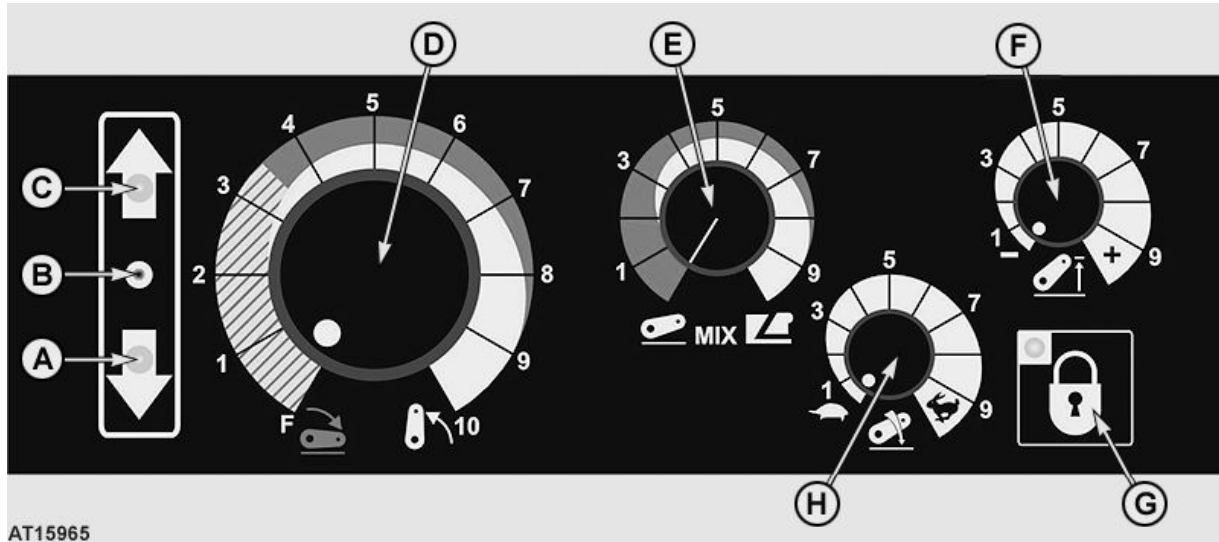
Une sensibilité élevée du relevage peut, dans certains cas, générer des vibrations.

Pour éliminer ces vibrations, tourner progressivement le bouton (B) en sens antihoraire.

OULXBER,0002262 -28-28OCT13-1/1

AGCPTJD0420—UN—15JUL13

Commande électronique du relevage II (EHS II)



AT15965

Panneau de commande EHS II

A—Témoin DEL de mouvement du relevage "abaissement du relevage"	C—Témoin DEL de mouvement du relevage "montée du relevage"	F—Contacteur de mémoire de limite de hauteur	H—Bouton de réglage de la vitesse de descente
B—Témoin DEL de mouvement du relevage "butée de relevage"	D—Bouton de réglage de la profondeur	G—Contacteur de blocage pour le transport (avec diode rouge)	
	E—Contacteur de commande de mode		

NOTE: Un clignotement permanent du témoin (B) indique la présence de code de diagnostic. Voir

"Relevage, codes de diagnostic" en section "Pannes et remèdes".

OULXA64.00019AA -28-08DEC14-1/1

Déplacement avec équipement attelé (EHS II)

Utiliser le contacteur de blocage pour le transport pour éviter toute descente accidentelle de l'équipement pendant le transport.

Pour activer la fonction de blocage pour le transport, appuyer sur le contacteur et le maintenir enfoncé pendant plus de 5 secondes. Le relevage remonte l'outil à la limite de hauteur préréglée (voir "Hauteur de réglage").

La diode rouge indique que le blocage de transport est activé.

NOTE: La diode clignote quand un code de diagnostic est présent. Pour un récapitulatif des séquences de clignotement des codes de diagnostic, voir la section "Panne et remède", "Distributeur auxiliaire à commande électrique, code de diagnostic".

ATTENTION: S'assurer que la hauteur limite est correctement réglée et que la commande de limite de hauteur est activée (témoin vert au niveau du contacteur de mémoire de limite de hauteur).



Contacteur de blocage pour le transport (avec diode rouge)

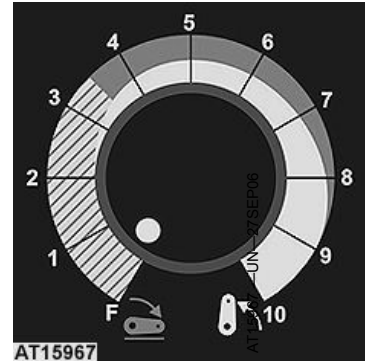
Dans le cas contraire le relevage relève l'outil complètement ce qui peut provoquer des blessures ou des dommages.

OULXA64.00019AB -28-08DEC14-1/1

Réglage de profondeur (EHS II)

Régler la profondeur à la valeur désirée au moyen du bouton de réglage de la profondeur. Pour une sensibilité d'attelage optimale, régler le bouton de réglage de la profondeur à une valeur comprise entre "F" et 3,5".

NOTE: Il est impossible de régler la profondeur à une valeur supérieure à la hauteur préalablement programmée au moyen du contacteur de mémorisation du limiteur de hauteur.



Bouton de réglage de la profondeur

OULXA64,00019AD -28-09OCT06-1/1

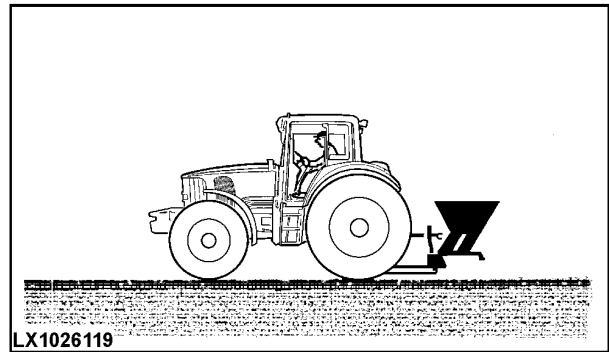
Réglage de charge/profondeur (EHS II)

ATTENTION: Avant d'accrocher un outil à l'attelage trois points, tourner le bouton de commande de charge/profondeur à fond dans le sens antihoraire (réglage de la profondeur) afin d'éviter tout mouvement de relevage ou de descente accidentel de l'attelage.

Tourner le bouton de réglage de charge/profondeur à fond dans le sens antihoraire pour maintenir l'équipement dans la position choisie.



Position de commande fixe



Commande de position

Suite, voir page suivante

OULXA64,00019AE -28-10OCT06-1/3

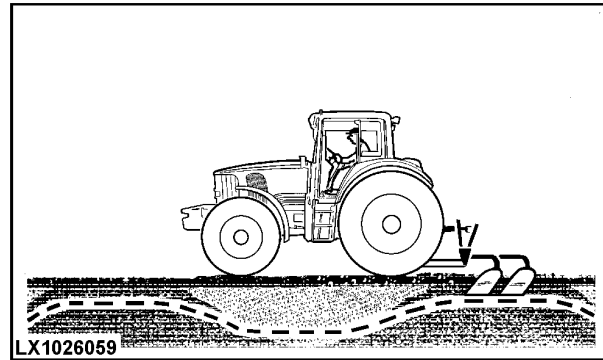
LX1026119 —UN—10MAY01

Tourner le bouton de réglage de charge/profondeur à fond dans le sens horaire pour relever l'équipement à mesure que la résistance (densité du sol) augmente et pour le descendre à mesure que la résistance diminue. La charge choisie est ainsi conservée.



AT15994

Position de contrôle de charge



LX1026059

Contrôle de charge

Suite, voir page suivante

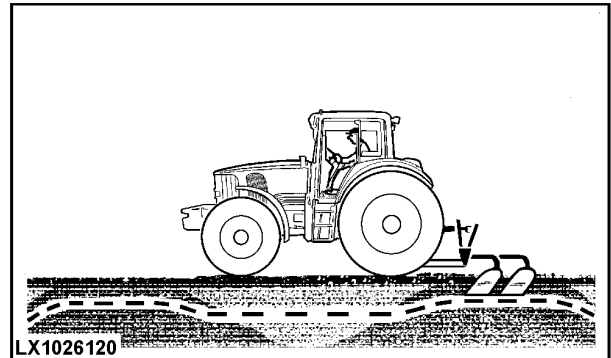
OULXA64,00019AE -28-10OCT06-2/3

LX1026059 —UN—18MAY01

Les positions "MIX" du réglage de charge/profondeur permettent d'adapter la profondeur et/ou la charge à la nature du terrain.



Commande mixte



Contrôle mixte

OULXA64,00019AE -28-10OCT06-3/3

LX1026120 —UN—10MAY01

Contacteur de montée/descente (EHS II)

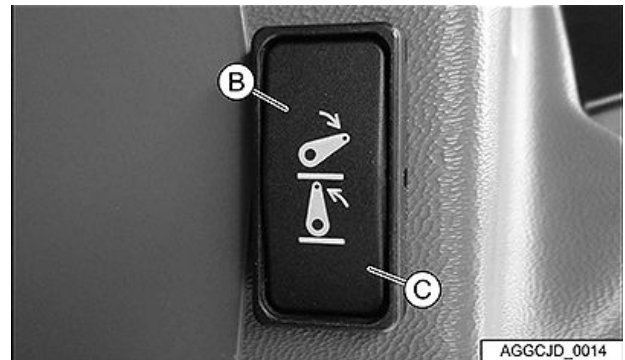
Pour lever l'attelage, appuyer sur l'icône de montée (C) du contacteur, pour le baisser, appuyer sur l'icône de descente (B). La DEL correspondante sur le tableau de commande EHS s'allume.

Au besoin, il est possible d'interrompre immédiatement le mouvement de l'attelage en appuyant brièvement sur le contacteur de relevage ou de descente.

Le contacteur ne fonctionne pas lorsque le verrouillage de transport est activé.

B—Descente

C—Montée



Contacteur de montée/descente

OULXA64,00019B3 -28-01OCT15-1/1

AGGCJD0014 —UN—29SEP15

Commande à distance du relevage (commande électronique du relevage II)

Les deux boutons externes (A) et (B) permettent de commander le relevage depuis l'extérieur de la cabine. Lorsque l'on appuie sur l'un de ces deux boutons pour la première fois, le système EHS est désactivé (l'attelage ne bouge plus).

NOTE: Le contacteur de blocage pour le transport doit être désactivé.

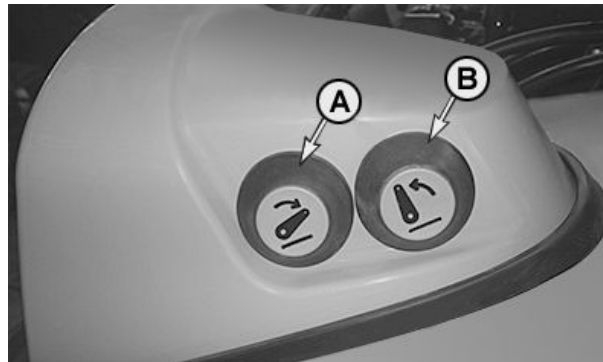
En appuyant à nouveau sur l'un des boutons de commande à distance, le relevage commence à bouger dans la direction voulue et le témoin DEL de mouvement (E) s'allume ou commence à clignoter. Si le témoin continue à clignoter après l'arrêt du relevage, un code de diagnostic est actif. Voir "Relevage, codes de diagnostic" en section "Pannes et remèdes".

NOTE: Pour réactiver la commande de relevage via le panneau de la commande électronique du relevage II, appuyer sur le contacteur de commande du relevage (C) (position de descente) ou tourner le contacteur de contrôle de position (D) lentement vers la gauche ou vers la droite jusqu'à ce que le témoin DEL de mouvement du relevage (E) S'ÉTEIGNE ou cesse de clignoter.

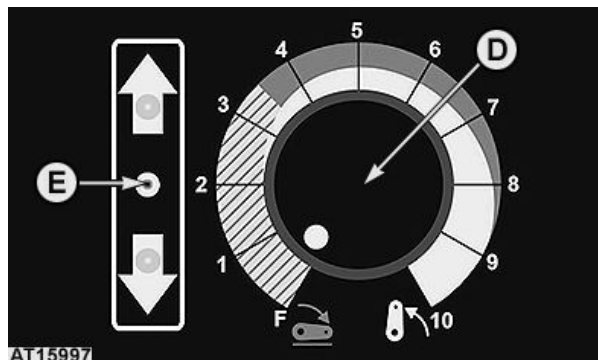
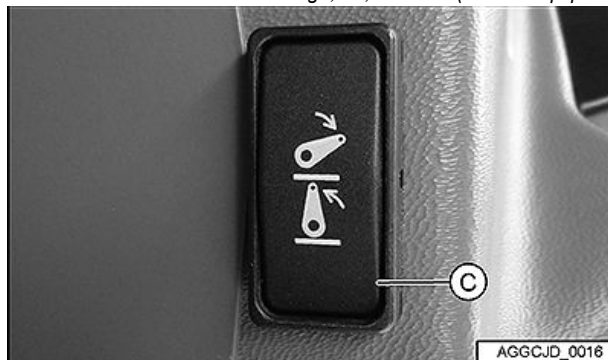
⚠ ATTENTION: Toujours rester en dehors de la zone de travail de l'attelage trois points lors de l'utilisation de la commande à distance. Serrer le frein de stationnement avant de lever l'équipement.

- A—Bouton de commande à distance, montée du relevage
- B—Bouton de commande à distance, descente du relevage
- C—Contacteur de commande du relevage

- D—Contacteur de contrôle de position
- E—Témoin DEL de mouvement du relevage (butée de relevage)



Commande à distance du relevage, 5V, 5N & 5F (suivant équipement)



AGCPTD00125—UN—27MAY13

AGGCJD0016—UN—29SEP15

AT15997—UN—10OCT06

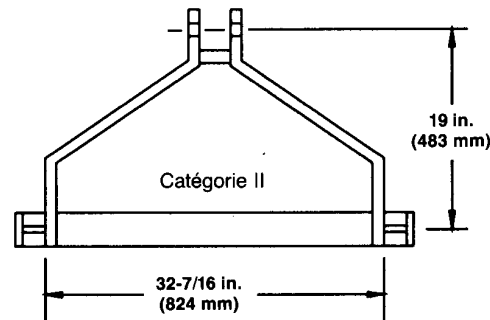
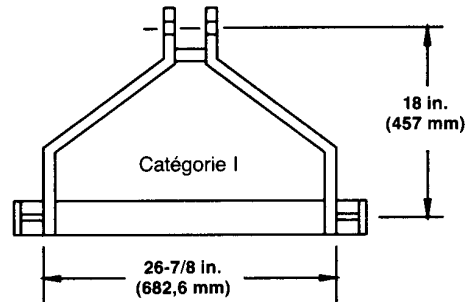
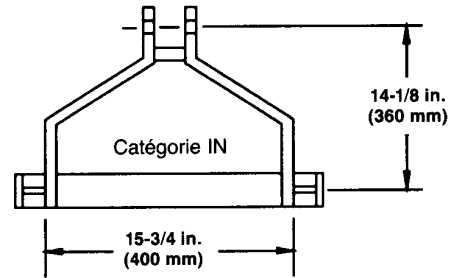
OULXBER,0002500 -28-02OCT15-1/1

Préparation de l'outil

Les attelages 3 points, catégories IN et I, sont plus étroits; ils sont utilisés avec des outils plus petits que les outils de catégorie II. Se reporter au tableau ci-dessous pour identifier la catégorie de l'outil.

Sur les outils de catégorie II, le trou supérieur de la potence de l'outil doit être situé à 483 mm (19 in) au-dessus des axes inférieurs. Percer un autre trou dans la potence supérieure ou allonger la potence supérieure si nécessaire.

Catégorie d'attelage	Hauteur de mât	Largeur entre les axes inférieurs	Taille des axes	
			Inférieurs	Supérieurs
IN	360 mm (14-1/8 in)	400 mm (15-3/4 in)	22 mm (7/8 in)	19 mm (3/4 in)
I	457 mm (18 in)	682,6 mm (26-7/8 in)	22 mm (7/8 in)	19 mm (3/4 in)
II	483 mm (19 in)	824 mm (32-7/16 in)	28 mm (1-1/8 in)	25,4 mm (1 in)



LV616 -28-13JUN94

LV,5400NRH,B9 -28-26AUG13-1/1

Conversion d'un attelage de catégorie II en catégorie IN ou I

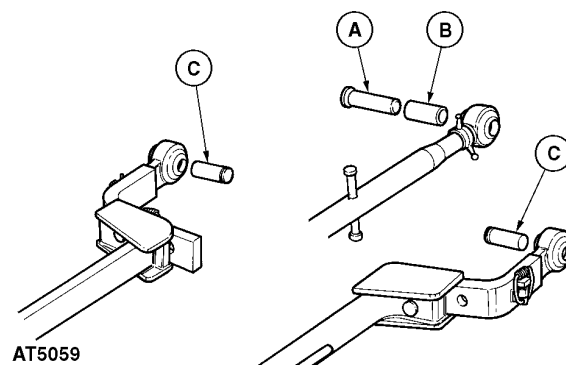
Les extrémités de la barre de poussée et de la barre de traction sont dimensionnées pour les goupilles de fixation des équipements de catégorie II.

Si l'on souhaite utiliser des équipements de catégorie IN ou I, il est possible de convertir l'attelage de catégorie II de la manière suivante:

Insérer la bague (B) pour réduire le diamètre de l'extrémité de la barre de poussée. Une goupille plus petite (A) pour le mât de l'équipement est aussi nécessaire quand la bague est installée.

Insérer les bagues (C) à l'extrémité des barres de traction.

Consulter votre concessionnaire John Deere pour les pièces.



NOTE: Voir "Position de l'extrémité des barres de traction" dans cette section pour des informations plus détaillées sur les conversions d'attelage.

AT5059 -JUN-28AUG97

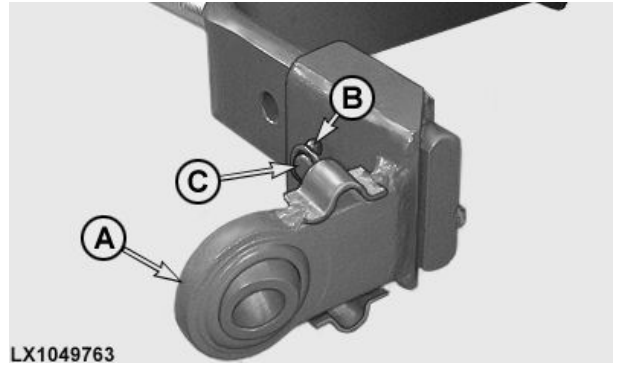
AT,5NOM,51 -28-01SEP97-1/1

Positionnement des extrémités des barres de traction

Les extrémités des barres de traction sont réglables pour les accessoires catégorie IN, I et II.

Les différentes positions sont obtenues en changeant la position des supports (A) après avoir déposé l'axe de verrouillage (B) et l'axe (C).

Reposer l'axe (C) et l'axe de verrouillage (B) après avoir obtenu le réglage.



LX1049763 —UN—19JUL10

AT,5NOM,52 -28-19JUL10-1/1

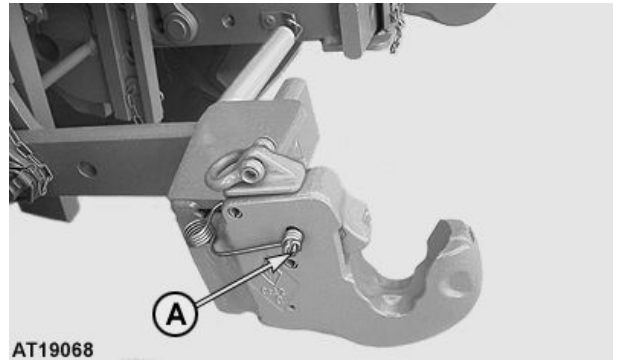
Barres de traction à attache rapide (à crochet)

Ces barres de traction sont prévues pour des outils de catégories I et II. L'outil peut être accroché ou décroché sans que le conducteur soit obligé de quitter son fauteuil.

Verrouillage pour crochets de barre de traction

⚠ ATTENTION: En présence d'outils avec charge asymétrique (par ex. une unité de coupe à monture latérale) et en conduisant dans des hauts fourrés ou parmi les arbres (par ex. travaux forestiers), les barres de traction doivent être verrouillées pour ne pas s'ouvrir par accident.

Utiliser le jeu de pièces (A) pour verrouillage John Deere AL165485 sur chacun des crochets d'attelage.



AT19068 —UN—20SEP06

A—Jeu de pièces pour verrou

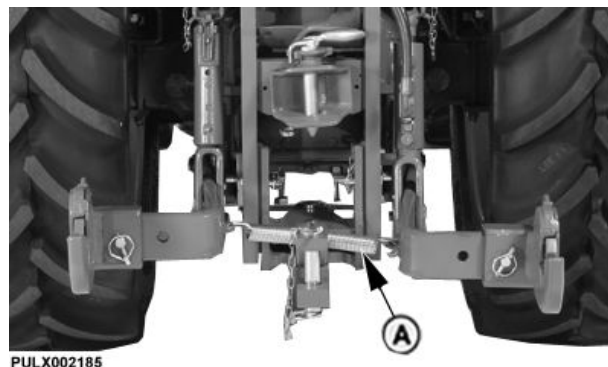
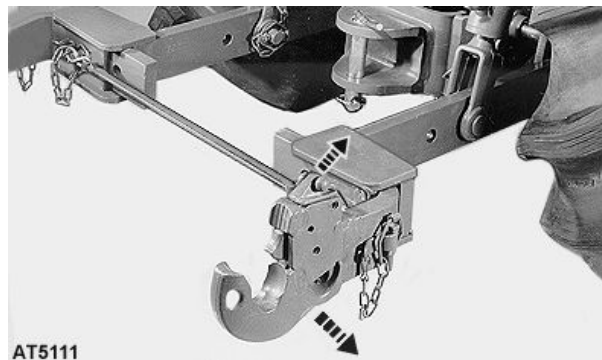
Suite, voir page suivante

NR25796,0001775 -28-26MAR09-1/2

Attelage de l'outil

1. Retirer la tige de réglage (A)¹.
2. Les barres de traction étant abaissées, reculer le tracteur jusqu'à ce que les crochets d'accouplement se trouvent sous les axes d'attelage de l'outil.
3. Relever lentement les barres de traction jusqu'à ce que les axes soient engagés dans les crochets et que ceux-ci soient verrouillés.
4. Régler la barre de poussée à la longueur voulue et l'accrocher au point de fixation supérieur de la potence de l'outil.

IMPORTANT: S'assurer que l'outil est correctement verrouillé dans les crochets.



¹ Suivant équipement.

NR25796,0001775 -28-26MAR09-2/2

AT5111 — UN — 17APR00

PULX002185 — UN — 17OCT08

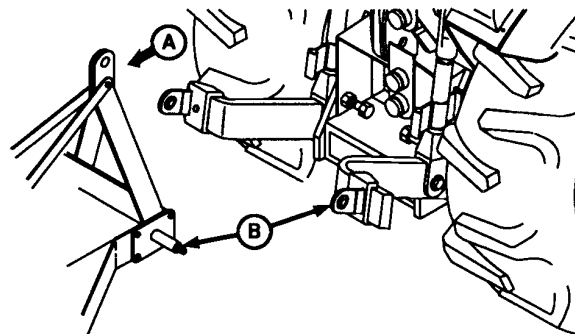
Accrochage des outils à l'attelage trois points

1. Veiller à ce que la barre d'attelage n'entrave pas l'attelage de l'outil. Si nécessaire, l'avancer ou l'enlever complètement. Contrôler qu'il n'y a pas d'autres interférences possibles.

ATTENTION: Ne jamais se tenir entre le tracteur et l'outil sans avoir préalablement serré fermement le frein de stationnement.

ATTENTION: Pour empêcher un mouvement imprévu du relevage, placer la manette de réglage de l'effort en position avant ou "ARRÊT" avant de fixer l'outil sur l'attelage.

IMPORTANT: Pour éviter toute détérioration de la cabine par des outils portés ou traînés, procéder d'abord à un essai d'accrochage. Pour les outils attelés, faire particulièrement attention à la hauteur maximum; pour les outils traînés, veiller au braquage maximum.



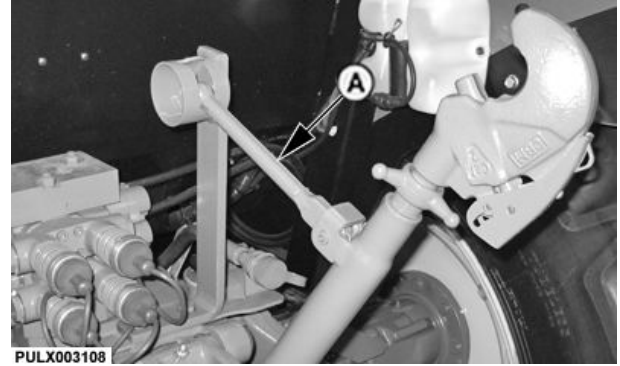
2. Reculer le tracteur jusqu'à l'outil (A) en veillant à ce que les points d'attelage (B) soient alignés. AVANT de quitter le fauteuil du tracteur, mettre toutes les commandes en position neutre, serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur.

Suite, voir page suivante

OULXBER,000211FGL -28-19JUL13-1/3

LV734 — UN — 25JUN94

3. Pour dégager la barre de poussée du crochet de transport, lever la tige de verrouillage (A) de la barre de poussée.
4. Fixer la barre de poussée à la potence supérieure de l'outil.
5. Régler la barre de poussée et les bielles de relevage si nécessaire. Voir "Mise à niveau du relevage" dans cette section.

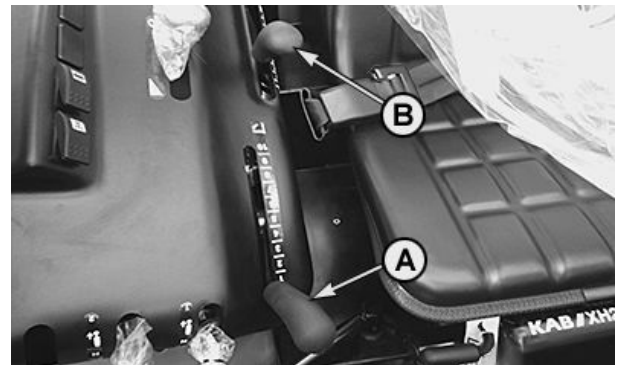


PULX003108 —UN—22JAN09

OULXBER,000211FGL -28-19JUL13-2/3

! ATTENTION: Chaque fois qu'un outil, son accouplement rapide ou un autre équipement est fixé à l'attelage 3 points du tracteur, contrôler l'absence de frottement, de coincement ou de séparation de la prise de force, de sorte à éviter les risques de blessures ou l'endommagement de la machine.

6. Abaisser l'outil puis le relever lentement à l'aide du levier de contrôle de position (A) pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interférences.



OULXBER,000211FGL -28-19JUL13-3/3

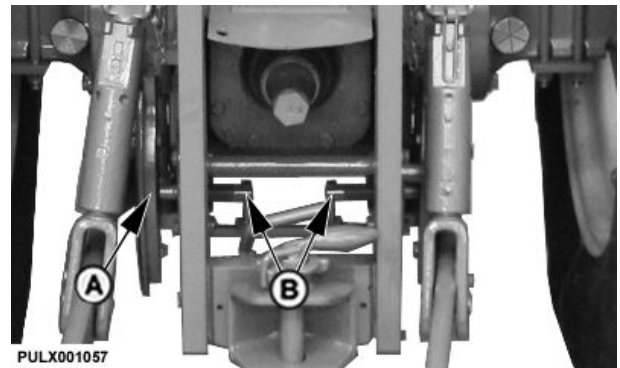
Réglage des cales de débattement

NOTE: Consulter le livret d'entretien de l'outil pour savoir quand permettre un débattement latéral.

Les cales de débattement (A) servent à limiter l'oscillation latérale des barres de traction. Régler les cales de débattement en changeant la longueur des vis (B) d'un seul côté pour les travaux en dehors de la position centrale de l'outil.

Si l'outil doit pouvoir se déplacer latéralement pendant le travail (charrue, disques), régler les cales de débattement contre le châssis en tournant les vis (B).

S'il est nécessaire de limiter le débattement latéral, éloigner les cales du châssis pour les amener au contact des barres de traction et en limiter ainsi le mouvement latéral.



PULX001057 —UN—18AUG08

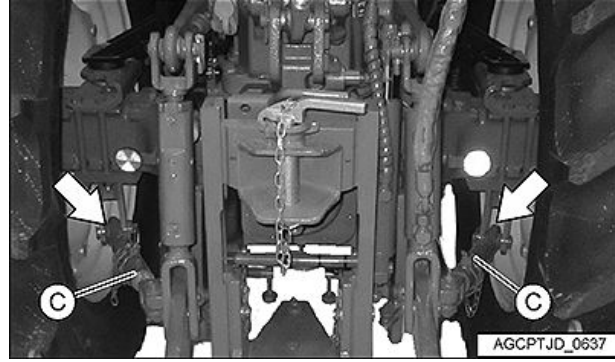
Suite, voir page suivante

OULXBER,0002502 -28-28OCT14-1/2

Barres stabilisatrices:

Les barres de traction peuvent être stabilisées avec ces barres stabilisatrices (C). Aucun outil n'est nécessaire.

IMPORTANT: NE PAS laisser les barres de traction ou les bielles de relevage toucher les pneus ou tout autre composant du tracteur. Lorsque les barres de traction sont relevées (même en l'absence d'équipement attelé), les barres stabilisatrices doivent être verrouillées.

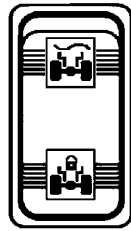


Barres stabilisatrices

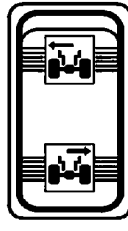
OULXBER,0002502 -28-28OCT14-2/2

AGCPTJD0637 —UN—02NOV15

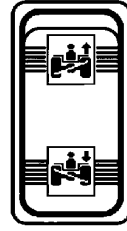
Dispositif de mise à niveau de l'attelage trois points (suivant équipement)



(A)



(B)



(C)

LX245324

IMPORTANT: Consulter le livret d'entretien pour savoir s'il y a lieu de laisser un débattement latéral.

La position horizontale et verticale des outils peut être réglée via la soupape d'alignement d'outil. C'est un dispositif hydraulique offrant les fonctions suivantes:

- Réglage central & latéral électrohydraulique.
- Commande de mise à niveau hydraulique.

Grâce aux contacteurs (A), (B) & (C), il est possible de régler l'équipement arrière à la position souhaitée:

Fonctions des contacteurs			
Co-nt-ac-teur	Description	Contacteur vers le haut	Contacteur vers le bas
A	pour verrouiller les barres de traction ou les régler en position flottante	Flottant	Bloqué
B	pour déplacer les barres de traction arrière à gauche ou à droite	Réglage latéral GAUCHE	Réglage latéral DROIT
C	pour l'extension ou la rétraction du vérin vertical hydraulique	ajustement vertical de la bielle de relevage, vers le haut	ajustement vertical de la bielle de relevage, vers le bas

OULXBER,0002503 -28-02OCT15-1/1

LX245324 —UN—02OCT15

Position de la barre de poussée

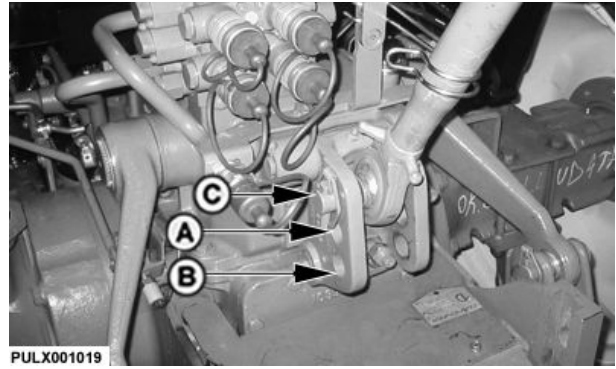
Le support de la barre de poussée comporte des trous qui offrent trois différentes positions de fixation. La position de la barre de poussée joue un rôle dans la sensibilité du contrôle d'effort.

Fixer la barre de poussée sur les trous (A) et (C) si:

- la réaction du relevage en contrôle d'effort est trop forte ou irrégulière.
- l'arrière de l'outil monte trop lorsque l'outil est levé. La position inférieure, à utiliser avec une charrue, permet la plus grande hauteur de levage (force de levage réduite).
- la plage de position de la manette de réglage de l'effort est trop restreinte.

Fixer la barre de poussée sur les trous (A) et (B) si:

- la réponse du relevage en commande de traction n'est pas satisfaisante et le régime moteur chute trop avant la montée de l'outil.



- l'arrière de l'outil s'abaisse et frotte le sol lorsque l'outil est levé.

NR25796,0001779 -28-16DEC08-1/1

PULX001019 —UN—07AUG08

Mise à niveau de l'attelage

1. Abaisser l'outil pour soulager l'attelage.
2. Régler la barre de poussée pour mettre l'avant et l'arrière de l'outil à niveau:

Déverrouiller la tige de verrouillage (A). Desserrer l'écrou à créneaux (B). Tourner le corps de la barre de poussée en sens horaire pour l'allonger et antihoraire pour la raccourcir.

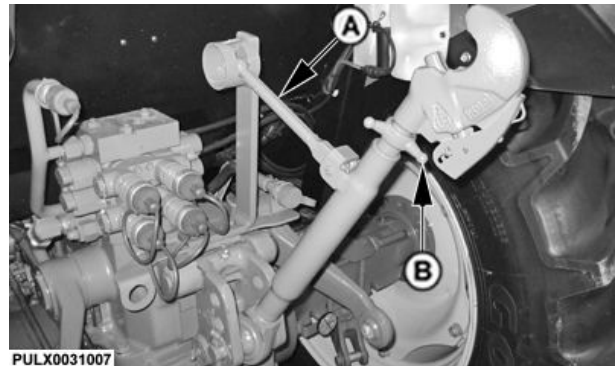
La longueur de la barre de poussée doit être comprise dans les limites suivantes:

- Longueur minimum: 518 mm (20,4 in)
- Longueur maximale 718 mm (28,3 in)

Selon la configuration du tracteur régler:

- Longueur minimum 530 mm (20.87 in)
- Longueur maximum 730 mm (28,74 in)

IMPORTANT: Respecter IMPÉRATIVEMENT les cotes prescrites. Le filetage du corps de la barre pourrait être endommagé.



Reverrouiller la tige de verrouillage (A) si la barre n'est pas utilisée.

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002260 -28-28OCT14-1/2

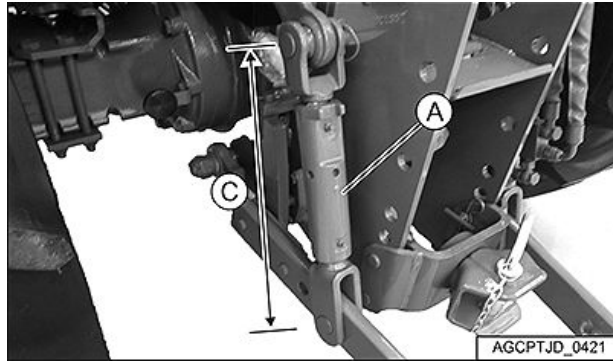
PULX003107 —UN—21JAN09

3. Agir sur la bielle de relevage droite ou gauche pour régler l'alignement latéral de l'outil: glisser le manchon (A) vers le haut, puis le tourner en sens horaire pour élever la barre de traction ou en sens antihoraire pour l'abaisser.

Après le réglage du niveau inférieur, aligner la fente du manchon (A) avec l'axe de la tige pour éviter la rotation des pièces pendant le fonctionnement.

La longueur (C) des bielles de relevage doit être comprise dans les limites suivantes:

- Longueur minimum 430 mm (16,9 in)
- Longueur maximale 560 mm (22,1 in)



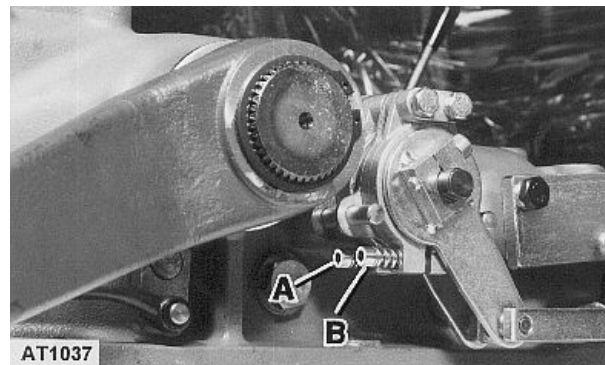
AGCPTJD0421 —UN—02NOV15

OULXBER,0002260 -28-28OCT14-2/2

Réglage du frottement de la manette de réglage de la profondeur de travail

IMPORTANT: S'assurer que le moteur ne tourne pas et que le relevage est en position abaissée.

Si le levier de contrôle de position ou la manette de réglage de l'effort ne restent pas en position pré réglée, augmenter le frottement du levier correspondant en serrant la vis (B) de la manette de réglage de l'effort et/ou celle (A) du levier de contrôle de position, jusqu'à ce que le frottement voulu soit atteint.



AT1037 —UN—27NOV96

SS40167,000004D -28-22JAN09-1/1

Fonctionnement par temps froid

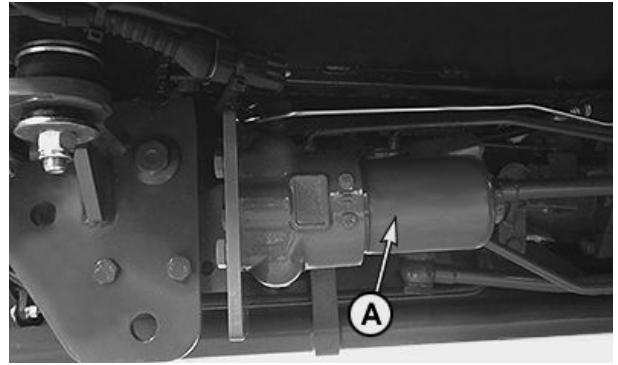
Si l'huile est froide, les fonctions hydrauliques, y compris la direction, peuvent mettre du temps à répondre.

NOTE: L'huile froide ne traverse pas facilement la crépine ni le filtre à huile hydraulique (A).

Une fois l'huile chauffée, le circuit hydraulique (y compris le système de direction) fonctionne de nouveau normalement.

IMPORTANT: Pour éviter d'endommager la pompe hydraulique ou le clapet de décharge, **NE PAS dépasser 2 ou 3 minutes de réchauffage.**

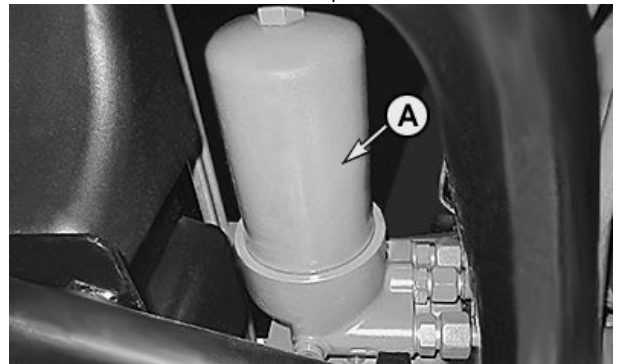
1. Démarrer le moteur et le faire tourner à un régime d'environ 1000 tr/min.
2. Braquer et maintenir le volant à fond vers la gauche ou la droite.



5GL illustré



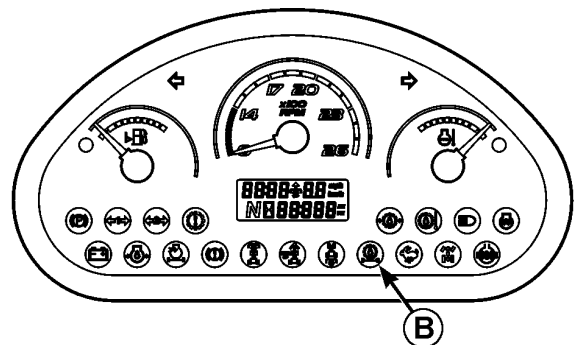
Version mécanique illustrée



Avec boîte 24/12

OULXBER,0002506 -28-29OCT14-1/2

NOTE: Sur boîte PowrReverser uniquement. Si le filtre à huile est obstrué alors que l'huile est à une température de fonctionnement normale, le témoin (B) du filtre à huile de transmission s'allume.



OULXBER,0002506 -28-29OCT14-2/2

Relevage avant

Relevage avant, commandes:

Le relevage avant peut être utilisé via le levier (B) qui commande le distributeur auxiliaire en position II

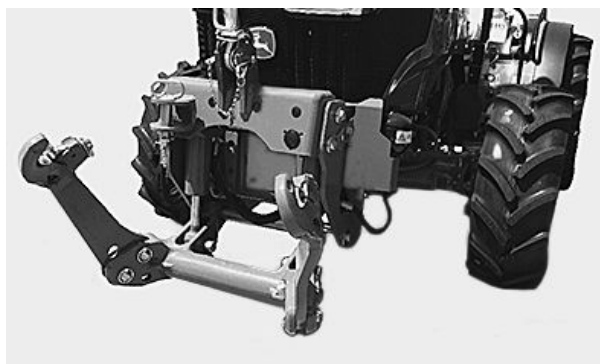
Position du levier de commande (B)

- (a) relevage avant relevé
- (b) relevage avant abaissé
- (c) neutre, le relevage avant est verrouillé et ne peut pas bouger
- (d) position flottante

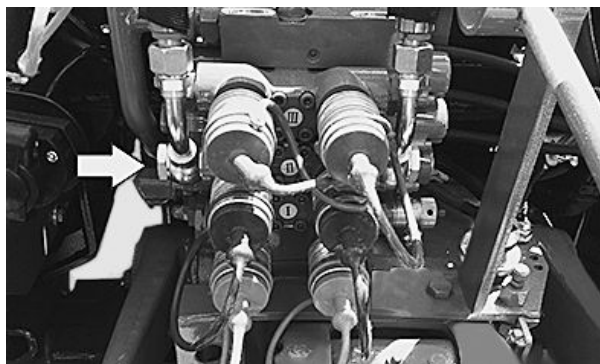
Attelage avant, connexion de distributeur auxiliaire:

Type de distributeur auxiliaire:	Position de distributeur auxiliaire:			
	I	II	III	IV
Mécanique	-	X	-	-
Électrohydraulique	X	-	-	-
Type de distributeur auxiliaire:	Position de raccord rapide avant:			
	I	II	III	IV
Mécanique	-	NP*	-	-
Électrohydraulique	X	-	-	-

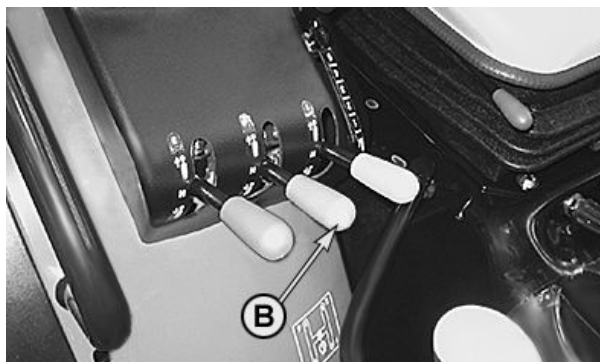
* Distributeur auxiliaire II - Les connexions hydrauliques sont directement reliées aux distributeurs auxiliaires arrière



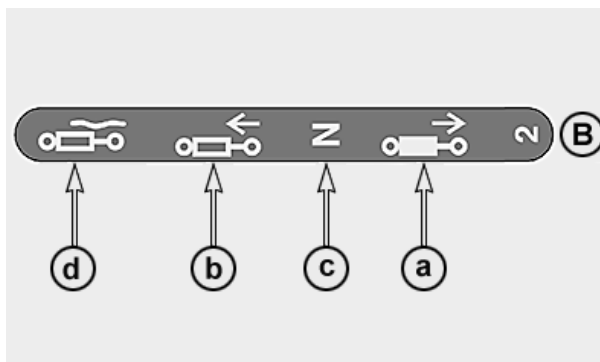
AGCPTJD0657 — UN—29OCT14



AGCPTJD0658 — UN—29OCT14



AGCPTJD0659 — UN—29OCT14



AGCPTJD0660 — UN—29OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002505 -28-16OCT15-1/6

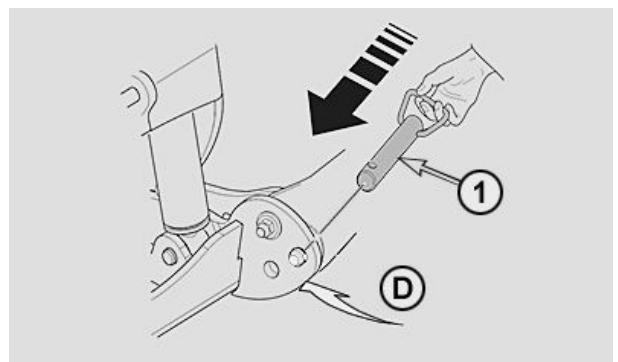
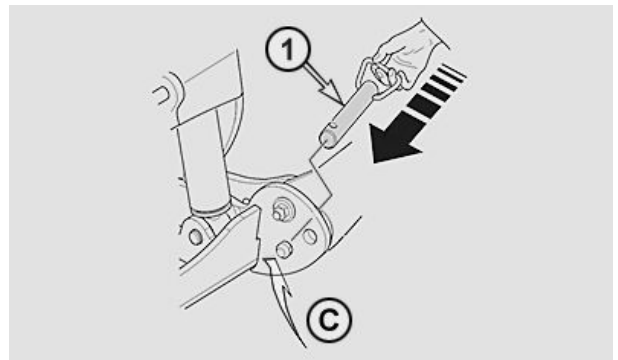
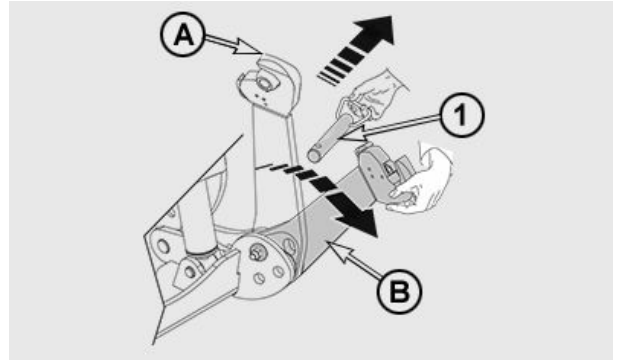
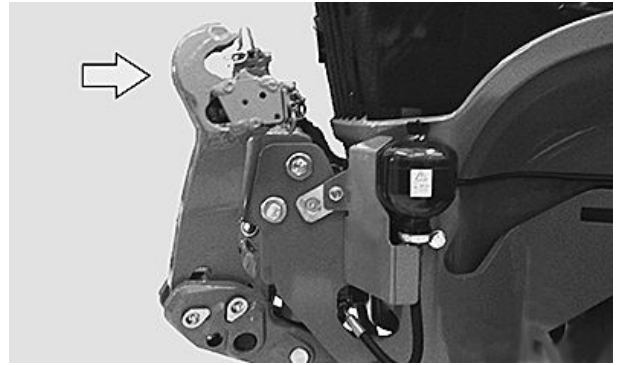
Relevage avant, barres de traction

La photo montre les barres de traction en position de transport. Pour changer de la position de transport (A) à celle d'utilisation (B), procéder comme suit pour les deux barres de traction.

Retirer la goupille à anneau, puis enlever l'axe (1) et abaisser le bras de relevage jusqu'à ce que l'alésage soit aligné avec l'autre alésage pour la position (C) ou (D).

- Insérer l'axe (1) dans l'alésage (C) pour verrouiller le bras de levage en position d'utilisation
- Insérer l'axe (1) dans l'alésage (C) pour permettre le flottement en position d'utilisation

ATTENTION: S'assurer que les axes sur les deux bras de relevage sont fixés toujours par des goupilles à anneau.



Suite, voir page suivante

OULXBER,0002505 -28-16OCT15-2/6

AGCPTJD0661 —UN—29OCT14

AGCPDJUD0040 —UN—13JAN14

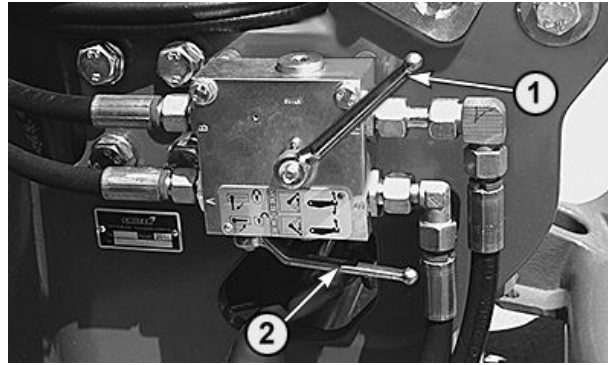
AGCPDJUD0041 —UN—13JAN14

AGCPDJUD0042 —UN—13JAN14

Relevage avant, vanne d'arrêt

Levier (1) - Double action / action unique

Levier (2) - Verrouillage / déverrouillage

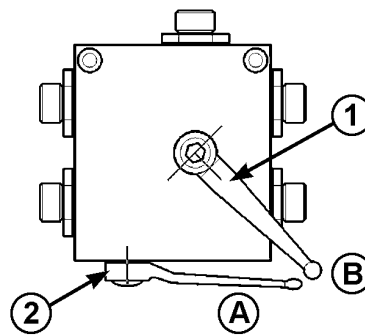


AGCPTJD0688 —UN—29OCT14

OULXBER,0002505 -28-16OCT15-3/6

Réglage pour action unique:

Levier (1) en position (B), levier (2) en position (A).

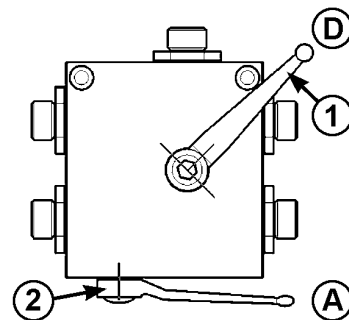


AGCPTJD0662 —UN—29OCT14

OULXBER,0002505 -28-16OCT15-4/6

Réglage pour double action:

Levier (1) en position (D), levier (2) en position (A).



AGCPTJD0663 —UN—29OCT14

Suite, voir page suivante

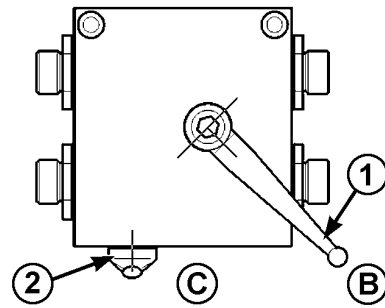
OULXBER,0002505 -28-16OCT15-5/6

Ne pas utiliser la vanne lors de conduite sur routes lorsque le relevage avant n'est pas utilisé.

Réglage pour verrouiller la vanne:

Levier (2) en position (C), levier (1) en position (B).

! ATTENTION: : Si le distributeur auxiliaire II est équipé de raccords supplémentaires vers l'arrière (pour le fonctionnement des équipements arrière), la vanne d'arrêt doit être verrouillée avant l'actionnement des équipements arrière avec le distributeur auxiliaire II.



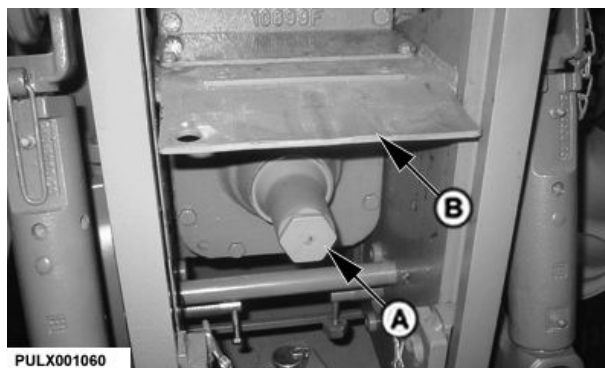
Prise de force

Garant de prise de force

⚠ ATTENTION: Ne retirer le manchon de protection (A) de la prise de force que si celle-ci doit être utilisée.

Remettre le manchon en place sur l'embout de prise de force dès que l'équipement est décroché.

Le garant (B) peut être relevé pour accrocher un équipement, mais il doit être remis en place aussitôt après. *Toutes les variantes de garants de prise de force ne sont pas montrées ici.*



PULX001060 — UN — 18AUG08

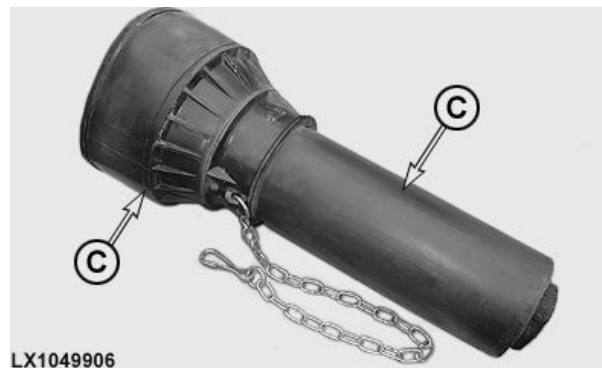
⚠ ATTENTION: Ne jamais enclencher la prise de force lorsque le garant n'est pas dans la position illustrée. Désenclencher la prise de force avant de relever l'équipement.

⚠ ATTENTION: Avant d'utiliser la prise de force, déterminer l'angle d'articulation maximal de l'arbre d'entraînement télescopique. Pendant le fonctionnement, il ne doit y avoir aucun contact entre le garant de prise de force et l'arbre d'entraînement télescopique. Ceci est particulièrement important lors du passage dans les coins.

Avec les prises de force type 3 (dia. 45 mm, 20 cannelures), le dégagement autour du garant de prise de force peut être réduit. En tenir compte lors de l'utilisation. Éviter toute détérioration.

Porter des gants lors du raccordement de la prise de force.

⚠ ATTENTION: Toujours mettre un garant (C) sur l'arbre d'entraînement télescopique et faire le nécessaire pour qu'il ne tourne pas avec l'arbre. Ne pas faire fonctionner l'arbre d'entraînement télescopique sans garant protégeant complètement l'arbre de prise de force et ne tournant pas avec l'arbre.



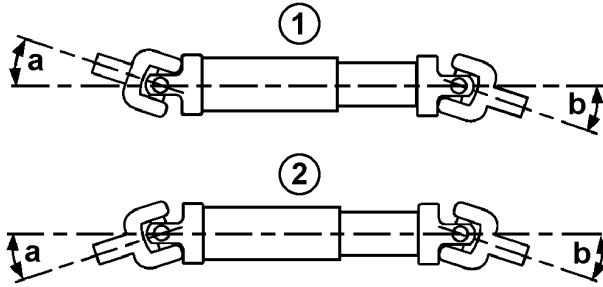
LX1049906 — UN — 18FEB11



TS276 — UN — 23AUG88

NR25796,00016E5 -28-20DEC11-1/1

Instructions d'utilisation



LX1049749

Articulation de l'arbre d'entraînement télescopique

1— Disposition en Z

2— Disposition en W

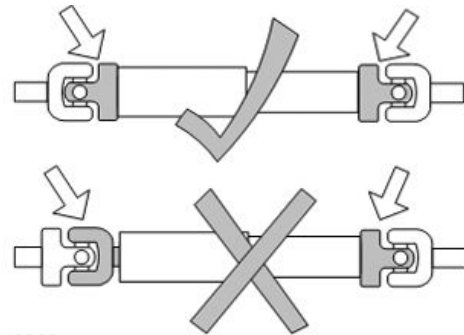
Dans la mesure du possible, les angles (a) et (b) des joints de cardan aux deux extrémités de l'arbre d'entraînement télescopique doivent être identiques.

Dans les applications où ce n'est pas le cas (par ex. virages serrés avec prise de force engagée), il est recommandé d'utiliser un arbre d'entraînement à vitesse continue.

NOTE: Les garants de l'arbre d'entraînement télescopique ne figurent pas sur les deux schémas. La pose du garant est obligatoire lors de l'utilisation des arbres de transmission télescopiques.

IMPORTANT: Respecter les conditions de travail préconisées dans les livrets d'entretien des outils utilisés. Ceci concerne notamment l'angle d'articulation maximal, l'utilisation

LX1049749 —UN—21MAY10



LX1049900

Aligner correctement les fourches

LX1049900 —UN—22FEB11

d'embrayages à roue libre et de limiteurs de couple ainsi que le recouvrement minimal des jonctions de tubes.

IMPORTANT: Avant d'utiliser un outil entraîné par prise de force, s'assurer que l'arbre d'entraînement télescopique a été lubrifié régulièrement. Respecter les consignes du livret d'entretien fourni par le constructeur.

IMPORTANT: Arbres d'entraînement multi-composants et télescopiques: les chapes à chaque extrémité doivent être orientées comme illustré. Les chapes à chaque extrémité NE DOIVENT PAS être à 90 ° l'une par rapport à l'autre (voir l'illustration à droite).

OU12401,0000CD6 -28-20DEC11-1/1

Accrochage d'un équipement à la prise de force

⚠ ATTENTION: Arrêter le moteur et désenclencher la prise de force avant d'accrocher l'équipement.

⚠ ATTENTION: Du fait de son inertie, un outil entraîné par prise de force ne s'arrête pas immédiatement après avoir mis la manette en position de désenclenchement. Ne pas s'approcher de l'outil tant qu'il tourne. Attendre l'immobilisation de tous les éléments avant d'intervenir.

⚠ ATTENTION: Toujours s'assurer que la prise de force est désenclenchée, le moteur arrêté et la clé de contact retirée avant tout nettoyage, graissage ou réglage de l'outil, de l'attelage trois points ou de l'arbre de transmission.

1. Arrêter le moteur.
2. Accrocher l'équipement au tracteur avant de raccorder l'arbre de transmission de PDF. Verrouiller l'attelage trois points en position relevée s'il n'est pas utilisé.

3. Faire pivoter vers le haut le garant de la prise de force pour obtenir le dégagement requis. Le moteur arrêté, tourner légèrement l'arbre de prise de force à la main si nécessaire pour aligner les cannelures. Raccorder l'arbre de transmission à l'arbre de prise de force. Tirer sur l'arbre de transmission pour s'assurer qu'il est verrouillé à l'arbre de prise de force. Amener le garant de la prise de force en position inférieure.
4. Veiller à ce que toutes les protections soient en place et en bon état. Ne jamais faire fonctionner la prise de force lorsque le garant n'est pas en place. LE MOTEUR ÉTANT ARRÊTÉ, vérifier les protections intégrales sur l'arbre de transmission en s'assurant qu'elles tournent librement sur l'arbre. Lubrifier ou remettre en état selon besoin.
5. Vérifier avec soin qu'il n'y a pas de pièces coincées, ni d'interférences et que l'attelage trois point est bien immobilisé en position haute s'il n'est pas utilisé.

OULXA64,0000C75 -28-01JUL04-1/1

Fonctionnement de la prise de force arrière (version mécanique)

NOTE: Le moteur ne démarre pas si le levier d'embrayage de prise de force est enclenché.

1. Démarrer le moteur et, à l'aide de la manette d'accélération (F), sélectionner le régime moteur correct pour le fonctionnement de la prise de force.

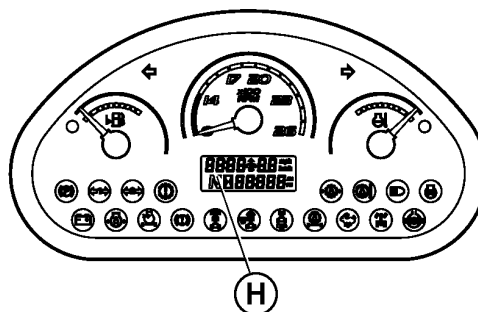
Les régimes de prise de force normalisés sont obtenus avec les régimes moteur suivants:

Prise de force arrière 540 tr/min	1938 tr/min
Prise de force arrière 540E tr/min	1648 tr/min
Prise de force arrière 1000 tr/min	1962 tr/min

NOTE: Une lecture directe du régime de prise de force peut se faire sur l'affichage numérique (H) lorsque la prise de force est engagée.



AGCPTJD0345 —UN—10JUL13



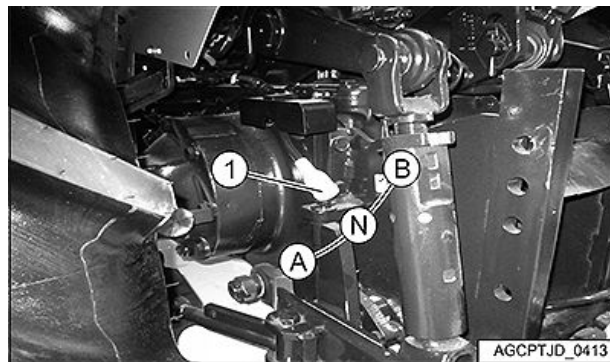
AGCPTJD0412 —UN—15JUL13

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002207GL -28-01AUG13-1/3

- Sélectionner le régime de prise de force si le tracteur est équipé de l'option prise de force 540/540E ou 540/1000 tr/min. Amener le levier vers l'avant (B) pour 540 tr/min ou vers l'arrière (C) pour 540E ou 1000 tr/min. La position (A) est la position neutre. Ce levier se trouve sur la console de sélection gauche. Il n'est pas monté sur les tracteurs qui ne sont pas équipés de prise de force à deux régimes.

IMPORTANT: Aucun équipement ne doit être raccordé à la prise de force lorsque le levier de sélection du régime de prise de force est actionné.



OULXBER,0002207GL -28-01AUG13-2/3

AGCPTJD0413 —UN—02NOV15

- S'assurer que le levier de sélection du mode de prise de force (A)¹ sur le côté gauche est en position arrière (fonctionnement de la prise de force dépendant du régime moteur).

- Pousser le levier de prise de force (B) vers l'avant pour englober la prise de force.

Le témoin (D) s'allume lorsque la prise de force est englobée.

ATTENTION: Arrêter le moteur, retirer la clé de contact et s'assurer que tous les entraînements se sont immobilisés avant de nettoyer la machine ou de procéder à des réglages des équipements entraînés par la prise de force.

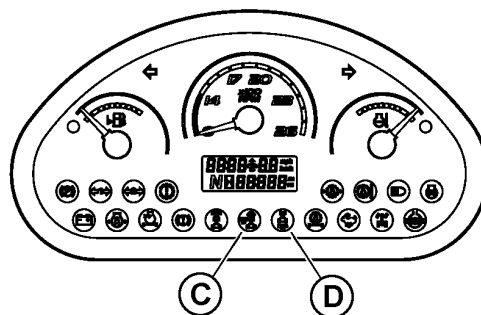
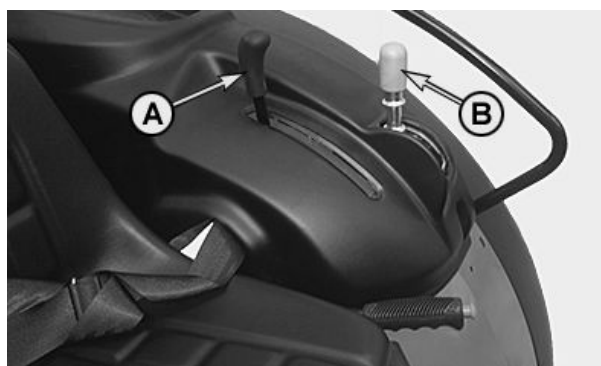
- Tirer le levier (B) en arrière pour désenglober la prise de force.

Pour le fonctionnement de la prise de force de façon proportionnelle à l'avancement, actionner le levier de sélection du mode de prise de force (A)¹ vers l'avant. Le tracteur doit être arrêté pour effectuer cette opération. Si l'embrayage est impossible, faire avancer lentement le tracteur pour permettre l'engagement des pignons. Dans ce cas, l'engagement de la prise de force est indépendant de la position du levier d'engagement (B). Si la prise de force proportionnelle à l'avancement est englobée, le témoin (C) s'allume.

Si le mode de prise de force proportionnelle à l'avancement est activé, le levier d'engagement de prise de force (B) n'agit pas.

ATTENTION: Même si le levier d'engagement de prise de force (B) est en position désenglobée, la prise de force tournera lorsque le tracteur se déplace.

¹ Suivant équipement.



A—Manette de sélection du mode de prise de force
B—Lever d'engagement de la prise de force

C—Témoin de prise de force proportionnelle à l'avancement
D—Voyant de prise de force

OULXBER,0002207GL -28-01AUG13-3/3

AGCPTJD0414 —UN—12JUL13

AGCPTJD0415 —UN—15JUL13

Fonctionnement de la prise de force arrière (version électrohydraulique)

NOTE: La prise de force arrière électrohydraulique est disponible pour la boîte 24/12 vitesses de 5GV, 5GN & 5GF uniquement.

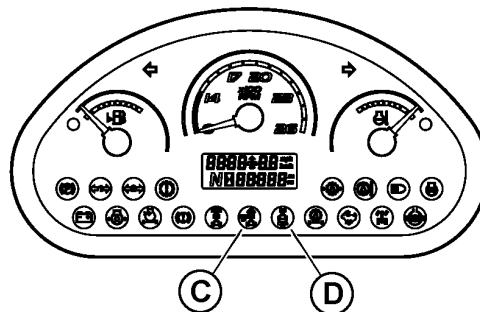
La prise de force proportionnelle à l'avancement est en option.

Pour enclencher la prise de force, tirer l'interrupteur (A) et pour la désenclencher enfoncer l'interrupteur (A). Le témoin (D) s'allume quand la prise de force est enclenchée et s'éteint quand elle est désenclenchée. Pour sélectionner la prise de force proportionnelle à l'avancement, amener le levier de sélection (X) vers l'avant et pour sélectionner la prise de force indépendante, amener le levier de sélection (X) vers l'arrière.

- Levier (X) vers l'avant = PDF proportionnelle à l'avancement
- Levier (X) vers l'arrière = PDF indépendante

NOTE: Le tracteur doit être immobile pour enclencher la prise de force proportionnelle à l'avancement. Si l'enclenchement n'est pas possible, conduire lentement le tracteur vers l'avant pour permettre aux pignons de s'engrener.

Le témoin (C) s'allume quand la prise de force proportionnelle à l'avancement est enclenchée et s'éteint quand elle est désenclenchée.



AGCPTJD0640 —UN—29OCT14

AGCPTJD0641 —UN—29OCT14

LX1049260 —UN—02FEB10

AGCPTJD0415 —UN—15JUL13

OULXBER,0002508 -28-29OCT14-1/1

Sélection des régimes de prise de force proportionnelle à l'avancement

ATTENTION: Observer le sens de rotation de l'embout de prise de force. Le sens de rotation de l'embout de prise de force change selon que le tracteur se déplace vers l'avant ou vers l'arrière. La prise de force proportionnelle à l'avancement reste enclenchée jusqu'à ce que le levier (B) soit amené vers l'arrière. La prise de force proportionnelle à l'avancement reste activée si elle est déjà enclenchée lors du redémarrage du moteur; la rotation commence dès que le véhicule se déplace.

IMPORTANT: Le tracteur doit être immobile pour enclencher la prise de force proportionnelle à l'avancement. Si l'enclenchement n'est pas possible, conduire lentement le tracteur vers l'avant pour permettre aux pignons de s'engrener.

Version mécanique: Tirer le levier d'enclenchement (D) vers l'arrière pour désenclencher la prise de force.

1. Tirer le levier d'enclenchement (A) vers l'arrière pour désenclencher la prise de force.
2. Amener le levier de sélection vers l'avant pour enclencher la prise de force proportionnelle à l'avancement.
3. Utiliser la manette de sélection du régime de prise de force pour choisir le régime (voir tableau).

Régimes de prise de force proportionnelle à l'avancement	Nombre de tours de l'arbre d'entraînement de la prise de force par tour de roues arrière		
Tracteur	Manette de sélection du régime sur 540	Manette de sélection du régime sur 540E	Manette de sélection du régime sur 1000
5GL, 40 Km/h	9,1	10,7	16,6
5GV 30 Km/h	11,4	13,4	20,9
5GV 40 Km/h	9,1	10,7	16,6
5GN 30 Km/h	11,4	13,4	20,9
5GN 40 Km/h	9,1	10,7	16,6
5GF 30 Km/h	11,4	13,4	20,9
5GF 40 Km/h	9,1	10,7	16,6

ATTENTION: Toujours respecter les caractéristiques de l'outil lors de la sélection des régimes de prise de force.



Interrupteur de prise de force



Prise de force proportionnelle à l'avancement (version électrohydraulique)



Prise de force proportionnelle à l'avancement (version mécanique)

A—Interrupteur de prise de force

B—Manette de sélection du mode de prise de force

D—Lever d'enclenchement de la prise de force

Voir les informations complémentaires données dans le livret d'entretien de l'outil.

OULXBER,0002509 -28-29OCT14-1/1

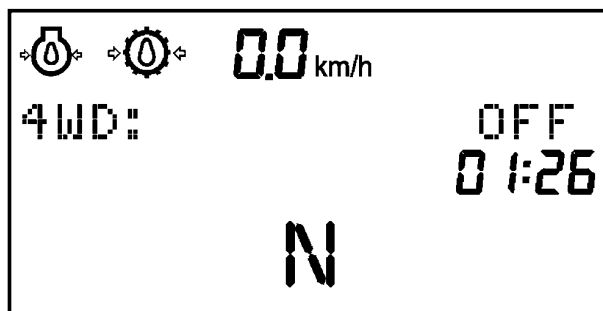
AGCPTJD0640 —UN—29OCT14

AGCPTJD0643 —UN—29OCT14

AGCPTJD0642 —UN—29OCT14

Prise de force avant

⚠ ATTENTION: La prise de force avant à rotation antihoraire possède un embout à six cannelures et tourne à un régime nominal de 1000 tr/min (régime moteur 2060 tr/min).



AGCPTJD0047 —UN—23MAY13

OULXBER,000250A -28-07NOV14-1/2

Utilisation du relevage avant:

⚠ ATTENTION: Toujours désenclencher la prise de force lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Du fait de son inertie, un outil entraîné par prise de force ne s'arrête pas immédiatement lorsque le levier de prise de force est mis en position de désenclenchement. **NE PAS s'approcher de l'équipement tant qu'il tourne. Attendre l'immobilisation de tous les éléments de l'outil avant d'intervenir.**

Pour actionner la prise de force avant, relâcher le mécanisme de verrouillage de sécurité et actionner l'interrupteur à bascule (1).

La prise de force commence à tourner et le rétroéclairage du contacteur (1) s'allume.

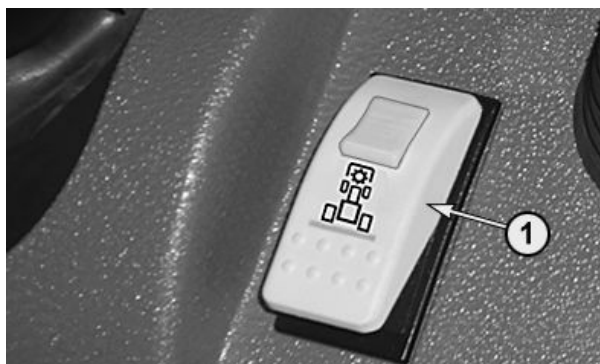
Le témoin (1) s'ALLUME

Le régime actuel de prise de force avant est affiché sur l'afficheur numérique (C).

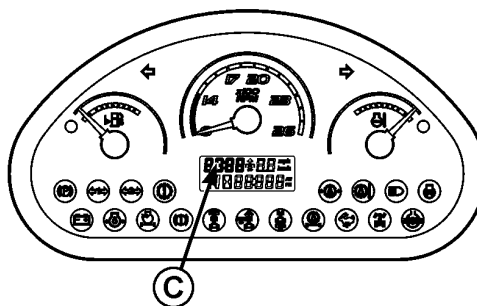
Pour désactiver la prise de force avant, actionner l'interrupteur à bascule (1).

Le témoin (1) s'ETEINT.

NOTE: Si le moteur est à l'arrêt alors que la prise de force est en marche, il faudra désactiver cette dernière en appuyant sur l'interrupteur à bascule (1) pour redémarrer le moteur.



AGCPTJD0750 —UN—07NOV14



AGCPTJD0689 —UN—29OCT14

OULXBER,000250A -28-07NOV14-2/2

Lestage

Détermination du lestage

⚠ ATTENTION: Lors de la détermination du lestage avant et arrière, veiller à ne pas dépasser la charge par essieu autorisée ni le poids total autorisé (équipements attelés compris). Voir "Caractéristiques", section 150.

Veiller également à respecter les réglementations locales concernant le montage et le nombre maximum de masses autorisé. Pour assurer un bon contrôle de la direction, au moins 20 % de la masse à vide doivent reposer sur l'essieu avant du tracteur. Le poids à vide est le poids du tracteur sans outil, ni équipement, ni remorque,

ni lestage, mais avec l'huile hydraulique, les lubrifiants, un réservoir de carburant plein et un opérateur pesant 75 kg (165 lb).

⚠ ATTENTION: Utiliser des dispositifs de levage appropriés pour manipuler les masses de lestage.

La sécurité et les performances du tracteur dépendent du lestage correct de l'essieu avant (masses frontales) et de l'essieu arrière (masses de lestage des roues, lestage liquide des pneus, masse de lestage à fixation rapide).

NR25796,000130B -28-22JAN09-1/1

Limites de lest

Le lestage doit être limité soit par la capacité des pneus, soit par celle du tracteur. Chaque pneu a une capacité de charge recommandée qui ne doit pas être dépassée (voir la section 65, Roues, pneus et voies).

Si une traction plus importante est nécessaire, envisager l'emploi d'un pneu unique plus gros.

Dans ce cas, les pneus sélectionnés doivent faire partie de ceux homologués et la combinaison train avant/train arrière de la version avec pont avant doit permettre de maintenir l'avance correcte du pont avant.

Consulter le concessionnaire John Deere pour plus d'informations.

Le lestage maximal permis est de:

- Lestage frontal maximum^a: 400 kg (882 lb)
- Lestage arrière maximum: 200 kg (441 lb)

^asans support de masses

IMPORTANT: N'excéder en aucun cas les capacités d'essieu et de pneu, voir Poids, section 150, Caractéristiques.

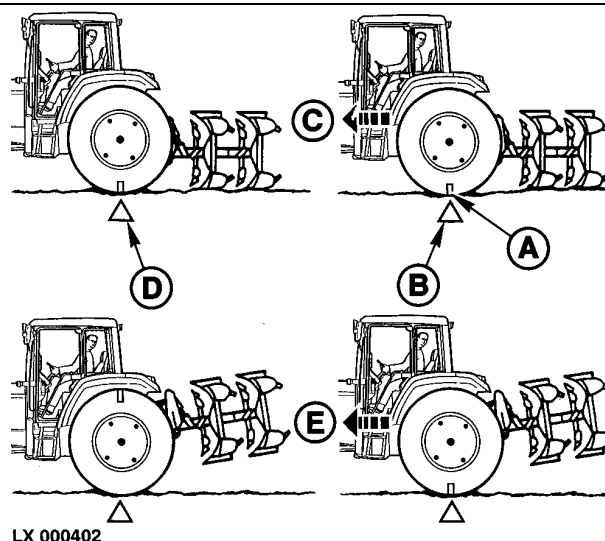
OULXBER,000250B -28-29OCT14-1/1

Mesure du patinage des roues arrière

1. Faire un repère sur le pneu (A).
2. Marquer sur le sol le point de départ (B).
3. Abaisser l'outil et rouler jusqu'à ce que la roue arrière ait effectué 10 tours complets (C).
4. Marquer le sol à cet endroit (D).
5. Refaire le même trajet entre les deux repères au sol avec l'outil relevé. Compter le nombre de tours effectués par les roues arrière sur cette distance (E).

Le nombre de tours effectués alors par la roue arrière permet de déterminer le patinage comme indiqué ci-dessous:

- 10,0 tours = 0% de patinage
- 9,5 tours = 5% de patinage
- 9,0 tours = 10% de patinage
- 8,5 tours = 15% de patinage
- 8,0 tours = 20% de patinage
- 7,5 tours = 25% de patinage



- 7,0 tours = 30% de patinage

LX000402 —UN—15AUG94

FD,WEIGHT001218 -28-01SEP98-1/1

Masses frontales

Un support de masses et des masses frontales supplémentaires peuvent être installés sur le tracteur, selon le besoin. Voir le tableau des différents lestages qui peuvent être installés sur chaque type de tracteur.

Pour **tous les tracteurs**: il est possible de monter jusqu'à 10 masses supplémentaires de 50 kg (110 lb) chacune sur le support de masses.

outils montés à l'arrière. Conduire lentement sur terrain accidenté lorsque l'équipement est levé, quelle que soit la quantité de lest utilisée.

⚠ ATTENTION: Respecter les charges d'essieu maximales autorisées (voir "Caractéristiques", section 150).

⚠ ATTENTION: Il peut être nécessaire d'ajouter du lestage à l'avant du tracteur pour le transport des

Tracteur >>>	GV		GN		GF		GL	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Support de masses (A)	65	143	65	143	65	143	65	143
Nombre max. de masses	6	6	6	6	10	10	10	10
Poids de chaque masse	50	110	50	110	50	110	25	55
Total masses supplémentaires (b)	300	660	300	660	500	1100	250	550
Lestage total possible (a) + (b)	365	803	365	803	565	1243	315	693

OULXBER,000250C -28-29OCT14-1/1

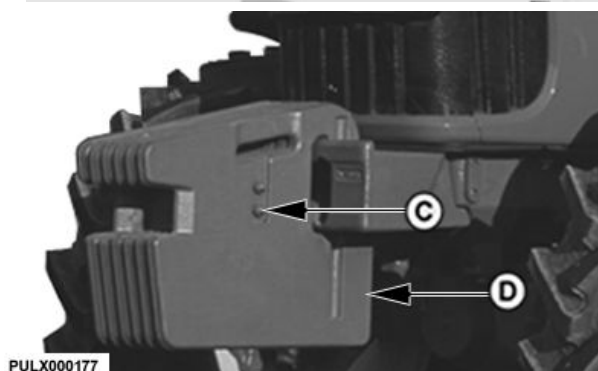
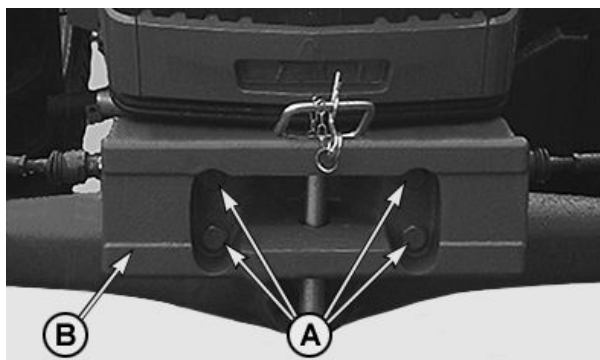
Pose des masses frontales

IMPORTANT: Serrer les vis de fixation (A) du support de masses à 390 Nm (287 lb-ft) et les vis (C) des masses frontales (D) à 230 Nm (170 lb-ft).

Poser le support de masses (B) à l'aide des vis (A) et placer les masses additionnelles (D) selon le besoin. Les fixer à l'aide des vis (C).

IMPORTANT: Lorsque l'on installe six masses ou plus, les disposer de manière à ce qu'elles forment une chape.

A—Vis (4 utilisées) C—Vis (2 utilisées)
B—Support de masses D—Masse frontale



PULX000177

AGCPTJD0027 —UN—21MAY13

PULX000177 —UN—04MAR08

OULXBER,00020D2 -28-10JUN13-1/1

Lestage des tracteurs deux roues motrices

Lester l'avant du tracteur si nécessaire pour améliorer la stabilité. Les roues avant peuvent décoller du sol sous l'effet d'équipements lourds, qu'ils soient traînés ou portés. Ajouter suffisamment de lest pour garder le contrôle de la direction et éviter le retournement.

Se référer au livret d'entretien de l'équipement pour déterminer le nombre minimum de masses frontales nécessaires selon le type de tracteur.

OULXA64,0000315 -28-26JUN01-1/1

Lestage des tracteurs quatre roues motrices

Sur les tracteurs quatre roues motrices, le patinage doit être compris entre 8 et 12%. Pour réduire le patinage à ce niveau, il est nécessaire d'ajouter plus de lest à l'avant

des tracteurs quatre roues motrices que sur les tracteurs deux roues motrices. La répartition idéale du poids est de 40% à l'avant, 60% à l'arrière (par rapport au poids total du tracteur).

OULXA64,0000316 -28-26JUN01-1/1

Masse à l'attelage trois points

NOTE: Relever l'attelage trois points pendant la conduite. Ceci procure la garde au sol maximale.

 **ATTENTION:** Pour stationner le tracteur, toujours abaisser la masse de lestage au sol.

IMPORTANT: S'assurer que la charge est bien répartie sur le tracteur.

IMPORTANT: La chape située à l'avant de la masse de lestage ne doit pas être utilisée pour remorquer des charges.

MHM611,12 -28-01MAR00-1/1

Roues, pneus et voies

Monter les pneus avec précaution

⚠ ATTENTION: Si le pneu et la jante se séparent avec une force explosive, cela peut provoquer des blessures graves voire mortelles.

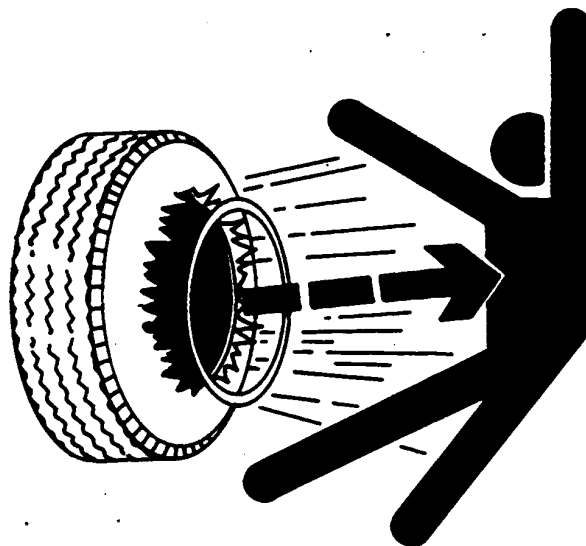
Le montage des pneumatiques suppose que celui qui l'effectue dispose des connaissances requises et de l'outillage adéquat.

Toujours maintenir les pneus à leur pression de gonflage correcte. Ne pas dépasser la pression recommandée.

Ne jamais souder ni procéder à des travaux nécessitant un chauffage sur une roue assemblée avec le pneu. La chaleur entraîne une augmentation de la pression de l'air dans le pneu, ce qui risque de provoquer l'explosion de ce dernier. La roue peut être déformée ou affaiblie dans sa structure par des opérations de soudage.

Lors du gonflage des pneus, utiliser un raccord verrouillable et un flexible de rallonge assez long pour permettre de se tenir sur le côté du pneu et NON PAS devant ou au-dessus de la roue. Utiliser une cage de protection dans la mesure du possible.

Voir si les pneus sont bien gonflés, s'ils présentent des entailles, des cloques, des jantes endommagées ou s'il leur manque des vis ou des écrous.



TS211 — UN — 15APR13

NR25796,000130A -28-25MAR09-1/1

Changement des roues en toute sécurité

En raison de la taille et du poids considérables des roues de tracteur, respecter les points suivants lors du remplacement des roues:

- Avant de remplacer les roues, garer le tracteur sur un terrain stable et horizontal.
- Enclencher le frein de stationnement et éviter tout mouvement inopiné du tracteur en le bloquant, à l'aide de cales d'immobilisation.
- Retirer la clé de contact pour éviter tout fonctionnement inopiné de la machine.
- Lors de la dépose des roues arrière, empêcher l'essieu d'osciller à l'aide de cales.
- Lors de l'étagage du tracteur, n'utiliser que les points de levage conseillés; voir "Étagage du tracteur - Points de levage", section 85 de ce livret d'entretien.
- Utiliser un cric stable offrant une force de levage suffisante. Voir Caractéristiques et Charges et poids, section 150.
- Arrêter de lever le tracteur dès que la roue ne touche plus du tout le sol.
- Utiliser un chariot porte-roues adapté, notamment lors de la dépose d'une roue arrière. Il est disponible avec la référence d'outil spécial KJD10581 auprès de votre concessionnaire John Deere.
- Étaguer correctement le tracteur lors de la dépose d'une roue. Les supports universels sont disponibles avec les références d'outil spécial JT02043 et JT02044 auprès de votre concessionnaire John Deere.
- Lors de la pose des roues, veiller à ce que les couples de serrage corrects soient utilisés; voir "Serrage des boulons de roue et des masses de lestage de roue" du présent livret d'entretien.

**Si le tracteur n'est pas équipé du frein de stationnement, enclencher le frein à main.*



KJD10581—Chariot porte-roues

JT02043—Support universel, 482 à 736 mm (19 à 29 in)

JT02044—Support universel, 863 à 1117 mm (34 à 44 in)

⚠ ATTENTION: Ne pas utiliser le tracteur tant que le remplacement de la roue n'est pas terminé.

Lors du remplacement des roues, s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de danger.

Lors de la dépose d'une roue, s'assurer que le tracteur est étagé de façon sûre.

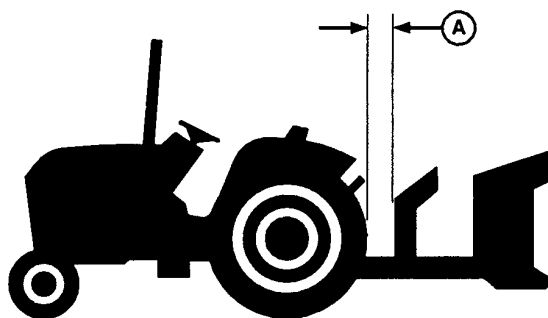
Veiller à ce que les roues déposées stockées ne puissent pas tomber.

OULXBER,0001B76 -28-20DEC11-1/1

Vérification du dégagement entre l'équipement et le pneu

IMPORTANT: S'assurer que le dégagement (A) entre l'extérieur du pneu et l'équipement est suffisant lorsque l'attelage est en position relevée.

Si un tracteur à attelage 3 points est équipé de pneus de grand diamètre, un raccord rapide ou un dispositif similaire est requis pour obtenir le dégagement nécessaire.



LV736 —UN—25JUN94

LV,5400NWT,B1 -28-30MAY96-1/1

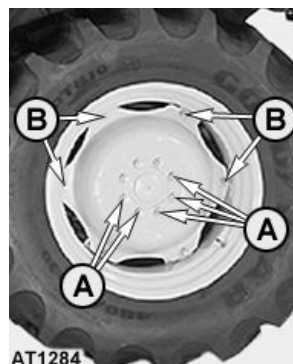
Serrage des boulons de roue

Serrage des boulons et des écrous de roue arrière

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage.....	400 N•m (295 lb-ft)
(B) Vis M18—Couple de serrage.....	280 Nm (207 lb-ft)
(B) Boulon M16—Couple de serrage.....	210 Nm 155 lb-ft)



AT1284

(A) — Disque sur flasque d'essieu

(B) — Jante sur disque

OULXBER,0002433 -28-02OCT15-1/3

AT1284 —UN—13JUN01

Serrage des écrous de roue avant (tracteurs sans pont avant)

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu (tracteurs sans pont avant)—Couple de serrage.....	175 N•m (130 lb-ft)



AT1285

OULXBER,0002433 -28-02OCT15-2/3

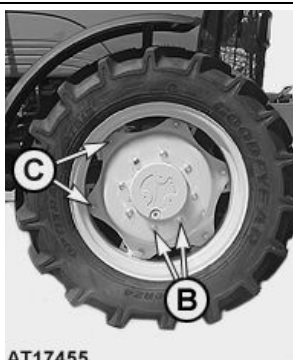
AT1285 —UN—13JUN01

Serrage les écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(B), voile sur flasque d'essieu—Couple de serrage.....	300 N•m (220 lb-ft)
(C) Vis M18—Couple de serrage.....	280 Nm (207 lb-ft)
(V) Vis M16—Couple de serrage.....	210 Nm 155 lb-ft)



AT17455

(B) — Disque sur flasque d'essieu

(C) — Jante sur disque

OULXBER,0002433 -28-02OCT15-3/3

AT17455 —UN—20JUL07

Respect des limitations de largeur de voie arrière

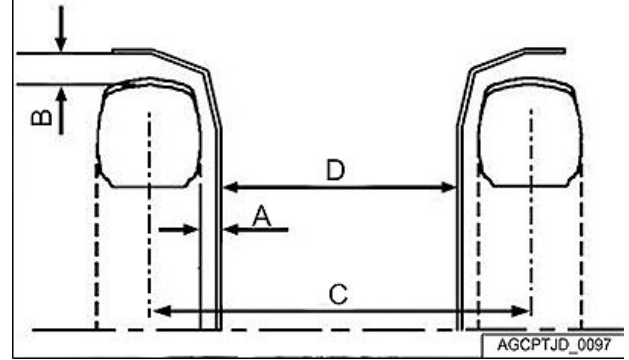
IMPORTANT: Lors du changement des pneus arrière, vérifier les écarts (A) et (B) entre les ailes et les pneus.

L'écart minimal aile/pneu doit être au minimum:

Largeur fixe (en mm)			
D			
5GL	5GV	5GN	5GF
600	470	540	620

Monte en pneus	5075GL, 5085GL					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
380/70 R20	15.0	0.59	39.8	1.57	1131	44.53
360/70 R24	15.0	0.59	65.2	2.57	1027	40.43
380/70 R24	16.2	0.64	44.2	1.74	1140	44.88
440/65 R24	62.0	2.44	34.0	1.34	1191	46.89

Monte en pneus	5075GV, 5085GV					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
280/85 R28	53.2	2.09	110.6	4.35	879	34.61
320/85 R28	37.7	1.48	76.1	3.00	879	34.61
250/85 R28	30.7	1.21	134.9	5.31	783	30.83
360/70 R24	58.2	2.29	133.0	5.24	956	37.64
340/85 R24	56.2	2.21	113.5	4.47	958	37.72
320/85 R24	20.2	0.80	126.4	4.98	848	33.39
360/70 R28	24.2	0.95	82.6	3.25	875	34.45
340/85 R28	23.7	0.93	61.1	2.41	927	36.50
9,5 R28	23.2	0.91	142.6	5.61	756	29.76



Monte en pneus	5075GN, 5085GN					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
280/85 R28	58.2	2.29	110.7	4.36	959	37.76
320/85 R28	42.7	1.68	76.3	3.00	959	37.76
340/85 R24	61.2	2.41	114.0	4.49	1038	40.87
340/85 R28	21.7	0.85	56.2	2.21	955	37.60
380/70 R24	48.7	1.92	115.0	4.53	1038	40.87
380/85 R28	25.7	1.01	30.0	1.18	1007	39.65
420/70 R28	71.7	2.82	35.3	1.39	1118	44.02

Monte en pneus	5075GF, 5085GF, 5100GF					
	Valeur minimum					
	A		B		C	
	mm	in	mm	in	mm	in
320/85 R28	15.2	0.60	76.9	3.03	984	38.74
380/70 R24	16.0	0.63	11.4	0.45	1140	44.88
380/70 R28	66.7	2.63	73.0	2.87	1114	43.86
380/85 R28	39.2	1.54	30.0	1.18	1114	43.86
420/70 R24	23.2	0.91	80.3	3.16	1140	44.88
420/70 R28	29.7	1.17	35.4	1.39	1114	43.86
480/65 R24	46.7	1.84	82.1	3.23	1191	46.89
480/65 R28	58.7	2.31	33.1	1.30	1217	47.91

OULXBER,000244B -28-02OCT15-1/1

AGCPTJD0097 —UN—02NOV15

5GL - Réglage de la voie

5GL Réglage de la largeur de voie avant

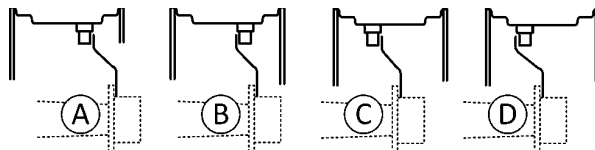
Il est possible de régler la voie avant par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues avant ont été déposées pour procéder au réglage de la voie, resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de

roue avant au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

LX205085 —UN—14JAN14

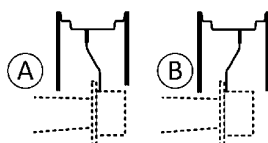


Jante réglable 4 positions (roue avant)

Réglages de largeurs de voie avant 5GL (avec pont avant)						
Pneus avant	Jante réglable Jante réglable	Unité	Position des jantes et des voiles de roue			
			A	B	C	D
260/70 R16	W8x16"	mm	1257	1333	1297	1373
		in	49	52	51	54
280/70 R16	W8x16"	mm	1256	1332	1296	1372
		in	49	52	51	54
280/70 R18	W9x18"	mm	1181	1257	1369	1445
		in	47	49	54	57

OULXBER,00027D3 -28-05OCT15-1/3

LX211142 —UN—08DEC15



Jante 2 positions (roue avant)

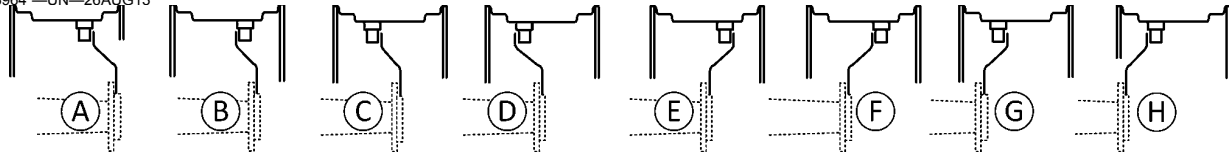
Réglages de largeurs de voie avant 5GL (avec pont avant)				
Pneus avant	Jante 2 positions Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
			A	B
260/70 R16	W8x16"	mm	1263	1367
		in	50	54
280/70 R16	W8x16"	mm	1262	1366
		in	50	54
280/70 R18	W9x18"	mm	1217	1413
		in	48	56

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D3 -28-05OCT15-2/3

Réglage de la largeur de voie arrière 5GL

LX203964 —UN—26AUG13



Jante réglable 8 positions

Réglages de la voie arrière 5GL										
Pneus arrière	Jante réglable 8 positions	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
380/70 R20	W11x20"	mm	x	1131	1235	1342	1156	1263	1367	1474
		in	x	45	49	53	45	50	54	58
360/70 R24	W12x24"	mm	1027	1140	1196	1309	1195	1308	1364	1477
		in	40	45	47	52	47	51	54	58
380/70 R24	W12x24"	mm	x	1140	1196	1309	1195	1308	1364	1477
		in	x	45	47	52	47	51	54	58
440/65 R24	W15Lx24"	mm	x	x	x	1191	1313	1426	1478	1591
		in	x	x	x	47	52	56	58	63

Il est possible de régler la voie arrière par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

**La distance entre le flanc du pneu et l'aile ne doit pas être inférieure à 15 mm (0,6 in).
L'écart entre l'arête du pneu et l'aile doit être au minimum de 30 mm (1.18 in).**

NOTE: L'illustration représente la roue arrière droite.
Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

Après le réglage, serrer les boulons de retenue au couple prescrit (voir "Rodage"). Voir "Rodage", section 30. Si les roues sont déposées pour régler la voie, serrer les boulons ou les écrous de fixation des roues au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

OULXBER,00027D3 -28-05OCT15-3/3

5GF - Réglage de la voie

Réglage de la voie des roues avant, 5GF

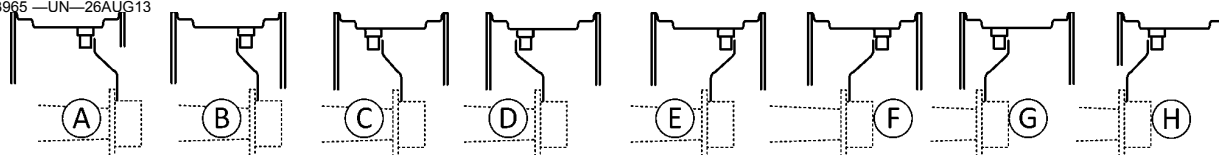
Il est possible de régler la voie avant par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues avant ont été déposées pour procéder au réglage de la voie,

resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de roue avant au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

LX203965 —UN—26AUG13

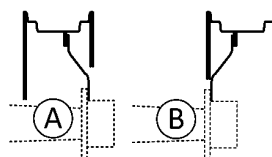


Réglages de largeurs de voie avant 5GF (avec pont avant)										
Pneus avant	Jante réglable	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
250/80-16	W8x16"	mm	1256	1332	1296	1372	x	x	x	x
		in	49	52	51	54	x	x	x	x
250/80-18	W9x18"	mm	1181	1257	1369	1445	x	x	x	x
		in	46	49	54	57	x	x	x	x
280/70 R18	W9x18"	mm	1181	1257	1369	1445	x	x	x	x
		in	46	49	54	57	x	x	x	x
280/70 R18	W9x18"	mm	1181	1257	1369	1445	x	x	x	x
		in	47	49	54	57	x	x	x	x
280/70 R20	W10x20"	mm	x	1129	1233	1343	1280	1389	1493	1603
		in	x	44	49	53	50	55	59	63
300/70 R20	W10x20"	mm	x	1129	1233	1342	1279	1389	1493	1602
		in	x	44	49	53	50	55	59	63
320/70 R20	W10x20"	mm	x	x	1232	1341	1279	1388	1492	1601
		in	x	x	49	53	50	55	59	63
9,5 R20	W8x20"	mm	x	1158	1202	1312	1309	1418	1462	1572
		in	x	46	47	52	52	56	58	62

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D4 -28-05OCT15-1/4

LX245321 —UN—05OCT15

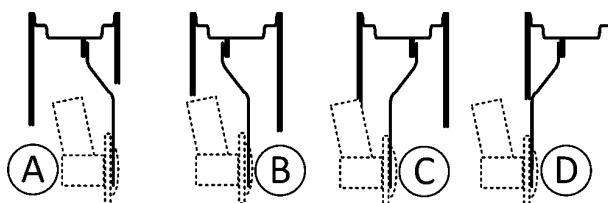


Réglages de largeurs de voie avant 5GF (avec pont avant)

Pneus avant	2 positions Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
			A	B
250/80-18	W9x18"	mm	1217	1413
		in	48	56
280/70 R20	W10x20"	mm	1163	1463
		in	46	58
300/70 R20	W10x20"	mm	1163	1463
		in	46	58
320/70 R20	W10x20"	mm	1162	1462
		in	46	58

OULXBER,00027D4 -28-05OCT15-2/4

LX203966 —UN—26AUG13



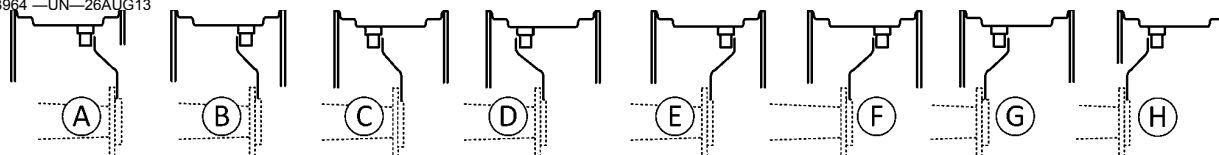
Réglages de largeurs de voie avant 5GF (sans pont avant)

Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue			
			A	B	C	D
6.00-16	4.00Ex16" (jante 2 pos.)	mm	998	x	1196	x
		in	39	x	47	x
6.50-16	5.50Fx16"	mm	1031	1107	1091	1167
		in	41	44	43	46
7.50-16	5.50Fx16"	mm	1029	1105	1089	1165
		in	41	44	43	46

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D4 -28-05OCT15-3/4

LX203964 —UN—26AUG13



8 positions Jante réglable

Réglages de la voie arrière 5GF

Réglages de la voie arrière 5GF										
Pneus arrière	Jante réglable 8 positions	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
320/85 R28	W10x28"	mm	x	984	1118	1229	1273	1384	1518	1629
		in	x	39	44	48	50	54	60	64
340/85 R28	W12x28"	mm	x	x	1114	1225	1277	1388	1514	1625
		in	x	x	44	48	50	55	60	64
380/70 R24	W12x24"	mm	x	1140	1196	1309	1195	1308	1364	1477
		in	x	45	47	52	47	51	54	58
380/70 R28	W12x28"	mm	x	x	1114	1225	1277	1388	1514	1625
		in	x	x	44	48	50	55	60	64
380/85 R28	W12x28"	mm	x	x	1114	1225	1277	1388	1514	1625
		in	x	x	44	48	50	55	60	64
420/70 R24	W12x24"	mm	x	1140	1196	1309	1195	1308	1364	1477
		in	x	45	47	52	47	51	54	58
420/70 R28	W12x28"	mm	x	x	1114	1225	1277	1388	1514	1625
		in	x	x	44	48	50	55	60	64
480/65 R24	W15Lx24"	mm	x	x	x	1191	1313	1426	1478	1591
		in	x	x	x	47	52	56	58	63
480/65 R28	W15Lx28"	mm	x	x	x	1217	1285	1396	1506	1617
		in	x	x	x	48	51	55	59	64

Il est possible de régler la voie arrière par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

La distance entre le flanc du pneu et l'aile ne doit pas être inférieure à 15 mm (0,6 in). L'écart entre l'arête du pneu et l'aile doit être au minimum de 30 mm (1.18 in).

NOTE: L'illustration représente la roue arrière droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

Après le réglage, serrer les boulons de retenue au couple prescrit (voir "Rodage"). Voir "Rodage", section 30. Si les roues sont déposées pour régler la voie, serrer les boulons ou les écrous de fixation des roues au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

OULXBER,00027D4 -28-05OCT15-4/4

5GN - Réglage de la voie

Réglage de la largeur de voie avant 5GN

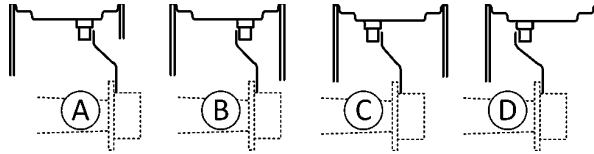
Il est possible de régler la voie avant par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues avant ont été déposées pour procéder au réglage de la voie,

resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de roue avant au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

LX205085 —UN—14JAN14

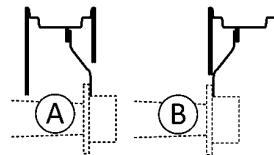


Réglages de largeurs de voie avant 5GN (avec pont avant)

Pneus avant	Jante réglable	Unité	Position des jantes et des voiles de roue			
			A	B	C	D
260/70 R16	W8x16"	mm	x	x	1036	1112
		in	x	x	41	44
280/70 R18	W9x18"	mm	x	x	1034	1110
		in	x	x	41	44
7,50 R16	5.50Fx16"	mm	x	1005	953	1029
		in	x	40	38	41
7,50 R18	5.50Fx18"	mm	929	1005	949	1025
		in	37	40	37	40
8.25-16	5.50Fx16"	mm	x	1004	952	1028
		in	x	40	37	40

OULXBER,00027D5 -28-05OCT15-1/4

LX245321 —UN—05OCT15



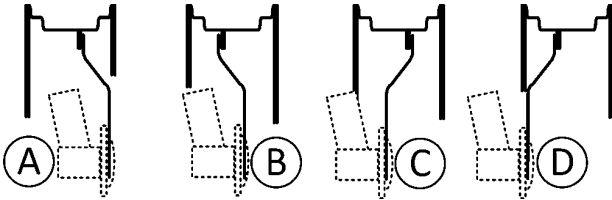
Réglages de largeurs de voie avant 5GN (avec pont avant)

Pneus avant	Jante 2 pos.	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
			A	B
7.50 R16	5.50Fx16"	mm	911	1047
		in	36	41
280/70 R18	W9x18"	mm	x	1060
		in	x	42
8.25-16	5.50Fx16"	mm	910	1046
		in	36	41
260/70 R16	W8x16"	mm	x	1088
		in	x	43

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D5 -28-05OCT15-2/4

LX203966 —UN—26AUG13



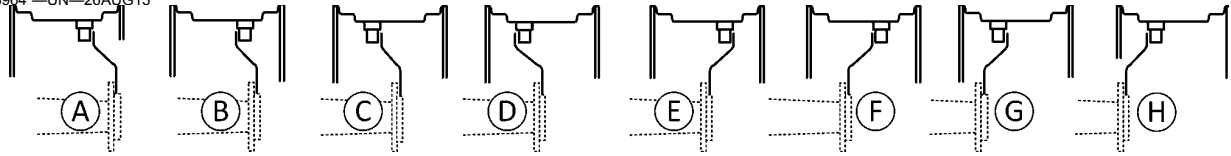
Réglages de largeurs de voie avant 5GN (sans pont avant)						
Pneus avant	Jante réglable 4 positions	Unité	Position des jantes et des voiles de roue			
			A	B	C	D
6.00-16	4.00Ex16"	mm	776	x	974	x
		in	31	x	38	x
6.50-16	5.50Fx16"	mm	809	885	869	945
		in	32	35	34	37
7.50-16	5.50Fx16"	mm	x	883	867	943
		in	x	35	34	37

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D5 -28-05OCT15-3/4

Réglage de la largeur de voie arrière 5GN

LX203964 —UN—26AUG13



8 positions 4 positions

Réglares de la voie arrière 5GN										
Pneus arrière	Jante réglable 8 positions	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
280/85 R28	W10x28"	mm	x	x	x	959	1003	1114	1248	1359
		in	x	x	x	38	39	44	49	54
320/85 R28	W10x28"	mm	x	x	x	959	1003	1114	1248	1359
		in	x	x	x	38	39	44	49	54
340/85 R24	W12x24"	mm	x	x	x	1039	x	1038	1094	1207
		in	x	x	x	41	x	41	43	48
340/85 R28	W12x28"	mm	x	x	x	955	1007	1118	1244	1355
		in	x	x	x	38	40	44	49	53
380/70 R24	W12x24"	mm	x	x	x	1039	x	1038	1094	1207
		in	x	x	x	41	x	41	43	48
380/85 R28	W12x28"	mm	x	x	x	x	1007	1118	1244	1355
		in	x	x	x	x	40	44	49	53
420/70 R28	W12x28"	mm	x	x	x	x	x	1118	1244	1355
		in	x	x	x	x	x	44	49	53

Il est possible de régler la voie arrière par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

La distance entre le flanc du pneu et l'aile ne doit pas être inférieure à 15 mm (0,6 in). L'écart entre l'arête du pneu et l'aile doit être au minimum de 30 mm (1.18 in).

NOTE: L'illustration représente la roue arrière droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

Après le réglage, serrer les boulons de retenue au couple prescrit (voir "Rodage"). Voir "Rodage", section 30. Si les roues sont déposées pour régler la voie, serrer les boulons ou les écrous de fixation des roues au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

OULXBER,00027D5 -28-05OCT15-4/4

5GV - Réglage de la voie

Réglage de la largeur de voie avant 5GV

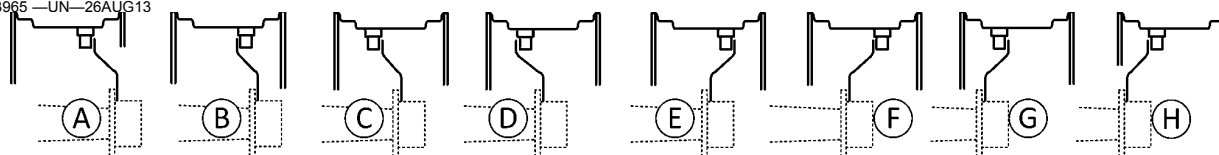
Il est possible de régler la voie avant par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant. Si les roues avant ont été déposées pour procéder au réglage de la voie,

resserrer ensuite les écrous ou les boulons de fixation de roue avant au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

NOTE: L'illustration représente la roue avant droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

LX203965 —UN—26AUG13

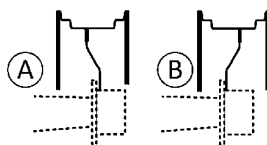


Réglages de largeurs de voie avant 5GV (avec pont avant)										
Pneus avant	Jante ajustable	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
6.50-16	4.50Ex16"	mm	838	954	878	994	876	916	916	956
		in	33	38	35	39	34	36	36	38
7,50 R16	5.50Fx16"	mm	x	940	888	964	x	x	x	x
		in	x	37	35	38	x	x	x	x
240/70 R16	W8x16"	mm	x	x	972	1048	x	x	x	x
		in	x	x	38	41	x	x	x	x
10.0/75-15,3	9,00 x15,3"	mm	x	x	934	1010	x	x	x	x
		in	x	x	37	40	x	x	x	x
280/70 R16	W8x16"	mm	x	x	970	1046	x	x	x	x
		in	x	x	38	41	x	x	x	x
7.50-16	5.50Fx16"	mm	x	940	888	964	x	x	x	x
		in	x	37	35	38	x	x	x	x
260/70 R16	W8x16"	mm	x	x	971	1047	x	x	x	x
		in	x	x	38	41	x	x	x	x
8.25-16	5.50Fx16"	mm	x	939	887	963	x	x	x	x
		in	x	37	35	38	x	x	x	x
260/70 R16	W8x16"	mm	x	x	971	1047	x	x	x	x
		in	x	x	38	41	x	x	x	x
6.00-16	4.50Ex16"	mm	839	955	879	995	877	917	917	957
		in	33	38	35	39	35	36	36	38

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D6 -28-05OCT15-1/4

LX211142 —UN—08DEC15

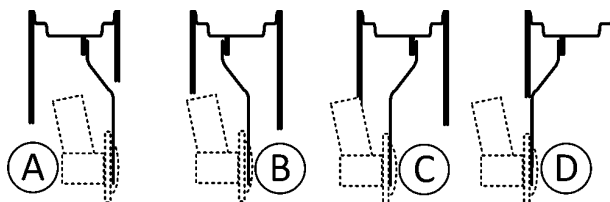


Réglages de largeurs de voie avant 5GV (avec pont avant)

Pneus avant	Jante 2 pos.	Unité	Position des jantes et des voiles de roue	
			A	B
10.0/75-15,3	9,00 x15,3"	mm	x	1012
		in	x	40
260/70 R16	W8x16"	mm	x	1023
		in	x	40
280/70 R18	W9x18"	mm	x	995
		in	x	39
6.00-16	4.50Ex16"	mm	819	1007
		in	32	40
6.50-16	4.50Ex16"	mm	x	1006
		in	x	40
7,50 R16	5.50Fx16"	mm	x	982
		in	x	39
240/70 R16	W8x16"	mm	x	1024
		in	x	40

OULXBER,00027D6 -28-05OCT15-2/4

LX203966 —UN—26AUG13



Réglages de largeurs de voie avant 5GV (sans pont avant)

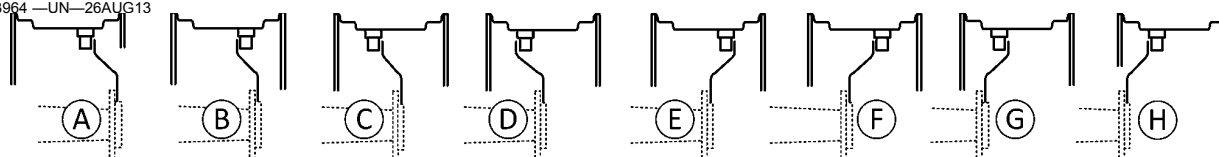
Pneus avant	Jante	Unité	Position des jantes et des voiles de roue 2RM			
			A	B	C	D
6.00-16	4.00Ex16"	mm	776	x	974	x
		in	31	x	38	x
6.50-16	5.50Fx16"	mm	809	885	869	945
		in	32	35	34	37

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027D6 -28-05OCT15-3/4

Réglage de la largeur de voie arrière 5GV

LX203964 —UN—26AUG13



Jante ajustable 8 positions

Réglares de la voie arrière 5GV										
Pneus arrière	Jante réglable 8 positions	Unité	Position des jantes et des voiles de roue							
			A	B	C	D	E	F	G	H
280/85 R28	W10x28"	mm	x	x	x	879	923	1034	1168	1279
		in	x	x	x	35	36	41	46	50
320/85 R28	W10x28"	mm	x	x	x	879	923	1034	1168	1279
		in	x	x	x	35	36	41	46	50
250/85 R28	W8x28"	mm	x	783	x	826	974	1083	1017	1126
		in	x	31	x	33	38	43	40	44
360/70 R24	W10x24"	mm	x	x	x	961	x	956	1016	1129
		in	x	x	x	38	x	38	40	44
340/85 R28	W12x28"	mm	x	x	x	x	927	1038	1164	1275
		in	x	x	x	x	36	41	46	50
340/85 R24	W12x24"	mm	x	x	x	959	x	958	1014	1127
		in	x	x	x	38	x	38	40	44
320/85 R24	W10x24"	mm	x	x	848	961	x	956	1016	1129
		in	x	x	33	38	x	38	40	44
360/70 R28	W12x28"	mm	x	x	x	875	927	1038	1164	1275
		in	x	x	x	34	36	41	46	50
9,5 R28	W8x28"	mm	x	756	x	853	947	1056	1044	1153
		in	x	30	x	34	37	42	41	45

Il est possible de régler la voie arrière par déplacement ou retournement des jantes, ou par retournement des voiles de roues. De plus, il est possible de permuter les roues complètes. La flèche sur le flanc du pneu doit être orientée dans le sens de marche avant.

IMPORTANT: Les écrous doivent toujours se trouver du côté de la jante.

La distance entre le flanc du pneu et l'aile ne doit pas être inférieure à 15 mm (0,6 in). L'écart entre l'arête du pneu et l'aile doit être au minimum de 30 mm (1.18 in).

NOTE: L'illustration représente la roue arrière droite. Les largeurs de voie sont mesurées au point le plus bas des pneus.

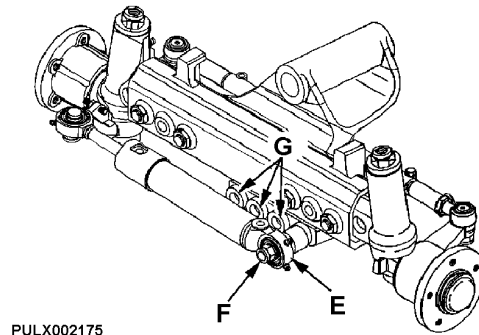
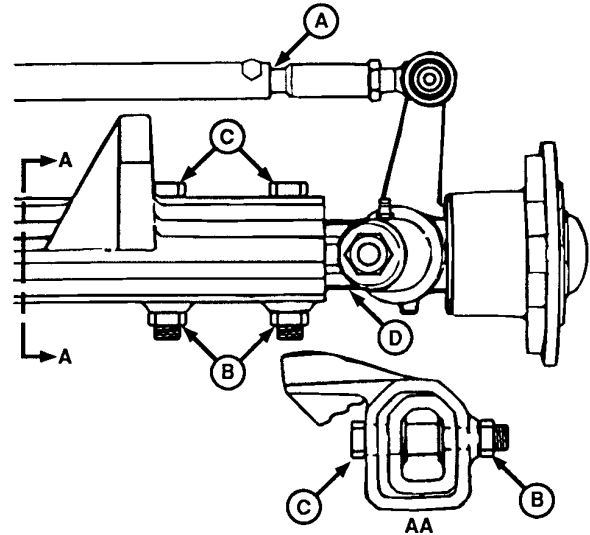
Après le réglage, serrer les boulons de retenue au couple prescrit (voir "Rodage"). Voir "Rodage", section 30. Si les roues sont déposées pour régler la voie, serrer les boulons ou les écrous de fixation des roues au couple prescrit. Voir "Serrage des boulons de roue" dans cette section.

OULXBER,00027D6 -28-05OCT15-4/4

Réglage de la voie de l'essieu avant

IMPORTANT: NE PAS placer le cric sous le carter d'huile moteur.

1. Soulever l'avant du tracteur avec un cric.
2. Si l'on procède à des modifications importantes de la voie, il peut être nécessaire de changer la longueur de la barre d'accouplement (A) avant ou pendant les réglages de l'essieu. Voir "Contrôle et réglage du pincement" dans cette section.
3. Utiliser les perçages (G) disponibles pour changer la position de l'ancrage du vérin de direction (E) sur le corps de l'essieu en fonction de la modification de la voie. Serrer l'écrou-frein (F) à 250 Nm (184 lb-ft).
4. Retirer les écrous (B), les vis (C) et les bagues du pont avant (deux de chaque côté).
5. Glisser les bras (D) d'essieux à la position désirée. Le réglage doit être identique des deux côtés.
6. Remettre les vis (C), les bagues et les écrous (B) de chaque côté. Serrer la boulonnerie à 150 Nm (110 lb-ft).
7. Régler le pincement. Voir "Contrôle du pincement" et "Réglage du pincement" dans cette section pour le type d'essieu concerné.



PULX002175

NR25796,0001783 -28-22JAN09-1/1

LV810 —UN—08JUL94

PULX002175 —UN—16OCT08

5GL - appariements des pneus

Pour obtenir la traction maximum au niveau de la barre d'attelage, conserver une manoeuvrabilité convenable et réduire l'usure des pneus ainsi que la consommation en carburant. Respecter les combinaisons de pneus correctes indiquées ci-dessous. Si les pneus présentent une usure excessive par rapport à celle des pneus arrière, remplacer les pneus avant pour obtenir le rapport correct entre les pneus avant et arrière.

IMPORTANT: Pour remplacer les pneus, consulter le fournisseur. Ne pas combiner des pneus usés et neufs, des pneus diagonaux et radiaux ou des pneus de diamètres différents. Cela réduit la vie

de pneu et amoindrit les performances générales du tracteur. L'utilisation d'un appariement de pneus autre que l'un de ceux indiqués ci-dessous peut entraîner une usure prématurée des pneus.

5GL avec pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
380/70 R20	260/70 R16
360/70 R24	280/70 R16
380/70 R24	280/70 R16
380/70 R24	280/70 R18
440/65 R24	280/70 R18

OULXBER,00027D7 -28-05OCT15-1/1

5GF - appariements des pneus

Pour obtenir la traction maximum au niveau de la barre d'attelage, conserver une manoeuvrabilité convenable et réduire l'usure des pneus ainsi que la consommation en carburant. Respecter les combinaisons de pneus correctes indiquées ci-dessous. Si les pneus présentent une usure excessive par rapport à celle des pneus arrière, remplacer les pneus avant pour obtenir le rapport correct entre les pneus avant et arrière.

IMPORTANT: Pour remplacer les pneus, consulter le fournisseur. Ne pas combiner des pneus usés et neufs, des pneus diagonaux et radiaux ou des pneus de diamètres différents. Cela réduit la vie de pneu et amoindrit les performances générales du tracteur. L'utilisation d'un appariement de pneus autre que l'un de ceux indiqués ci-dessous peut entraîner une usure prématurée des pneus.

5GF avec pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
380/70 R24	280/70 R18
380/70 R28	280/70 R20
380/70 R28	250/80-18
380/85 R28	9,5 R20
420/70 R24	280/70 R20
420/70 R24	280/70 R18
420/70 R28	320/70 R20
420/70 R28	300/70 R20
480/65 R24	280/70 R18
480/65 R28	320/70 R20
5GF sans pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
320/85 R28	6.00-16
340/85 R28	6.50-16
340/85 R28	7.50-16
380/70 R28	7.50-16
380/85 R28	7.50-16

OULXBER,00027D8 -28-05OCT15-1/1

5GN - appariements des pneus

Pour obtenir la traction maximum au niveau de la barre d'attelage, conserver une manoeuvrabilité convenable et réduire l'usure des pneus ainsi que la consommation en carburant. Respecter les combinaisons de pneus correctes indiquées ci-dessous. Si les pneus présentent une usure excessive par rapport à celle des pneus arrière, remplacer les pneus avant pour obtenir le rapport correct entre les pneus avant et arrière.

IMPORTANT: Pour remplacer les pneus, consulter le fournisseur. Ne pas combiner des pneus usés et neufs, des pneus diagonaux et radiaux ou des pneus de diamètres différents. Cela réduit la vie de pneu et amoindrit les performances générales du tracteur. L'utilisation d'un appariement de pneus autre que l'un de ceux indiqués ci-dessous peut entraîner une usure prématurée des pneus.

5GN avec pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
320/85 R28	7,50 R16
380/70 R24	260/70 R16
340/85 R28	7,50 R16
340/85 R28	280/70 R18
340/85 R28	8.25-16
380/85 R28	7,50 R18
380/85 R28	280/70 R18
420/70 R28	280/70 R18
280/85 R28	260/70 R16
5GN sans pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
280/85 R28	6.00-16
320/85 R28	6.00-16
340/85 R24	6.00-16
340/85 R28	6.50-16
340/85 R28	7.50-16

OULXBER,00027D9 -28-05OCT15-1/1

5GV - appariements des pneus

Pour obtenir la traction maximum au niveau de la barre d'attelage, conserver une manoeuvrabilité convenable et réduire l'usure des pneus ainsi que la consommation en carburant. Respecter les combinaisons de pneus correctes indiquées ci-dessous. Si les pneus présentent une usure excessive par rapport à celle des pneus arrière, remplacer les pneus avant pour obtenir le rapport correct entre les pneus avant et arrière.

IMPORTANT: Pour remplacer les pneus, consulter le fournisseur. Ne pas combiner des pneus usés et neufs, des pneus diagonaux et radiaux ou des pneus de diamètres différents. Cela réduit la vie de pneu et amoindrit les performances générales du tracteur. L'utilisation d'un appariement de pneus autre que l'un de ceux indiqués ci-dessous peut entraîner une usure prématurée des pneus.

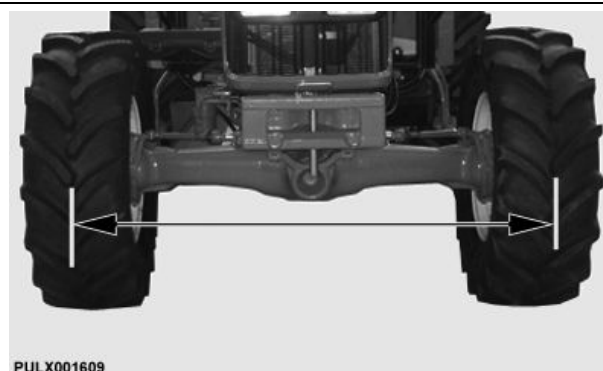
PNEU arrière	Pneu AVANT
5GV avec pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
280/85 R28	6.50-16
280/85 R28	260/70 R16
250/85 R28	6.50-16
250/85 R28	6.00-16
320/85 R24	6.50-16
320/85 R24	260/70 R16
360/70 R24	240/70 R16
360/70 R28	280/70 R16
320/85 R28	7,50 R16
340/85 R24	6.50-16
340/85 R24	10.0/75-15,3
340/85 R24	260/70 R16
340/85 R28	7,50 R16
340/85 R28	8.25-16
5GV sans pont avant	
Pneu arrière	Pneu avant
9,5 R28	6.00-16
280/85 R28	6.00-16
360/70 R24	6.00-16
320/85 R28	6.50-16
340/85 R24	6.00-16

OULXBER,00027DA -28-05OCT15-1/1

Vérification du pincement

Avec pont avant

1. Désengager le pont avant et garer le tracteur sur une surface lisse et plane. Mettre les roues avant en position de "conduite en ligne droite". Arrêter le moteur.
2. Mesurer la distance entre les lignes médianes des pneus, au niveau du moyeu, à l'avant de l'essieu en se référant sur une barrette extérieure de chaque pneu.
3. Reculer le tracteur d'environ 1 m (3 ft) jusqu'à ce que le repère se trouve au niveau du moyeu, derrière l'essieu. Mesurer de nouveau la distance entre les pneus, au même point du pneu.
4. Calculer la différence entre les mesures à l'avant et à l'arrière. Si la valeur de la mesure est plus petite à l'avant, il y a pincement. Si la valeur est plus petite à



PULX001609 —UN— 19SEP08

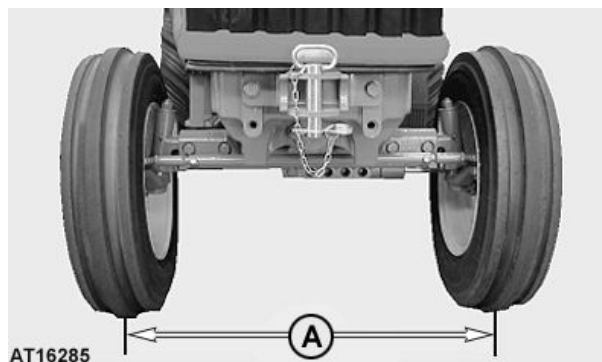
l'arrière, il s'agit d'une ouverture. Le pincement doit être inférieur à 2 mm (1/12 in).

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002450 -28-08OCT14-1/2

Sans pont avant

1. Garer la machine sur une surface plane.
2. Tourner le volant de sorte que les roues avant se trouvent en position "conduite en ligne droite". Arrêter le moteur.
3. Mesurer la distance (A) entre les pneus, à hauteur du moyeu à l'avant de l'essieu. Noter les mesures relevées et marquer les pneus d'un repère.
4. Reculer le tracteur d'environ 1 m (3 ft) jusqu'à ce que le repère se trouve au niveau du moyeu, derrière l'essieu. Mesurer de nouveau la distance entre les pneus, au même point du pneu. Noter les mesures relevées.
5. Calculer la différence entre les mesures à l'avant et à l'arrière. Si la valeur de la mesure est plus petite à l'avant, il y a pincement. Si la valeur est plus petite à l'arrière, il s'agit d'une ouverture.



AT16285 —UN—23JUN03

6. La distance (A) à l'avant doit être de 3 à 6 mm (1/8 à 1/4 in), inférieure à la distance à l'arrière. Régler le pincement si nécessaire. Voir la procédure dans cette section.

OULXBER,0002450 -28-08OCT14-2/2

Réglage du pincement

Avec pont avant

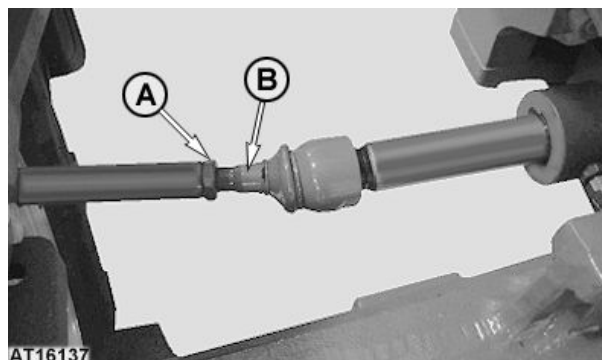
1. Desserrer les écrous-frein (A) de chaque extrémité de la barre d'accouplement.
2. Régler les deux côtés à la même longueur en tournant le tube intérieur (B) pour allonger ou raccourcir les barres d'accouplement, suivant le besoin, de manière à obtenir un pincement de moins de 2 mm (1/12 in).

Rotation de la barre d'accouplement

1/8 tour
1/4 de tour
1/2 de tour

Modification approximative du pincement

4 mm (3/16 in)
8 mm (3/8 in)
16 mm (5/8 in)



AT16137 —UN—23JAN03

3. Serrer les écrous-frein (A) une fois le réglage terminé.

OULXBER,0002451 -28-08OCT14-1/2

Sans pont avant

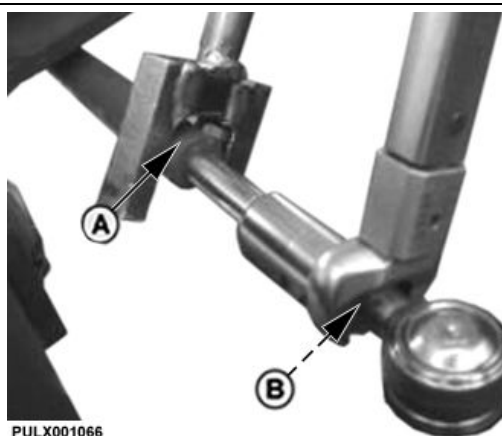
1. Desserrer les écrous-frein (B) de chaque extrémité de la barre d'accouplement.
2. Tourner le tube intérieur (A) pour allonger ou raccourcir la barre d'accouplement. Le pincement doit être compris entre 3 et 6 mm (0.12 et 0.24 in).

Rotation de la barre d'accouplement

1/2 tour
1 tour

Changement approximatif du pincement

8 mm (0,31 in)
16 mm (0.63 in)



PULX001066 —UN—18AUG08

3. Serrer les écrous-frein (B) à 140 N•m (103 lb-ft).

OULXBER,0002451 -28-08OCT14-2/2

Réglage de l'angle de braquage

NOTE: Le tracteur doit être prêt à l'emploi lorsque l'angle de braquage est réglé. Les pneus, ailes outils et différents types de lestage sont des facteurs qui affectent le fonctionnement de chaque tracteur différemment.

L'angle de braquage doit être identique des deux côtés.

⚠ ATTENTION: Le moteur doit être à l'arrêt lors du réglage. **RISQUE D'ÉCRASEMENT!**

1. Lever l'avant du tracteur jusqu'à ce que l'essieu avant puisse pivoter jusqu'à ses limites.
2. Étayer correctement le tracteur.
3. Déplacer le côté droit de l'essieu en haut jusqu'en butée.
4. Tourner le volant jusqu'en butée dans les deux directions.
5. Si nécessaire, desserrer l'écrou-frein (B) et régler l'angle de braquage à la valeur prescrite à l'aide de la vis (A).

Tracteurs à pont avant mécanique—Valeur prescrite

Butée de braquage, cote minimale—Distance..... 25 mm
1 in

Tracteurs à deux roues motrices—Valeur prescrite

Butée de braquage, cote minimale¹—Distance..... 25 mm
1 in

Butée de braquage au niveau de la barre d'accouplement, cote minimale²—Distance..... 23 mm
0.92 in

Butée de braquage au niveau du vérin de direction, cote minimale²—Distance..... 17 mm
0.68 in

6. Resserrer le contre-écrou au couple prescrit.

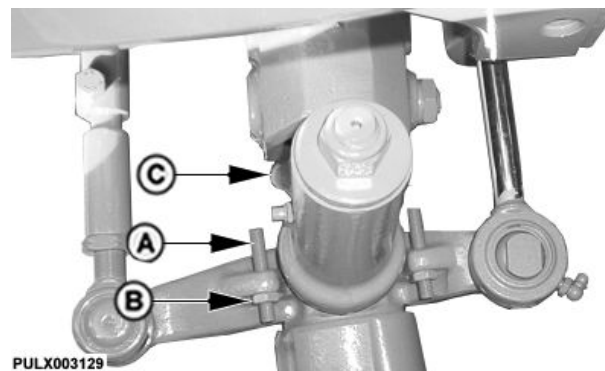
Valeur prescrite

Essieu avant sans pont avant—Couple..... 56 Nm
41 lb-ft

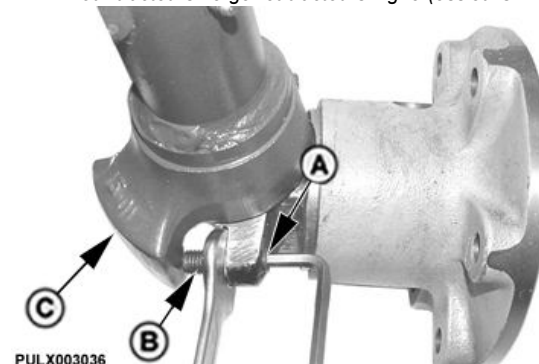
Essieu avant avec pont avant—Couple..... 150 N·m
110 lb-ft

¹Tracteurs verger et tracteurs vigne, essieu CA128971

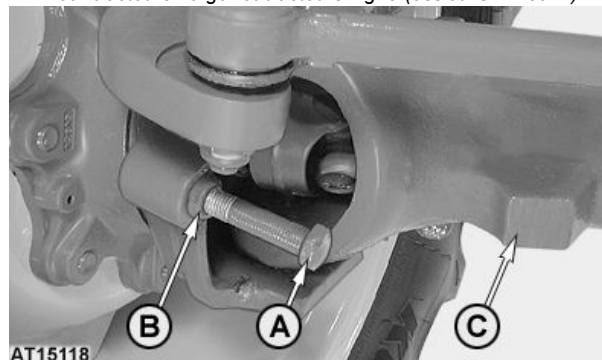
²Tracteurs verger et tracteurs vigne, essieu CA146262



Pour tracteurs verger et tracteurs vigne (essieu CA146262)



Pour tracteurs verger et tracteurs vigne (essieu CA128971)



Essieu avant avec pont avant

A—Vis de réglage
B—Écrou-frein

C—Butée

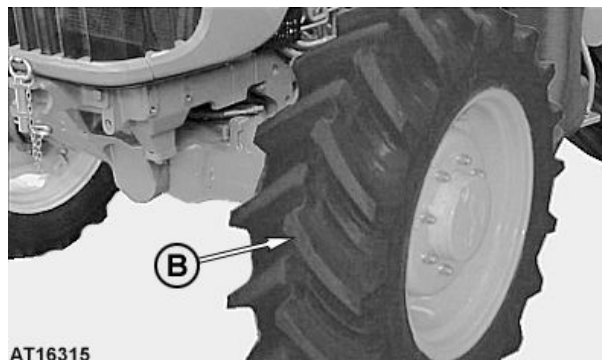
7. Effectuer la même procédure du côté gauche.

Sens de rotation des pneus

Lors du montage ou du changement de pneus, veiller à ce que la flèche située sur le flanc des pneus soit orientée dans le sens de marche avant (A).

Si un tracteur avec pont avant est surtout utilisé pour remorquer ou travailler avec chargeur frontal, il est possible d'augmenter la puissance de traction en montant les roues avant de façon à ce que le profil des pneus se trouve inversé par rapport au sens de marche normal (B). Ce montage permet également d'augmenter la durée de vie des pneus de 25 à 30%.

Ce montage n'est pas recommandé pour le travail dans les champs en terrain humide, car, dans ce cas, la force de traction et l'effet autonettoyant diminuent.



AT16314 —UN—24JUN03

AT16315 —UN—18SEP03

OULXA64,0000B99 -28-12MAY03-1/1

Pression de gonflage des pneus

La durée d'utilisation et le bon rendement des pneus dépendent d'une pression de gonflage correcte. Une pression de gonflage insuffisante entraîne une usure prématurée des pneus. Une pression trop élevée diminue la puissance de traction et augmente le patinage.

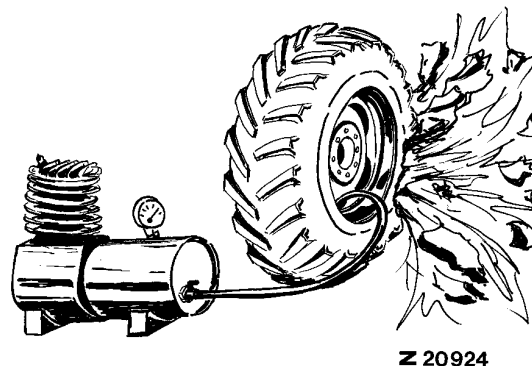
La pression de gonflage correcte dépend d'une part de la nature du travail et de la charge et d'autre part du type, de la dimension et de la marque des pneumatiques. Pour cette raison, il est recommandé de demander conseil à votre concessionnaire John Deere ou au fabricant des pneus.

AG,OU12401,170 -28-28MAR00-1/1

Montage des pneumatiques

Le montage incorrect des pneumatiques peut se solder par l'éclatement du pneu lors du gonflage et provoquer des blessures graves voire mortelles. NE PAS tenter de monter un pneu si l'on ne possède pas l'équipement et l'expérience nécessaires à un montage en toute sécurité. Le faire faire par le concessionnaire John Deere ou par un atelier de réparation qualifié.

Lors du positionnement du talon d'un pneu sur la jante, ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée par le fabricant. Une pression supérieure à cette valeur peut endommager le talon ou même la jante et faire éclater le pneu avec une force explosive dangereuse. Si les talons ne sont pas placés correctement lorsque la pression maximale est atteinte, dégonfler, remettre le pneu en place, graisser les talons et regonfler le pneu.



Z20924 —UN—15AUG94

Il est possible de se procurer une documentation détaillée concernant le montage des pneus sur les machines agricoles auprès des fabricants de pneus.

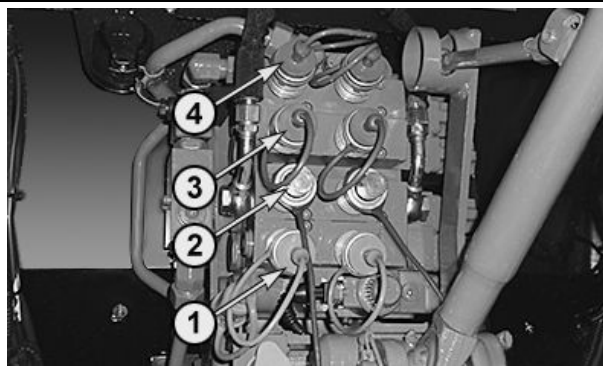
OULXA64,0000C96 -28-31JUL03-1/1

Équipements supplémentaires

Distributeur auxiliaire à commande électrique (en option)

Composants hydrauliques

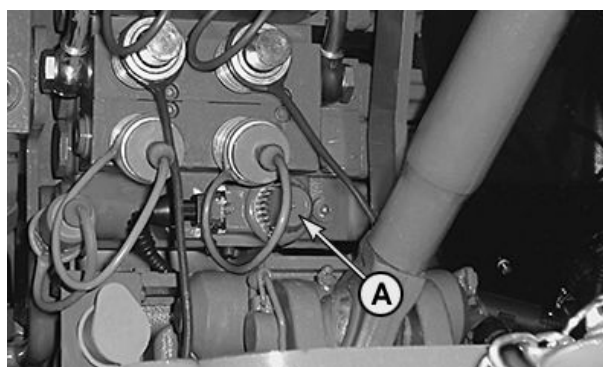
1— Distributeur auxiliaire à commande électrique n°1	3— Distributeur auxiliaire à commande électrique n°3
2— Distributeur auxiliaire à commande électrique n°2	4— Distributeur auxiliaire à commande électrique n°4



AGCPTJD0565 —UN—18AUG14

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-1/15

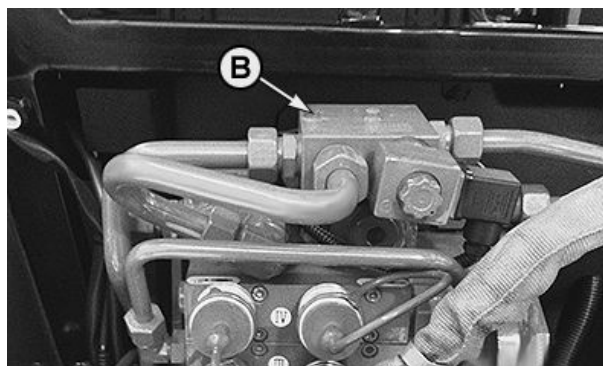
- A—Couvercle d'extrémité du distributeur de distributeur auxiliaire à commande électrique



AGCPTJD0566 —UN—18AUG14

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-2/15

- B—Soupape de sûreté de distributeur auxiliaire à commande électrique



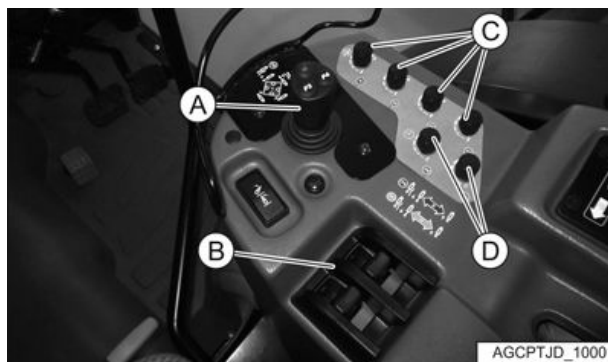
AGCPTJD0686 —UN—01OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-3/15

Composants électriques

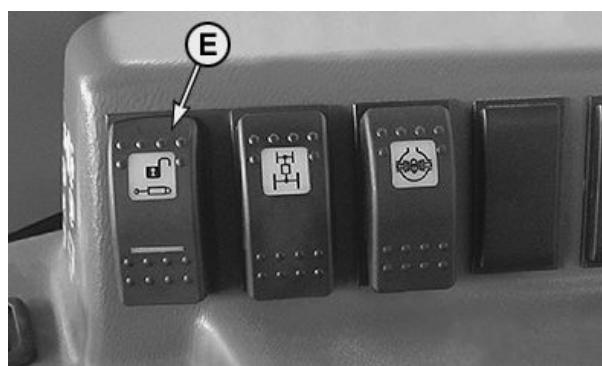
- A—Lever multifonction
 B—Manettes de commande de distributeur auxiliaire à commande électrique
 C—Régulateur de débit de distributeur auxiliaire à commande électrique
 D—Déverrouillage des temporisateurs de débit



AGCPTJD1000 —UN—09DEC14

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-4/15

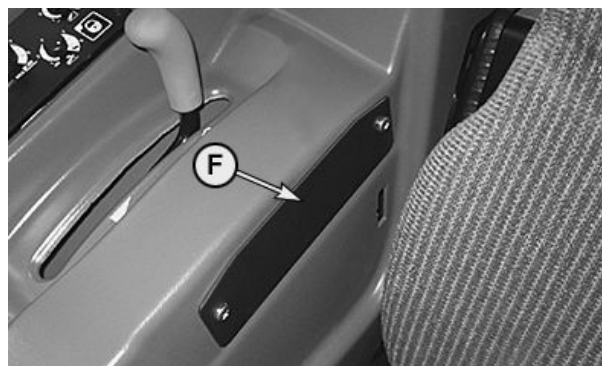
- E—Interrupteur de verrouillage pour le transport



AGCPTJD0675 —UN—01OCT14

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-5/15

- F—Platine de fusibles



AGCPTJD0676 —UN—01OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-6/15

Le contrôleur (TVC) de distributeur auxiliaire à commande électrique est situé sous la partie droite de la console de droite.

Z— Contrôleur de distributeur auxiliaire à commande électrique (TCV)



AGCPTJD0677 —UN—01OCT14

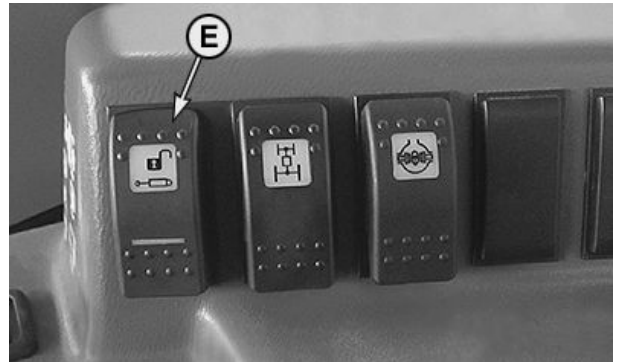
OULXBER,0002511 -28-17DEC14-7/15

Activation du système

1. Démarrer le moteur.
2. Commuter le contacteur de l'étrier de verrouillage (E) pour désactiver la pause du système.

NOTE: Le rétroéclairage du contacteur clignote brièvement, puis s'éteint. Le levier multifonction et le levier de distributeur auxiliaire ne sont pas encore activés.

Le contacteur de verrouillage de transport envoie un signal d'activation du système au contrôleur de distributeur auxiliaire à commande électrique situé sous le cache du levier droit. En même temps un signal électrique est envoyé à la vanne électrohydraulique située sous le distributeur principal (base du flasque) pour fournir un débit minimum (pression basse) au distributeur auxiliaire à commande électrique.



AGCPTJD0675 —UN—01OCT14

NOTE: Le contacteur du verrouillage de transport (E) est équipé d'un témoin d'alerte pour prévenir l'opérateur en cas de défaillance.

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-8/15

3. Pour l'activer le système (mettre sous pression les distributeurs auxiliaires à commande électrique), maintenir appuyé pendant 3-5 secondes le contacteur d'activation (G) situé au sommet du levier multifonction. Quand le système est activé, le rétroéclairage du contacteur d'activation affiche "ON" (MARCHE). Le système est maintenant sous pression et prêt à l'emploi.

NOTE: Si le levier multifonction ou les leviers de distributeur auxiliaire sont inactifs pendant 30 secondes, le système entre en mode d'attente (aucune pression sur les distributeurs). Pour réactiver le système (le mettre à nouveau sous pression) il suffit d'activer le levier multifonction ou les leviers de distributeurs. Appuyer sur le bouton (G) au sommet du levier multifonction pour réactiver le mode d'attente du système. Le rétroéclairage vert s'éteint et le levier multifonction et les leviers de distributeur auxiliaires sont à nouveau verrouillés. Si le verrouillage est enclenché (levier multifonction



AGCPTJD1001 —UN—09DEC14

et leviers de distributeur auxiliaire en position de verrouillage), ou si la position flottante est enclenchée, il n'y a aucun délai d'activation car le système est sous pression.

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-9/15

Manettes de commande de distributeur auxiliaire à commande électrique

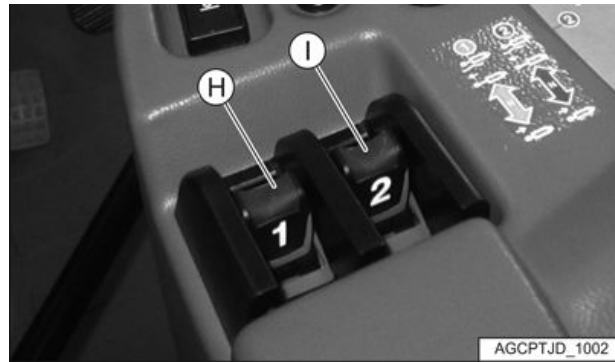
Positions de pression

Chaque commande linéaire fonctionne selon la même logique:

- Position neutre (N) = Neutre.
- Positions (B-C) = alimentation proportionnelle au déplacement de la commande.

H—Lever de commande de distributeur auxiliaire à commande électrique 1

I—Lever de commande de distributeur auxiliaire à commande électrique 2.



AGCPTJD1002—UN—09DEC14

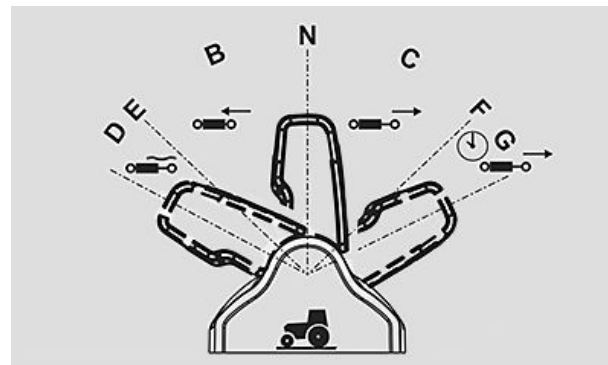
OULXBER,0002511 -28-17DEC14-10/15

Position flottante

Chaque commande linéaire est pourvue d'une fonction flottante.

- En position flottante (D), les connecteurs de pressions sont connectés au réservoir, ce qui permet à l'outil tracté de suivre les contours du terrain.
- Amener la commande linéaire au delà du point de résistance (E) sur un de ses axes.

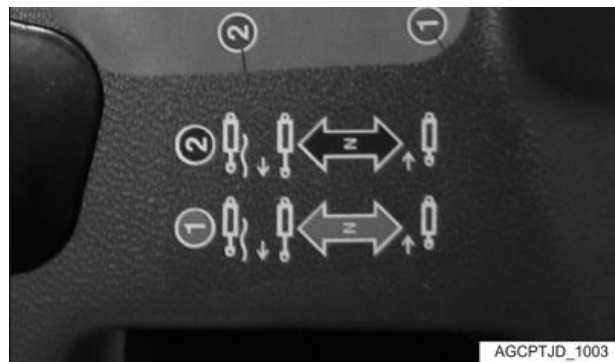
NOTE: La commande linéaire se verrouille dans cette position.



AGCPTJD0574—UN—19AUG14

Temporisateur hydraulique

- Pour activer le temporisateur de distributeur électrohydraulique auxiliaire, repousser la commande linéaire du distributeur électrohydraulique auxiliaire correspondant (G) au delà du point de résistance (F).



AGCPTJD1003—UN—09DEC14

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-11/15

Levier multifonction

Le levier multifonction commande les distributeurs auxiliaires à commande électrique n° 3 et 4.

La manette permet d'activer deux distributeurs hydrauliques auxiliaires simultanément (ou indépendamment):

- Déplacer le levier sur l'axe longitudinal (X) pour commander le distributeur auxiliaire hydraulique n° 3 (vert).
- Déplacer le levier sur l'axe longitudinal (Y) pour commander le distributeur auxiliaire hydraulique n° 4 (violet).

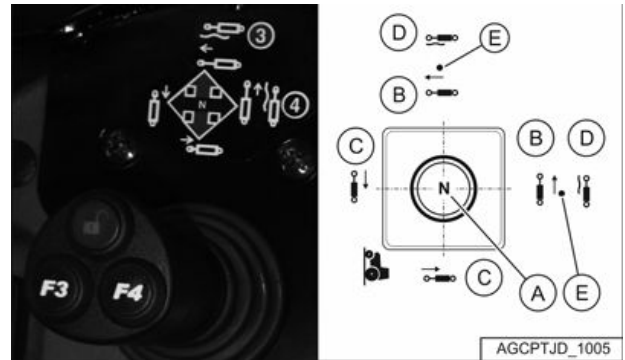
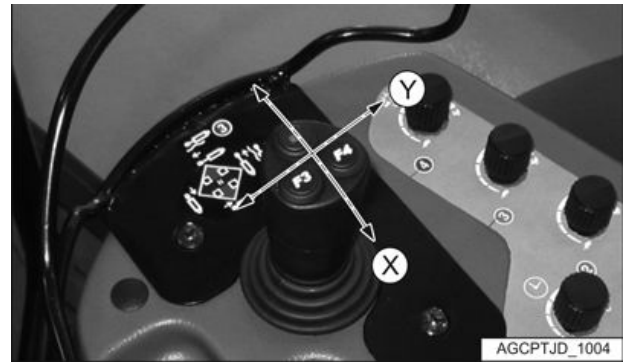
Chaque axe obéit à la même logique:

- Position neutre (A) = Neutre.
- Positions (B-C) = alimentation proportionnelle au déplacement de la commande.

Position flottante:

Le levier multifonction est équipé d'une fonction flottante sur les deux axes.

- En position flottante (D), les connecteurs de pression sont connectés au réservoir.
- Cette position peut être verrouillée.
- Amener le levier multifonction au delà du point de résistance (E) sur un de ses axes.
- Le levier multifonction se verrouille dans cette position.



X—E-SCV No.3

Y—E-SCV No.4

- Le levier multifonction peut être en position flottante sur les deux axes simultanément.

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-12/15

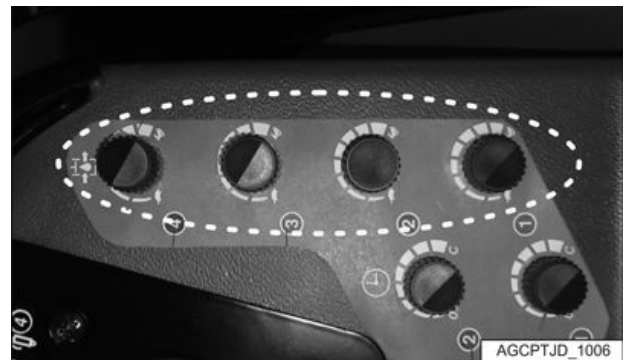
Régulateur de débit:

Le débit d'huile dans le distributeur peut être réglé avec les régulateurs de débits.

Chaque distributeur électrohydraulique auxiliaire est équipé d'un contrôleur de débit hydraulique:

Tourner le bouton de réglage dans l'une ou l'autre direction pour moduler le débit de l'huile dans le distributeur hydraulique auxiliaire:

- Sens horaire: Augmenter le débit hydraulique.
- Antihoraire: Diminuer le débit hydraulique.



Suite, voir page suivante

OULXBER,0002511 -28-17DEC14-13/15

Déverrouillage des temporisateurs de débit (distributeur auxiliaire à commande électrique uniquement)

Les distributeurs électrohydrauliques auxiliaires 1 et 2 sont équipés d'un temporisateur hydrauliques:

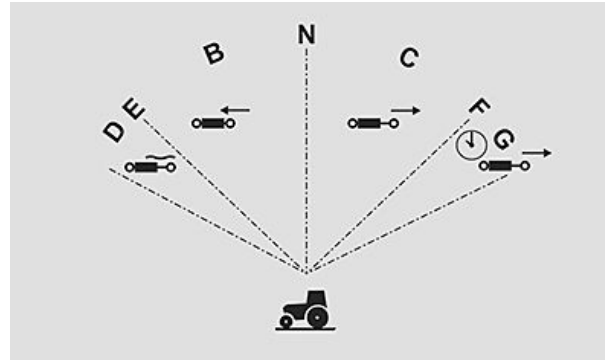
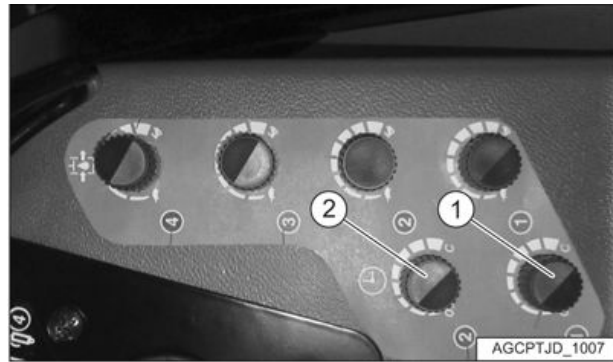
- Bouton de réglage (1): Distributeur électrohydraulique auxiliaire n° 1.
- Bouton de réglage (2): Distributeur électrohydraulique auxiliaire n° 2.
- Amener la commande linéaire au delà du point de résistance (F) sur un de ses axes. La commande linéaire se verrouille dans cette position (G)

Le nouveau réglage du temporisateur est actif.

Configuration

- Tourner le bouton de réglage (1) ou (2) dans l'une ou l'autre direction pour régler le temporisateur hydraulique:
- Sens horaire: Augmente la période de temporisation hydraulique.
- Antihoraire: Réduit la période de temporisation hydraulique.

Tourner le bouton (1) ou (2) au maximum en sens horaire pour verrouiller définitivement la position (G) de la commande linéaire:



OULXBER,0002511 -28-17DEC14-14/15

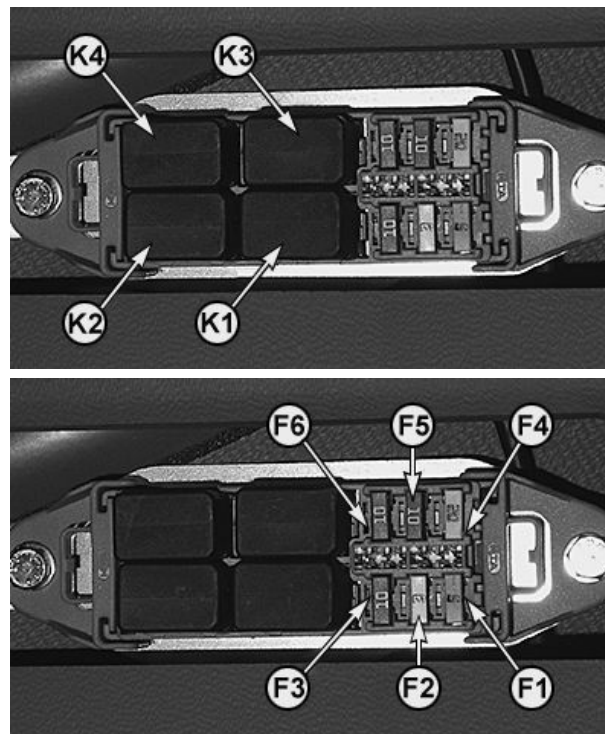
AGCPTJD1007 —UN—09DEC14

AGCPTJD0581 —UN—19AUG14

Relais et fusibles

La platine de fusibles est située à l'intérieur du cache de levier droit.

K1—(12V 20A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique	F2—(3A) Fusible de l'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique (+15)
K2—(12V 20A) Relais d'alimentation de couvercle d'extrémité de distributeur auxiliaire à commande électrique	F3—(10A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique 1 et 2
K3—(12V 20A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique 3	F4—(20A) Fusible d'alimentation du contrôleur de distributeur auxiliaire à commande électrique
K4—(12V 20A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique 4	F5—(10A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique 3
F1—(5A) Fusible de l'alimentation de relais du couvercle d'extrémité de distributeur auxiliaire à commande électrique	F6—(10A) Relais d'alimentation de distributeur auxiliaire à commande électrique 4



OULXBER,0002511 -28-17DEC14-15/15

AGCPTJD0684 —UN—01OCT14

AGCPTJD0685 —UN—01OCT14

Utilisation d'embouts de flexibles corrects

Si votre tracteur est équipé d'un distributeur auxiliaire, les connecteurs femelles acceptent les embouts de flexible normalisés suivant les recommandations ISO¹ et SAE².

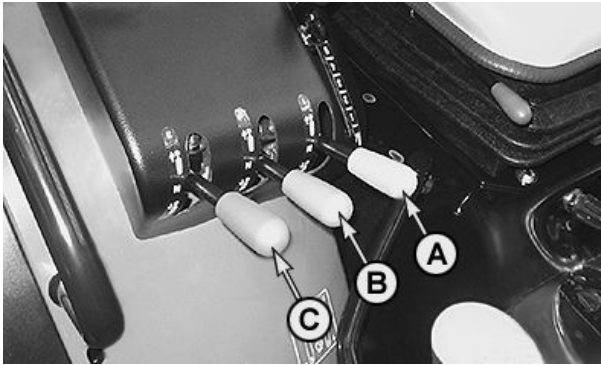
¹International Standards Organization

²Society of Automotive Engineers

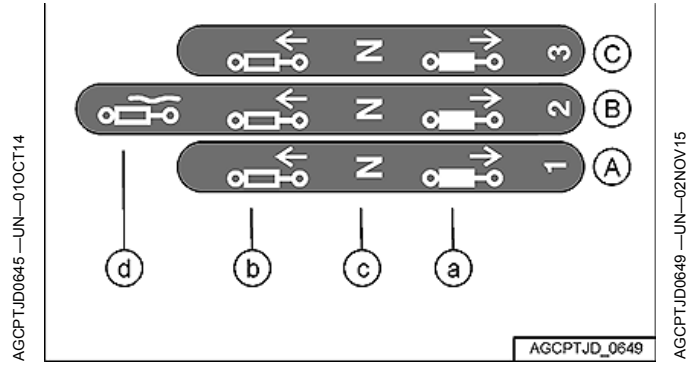
Il existe des adaptateurs permettant de brancher les anciens embouts de flexible John Deere sur les raccords ISO du tracteur.

OULXBER,000202D -28-01FEB13-1/1

Leviers des distributeurs auxiliaires

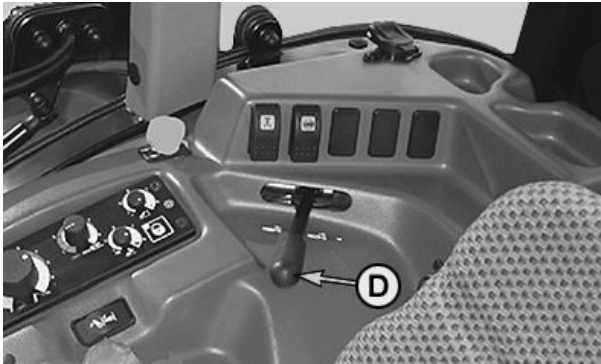


Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires illustré

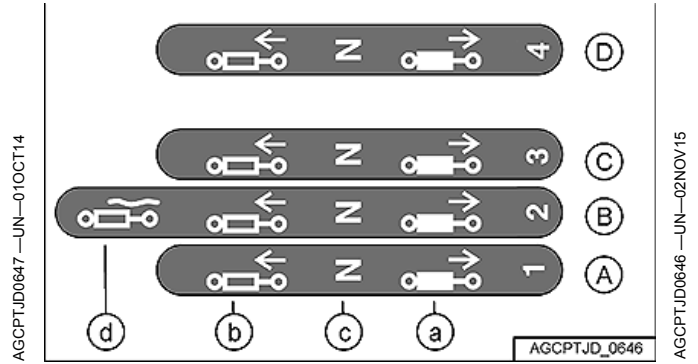


Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires illustré

OULXBER,000250E -28-29OCT14-1/3



Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires illustré



Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires illustré

a— Rétraction
b— Extension

c— Position neutre

d— Position flottante

Les leviers de commande (A, B, C et D) ont jusqu' à quatre positions, selon la configuration figurant sur les autocollants.

Le vérin commandé à distance se rétracte quand le levier est ramené en arrière en position "Rétraction".

Le vérin commandé à distance s'étend quand le levier est amené en avant en position "Extension".

En position "neutre", le vérin de commande à distance conserve sa position.

Lorsque la manette est en "Position flottante" (le piston se déplace librement dans le vérin), l'équipement porté peut suivre les mouvements du sol.

Suite, voir page suivante

OULXBER,000250E -28-29OCT14-2/3

Circuit d'activation des distributeurs auxiliaires mécaniques:

Les distributeurs auxiliaires mécaniques sont maintenus en position neutre (état de sécurité) par un dispositif de verrouillage mécanique.

Pour activer le distributeur auxiliaire, déplacer le levier dans le sens de la flèche (1) puis le déplacer vers l'avant ou l'arrière selon le besoin.



AGCPTJD0648 — UN — 01OCT14

OULXBER,000250E -28-29OCT14-3/3

Identification des leviers de commande et des raccords

Version standard

Le tracteur peut être équipé de:

Trois distributeurs auxiliaires double effet supplémentaires.

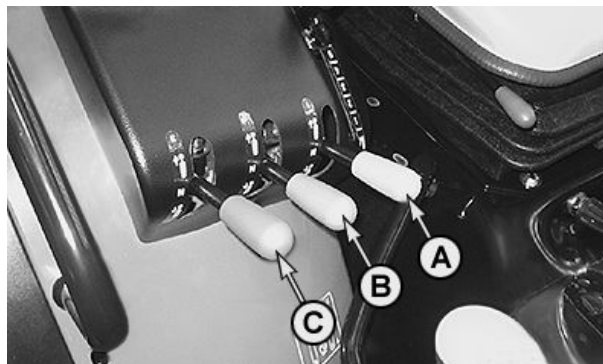
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (A) commande les raccords (E).
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (B) commande les raccords (F)*.
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (C) commande les raccords (G)*.

*Suivant équipement

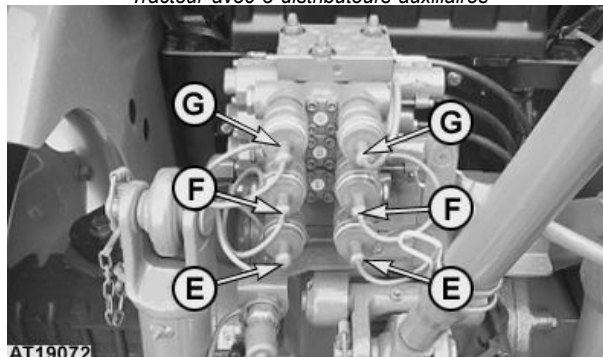
Quatre distributeurs auxiliaires double effet supplémentaires.

- Le déplacement d'avant en arrière du levier (A) commande les raccords (E).
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (B) commande les raccords (F)*.
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (C) commande les raccords (G)*.
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (D) commande les raccords (H)*.

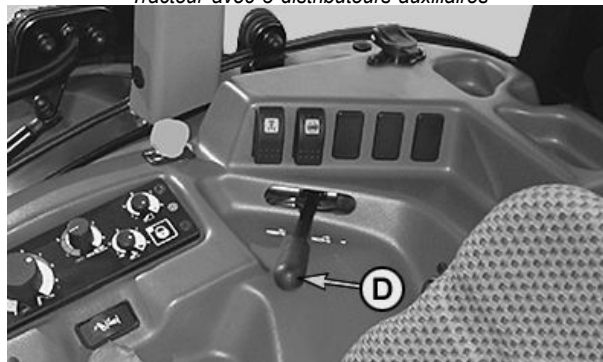
*Suivant équipement



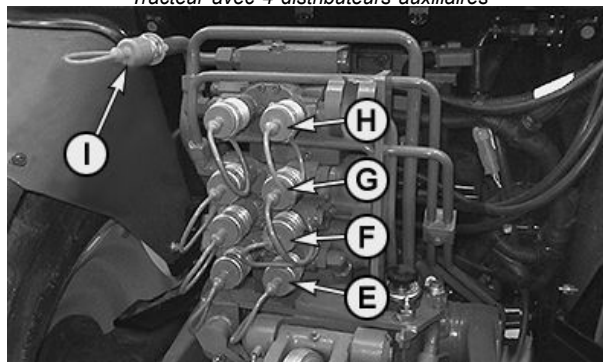
Tracteur avec 3 distributeurs auxiliaires



Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires



Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires



Tracteur avec 4 distributeurs auxiliaires

Suite, voir page suivante

OULXBER,000250D -28-29OCT14-1/2

AGCPTJD0645 —UN—01OCT14

AT19072 —UN—20SEP06

AGCPTJD0647 —UN—01OCT14

AGCPTJD0650 —UN—01OCT14

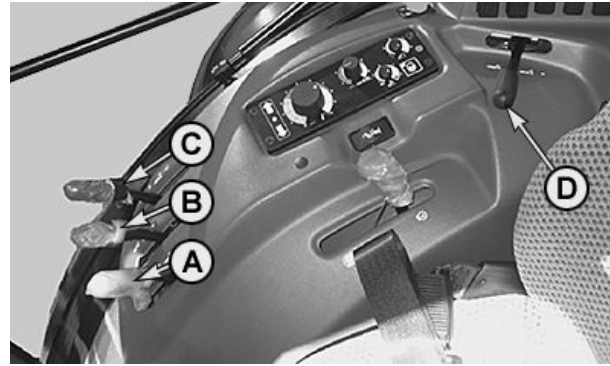
Version pour l'option

Le tracteur peut être équipé de quatre distributeurs auxiliaires à simple ou double effet et d'un diviseur de débit.

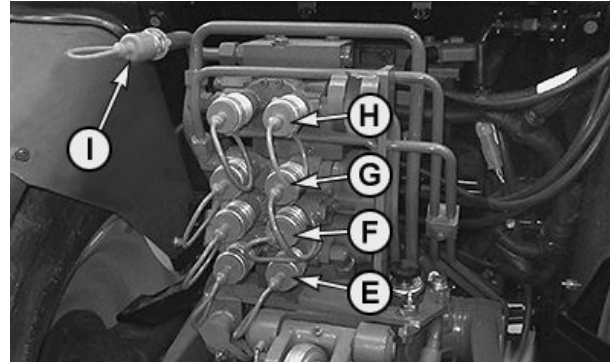
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (A) commande les raccords arrière (E) et les raccords latéraux (E1).
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (B) commande les raccords arrière (F) et les raccords latéraux (F1).
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (C) commande les raccords arrière (G) et les raccords latéraux (G1).
- Le déplacement d'avant en arrière du levier (D) commande les raccords arrière (H) et les raccords latéraux (H1).
- Le régulateur de débit divise le flux d'huile pour distributeurs auxiliaires entre le 3ème distributeur auxiliaire/relevage et le 4ème distributeur

NOTE: Sur les tracteurs équipés d'une troisième pompe, le diviseur de débit sert uniquement à diviser le débit pour les distributeurs auxiliaires.

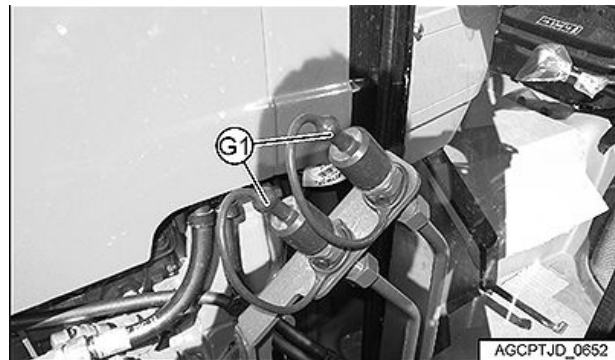
Les raccords de retour sans pression (I) et (I1) dirigent l'huile de retour de l'équipement vers le réservoir.



AGCPTJD0651 — UN — 01OCT14

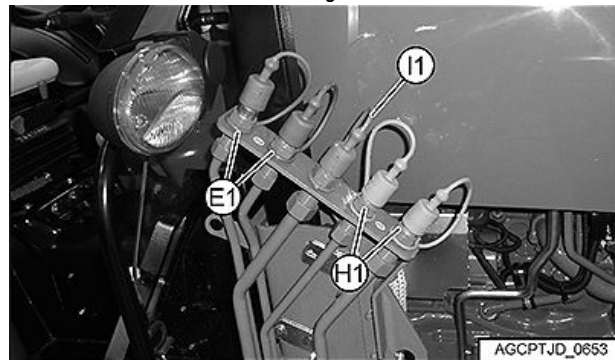


AGCPTJD0650 — UN — 01OCT14



AGCPTJD0652 — UN — 02NOV15

Côté gauche



AGCPTJD0653 — UN — 02NOV15

Côté droit

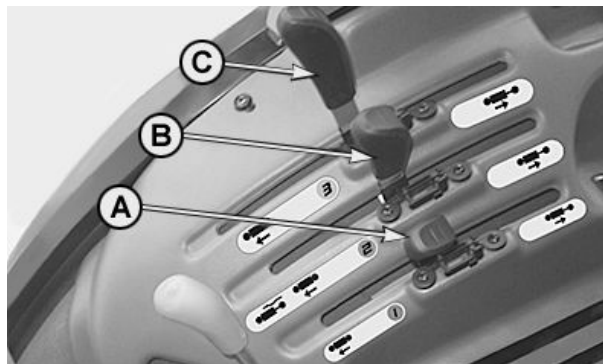
OULXBER,000250D -28-29OCT14-2/2

Conversion de distributeur auxiliaire à simple effet vers double effet

Les tiroirs de commande sont équipés d'une vis Robertson carrée (M) pour la conversion effet simple/double

Dévisser la vis jusqu'à sentir la butée mécanique.

Pour utiliser le tiroir de commande avec un seul effet, brancher le flexible outil sur la sortie gauche.



AGCPTJD0085—UN—21MAY13

OULXBER,000250F -28-29OCT14-1/1

Diviseur de débit

Le tracteur peut être équipé d'un diviseur de débit (A) qui répartit la quantité totale d'huile disponible pour les distributeurs auxiliaires entre les distributeurs double effet (B) et le relevage.

Le bouton (C) permet de répartir le débit d'huile en continu dans une plage allant de 90 % pour le relevage et 10 % pour le distributeur double effet à 10 % pour le relevage et 90 % pour le distributeur double effet.

Tourner le bouton (C) en sens horaire = jusqu'à 90 % de l'huile vers le relevage.

Tourner le bouton (C) en sens antihoraire = jusqu'à 90 % de l'huile vers le distributeur auxiliaire I, II et III.

Commande de régulateur de débit

Le tracteur peut être équipé d'un régulateur de débit (D) qui répartit la quantité totale d'huile disponible pour les distributeurs auxiliaires entre les distributeurs double effet/relevage (E) et les distributeurs double effet (F)

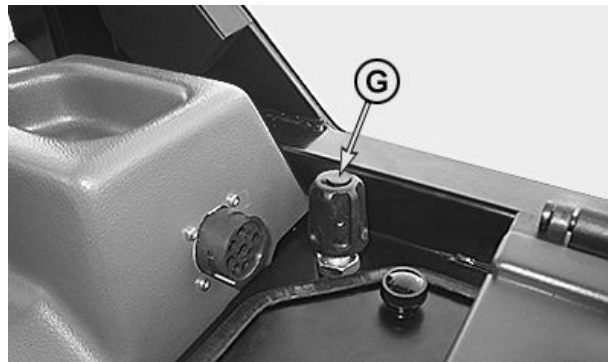
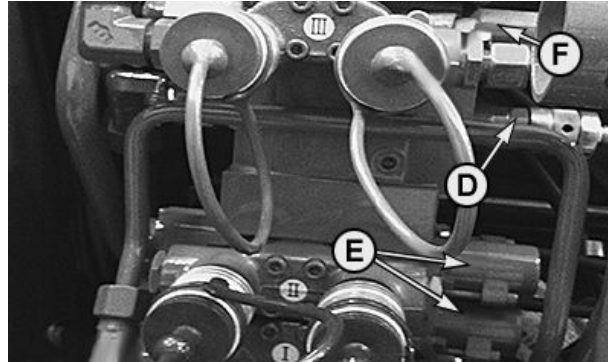
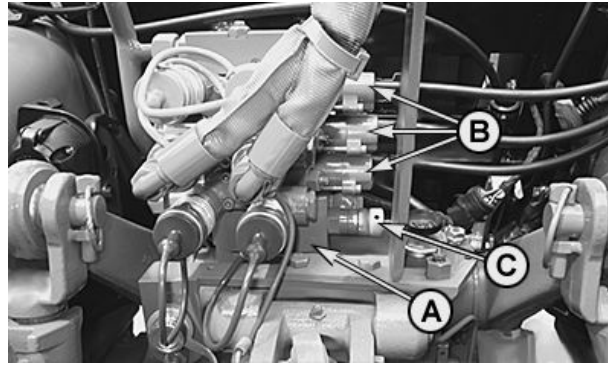
Le bouton (G) permet de répartir le débit d'huile en continu dans une plage allant de 90 % pour les distributeurs double effet (E) et 10 % pour le distributeur double effet (F) à 10 % pour les distributeurs double effet (E) et 90 % pour le distributeur double effet (F).

Tourner le bouton (G) en sens horaire = jusqu'à 90 % de l'huile vers les distributeurs auxiliaires I, II III et le relevage.

Tourner le bouton (G) en sens antihoraire = jusqu'à 90 % de l'huile vers le distributeur auxiliaire III ou IV.

NOTE: Sur les tracteurs équipés d'une troisième pompe, le diviseur de débit sert uniquement à diviser le débit pour les distributeurs auxiliaires.

A—Diviseur de débit	E—Distributeurs auxiliaires à double effet/relevage
B—Distributeurs auxiliaires à double effet/relevage	F—Distributeurs auxiliaires à double effet
C—Bouton de réglage	G—Bouton (version cabine)
D—Diviseur de débit	



OULXBER,0002510 -28-29OCT14-1/1

Prélèvement maximum d'huile

En cas d'utilisation de vérins de grande taille tels que ceux équipant par exemple les remorques basculantes, il est possible de prélever 10 litres (2.6 US gal) d'huile dans la boîte de vitesses par l'intermédiaire des raccords.

Ces valeurs s'entendent avec un niveau d'huile dans le carter de boîte au minimum de la jauge. Si le niveau d'huile est au repère maximum, 5 l (1.3 US gal) supplémentaires peuvent être prélevés.

Ne pas effectuer de travaux difficiles (par exemple traction de charges lourdes, travail avec prise de force ou circulation rapide) si le niveau d'huile se trouve en dessous du minimum en raison d'un tel prélèvement d'huile.

HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company.

En cas de besoin, il est possible de rajouter 10 l (2.6 US gal) d'huile dans le carter de boîte, ce qui permet d'augmenter d'autant la quantité à prélever.

Pour le prélèvement d'huile maximal, l'inclinaison du tracteur ne doit dépasser 18° (32 %) dans aucune direction. Si l'inclinaison du tracteur est supérieure à 18° (32 %), limiter le prélèvement d'huile en conséquence.

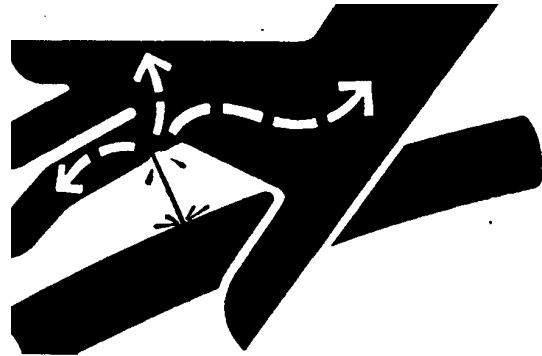
Pour faire l'appoint, n'utiliser que de l'huile de transmission/hydraulique John Deere HY-GARD® ou une huile de qualité équivalente.

OULXBER,0002031 -28-01FEB13-1/1

Branchement des flexibles de vérin

⚠ ATTENTION: Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau et provoquer de graves blessures. Afin de prévenir tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression. Se servir d'un morceau de carton pour rechercher les fuites. Se protéger les mains et le corps des liquides sous haute pression.

En cas d'accident, consulter immédiatement un médecin. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être éliminé par intervention chirurgicale dans les quelques heures qui suivent pour éviter les risques de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessures doivent consulter un service médical compétent. Les

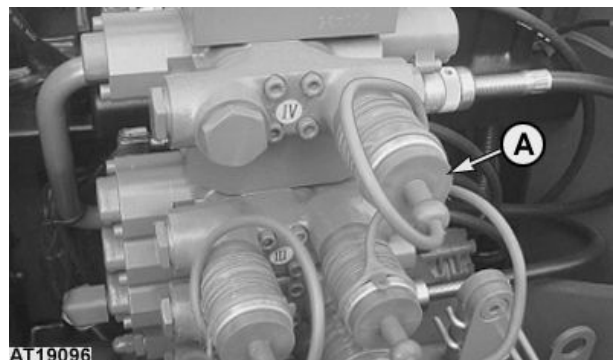


X8811 —UN—23AUG88

informations nécessaires peuvent être obtenues auprès du service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis.

OULXBER,0002265 -28-28OCT13-1/4

1. Retirer les capuchons pare-poussière (A) des raccords.
2. Veiller à ce que l'extrémité du flexible et les raccords soient propres.



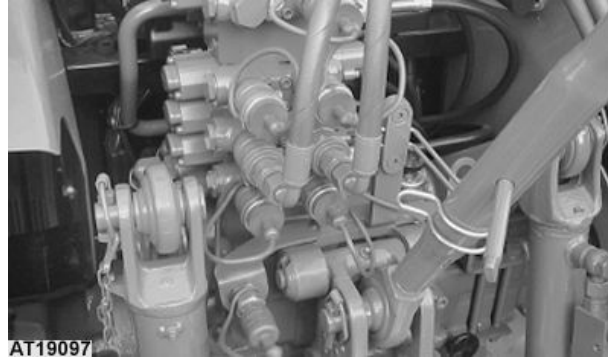
AT19096

AT19096 —UN—06MAY08

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002265 -28-28OCT13-2/4

3. Vérifier quel flexible est utilisé pour l'extension du vérin. Ce flexible doit être branché aux raccords pour que l'extension du vérin corresponde au mouvement vers l'arrière ou vers l'intérieur du levier correspondant.

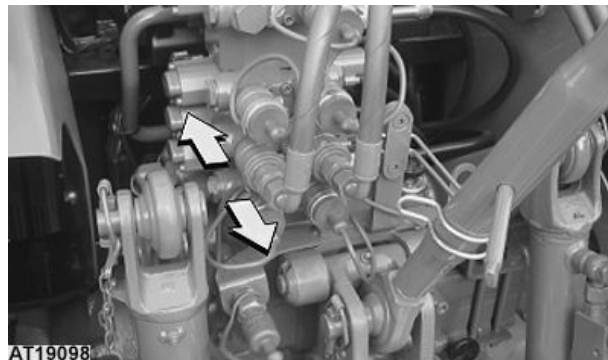


AT19097 — UN — 06MAY08

OULXBER,0002265 -28-28OCT13-3/4

⚠ ATTENTION: Les flexibles hydrauliques peuvent céder s'ils sont endommagés, tordus, usés ou durcis. Contrôler régulièrement les flexibles. Remplacer les flexibles endommagés.

4. Pour brancher chaque flexible, pousser l'embout du flexible fermement dans le raccord.
5. Tirer légèrement sur le flexible pour s'assurer que le branchement est correct.



AT19098 — UN — 06MAY08

OULXBER,0002265 -28-28OCT13-4/4

Branchement des flexibles sous pression

IMPORTANT: Avant de pouvoir être bougé, l'outil doit être légèrement levé en tirant en arrière le levier (A), (B), (C) ou (D) afin de remettre les clapets antiretour des raccords en position.

En cas de débranchement accidentel d'un flexible pendant le travail, nettoyer l'extrémité du flexible et le raccord. Les flexibles peuvent être rebranchés de la manière décrite précédemment avec une perte minimale d'huile.



AGCPTJD0651 — UN — 01OCT14

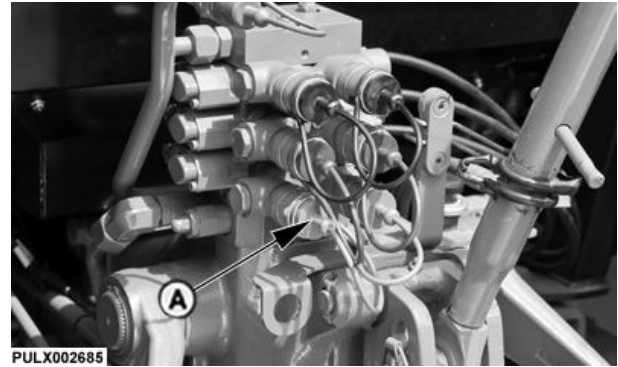
OULXBER,0002512 -28-30OCT14-1/1

Vérins hydrauliques commandés à distance

Branchement d'un vérin simple effet

IMPORTANT: Le volume d'huile requis pour étendre le vérin ne doit pas faire baisser le niveau d'huile de transmission/hydraulique en dessous de l'extrémité de la jauge. Contrôler le niveau d'huile avec le vérin en extension complète.

Pour que le levier fonctionne correctement, un vérin à simple effet doit être branché uniquement au raccord femelle (A).



PULX002685

PULX002685 —UN—05NOV08

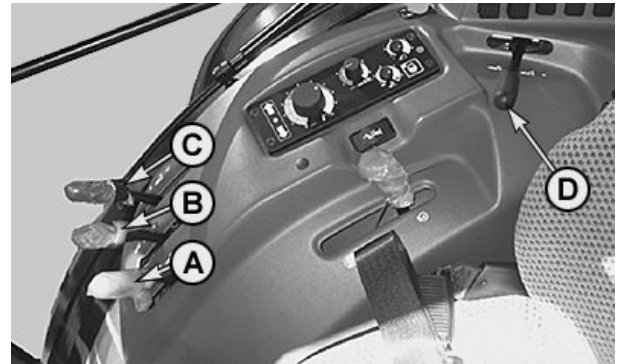
Correction de la réaction inversée du vérin

! ATTENTION: Si la réaction d'un vérin est inversée, c'est-à-dire s'il sort quand il doit rentrer, inverser les connexions des flexibles du vérin au niveau du raccord.

OULXBER,0002514 -28-30OCT14-1/6

Position neutre

Les leviers (A), (B), (C) et (D) sont ramenés en position centrale (voir flèche) sous l'effet de ressorts. Lorsque la manette est dans cette position, le vérin de commande à distance est immobilisé en position par voie hydraulique.



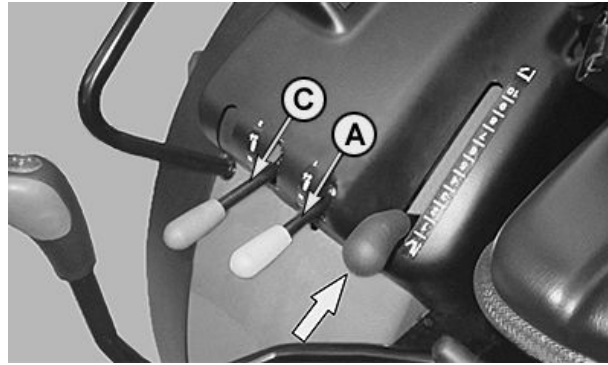
AGCPTJD0651 —UN—01OCT14

Suite, voir page suivante

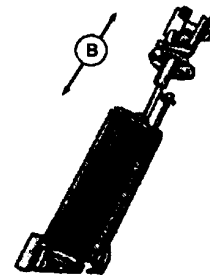
OULXBER,0002514 -28-30OCT14-2/6

Rétraction du vérin

Tirer la manette (A) ou (C) à partir de la position neutre vers l'arrière et la maintenir contre la pression des ressorts. Le vérin (B) branché aux raccords du distributeur n° I, II ou III se rétracte (flèche vers le bas).



AGCPTJD0408 —UN—12JUL13

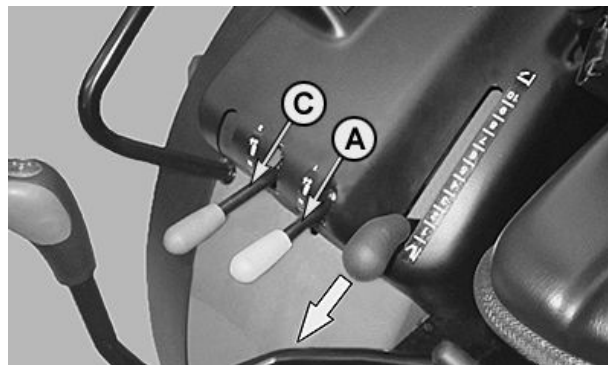


M47174 —UN—31JAN92

OULXBER,0002514 -28-30OCT14-3/6

Extension d'un vérin

Pousser la manette (A) ou (C) de la position neutre vers l'avant et la maintenir contre la pression des ressorts. Le vérin (B) branché aux raccords du distributeur n° I, II ou III s'étend (flèche vers le haut).

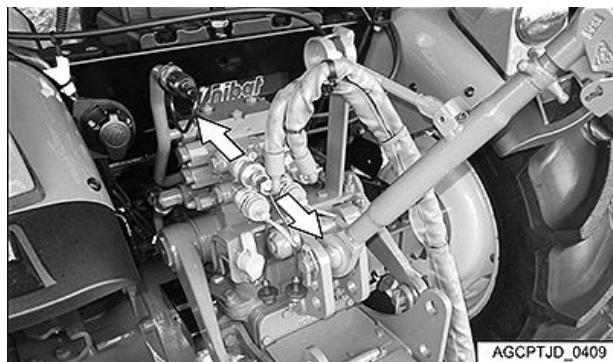


AGCPTJD0425 —UN—15JUL13

OULXBER,0002514 -28-30OCT14-4/6

Débranchement des flexibles de vérin

1. Si possible, rétracter le vérin commandé à distance au maximum afin d'en protéger la tige.
2. Éliminer le plus possible la pression hydraulique des flexibles, puis retirer les flexibles des raccords.
3. S'assurer que les capuchons pare-poussière des raccords et des flexibles sont propres et les remettre en place.



AGCPTJD_0409

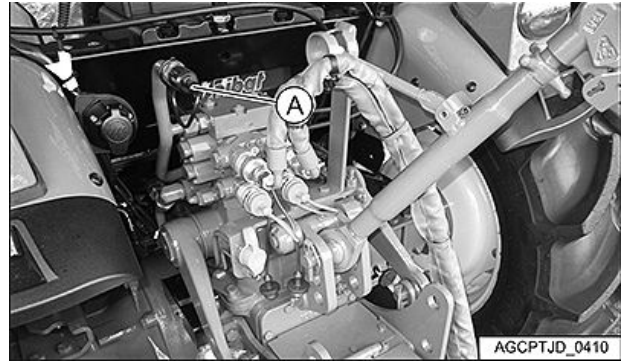
AGCPTJD0409 —UN—02NOV15

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002514 -28-30OCT14-5/6

Conduite de retour au carter

L'utilisation de certains équipements (chargeur frontal par exemple) peut nécessiter de brancher le flexible de retour d'huile sur le carter au moyen du raccord rapide (A).



OULXBER,0002514 -28-30OCT14-6/6

AGCPTJD04 10 —UN—02NOV15

Barre d'attelage

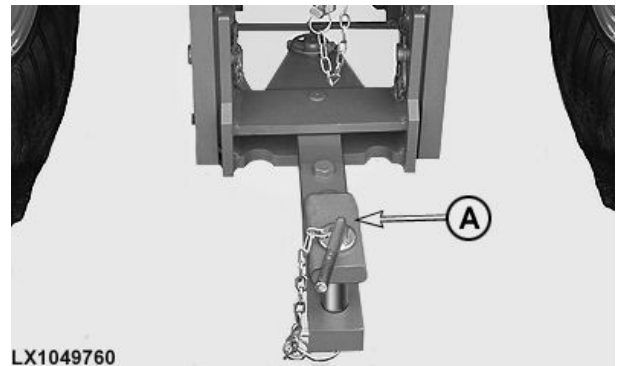
Le tracteur est équipé d'une barre d'attelage avec charge verticale autorisée (A).

Pour obtenir une force de traction et une efficacité maximales, la barre d'attelage doit être placée en position courte et centrale (se référer au livret d'entretien de l'équipement pour des informations plus détaillées).

Pour les charges verticales sur l'anneau d'attelage autorisées et les charges tractables de barre d'attelage, se reporter à la section "Caractéristiques".

NOTE: Faire contrôler les composants sujets à l'usure et les faire remplacer (si nécessaire) par le concessionnaire John Deere (voir Entretien — Toutes les 500 heures).

NOTE: Le remorquage sur la voie publique est interdit si la barre d'attelage oscillante n'est pas en position droite!



OULXBER,00020DC -28-11JUN13-1/1

LX1049760 —UN—15JUL10

Dispositifs d'attelage réglables en hauteur

Il est possible de modifier le réglage vertical de ces chapes d'attelage en fonction de la hauteur de l'outil pour obtenir la cote nécessaire à l'utilisation de la barre de poussée ou de la prise de force.

Des attelages du type CEE ou CUNA sont disponibles dans certains pays, selon les prescriptions légales.

Réglage en hauteur de la chape d'attelage

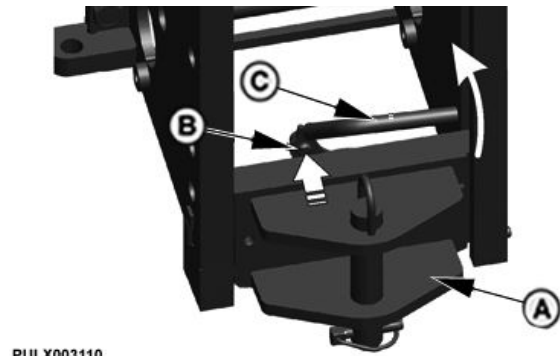
⚠ ATTENTION: N'utiliser la chape d'attelage CUNA que pour les remorques avec anneaux d'attelage pivotants.

⚠ ATTENTION: N'utiliser la chape d'attelage CEE que pour les remorques avec anneaux d'attelage non pivotants.

1. Soulever le relevage (A) d'une main et tirer l'axe (B) de l'autre en même temps et relâcher le levier (C) vers la gauche.
2. Amener le relevage (A) dans la position voulue et actionner le levier de déverrouillage (C) vers la droite, puis vers le bas pour le bloquer.
3. S'assurer que les verrouillages latéraux sont bien engagés dans les fentes se trouvant sur le côté du support.

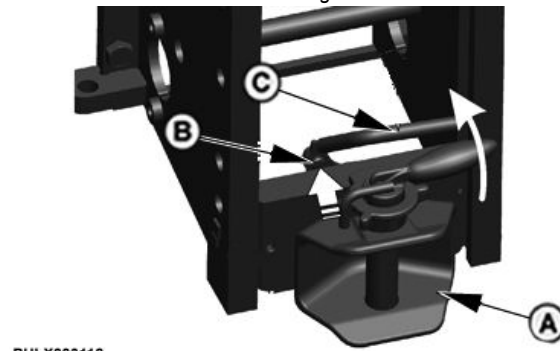
NOTE: Si nécessaire, la chape d'attelage (A) peut être déposée en la sortant par le dessus.

Pour les charges verticales sur l'anneau d'attelage autorisées et les charges tractables de barre d'attelage, se reporter à la section "Caractéristiques".



PULX003110

Relevage CUNA



PULX003112

Relevage CEE

NOTE: Faire vérifier l'usure des composants et les faire remplacer (si nécessaire) par le concessionnaire John Deere. Voir Entretien — Toutes les 500 heures.

OULXBER,00020DD -28-28OCT13-1/1

PULX003110 — UN — 22JAN09

PULX003112 — UN — 22JAN09

Dispositif d'attelage hydraulique

Le dispositif d'attelage hydraulique fonctionne à l'aide des commandes du relevage et du levier de déverrouillage (A).

1. Relever les barres d'attelage à la hauteur maximum.
2. Tirer et maintenir le levier de déverrouillage (A) (situé derrière le fauteuil) pour déverrouiller le crochet.
3. Avec le levier (A) toujours tiré, abaisser les bielles de relevage jusqu'à ce que le crochet soit à la hauteur souhaitée. Déverrouiller le levier (A).
4. Faire reculer le tracteur pour positionner le crochet sous l'oeillet de la remorque.
5. Relever les barres de traction pour engager le crochet dans l'oeillet de la remorque, puis continuer de relever l'attelage jusqu'à ce que le crochet (B) s'engage dans sa position de verrouillage. Le levier (A) revient à sa position de départ.
6. Abaisser légèrement les barres de traction jusqu'à ce que le poids de la remorque soit supporté par le crochet.
7. S'assurer que le dispositif d'attelage hydraulique est correctement verrouillé. Il **ne s'abaisse pas** quand les barres de traction sont abaissées.

IMPORTANT: Lorsque le levier de déverrouillage est difficile à actionner ou lorsque le crochet du dispositif d'attelage ne se verrouille pas correctement (voir l'étape 5 ou l'étape 7 ci-dessus), faire contrôler l'installation des bielles de relevage (C) ou du crochet du dispositif d'attelage hydraulique par le concessionnaire John Deere.

Les composants du dispositif d'attelage hydraulique sujets à l'usure doivent être contrôlés toutes les 250 heures. Les remplacer si nécessaire.

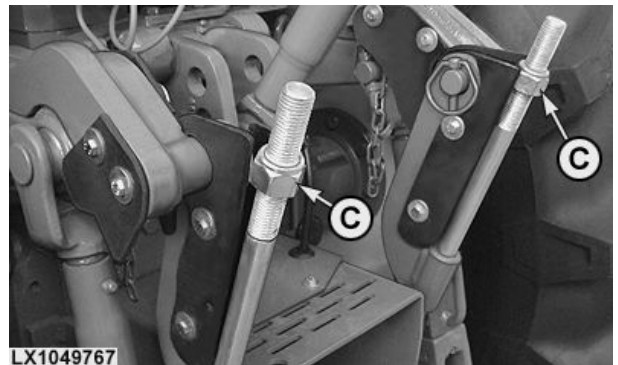
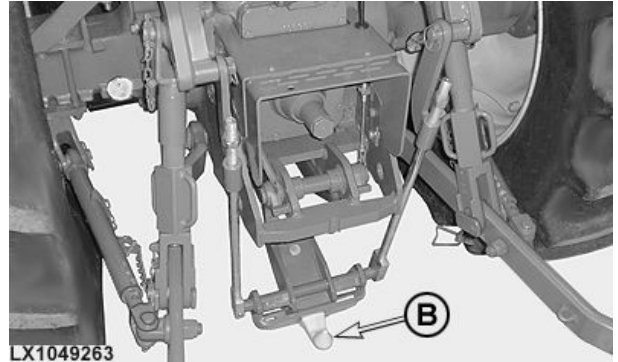
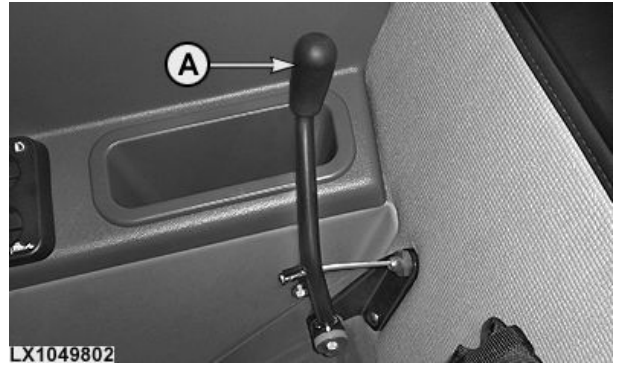
ATTENTION: Avant de conduire le tracteur, s'assurer que le dispositif d'attelage hydraulique est relevé au maximum et verrouillé.

Avec le dispositif d'attelage abaissé, **NE JAMAIS s'approcher de la zone entre le crochet et le carter de transmission. Risque de blessure!**

NOTE: Lubrifier le dispositif d'attelage hydraulique toutes les 250 heures, voir *Entretien - Toutes les 250 heures*.

Pour les charges verticales maximales autorisées sur l'anneau d'attelage et les charges tractables, se reporter à la section *Caractéristiques*.

Barre d'attelage: Il est possible de remplacer le crochet du dispositif d'attelage par une barre d'attelage. Pour



A—Lever de déverrouillage
B—Crochet

C—Écrous de réglage de la bielle de relevage

cela, procéder comme décrit précédemment aux étapes 1, 2 et 3. Puis arrêter le moteur et changer le crochet de la barre d'attelage.

Déposer les axes de retenue du support du crochet et extraire prudemment le crochet pour le remplacer par la barre d'attelage. Pour la repose du crochet, inverser la procédure de dépose.

ATTENTION: Veiller à bien remettre en place les axes de fixation et les goupilles et s'assurer que les pivots de l'attelage peuvent fonctionner librement.

Suite, voir page suivante

OULXBER,00018B8 -28-06DEC12-1/2

LX1049802 —UN—25AUG10

LX1049263 —UN—08FEB10

LX1049767 —UN—21JUL10

Autocollant de dispositif d'attelage hydraulique

Récapituler toutes les fonctions avant d'utiliser le dispositif d'attelage hydraulique. Remplacer l'autocollant de dispositif d'attelage hydraulique s'il est détériorer et illisible.



AT15048 —UN—25JUN03

OULXBER,00018B8 -28-06DEC12-2/2

Transport

Transport du tracteur

Lorsque le tracteur est en panne, il est préférable de le transporter sur un plateau surbaissé.

Avant de transporter le tracteur sur un plateau surbaissé de camion ou de wagon, s'assurer que le capot moteur est verrouillé et que les portes, la trappe de pavillon (selon équipement) et les fenêtres sont fermées correctement.

OU12401,00009BF -28-01JUL02-1/1

Remorquage du tracteur

⚠ ATTENTION: NE JAMAIS dépasser 16 km/h (10 mph) lors du remorquage. Un conducteur est nécessaire pour diriger et freiner le tracteur remorqué.

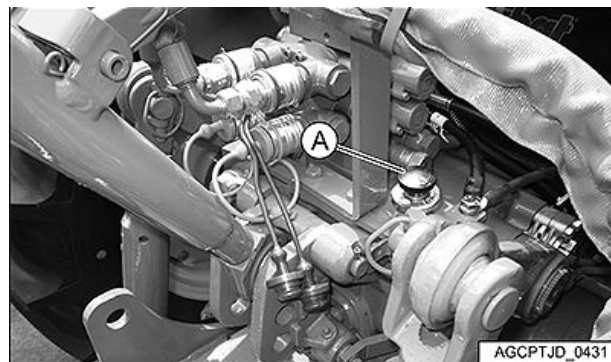
Lorsque le moteur est à l'arrêt, la force nécessaire pour tourner le volant est plus importante et la course de la pédale est plus longue (pas d'assistance hydraulique).

IMPORTANT: Pour éviter tout endommagement du circuit de transmission/hydraulique, observer les précautions suivantes:

1. S'assurer que le niveau d'huile du circuit de transmission/hydraulique est au repère "Full" (plein) de la jauge (A). Si le tracteur doit être remorqué avec les roues avant soulevées, ajouter 1 litre d'huile pour 9 mm (3-1/2 in) d'élévation des roues. NE PAS lever les roues avant de plus de 30 cm (12 in) au-dessus du sol.

NOTE: Une fois parvenu à destination, vidanger l'huile ajoutée pour le remorquage.

2. S'assurer que le blocage du différentiel est désengagé.
3. S'assurer que les leviers de vitesses et de gammes sont au neutre.



AGCPTJD_0431

AGCPTJD0431 — UN—02NOV15

IMPORTANT: Si le moteur est en état de marche, désenclencher le pont avant. Si le moteur ne tourne pas, désaccoupler l'arbre de transmission afin d'éviter l'usure excessive des pneus.

IMPORTANT: La chape d'attelage au niveau du support de masses avant ne doit être utilisée que pour le remorquage sur des routes stabilisées.

OULXBER,0002264 -28-28OCT13-1/1

Ingrédients

Huile pour moteur diesel — Tier 3, Phase III

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température ambiante prévue jusqu'à la prochaine vidange.

Si l'huile moteur John Deere Plus-50™ II n'est pas disponible, utiliser de l'huile moteur conforme à l'une au moins des spécifications suivantes:

Caractéristiques de l'huile	Huile recommandée
Huiles premium 15W-40 CPI CJ-4 / CI-4 Plus / CI-4	John Deere Plus-50™ II (SAE 15W-40 CJ-4, CI-4, CH-4, SM, SL, SJ)
Huiles premium 10W-30 API CJ-4 / CI-4 Plus / CI-4	John Deere Torq-Gard Supreme™ (SAE 10W-30, CI-4; CH-4)

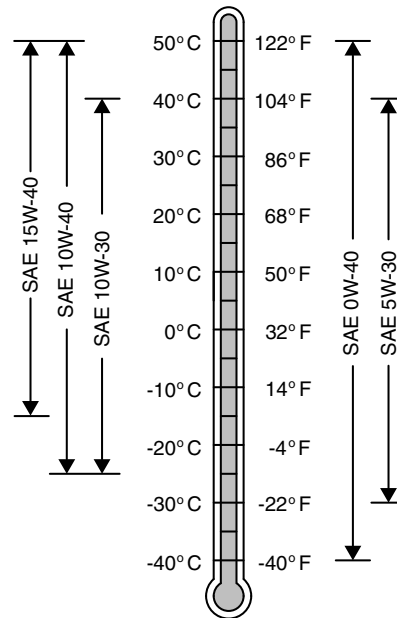
NE PAS utiliser d'huile moteur ayant une teneur en cendres sulfatées supérieure à 1,0 %, ou contenant plus de 0,12 % de phosphore ou 0,4 % de soufre.

Utiliser de préférence des huiles multigrades.

La qualité et la teneur en soufre du gazole doivent être conformes à toutes les réglementations existantes concernant les émissions de la région où le moteur est utilisé.

IMPORTANT: N'utiliser que du gazole à teneur en soufre très faible (Ultra Low Sulfur Diesel) ne dépassant pas 15 mg/kg (15 ppm).

*Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company.
Torq-Gard Supreme est une marque commerciale de Deere & Company.*



Viscosités d'huile pour différentes températures extérieures

TS1691 —JUN—18JUL07

OULXBER,0002381 -28-14FEB14-1/1

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre

Les intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre recommandés dépendent de la capacité du carter d'huile, du type d'huile moteur et de filtre utilisé et de la teneur en soufre du gazole. Les intervalles d'entretien réels dépendent également des conditions de travail et d'entretien.

Effectuer une analyse de l'huile pour déterminer son état et par conséquent l'intervalle d'entretien approprié pour l'huile et le filtre. Pour plus d'informations concernant l'analyse d'huile moteur, consulter le concessionnaire John Deere.

Vidanger l'huile et changer le filtre au moins une fois tous les 12 mois, même si le nombre d'heures de fonctionnement est inférieur à l'intervalle d'entretien recommandé.

La **teneur en soufre du gazole** influe sur les intervalles de vidange d'huile moteur et de changement du filtre. Une teneur en soufre plus élevée réduit les intervalles de vidange d'huile et de remplacement du filtre.

L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 15 mg/kg (15 ppm) est **INDISPENSABLE**.

IMPORTANT: Pour éviter toute détérioration du moteur:

- Réduire de 50% les intervalles de vidange d'huile et de changement de filtre

en cas d'utilisation de mélanges de biogazole supérieurs à B20. L'analyse de l'huile peut permettre de prolonger les intervalles d'entretien.

- Utiliser uniquement les types d'huile autorisés.

Intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre:	
Après les 100 premières heures de service	Vidanger l'huile de rodage et la remplacer par l'huile moteur recommandée. Remplacement du filtre à huile moteur
Toutes les 250 heures de service	Si des mélanges bio-diesel supérieurs à B20 ou si des huiles autres que celle recommandée sont utilisés.
Toutes les 500 heures de service	Si un carburant STANDARD conforme à la norme EN 590 (2005/55 - 2005/78) est utilisé. Il est recommandé de ne pas utiliser d'additif. Un carburant BIO DIESEL n'est autorisé que s'il est conforme à la norme EN 14214 - ASTM 6751 et mélangé à du carburant standard à hauteur de 20 %. Si l'huile recommandée est utilisée.

OULXBER,0002382 -28-14FEB14-1/1

Huile moteur John Deere Break-In Plus™

Les nouveaux moteurs sont remplis à l'usine d'huile moteur Break-In Plus™ John Deere. Pendant le rodage, faire l'appoint d'huile de rodage pour moteur John Deere Break-In Plus™ en fonction des besoins afin de maintenir le niveau d'huile prescrit.

Faire fonctionner le moteur dans des conditions variées, en particulier sous charges lourdes avec un régime de ralenti minimal, afin que les composants du moteur se mettent bien en place.

Lors des premières heures d'utilisation d'un moteur neuf ou reconditionné, vidanger l'huile et remplacer le filtre au plus tôt après 100 heures de service et au plus tard à l'intervalle prescrit pour l'huile John Deere Plus-50™ II.

Après le reconditionnement du moteur, le remplir d'huile de rodage John Deere Break-In Plus™.

Si de l'huile de rodage John Deere Break-In Plus™ n'est pas disponible, utiliser une huile moteur de viscosité SAE 10W-30 satisfaisant à l'une des spécifications suivantes:

*Break-In Plus est une marque commerciale de Deere & Company
Plus-50 est une marque commerciale de Deere & Company.*

- Classification API CJ-4
- Norme ACEA E9
- Norme ACEA E6

Si l'une de ces huiles est utilisée pendant le fonctionnement initial d'un moteur neuf ou reconditionné, vidanger l'huile et remplacer le filtre au plus tôt après 100 heures de service et au plus tard après 250 heures de service.

IMPORTANT: N'utiliser aucune autre huile moteur durant le rodage initial d'un moteur neuf ou reconditionné.

L'huile moteur John Deere Break-In Plus™ peut être utilisée pour tous les moteurs diesel John Deere, quel que soit le niveau d'homologation des émissions.

Après la période de rodage, utiliser de l'huile John Deere Plus-50™ II ou toute autre huile pour moteur diesel recommandée dans ce livret.

OULXBER,0002383 -28-14FEB14-1/1

Huile de transmission/hydraulique

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange.

Utiliser de préférence les huiles suivantes:

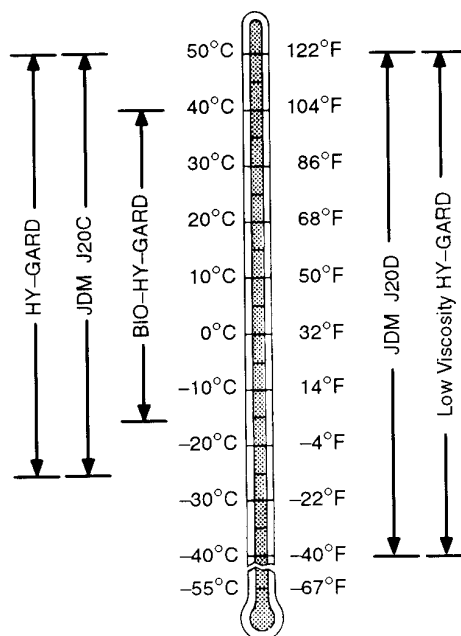
- John Deere HY-GARD™
- John Deere HY-GARD™ basse viscosité

L'huile John Deere BIO-HY-GARD™ est également recommandée.

D'autres huiles peuvent être employées, dans la mesure où elles satisfont à l'une des spécifications suivantes:

- Spécification John Deere JDM J20C
- Spécification John Deere JDM J20D

À des températures inférieures à -30°C (-22°F), il est possible d'employer les huiles pour conditions polaires répondant à la spécification MIL-L-46167B.



HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company
BIO-HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

DX,HYOIL2 -28-01DEC94-1/1

TS1625—UN—12DEC94

Huile pour pont avant

Choisir la viscosité de l'huile en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange.

Utiliser de préférence l'huile suivante:

John Deere HY-GARD™

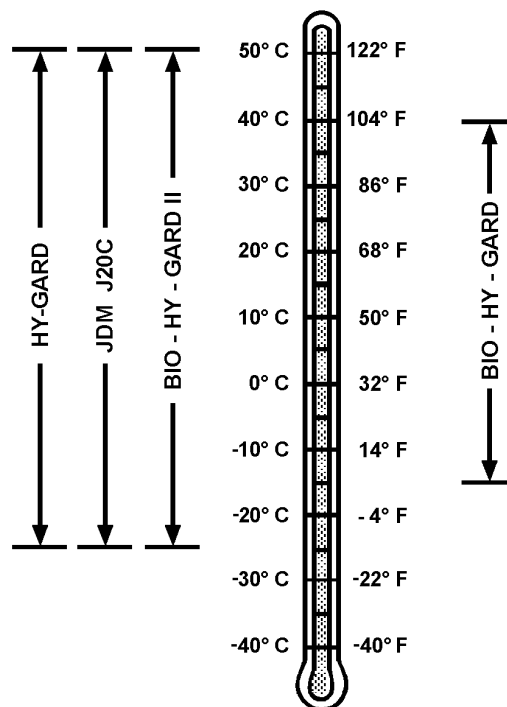
D'autres huiles peuvent être employées dans la mesure où elles satisfont à la spécification suivante:

Spécification John Deere JDM J20C

Utiliser l'une des huiles suivantes lorsqu'il est nécessaire d'employer un produit biodégradable:

John Deere BIO-HY-GARD II™¹ ou BIO-HY-GARD™¹

NOTE: Pour les ponts avant avec freins, NE PAS utiliser l'huile BIO-HY-GARD.



LX1033632

HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company.
BIO-HY-GARD II est une marque commerciale de Deere & Company.
BIO-HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company.

¹L'huile BIO-HY-GARD II atteint voire dépasse le seuil de biodégradabilité minimum de 80 % en 21 jours défini par la méthode de mesure CEC-L-33-A-93. L'huile BIO-HY-GARD atteint voire dépasse le seuil de biodégradabilité minimum de 80 % en 21 jours défini par la méthode de mesure CEC-L-33-T-82. Ces huiles ne doivent pas être mélangées à des huiles minérales, sous peine de réduire leur biodégradabilité et leurs possibilités de recyclage.

LX,OILFA1 -28-30APR04-1/1

Graisse Multiluber

La graisse John Deere Multiluber est recommandée.

Il est également possible d'employer les graisses universelles SAE appartenant à la classe de consistance NLGI 000.

DX,GREA2 -28-11APR11-1/1

Mélanges de lubrifiants

Éviter en général de mélanger des huiles de marques ou types différents. Les fabricants ajoutent des additifs à leurs huiles pour obtenir certaines propriétés ou répondre à certaines spécifications.

Le mélange d'huiles différentes peut réduire l'efficacité des additifs et altérer la qualité du lubrifiant.

Consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir informations et prescriptions.

DX,LUBMIX -28-18MAR96-1/1

Stockage des lubrifiants

Les performances de l'équipement ne peuvent être optimales que si les lubrifiants utilisés pour son entretien sont absolument propres.

Utiliser des récipients propres pour la manipulation de tous les lubrifiants.

Stocker les lubrifiants et leurs récipients à l'abri de la poussière et de l'humidité. Entreposer les récipients sur le côté pour éviter l'accumulation d'eau et de saletés.

S'assurer que les récipients sont correctement repérés de manière à pouvoir aisément identifier leur contenu.

Éliminer de manière conforme les récipients usagés et les résidus de lubrifiant qui peuvent s'y trouver.

DX,LUBST -28-11APR11-1/1

Utilisation d'autres lubrifiants et de lubrifiants synthétiques

Les conditions de service rencontrées dans certaines régions peuvent rendre nécessaire l'utilisation de lubrifiants répondant à d'autres prescriptions que celles indiquées dans la présente publication.

Il est possible que certains liquides de refroidissement et lubrifiants John Deere ne soient pas disponibles à proximité.

Consulter le concessionnaire John Deere pour obtenir informations et prescriptions.

Les lubrifiants synthétiques peuvent être utilisés à condition de présenter les performances voulues tel qu'indiqué dans la présente publication.

Les seuils de température et la périodicité des opérations d'entretien indiqués dans le présent manuel s'appliquent aux huiles conventionnelles et synthétiques.

Les huiles de récupération ayant subi un second raffinage peuvent être utilisées si le lubrifiant final présente les performances voulues.

DX,ALTER -28-11APR11-1/1

Liquide de refroidissement pour moteur diesel

Liquides de refroidissement recommandés

Utiliser de préférence les liquides de refroidissement pré-dilués suivants:

- John Deere COOL-GARD™ II
- John Deere COOL-GARD II PG

Le liquide de refroidissement COOL-GARD II Premix est disponible dans plusieurs concentrations et avec différents seuils limites de protection contre le gel, comme l'indique le tableau suivant.

COOL-GARD II Premix	Limite de protection antigel
COOL-GARD II 20/80	-9 °C (16 °F)
COOL-GARD II 30/70	-16 °C (3 °F)
COOL-GARD II 50/50	-37 °C (-34 °F)
COOL-GARD II 55/45	-45 °C (-49 °F)
COOL-GARD II PG 60/40	-49 °C (-56 °F)
COOL-GARD II 60/40	-52 °C (-62 °F)

Les produits COOL-GARD II Premix ne sont pas tous disponibles dans tous les pays.

Utiliser le COOL-GARD II PG lorsqu'un liquide de refroidissement non toxique est nécessaire.

Autres liquides de refroidissement recommandés

Le liquide de refroidissement suivant est également recommandé:

- John Deere COOL-GARD II Concentrate mélangé à 40 – 60 % avec de l'eau de bonne qualité.

IMPORTANT: Pour mélanger un concentré de liquide de refroidissement avec de l'eau, la concentration du mélange doit être comprise entre 40 % et 60 %. Une concentration inférieure à 40 % ne contient pas suffisamment d'additifs pour la protection contre la corrosion. Une concentration supérieure à 60 % risque d'entraîner la formation de gel dans le liquide de refroidissement et des défaillances du système de refroidissement

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

Autres liquides de refroidissement

D'autres liquides de refroidissement à base d'éthylène glycol ou de propylène glycol peuvent être utilisés s'ils répondent aux caractéristiques suivantes:

- Liquide de refroidissement pré-dilué conforme aux exigences ASTM D6210
- Liquide de refroidissement concentré conforme aux exigences ASTM D6210 dans un mélange à concentration de 40—60% avec de l'eau de qualité

Si aucun liquide de refroidissement conforme à une de ces caractéristiques n'est disponible, utiliser un liquide de refroidissement concentré ou pré-dilué qui contient un minimum des propriétés chimiques et physiques suivantes:

- Il doit empêcher la cavitation des chemises et pour cela satisfaire aux critères du test de cavitation John Deere ou de l'essai sur parc de véhicules, la capacité de charge du moteur étant supérieure ou égale à 60%
- Il doit contenir des additifs sans nitrite
- Il doit assurer la protection contre la corrosion des métaux utilisés dans le circuit de refroidissement (fonte, alliages d'aluminium, alliages de cuivre tels que le laiton)

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est essentielle à l'efficacité du circuit de refroidissement. L'utilisation d'eau distillée, déionisée ou déminéralisée est recommandée pour le mélange avec le concentré de liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol et de propylène glycol.

IMPORTANT: Ne jamais utiliser d'additifs d'étanchéité de circuit de refroidissement ni d'antigel contenant ce type d'additifs.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement à base d'éthylène glycol et de propylène glycol.

Ne pas utiliser de liquide de refroidissement contenant des nitrites.

OULXBER,0002384 -28-19FEB14-1/1

Utilisation en climats chauds

Les moteurs John Deere sont conçus pour fonctionner avec des liquides de refroidissement.

Toujours utiliser un liquide de refroidissement moteur recommandé, même lorsque le moteur est utilisé dans une région où la protection contre le gel n'est pas nécessaire.

IMPORTANT: Il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement mais uniquement en cas d'urgence.

L'utilisation d'eau comme liquide de refroidissement - même si des additifs pour

liquide de refroidissement ont été ajoutés - peut être à l'origine de formation de mousse, de corrosion des surfaces chaudes en aluminium ou en fer, de tartre et de cavitation.

Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir de liquide à base recommandé dès que possible.

DX,COOL6 -28-15MAY13-1/1

Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel

Il est nécessaire de maintenir les concentrations correctes de glycol et d'additifs inhibiteurs dans le liquide de refroidissement pour assurer une protection efficace du moteur et du circuit de refroidissement contre le gel, la corrosion, ainsi que l'érosion et la formation de piqûres sur les chemises.

Contrôler le liquide de refroidissement au minimum tous les 12 mois ou à chaque fois que du liquide de refroidissement a été perdu en raison de fuites ou de surchauffe.

Bandelettes de test pour liquide de refroidissement

Des bandelettes de test pour liquide de refroidissement sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere. Ces bandelettes de test constituent une méthode simple et efficace pour vérifier le degré de protection contre le gel et la concentration en additifs du liquide de refroidissement.

En cas d'utilisation de liquide de refroidissement John Deere COOL-GARD II

John Deere COOL-GARD II Premix™, COOL-GARD II PG Premix et COOL-GARD II Concentrate sont des liquides de refroidissement ne nécessitant pas d'entretien jusqu'à 6 ans ou 6000 heures de service, à condition que du John Deere COOL-GARD II Premix ou COOL-GARD II PG Premix ait été utilisé pour faire l'appoint du circuit de refroidissement. Vérifier l'état du liquide de refroidissement une fois par an à l'aide de bandelettes de test prévues pour être utilisées avec des liquides de refroidissement de la catégorie John Deere COOL-GARD

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

II. Si la bandelette de test indique qu'un apport d'additif est nécessaire, ajouter de l'additif John Deere COOL-GARD II Coolant Extender en observant les instructions données.

N'ajouter de l'additif John Deere COOL-GARD II Coolant Extender qu'à la concentration préconisée. NE PAS dépasser la quantité d'additif recommandée.

En cas d'utilisation de liquides de refroidissement contenant des nitrites

Comparer les résultats obtenus avec le tableau des additifs (SCA) pour déterminer le taux d'additifs inhibiteurs dans le liquide de refroidissement et éventuellement ajouter du produit John Deere Liquid Coolant Conditioner.

N'ajouter du produit John Deere Liquid Coolant Conditioner qu'à la concentration préconisée. NE PAS dépasser la quantité d'additif recommandée.

Analyse du liquide de refroidissement

Il faut analyser le liquide de refroidissement pour une évaluation plus approfondie. L'analyse du liquide de refroidissement permet d'obtenir des informations importantes telles que le point de congélation, le niveau de protection antigel, le pH, l'alcalinité, la teneur en nitrites (additif de contrôle de la cavitation), la teneur en molybdate (additif inhibiteur de corrosion), la teneur en silicate, les métaux de corrosion et l'aspect visuel.

Pour plus d'informations sur l'analyse du liquide de refroidissement, consulter le concessionnaire John Deere.

DX,COOL9 -28-11APR11-1/1

Stockage du gazole

Si la rotation du combustible dans le réservoir principal ou le réservoir secondaire est lente, il peut être nécessaire

d'y verser un additif empêchant la condensation de l'eau. Pour tous renseignements, s'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,FUEL -28-03MAR93-1/1

Manipulation et stockage du gazole

⚠ ATTENTION: Réduire tout risque d'incendie. Manipuler le carburant avec prudence. NE PAS faire le plein lorsque le moteur tourne. NE PAS fumer lors du remplissage du réservoir de carburant ou lors de l'entretien du circuit de carburant.

Faire le plein à la fin de la journée afin d'éviter toute formation d'humidité par condensation et tout givrage par temps froid.

Maintenir tous les réservoirs de stockage remplis au maximum pour minimiser le risque de condensation.

Veiller à ce que tous les bouchons et couvercles des réservoirs de carburant soient correctement installés de façon à prévenir toute pénétration d'humidité. Surveiller régulièrement la teneur en eau du carburant.

Si du biogazole est utilisé, il peut être nécessaire de remplacer le filtre à carburant plus souvent car il risque de se boucher prématurément.

Vérifier le niveau d'huile moteur quotidiennement avant de démarrer le moteur. Une augmentation du niveau d'huile peut indiquer une dilution de carburant dans l'huile moteur.

IMPORTANT: Le réservoir de carburant est aéré par le bouchon de remplissage. Si le bouchon de remplissage doit être remplacé, toujours utiliser un bouchon d'origine avec orifice de dégazage.

Lorsque du carburant est stocké pour une longue période ou si le stock de carburant est rarement renouvelé, ajouter du conditionneur de carburant pour le stabiliser et empêcher la condensation d'eau. Consulter le fournisseur de carburant ou le concessionnaire John Deere pour les recommandations.

DX,FUEL4 -28-15FEB13-1/1

Gazole

Pour connaître les caractéristiques du gazole disponible dans la région, consulter le distributeur de carburant local.

En général, le gazole reçoit des additifs pour pouvoir être utilisé à basse température dans la région où il est commercialisé.

Les gazoles répondant à la norme EN 590 ou la spécification D975 de l'ASTM sont recommandés. À la base, les gazoles renouvelables obtenus à partir de graisses animales et d'huiles végétales ayant subi un hydrotraitement sont équivalents au gazole de pétrole. Le gazole renouvelable répondant à la norme EN 590 ou à la spécification D975 de l'ASTM peut être utilisé, quel que soit le taux de mélange.

Propriétés requises du carburant

Dans tous les cas, le carburant utilisé doit avoir les caractéristiques suivantes:

Indice de cétane minimum de 40. Un indice de cétane supérieur à 47 est préconisé, en particulier si les températures sont inférieures à -20°C (-4°F) ou si l'altitude dépasse 1675 m (5500 ft).

Le point de colmatage du filtre (CFPP) doit être inférieur d'au moins 5°C (9°F) à la plus basse température probable ou **le point de trouble** doit être inférieur à la plus basse température probable.

La capacité de lubrification du gazole doit correspondre à un diamètre de rayure de 0,52 mm selon la spécification D6079 de l'ASTM ou la norme ISO 12156-1. Un diamètre de rayure maximum de 0,45 mm est préconisé.

La qualité et la teneur en soufre du gazole doivent être conformes à toutes les réglementations existantes concernant les émissions de la région où le moteur est utilisé. NE PAS utiliser de gazole contenant plus de 10000 mg/kg de soufre (10000 ppm).

Teneur en soufre pour moteurs Tier 4 Interim, Tier 4 Final, Phase III B et Phase IV

- N'utiliser QUE du gazole à teneur en soufre très faible (Ultra Low Sulfur Diesel) ne dépassant pas 15 mg/kg (15 ppm).

Teneur en soufre pour moteurs Tier 3 et Phase III A

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 1000 mg/kg (1000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est comprise entre 1000 et 2000 mg/kg (1000 et 2000 ppm) RÉDUIT l'intervalle entre les changements d'huile et de filtre.
- AVANT d'utiliser un gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 2000 mg/kg (2000 ppm), consulter le concessionnaire John Deere.

Teneur en soufre pour moteurs Tier 2 et Phase II

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 2000 mg/kg (2000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est comprise entre 2000 et 5000 mg/kg (2000 et 5000 ppm) RÉDUIT l'intervalle entre les changements d'huile et de filtre.
- AVANT d'utiliser un gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 5000 mg/kg (5000 ppm), consulter le concessionnaire John Deere.

Teneur en soufre pour les autres moteurs

- L'utilisation d'un gazole dont la teneur en soufre est inférieure à 5000 mg/kg (5000 ppm) est RECOMMANDÉE.
- L'utilisation de gazole dont la teneur en soufre est supérieure à 5000 mg/kg (5000 ppm) RÉDUIT la périodicité des vidanges d'huile et des changements de filtre.

IMPORTANT: NE PAS mélanger de l'huile pour moteur diesel usagée ou tout autre type de lubrifiant avec du gazole.

L'utilisation d'un additif de carburant incorrect risque d'endommager le dispositif d'injection de carburant des moteurs diesel.

DX,FUEL1 -28-24OCT14-1/1

Réduction de l'effet du froid sur les moteurs diesel

Les moteurs diesel John Deere sont conçus pour un fonctionnement optimal par temps froid.

Toutefois, des précautions supplémentaires doivent être prises pour un démarrage et un fonctionnement optimaux par temps froid. Les informations ci-dessous indiquent les étapes à suivre pour réduire l'effet du froid sur le démarrage et le fonctionnement du moteur. Consulter le concessionnaire John Deere pour toute information complémentaire et la disponibilité locale des dispositifs d'aide par temps froid.

Utilisation du gazole spécial hiver

Lorsque les températures sont inférieures à 0°C (32°F), le gazole spécial hiver (de qualité n° 1-D pour l'Amérique du Nord) convient le mieux pour l'utilisation par temps froid. Le point de trouble et le point d'écoulement du gazole spécial hiver sont inférieurs à ceux du gazole standard.

Le point de trouble est la température à laquelle de la paraffine se forme dans le carburant. Cette paraffine provoque le colmatage des filtres à carburant. **Le point d'écoulement** est la température la plus basse à laquelle l'écoulement du carburant peut être observé.

NOTE: En moyenne, le gazole d'hiver a une valeur de BTU (teneur thermique) plus basse. L'utilisation de gazole spécial hiver peut entraîner une réduction de la puissance et une augmentation de la consommation mais ne devrait pas avoir d'autres effets sur les performances du moteur. Vérifier d'abord la qualité du carburant utilisé avant de rechercher l'origine de défaillances dues à une perte de puissance lors de l'utilisation par temps froid.

Réchauffeur d'air d'admission

Le réchauffeur d'air d'admission est une option disponible pour certains moteurs pour faciliter le démarrage par temps froid.

Éther

Un orifice pour éther est disponible pour améliorer le démarrage par temps froid.

⚠ ATTENTION: L'éther est extrêmement inflammable. Ne pas utiliser d'éther pour faire démarrer un moteur équipé de bougies de préchauffage ou d'un réchauffeur d'air d'admission.

Réchauffeur de liquide de refroidissement

Un chauffe-bloc (réchauffeur de liquide de refroidissement) peut être monté en option pour faciliter le démarrage par temps froid.

Huile de viscosité adaptée aux conditions saisonnières et concentration correcte du liquide de refroidissement

Il est conseillé d'utiliser une huile moteur ayant une viscosité adaptée à la saison en fonction de la température extérieure probable jusqu'à la prochaine vidange et une concentration correcte d'antigel à faible teneur en silicate. (Voir Huile pour moteur diesel et Liquide de refroidissement moteur dans cette section.)

Additif pour gazole

Utiliser du John Deere Fuel-Protect Diesel Fuel Conditioner (conditionneur de qualité supérieure pour gazole) (pour l'hiver) contenant un antigel ou tout autre conditionneur équivalent pour traiter les gazoles autres que le gazole spécial hiver (n° 2-D en Amérique du Nord) par temps froid. Cet additif permet d'utiliser le carburant à une température pouvant aller jusqu'à 10°C (18°F) en dessous du point de trouble. Pour assurer l'efficacité du fonctionnement à des températures encore plus basses, utiliser du gazole spécial hiver.

IMPORTANT: Traiter le carburant lorsque la température extérieure descend en dessous de 0°C (32°F). Pour obtenir de meilleurs résultats, utiliser un carburant non traité. Suivre toutes les instructions figurant sur l'autocollant.

Biogazole

Lors de l'utilisation de mélanges de biogazole, de la paraffine peut se former lorsque les températures sont plus élevées. Commencer à utiliser le conditionneur de gazole John Deere Fuel-Protect (formule hiver) à 5°C (41°F) pour traiter les biogazoles par temps froid. Lorsque les températures sont inférieures à 0°C (32°F), utiliser des mélanges de biogazole de catégorie inférieure ou égale à B5. Lorsque les températures sont inférieures à -10°C (14°F), n'utiliser que du gazole de pétrole spécial hiver.

Écrans de radiateur

Il est déconseillé de mettre en place des écrans de radiateur en tissu, carton ou autre matériau solide sur un moteur John Deere. En effet, ces écrans peuvent provoquer une augmentation excessive de la température du liquide de refroidissement moteur, de l'huile et de l'air de suralimentation, ce qui peut entraîner une durée de vie réduite du moteur, une perte de puissance et une consommation de carburant accrue. Les écrans de radiateur peuvent également provoquer une pression anormale sur le ventilateur et ses éléments d'entraînement, avec pour conséquence des pannes prématurées.

Si des écrans de radiateur sont utilisés, il est important de s'assurer qu'ils ne ferment pas totalement la grille avant. Une surface d'environ 25% doit rester ouverte à tout moment au centre de la grille. L'obstructeur d'air ne doit à aucun moment être appliqué directement contre le faisceau du radiateur.

Volets de radiateur

Si la machine est équipée d'un système de volets de radiateur contrôlés par thermostat, ce système doit être réglé de telle sorte que les volets soient complètement ouverts lorsque la température du liquide

de refroidissement atteint 93°C (200°F) pour éviter toute surchauffe du collecteur d'admission. Les systèmes à commande manuelle sont déconseillés.

Si le moteur est équipé d'un refroidisseur air-air, il faut que les volets soient complètement ouverts lorsque la température de l'air du collecteur d'admission atteint la valeur maximale autorisée à la sortie du refroidisseur d'air de suralimentation.

Pour de plus amples informations, consulter le concessionnaire John Deere.

DX,FUEL10 -28-15MAY13-2/2

Pouvoir lubrifiant du gazole

La plupart des gazoles produits aux États-Unis, au Canada et dans les pays de l'Union européenne ont un pouvoir lubrifiant permettant d'assurer un fonctionnement correct du système d'injection de carburant ainsi que la longévité de ses composants. Toutefois, les gazoles produits dans certaines autres parties du monde peuvent avoir un pouvoir lubrifiant insuffisant.

IMPORTANT: S'assurer que le gazole utilisé sur la machine présente toutes les caractéristiques propres à un bon pouvoir lubrifiant.

Le pouvoir lubrifiant du gazole doit correspondre à un diamètre de rayure de 0,52 mm selon la spécification D6079 de l'ASTM ou la norme ISO 12156-1. Un diamètre de rayure maximum de 0,45 mm est préconisé.

En cas d'utilisation d'un gazole dont le pouvoir lubrifiant est faible ou indéterminé, ajouter un conditionneur tel que le conditionneur de gazole John Deere Fuel-Protect ou tout produit équivalent à la concentration spécifiée.

Pouvoir lubrifiant du biogazole

Le pouvoir lubrifiant du carburant peut être augmenté de façon significative en utilisant des mélanges de biogazole de catégorie inférieure ou égale à B20 (20 % de biogazole). L'augmentation du pouvoir lubrifiant est limitée pour les mélanges de biogazole supérieurs à B20.

DX,FUEL5 -28-07FEB14-1/1

Biogazole

Le biogazole est un carburant à base d'esters monoalkyliques d'acides gras à chaîne longue dérivés d'huiles végétales ou de graisses animales. Les mélanges de biogazole sont obtenus en ajoutant une proportion donnée de biogazole dans du gazole à base de pétrole.

Avant d'utiliser du carburant contenant du biogazole, lire les Conditions d'utilisation et recommandations relatives au biogazole dans ce livret d'entretien.

Les lois et réglementations concernant l'environnement peuvent autoriser ou interdire l'utilisation des biocarburants. Les utilisateurs doivent consulter les autorités compétentes avant d'utiliser des biocarburants.

Tous moteurs John Deere avec filtre à gaz d'échappement (mis en vente à partir de 2011)

Bien que les mélanges de 5% (B5) soient préférables, les mélanges contenant une proportion de biogazole allant jusqu'à 20% (B20) dans du gazole à base de pétrole peuvent être utilisés. Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 peuvent être utilisés UNIQUEMENT si le biogazole pur (100% ou B100) est conforme à la spécification D6751 de l'ASTM ou à la norme EN 14214, ou à une spécification équivalente. Si un mélange B20 est utilisé, il faut s'attendre à une perte de puissance de 2% et une augmentation de 3% de la consommation de carburant.

Les mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 peuvent endommager les systèmes de contrôle des émissions du moteur et ne doivent pas être utilisés. Ils risquent, entre autres, de provoquer une accumulation accrue de suie et une augmentation de la fréquence de régénération stationnaire et de l'élimination des cendres.

Des conditionneurs de carburant approuvés par John Deere et contenant des additifs détergents ou dispersants doivent être ajoutés lors de l'utilisation de mélanges de biogazole d'une catégorie comprise entre B10 et B20. Pour des mélanges de biogazole de catégorie inférieure, l'usage de ces conditionneurs est recommandé.

Tous moteurs John Deere sans filtre à gaz d'échappement (essentiellement mis en vente avant 2012)

Bien que les mélanges de 5% (B5) soient préférables, les mélanges contenant une proportion de biogazole allant jusqu'à 20% (B20) dans du gazole à base de pétrole peuvent être utilisés. Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 peuvent être utilisés UNIQUEMENT si le biogazole pur (100% ou B100) est conforme à la spécification D6751 de l'ASTM ou à la norme EN 14214, ou à une spécification équivalente. Si un mélange B20 est utilisé, il faut s'attendre à une perte de puissance de 2% et une augmentation de 3% de la consommation de carburant.

Ces moteurs John Deere peuvent être utilisés avec des mélanges de biogazole supérieurs à B20 (jusqu'au biogazole 100%). N'utiliser ces moteurs avec des mélanges supérieurs à B20 QUE SI l'usage de biogazole

est autorisé par la loi et s'il est conforme à la norme EN 14214 (disponible principalement en Europe). Il est possible que des moteurs fonctionnant avec des mélanges de biogazole supérieurs à B20 ne soient pas entièrement conformes à tous les règlements applicables relatifs aux émissions ou que ces règlements n'autorisent pas leur utilisation. Il faut s'attendre à une perte de puissance de 12% et à une augmentation de 18% de la consommation de carburant lorsque du biogazole 100% est utilisé.

Des conditionneurs de carburant approuvés par John Deere et contenant des additifs détergents ou dispersants doivent être ajoutés lors de l'utilisation de mélanges de biogazole d'une catégorie comprise entre B10 et B20. Pour des mélanges de biogazole de catégorie inférieure, l'usage de ces conditionneurs est recommandé.

Conditions d'utilisation et recommandations relatives au biogazole

La part de gazole à base de pétrole des mélanges de biogazole doit répondre aux conditions imposées par la spécification D975 de l'ASTM (États-Unis) ou la norme EN 590 (Union européenne).

Aux États-Unis, il est vivement recommandé aux utilisateurs de biogazole de s'adresser à un distributeur homologué BQ-9000 afin d'acheter des mélanges de biogazole réalisés par un producteur agréé BQ-9000 (comme défini par le "National BioDiesel Board"). Pour obtenir la liste des distributeurs homologués et des producteurs agréés, consulter le site internet suivant: <http://www.bq9000.org>.

Les biogazoles contiennent des résidus de cendres. Un taux de cendres dépassant le seuil maximum autorisé par la spécification D6751 de l'ASTM ou la norme EN14214 peut provoquer une accumulation de cendres plus rapide et une augmentation de la fréquence de nettoyage du filtre à gaz d'échappement (suivant équipement).

Si du biogazole est utilisé, il peut être nécessaire de remplacer le filtre à carburant plus souvent car il risque de se boucher prématurément, surtout si du gazole était utilisé auparavant. Vérifier le niveau d'huile moteur quotidiennement avant de démarrer le moteur. Une augmentation du niveau d'huile peut indiquer une dilution de carburant dans l'huile moteur. Les mélanges de biogazole jusqu'à B20 doivent être utilisés dans les 90 jours après leur date de fabrication. Les mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 doivent être utilisés dans les 45 jours après leur date de fabrication.

Les points suivants doivent être pris en considération lors de l'utilisation de mélanges de biogazole jusqu'à B20:

- Dégradation du débit par temps froid
- Problèmes de stabilité et de stockage (absorption d'humidité, oxydation, prolifération microbienne)
- Obstruction et colmatage du filtre (ce problème se présente habituellement lors du premier passage au biogazole pour des moteurs usagés)

Suite, voir page suivante

DX,FUEL7 -28-15MAY13-1/2

- Fuite de carburant au niveau des joints et des flexibles (essentiellement sur des moteurs plus anciens)
- Réduction de la durée de vie des composants du moteur

Demander au fournisseur de carburant un certificat d'analyse pour s'assurer que le carburant est conforme aux spécifications mentionnées dans le présent livret d'entretien.

Demander au concessionnaire John Deere une liste des conditionneurs de biogazole approuvés de manière à améliorer le stockage et les performances des biogazoles.

L'utilisation de mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 peut avoir les conséquences suivantes:

- Cokéfaction ou obstruction des injecteurs, entraînant une perte de puissance et des ratés du moteur en cas de non utilisation de conditionneurs de carburant approuvés par John Deere
- Dilution de l'huile du carter-moteur, nécessitant de fréquents changements d'huile
- Laquage ou grippage des composants internes
- Accumulation d'impuretés et de résidus
- Oxydation thermique du carburant à des températures élevées

- Éventuelle incompatibilité avec d'autres matériaux (y compris le cuivre, le plomb, le zinc, l'étain, le laiton et le bronze) employés dans le matériel de manutention du carburant
- Perte d'efficacité du séparateur d'eau
- Dégradation des surfaces peintes en contact avec le biogazole
- Corrosion du dispositif d'injection du carburant
- Dégradation des joints élastomère et du matériau d'étanchéité (essentiellement sur des moteurs plus anciens)
- Niveau d'acide élevé dans le circuit d'alimentation
- Les mélanges de biogazole de catégorie supérieure à B20 contenant davantage de cendres, leur utilisation peut entraîner une accumulation de cendres plus rapide et une augmentation de la fréquence de nettoyage du filtre à gaz d'échappement (suivant équipement).

IMPORTANT: Les huiles végétales pressées brutes, quelle que soit leur concentration, NE doivent PAS être utilisées comme carburant dans les moteurs John Deere. Leur utilisation risque d'entraîner une défaillance du moteur.

DX,FUEL7 -28-15MAY13-2/2

Contrôle du gazole

Un programme d'analyse de carburant peut aider à contrôler la qualité du gazole. L'analyse du carburant peut fournir des informations essentielles telles que l'indice de cétane, le type de carburant, la teneur en soufre, la teneur en eau, l'apparence, l'aptitude à être utilisé par

temps froid, la teneur en bactéries, le point de trouble, l'indice d'acidité, la contamination par des particules et la conformité du carburant aux spécifications.

Pour plus d'informations concernant l'analyse du carburant, consulter le concessionnaire John Deere.

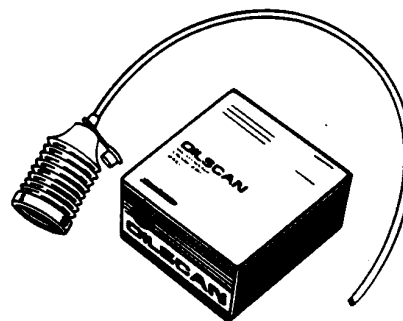
DX,FUEL6 -28-14APR11-1/1

Oilscan™ et CoolScan™

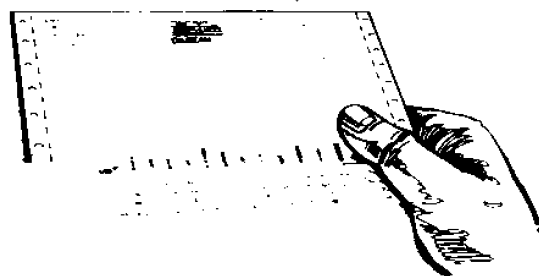
Oilscan™ et CoolScan™ sont des programmes d'échantillonnage John Deere aidant à contrôler les performances de la machine et à identifier les problèmes potentiels avant qu'ils ne causent de graves dommages.

Les échantillons d'huile et de liquide de refroidissement doivent être prélevés dans chaque circuit avant les intervalles de vidange préconisés.

Vérifier la disponibilité des kits Oilscan™ et CoolScan™ auprès du concessionnaire John Deere.



T6828AB —UN—15JUN89



T6829AB —UN—26AUG11

*Oilscan est une marque commerciale de Deere & Company
CoolScan est une marque commerciale de Deere & Company*

DX,OILSCAN -28-13SEP11-1/1

Lubrification et entretiens périodiques

Lubrification et entretiens périodiques

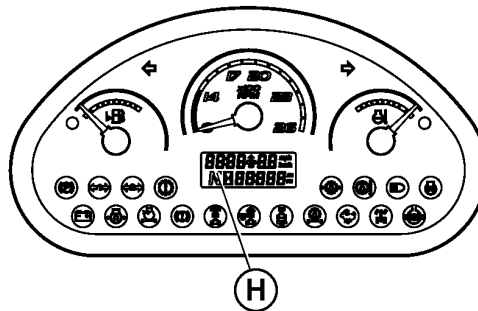
⚠ ATTENTION: Ne jamais entreprendre une opération de lubrification ou de réglage lorsque le moteur tourne, sauf indication contraire.

IMPORTANT: Les intervalles d'entretien recommandés sont valables pour des conditions de travail normales. Effectuer l'entretien **PLUS FRÉQUEMENT** si le tracteur est utilisé dans des conditions difficiles.

Les intervalles entre les opérations de lubrification et d'entretien sont fonction du nombre d'heures de service effectif, tel qu'indiqué par le compteur d'heures de service (H). Celui-ci enregistre la durée réelle de fonctionnement du moteur.

Se servir du compteur d'heures de service (H) comme guide pour effectuer toutes les opérations d'entretien aux intervalles indiqués sur les pages suivantes.

S'assurer du bon fonctionnement du compteur d'heures de service.



AGCPTJD0412 —UN—15JUL13

Après toute opération de nettoyage, d'entretien ou de remise en état, remettre en place de façon correcte les éléments de protection déposés précédemment avant de remettre la machine en service.

OULXBER,0002515 -28-30OCT14-1/1

Lors des opérations d'entretien

Le capot (A) est un élément de protection.

⚠ ATTENTION: Ne jamais effectuer de travaux d'entretien près de pièces rotatives ou mobiles. Ne jamais déposer ou ouvrir de portes de visite ou d'autres garants lorsque le moteur marche ou lorsqu'il est chaud. Aucun entretien ne doit être effectué sur ou autour du moteur lorsque celui-ci est en marche.

Empêcher tout fonctionnement subit du moteur ou du démarreur lorsque le capot est ouvert ou les garants déposés.



AGCPTJD0434 —UN—17OCT13

OULXBER,0002268 -28-29OCT13-1/1

Sécurité - Maintenance et nettoyage

⚠ ATTENTION: Pour effectuer des travaux à des emplacements difficiles à atteindre, utiliser des plate-formes ou échelles appropriées.

Redoubler d'attention lors de travaux d'entretien et de nettoyage à des emplacements difficiles à atteindre. Exemples: réglage des feux sur pavillon, entretien du circuit de refroidissement, réglage des rétroviseurs extérieurs (tracteurs sans portière droite) etc.

⚠ ATTENTION: NE JAMAIS se tenir debout sur des composants du tracteur pour effectuer ces travaux, sauf si les composants sont destinés à cet effet. Danger de chute! Si les composants du tracteurs sont humides, sales ou givrés, les risques d'accident augmentent.

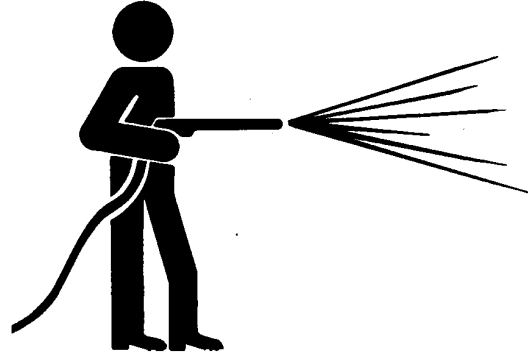


T5249 —UN—23AUG88

OULXBER,0002044 -28-01FEB13-1/1

Utilisation de nettoyeurs haute pression

IMPORTANT: Les composants électriques/électro-niques, connecteurs, roulements, joints du circuit hydraulique, pompes à injection ou tout autre composant ou pièce sensible peuvent présenter des défaillances s'ils reçoivent de l'eau sous pression. Réduire la pression de l'eau et diriger le jet à un angle de 45 à 90 degrés.



T6642EJ —UN—18OCT88

OULXBER,0002045 -28-01FEB13-1/1

Utilisation de lubrifiants de type correct

IMPORTANT: Pour l'entretien du tracteur, n'utiliser que des lubrifiants répondant aux spécifications décrites à la section "Ingrédients".

OULXBER,0002047 -28-01FEB13-1/1

Sécurité de l'entretien du tracteur

Avant toute opération d'entretien ou réglage, désenclencher l'entraînement des accessoires montés sur le tracteur et arrêter le moteur.

Ne pas changer le réglage du régulateur du moteur ni dépasser le régime moteur.

Maintenir le véhicule et les outils en bon état de fonctionnement.

Maintenir les dispositifs de sécurité en place et en bon état de fonctionnement.

Contrôler le serrage des écrous, boulons et vis afin d'assurer le fonctionnement sûr de l'équipement.

Avant toute intervention sur le moteur, l'arrêter et le laisser refroidir. Tout contact de la peau avec des pièces de moteur chaudes peut provoquer des brûlures.

Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le levier d'inverseur n'est pas au point mort.

Veiller à garder les vêtements, bijoux et cheveux longs à bonne distance des pales du ventilateur, des courroies d'entraînement et de toute autre pièce mobile.

Toute modification non autorisée de la machine risque d'en affecter le fonctionnement et/ou la sécurité et d'en réduire la vie utile.

OULXBER,0002048 -28-01FEB13-1/1

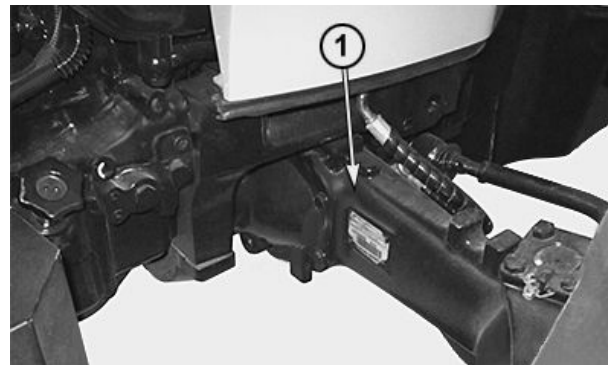
Étayage du tracteur - Points de levage

Les illustrations indiquent les points de levage recommandés pour l'étayage du tracteur. Utiliser un cric stable offrant une force de levage suffisante. Voir Caractéristiques et Charges et poids, section 150.

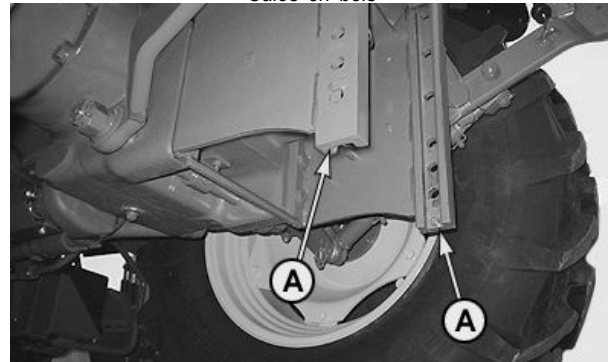
Lever l'arrière du tracteur:

1—Cales en bois

A—Levage de l'arrière du tracteur



Cales en bois



Levage de l'arrière du tracteur

Suite, voir page suivante

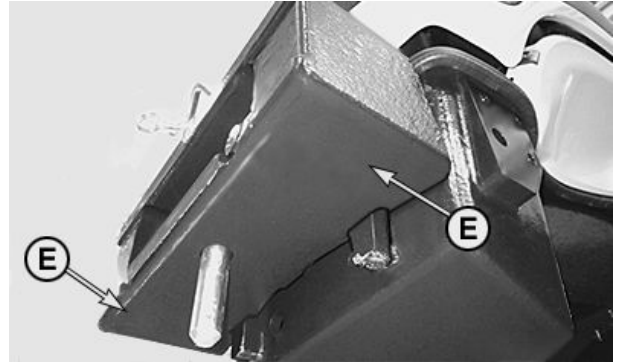
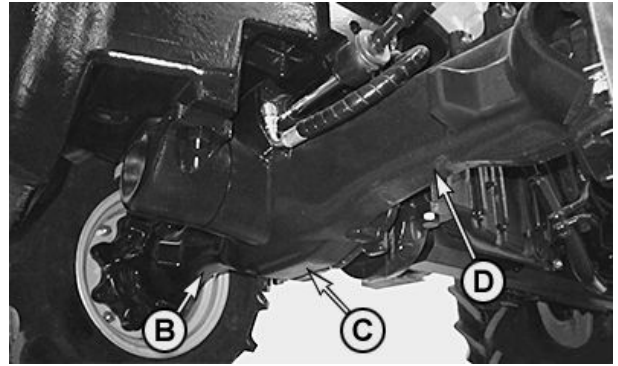
OULXBER,0002269 -28-29OCT13-1/3

AGCPTJ0435—UN—17OCT13

LX1054633—UN—21DEC11

Lever l'avant du tracteur:

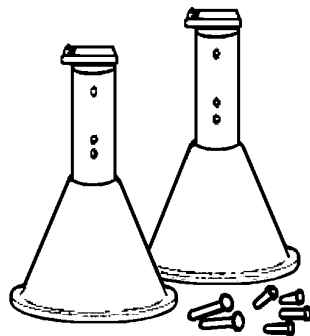
- B— Mise sur cric de l'extrémité droite de l'essieu, par exemple pour déposer la roue avant droite
- C— Mise sur cric du centre de l'essieu (utiliser des cales en bois pour empêcher le basculement de l'essieu)
- D— Mise sur cric de l'extrémité gauche de l'essieu, par exemple pour déposer la roue avant gauche
- E— Mise sur cric de l'avant du tracteur, point de levage sous le support de masses



AGCPTJD0436 —UN—17OCT13

AGCPTJD0437 —UN—17OCT13

OULXBER,0002269 -28-29OCT13-2/3



JT07211

Chandelles JT02043 et JT02044

JT02043—Chandelle, de 482 à 736 mm (19 à 29 in) JT02044—Chandelle, de 863 à 1117 mm (34 à 44 in)

ATTENTION: Utiliser uniquement des dispositifs de levage agréés.

Ne soulever le tracteur au cric que sur une surface solide et plane.

Avant de procéder à toute autre opération sur le tracteur, l'étayer de manière stable à l'aide

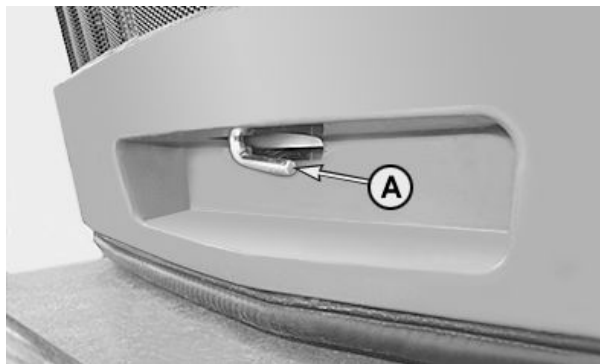
de béquilles appropriées. Les outils spéciaux John Deere illustrés peuvent être utilisés à cet effet. Ces supports sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

JT07211 —UN—14DEC06

OULXBER,0002269 -28-29OCT13-3/3

Ouverture du capot

Débloquer le dispositif de verrouillage (A) et ouvrir le capot.

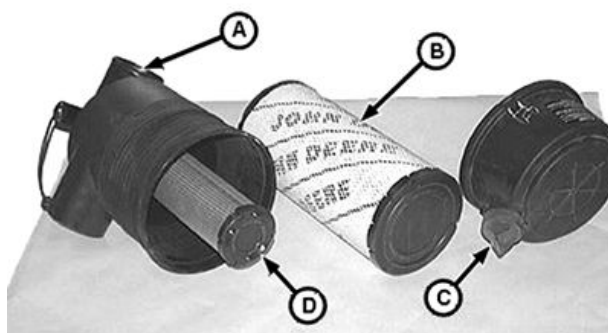


AGCPTJD0088 —UN—21MAY13

OULXBER,00020EB -28-12JUN13-1/1

Composants du système d'admission d'air

L'air entre dans le système d'admission par l'extrémité ouverte de la cartouche de filtre à air (A). La plus grande partie de la poussière est éliminée par l'action de turbulence d'air causée par l'élément primaire (B) du filtre à air; elle est rejetée par la vanne de dépoussiérage (C) dans le flux d'air allant vers le radiateur. Si l'élément primaire est colmaté, la poussière est filtrée par l'élément secondaire (D).



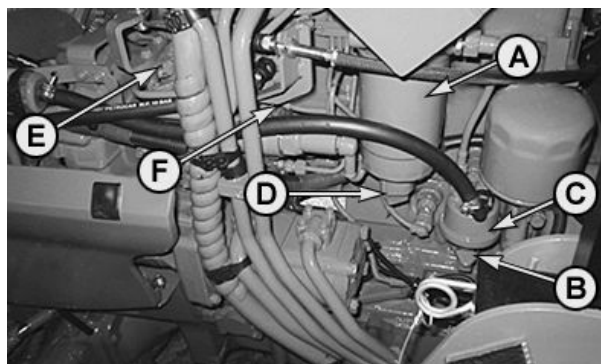
LX205078 —UN—11NOV13

OULXBER,000226A -28-11NOV13-1/1

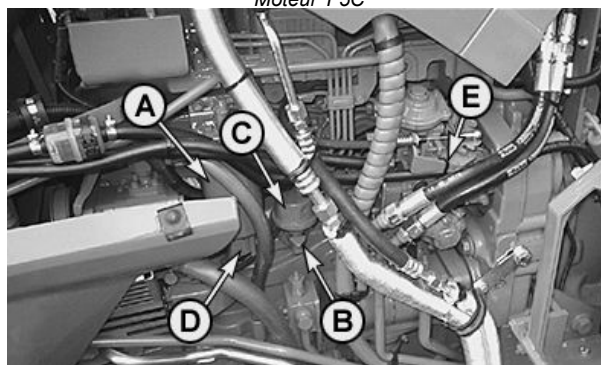
Composants du circuit d'alimentation

A—Filtre à carburant
B—Pompe d'amorçage
C—Pompe d'alimentation

D—Cuvette du séparateur d'eau
E—Pompe d'injection
F—Connecteur d'arrêt de carburant



Moteur F5C



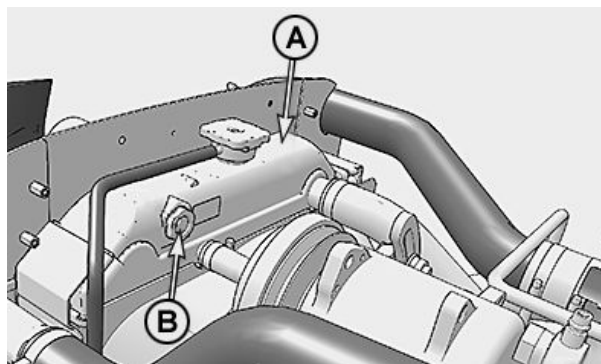
Moteur NEF

OULXBER,0002516 -28-30OCT14-1/1

AGCPTJD0439 —UN—17OCT13

AGCPTJD0689 —UN—02OCT14

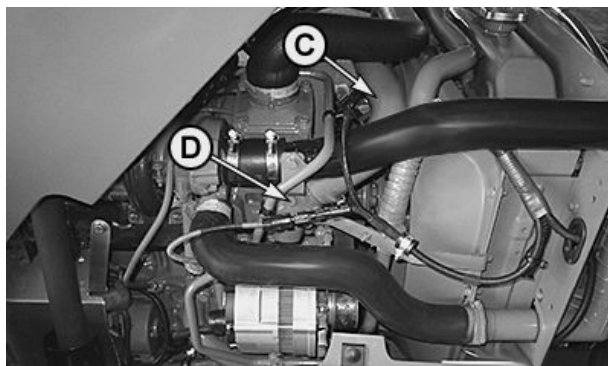
Composants du circuit de refroidissement du moteur



Suite, voir page suivante

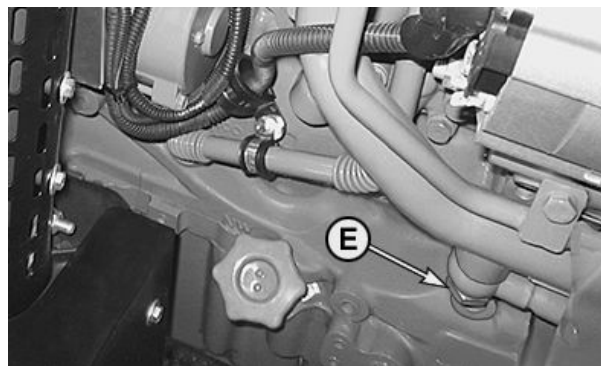
OULXBER,0002517 -28-30OCT14-1/2

AGCPTJD0673 —UN—01OCT14



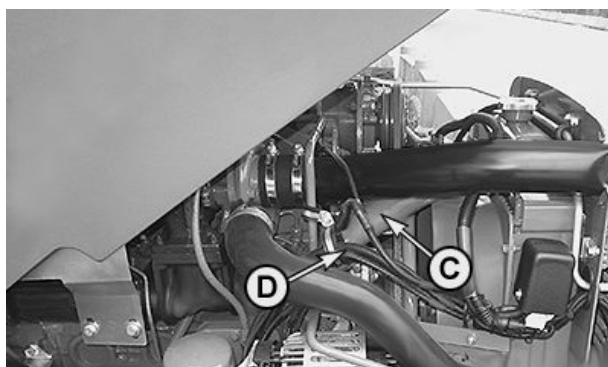
Moteur F5C

AGCPTJD0687 —UN—02OCT14



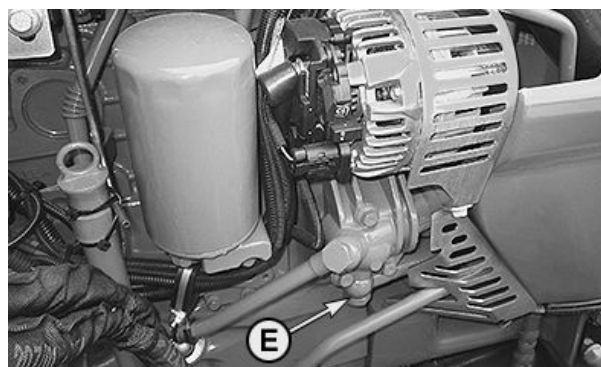
Moteur F5C

AGCPTJD0688 —UN—02OCT14



Moteur NEF

AGCPTJD0703 —UN—02OCT14



Moteur NEF

AGCPTJD0700 —UN—01OCT14

A—Radiateur	D—Boîtier de thermostat
B—Regard	E—Bouchon de vidange du
C—Flexible supérieur du	liquide de refroidissement
radiateur	

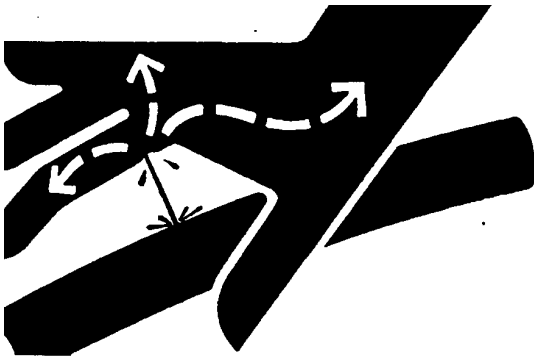
Contrôler le niveau du liquide de refroidissement du radiateur (A) via le regard (B).

⚠ ATTENTION: Déposer le bouchon du radiateur uniquement quand le moteur est froid. Desserrer lentement le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression avant de le retirer complètement.

IMPORTANT: Ne jamais verser de l'eau froide dans le circuit de refroidissement d'un moteur chaud, ceci risquerait de fissurer le bloc-cylindres ou la culasse. NE PAS faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement ne serait-ce que pendant quelques minutes.

OULXBER,0002517 -28-30OCT14-2/2

Climatisation



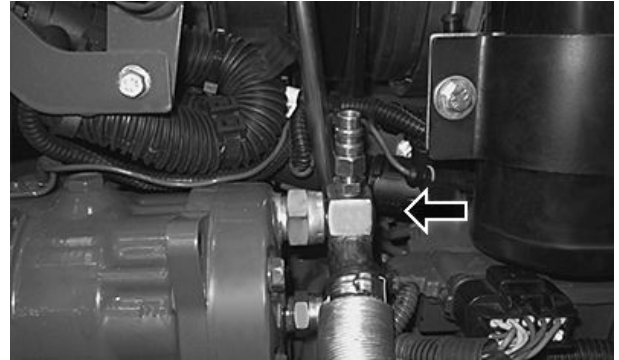
Si l'effet de refroidissement n'est pas régulier, nettoyer le cache du radiateur, les panneaux latéraux, le radiateur et le condenseur. Si nécessaire, contrôler et nettoyer le filtre à air de la cabine. Si toutes ces mesures n'apportent pas de solution au problème et que la climatisation ne fonctionne pas correctement, il est possible que le niveau de réfrigérant soit insuffisant. Consulter le concessionnaire John Deere.

ATTENTION: Le réfrigérant dans le circuit est sous pression. Du réfrigérant s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau ou dans les yeux, causant des brûlures.

IMPORTANT: La climatisation contient du réfrigérant R134a. Son entretien nécessite des connaissances approfondies et un équipement spécial. Consulter le concessionnaire John Deere.

Lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C (32 °F), enclencher la climatisation pour faire fonctionner le compresseur au moins une fois par mois pendant 10 à 15 minutes. Faire tourner le moteur à 1500 tr/min. Ceci permet de lubrifier les joints du compresseur pour éviter qu'ils ne se dessèchent et se cassent.

IMPORTANT: Vérifier fréquemment que les composants de la climatisation ne présentent



X9811 — UN — 23AUG88

AGCPTJD0092 — UN — 27MAY13

pas de fuites ni de détériorations. Porter des vêtements de protection. Si les composants de la climatisation sont encrassés d'huile, il peut s'agir d'une fuite de réfrigérant. En cas de doute, consulter le concessionnaire John Deere.

IMPORTANT: Ne jamais ouvrir les conduites de réfrigérant, sous peine de laisser s'échapper du réfrigérant.

ATTENTION: Le réfrigérant est nocif pour les yeux et la peau. Si une fuite est détectée, mettre des lunettes de sécurité et des vêtements de protection. Confier les travaux d'entretien et de remise en état de la climatisation au concessionnaire John Deere qui dispose de l'équipement approprié.

NOTE: Seuls le nettoyage de la calandre, des panneaux latéraux, du radiateur et du condenseur, ainsi que le contrôle et le nettoyage du filtre à air de cabine peuvent être effectués sans l'équipement spécial.

Toute opération d'entretien nécessaire sur la climatisation doit être effectuée par le concessionnaire John Deere. Voir "Entretien selon le besoin", section 130.

OULXBER,00020E6 -28-11JUN13-1/1

Précautions pour l'entretien de l'installation électrique

⚠ ATTENTION: Éviter toute formation d'étincelles ou de flammes à proximité des batteries car les gaz dégagés par l'électrolyte sont explosifs. Pour éviter toute formation d'étincelles, toujours débrancher le câble négatif (masse) (B) en premier et toujours le rebrancher en dernier. Si une batterie d'appoint est utilisée, suivre les instructions à la section 40, "Fonctionnement du moteur".

Pour éviter les chocs et brûlures, débrancher le câble négatif (masse) (B) de la batterie avant de procéder à l'entretien d'un composant quelconque de l'installation électrique, puis débrancher le câble positif (A) si la batterie doit être déposée.

Maintenir en place tous les dispositifs de protection électriques.

⚠ ATTENTION: La disposition des bornes de la batterie peut être différente selon les fabricants.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble négatif (masse) en dernier et le débrancher en premier.



TS204 —UN—15APR13

AGCPTJD0443 —UN—16DEC13

OULXBER.000226D -28-29OCT13-1/1

Batterie

Accès à la batterie (tracteurs sans cabine)



AGCPTJD0444 —UN—17OCT13



AGCPTJD0445 —UN—17OCT13

La batterie est située à l'arrière du tracteur, derrière le fauteuil. Pour y accéder, déposer les écrous (A), puis le couvercle (B).



AGCPTJD0446 —UN—21OCT13

Suite, voir page suivante

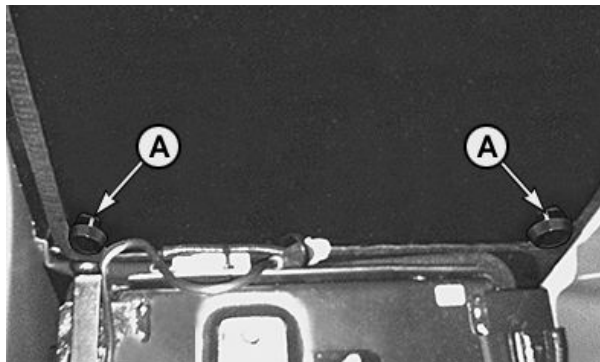
OULXBER,0002518 -28-30OCT14-1/6

Accès à la batterie (tracteurs avec cabine)

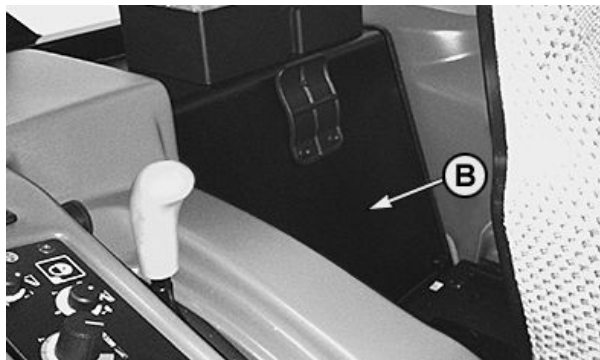
La batterie est située à l'arrière du tracteur, derrière le fauteuil. Pour y accéder, déposer les écrous (A), puis le couvercle (B).



AGCPTJD0690—UN—02OCT14



AGCPTJD0691—UN—02OCT14



AGCPTJD0692—UN—02OCT14

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002518 -28-30OCT14-2/6

Nettoyage et contrôle de la batterie



AGCPTJD0447 —UN—21OCT13

Tracteur sans cabine illustré



AGCPTJD0693 —UN—02OCT14

Tracteur à cabine illustré

Essuyer la batterie avec un chiffon humide. Si nécessaire, nettoyer et serrer les connexions. Il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau de fluide (batterie sans entretien).

OULXBER,0002518 -28-30OCT14-3/6

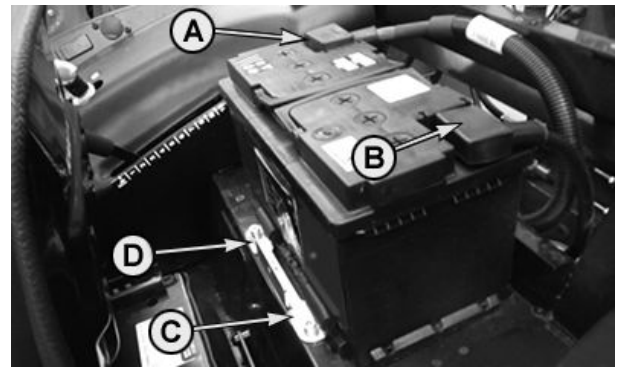
Dépose

1. Desserrer l'écrou fixant le câble négatif (masse) (B) de la batterie et débrancher le câble. Puis desserrer l'écrou fixant le câble positif (A) de la batterie et débrancher le câble.

⚠ ATTENTION: La disposition des bornes de la batterie peut être différente selon les fabricants.

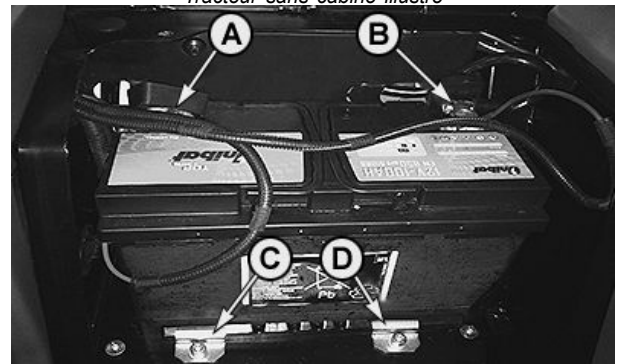
Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble négatif (masse) en dernier et le débrancher en premier.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.



AGCPTJD0448 —UN—21OCT13

Tracteur sans cabine illustré

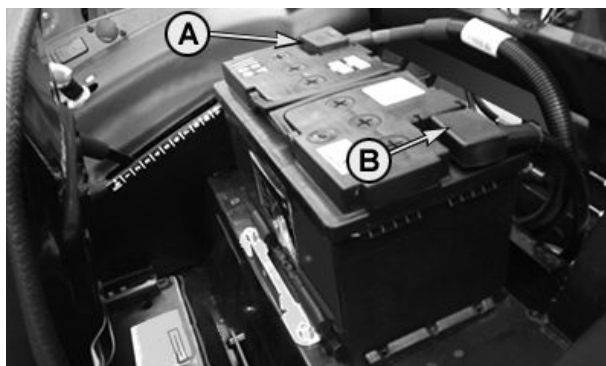


AGCPTJD0694 —UN—02OCT14

Suite, voir page suivante

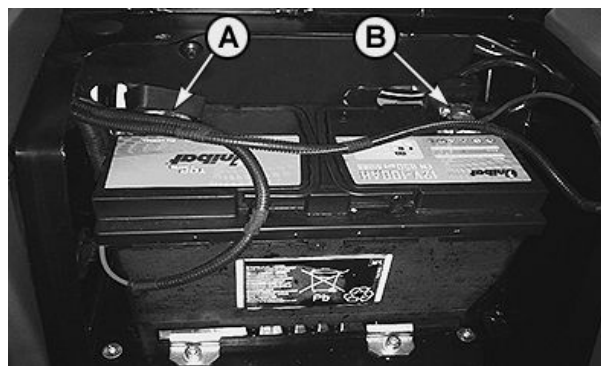
OULXBER,0002518 -28-30OCT14-4/6

Entretien



Tracteur sans cabine illustré

AGCPTJD0449 —UN—21OCT13



Tracteur à cabine illustré

AGCPTJD0695 —UN—02OCT14

1. Nettoyer la batterie en l'essuyant avec un chiffon humide. Maintenir les connexions (A) et (B) propres et serrées.

⚠ ATTENTION: Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble négatif (masse) en dernier et le débrancher en premier.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

2. Maintenir la batterie complètement chargée, surtout par temps froid. En cas de branchement d'un chargeur de batterie, brancher le câble positif du chargeur à la borne positive de la batterie (A), puis brancher le câble négatif du chargeur à la borne négative de la batterie (B).

Remplacement

⚠ ATTENTION: Pour éviter de faire des étincelles, brancher le câble négatif (masse) en dernier et le débrancher en premier.

Toujours respecter la polarité des bornes sur la batterie.

Remplacer la batterie par une batterie John Deere ou d'un type équivalent.

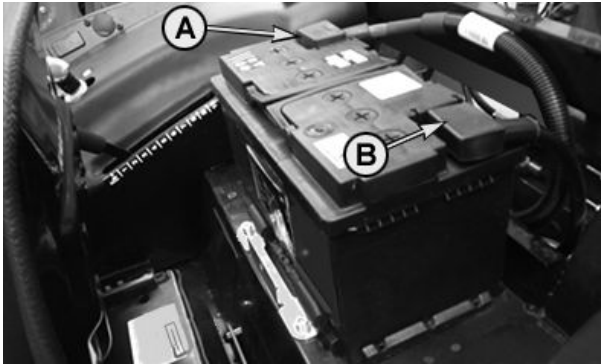
Caractéristiques des batteries

12 V, 100 Ah

Suite, voir page suivante

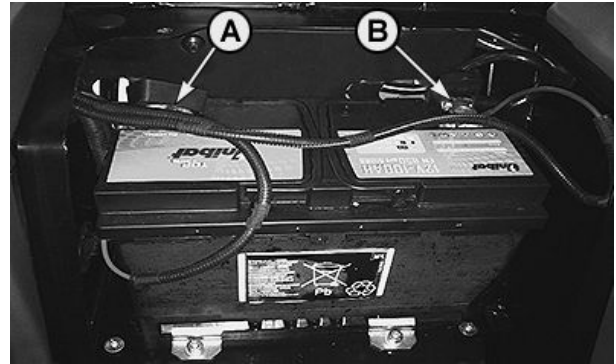
OULXBER,0002518 -28-30OCT14-5/6

Charge



Tracteur sans cabine illustré

AGCPTJD0449 —UN—21OCT13



Tracteur à cabine illustré

AGCPTJD0695 —UN—02OCT14

Dans des conditions de travail normales, les batteries sans entretien ne nécessitent pas d'appoint d'électrolyte. Maintenir la batterie complètement chargée, surtout par temps froid.

⚠ ATTENTION: Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou de flamme à proximité des batteries. Mettre le chargeur hors tension avant de le brancher ou de le débrancher.

1. Avec le chargeur hors tension, brancher le câble positif du chargeur à la borne positive de batterie (A), puis brancher le câble négatif du chargeur à la borne négative de la batterie (B).
2. Mettre le chargeur sous tension et recharger la batterie conformément aux instructions de recharge du fabricant.



3. Mettre le chargeur hors tension avant de le débrancher. Débrancher d'abord le câble négatif du chargeur, puis le câble positif.

TS204 —UN—15APR13

OULXBER,0002518 -28-30OCT14-6/6

Remplacement des ampoules — Consignes de sécurité

Lors du remplacement d'une ampoule, toujours respecter les consignes de sécurité suivantes:

⚠ ATTENTION: Toujours éteindre les phares avant de remplacer une ampoule.

⚠ ATTENTION: Laisser d'abord l'ampoule refroidir (risque de brûlures).

⚠ ATTENTION: Lors du remplacement de l'ampoule, porter des lunettes et des gants de protection.

⚠ ATTENTION: L'ampoule est en verre et contient du gaz; elle est sous haute pression, elle risque donc de se briser.

⚠ ATTENTION: Ne JAMAIS utiliser des ampoules tombées par terre ou présentant des rayures en surface; elles risquent de se briser.

⚠ ATTENTION: S'assurer que l'ampoule est correctement emboîtée dans son support.

⚠ ATTENTION: Vérifier le bon état du phare et s'assurer que les joints sont correctement positionnés.

IMPORTANT: Utiliser uniquement des ampoules de 12 V du même type et de même puissance que celle devant être remplacée.

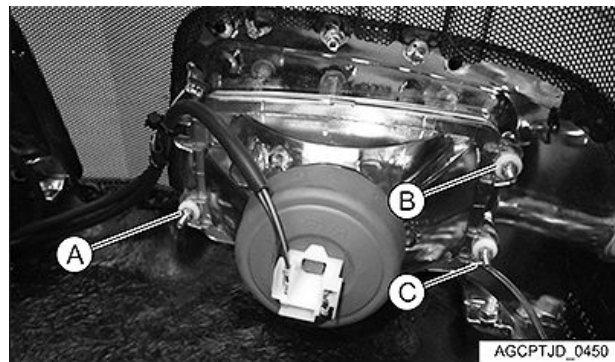
IMPORTANT: Ne jamais toucher la surface de l'ampoule, la tenir par le culot.

IMPORTANT: Éliminer soigneusement les traces de doigts sur l'ampoule à l'aide d'un chiffon propre imprégné d'alcool.

OULXBER,00020EA -28-12JUN13-1/1

Réglage des feux de route

1. Ouvrir le capot.
2. Tourner les écrous (A) et (B) dans le sens antihoraire pour régler le feu vers le haut ou dans le sens horaire pour le régler vers le bas.
3. Pour régler le faisceau vers l'intérieur, tourner l'écrou (A) dans le sens antihoraire et les écrous (B) et (C) dans le sens horaire. Toujours tourner les écrous (B) et (C) de manière synchrone dans la direction opposée de la rotation de l'écrou (A).
4. Pour régler le faisceau vers l'extérieur, tourner l'écrou (A) dans le sens horaire et les écrous (B) et (C) dans le sens antihoraire. Toujours tourner les écrous (B) et (C) de manière synchrone dans la direction opposée de la rotation de l'écrou (A).



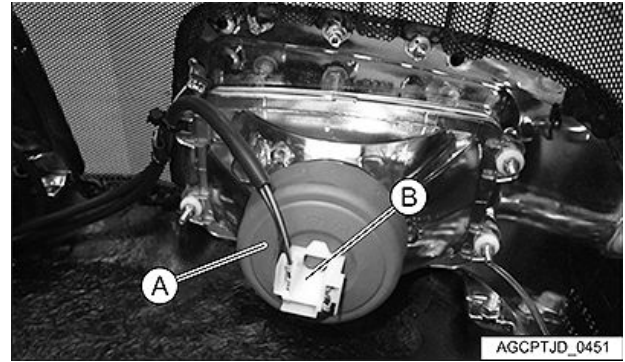
5. Fermer le capot et contrôler le réglage à l'aide d'un testeur de feux de route.

OULXBER,000226F -28-30OCT13-1/1

AGCPTJD0450—UN—02NOV15

Remplacement des ampoules d'éclairage

1. COUPER le contact.
2. Débrancher le connecteur (B) de la douille d'ampoule.
3. Déposer le capuchon pare-poussière (A).
4. Déposer l'ampoule.
5. Poser la nouvelle ampoule, le capuchon de protection (A) et le connecteur (B).



AGCPTJD0451 —UN—02NOV15

OULXBER,0002270 -28-30OCT13-1/1

Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop et des clignotants

1. COUPER le contact.
2. Déposer les deux vis et déposer le diffuseur (A).
3. Pousser l'ampoule dans la douille contre la force du ressort et la tournée pour la débloquer. Extraire l'ampoule de la douille.
4. Glisser une nouvelle ampoule dans la douille, la pousser contre la force du ressort, puis la tourner pour la bloquer.
5. Nettoyer le diffuseur (A) et le remettre en place.



PULX001269 —UN—03SEP08

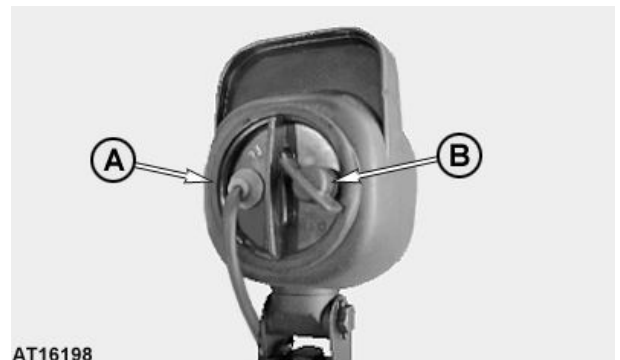
OULXBER,0002271 -28-30OCT13-1/1

Remplacement du phare de travail arrière

1. COUPER le contact.
2. Déposer le capuchon (B), pousser l'ampoule dans la douille contre la force du ressort et la tournée pour la débloquer. Extraire l'ampoule de la douille.
3. Glisser une nouvelle ampoule dans la douille, la pousser contre la force du ressort, puis la tourner pour la bloquer. Nettoyer le diffuseur et poser le capuchon (B).

A—Phare de travail

B—Capuchon



AT16198 —UN—07FEB03

OULXBER,0002272 -28-30OCT13-1/1

Pression des pneus

La durée d'utilisation et le bon rendement des pneus dépendent d'une pression de gonflage correcte. Une pression de gonflage insuffisante entraîne une usure prématurée des pneus. Une pression trop élevée diminue la puissance de traction et augmente le patinage.

La pression de gonflage correcte dépend d'une part de la nature du travail et de la charge et d'autre part du type, de la dimension et de la marque des pneumatiques. Pour cette raison, il est recommandé de demander conseil à votre concessionnaire John Deere ou au fabricant des pneus. Les pressions de gonflage indiquées dans le tableau ne sont donc à considérer que comme valeurs indicatives. Les pressions de gonflage indiquées se

rapportent au travail dans les champs. Si la conduite du tracteur sur route représente 20% ou plus, augmenter la pression conformément aux indications du fabricant.

NOTE: *Se reporter à "Charge maximale autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal)", section 150 "Caractéristiques".*

Roues arrière	Roues avant
Toute monte en pneus: 160 kPa (1,6 bar; 23 psi)	Pneus 260/70-16: 240 kPa (2,4 bar; 35 psi)
	Pneus 280/70-16: 160 kPa (1,6 bar; 23 psi)

OULXBER,00022B8 -28-12DEC13-1/1

Entretien (tous les jours/toutes les 10, 250, 500 et 750 heures)

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures				
	Toutes les 10 heures ou tous les jours	Après les 50 premières heures de service	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures	Toutes les 750 heures
Éclairage - Contrôle de fonctionnement de tous les feux (y compris phares principaux)	•				
Circuit d'alimentation - Évacuation de l'eau et des impuretés du filtre à carburant	•				
Moteur - Élimination des saletés autour du moteur	•				
Moteur - Contrôle du niveau d'huile	•				
Moteur - Nettoyage du tube d'aération du carter-moteur	•				
Circuit de refroidissement/climatisation - Nettoyage du radiateur et du condenseur, ailettes et grilles	•				
Circuit de refroidissement - Contrôle du niveau de liquide de refroidissement	•				
Circuit hydraulique/de transmission - Contrôle du niveau d'huile	•				
Filtre à air - Nettoyage du clapet de dépoussiérage	•				
Attelage trois points - Lubrification des bielles et de l'arbre de relevage (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Dispositif d'attelage - Lubrification de tous les graisseurs (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Pont avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Pont avant - Lubrification des roulements de roue (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Pont avant - Lubrification des joints de cardan et arbres de transmission entre boîte et pont avant (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Essieu arrière - Lubrification des roulements (uniquement lors de travaux en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux)	•				
Prise de force avant - Vidange d'huile et changement du filtre à huile		•		•	
Transmission - Remplacement du filtre à huile de transmission, contrôle du niveau d'huile		•	•	•	•
Moteur - Vidange de l'huile moteur				•	
Moteur - Remplacement du filtre à huile moteur		•		•	
Circuit d'alimentation - Remplacement de la crépine à carburant		•		•	
Prise de force avant - Contrôle du niveau d'huile			•	•	•
Embrayage et embrayage de prise de force - Contrôle de la course à vide			•	•	•
Circuit de freinage - Contrôle du niveau d'huile			•	•	•
Circuit de freinage - Contrôle de la course à vide du frein de stationnement et des freins de service			•	•	•
Barre d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation			•	•	•
Chape d'attelage à hauteur réglable - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation			•	•	•
Chape d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation			•	•	•
Direction - Lubrification des rotules de barre d'accouplement			•	•	•
Chargeur frontal - Bâti d'accrochage, contrôle du couple de serrage des vis de fixation			•	•	•
Roues - Contrôle du couple de serrage des boulons de roue et de jante			•	•	•
Dispositif d'attelage - Lubrification de tous les graisseurs			•	•	•
Pont avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée			•	•	•
Pont avant - Lubrification des roulements de roue			•	•	•
Pont avant - Lubrification des joints de cardan et arbres de transmission entre boîte et pont avant			•	•	•
Pont avant - Contrôle du niveau d'huile dans le corps de pont et les carters de réduction finale			•	•	•
Essieu arrière - Lubrification des roulements			•	•	•

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002519 -28-30OCT14-1/2

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures				
	Toutes les 10 heures ou tous les jours	Après les 50 premières heures de service	Toutes les 250 heures	Toutes les 500 heures	Toutes les 750 heures
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage			•	•	•
Courroie d'alternateur - Contrôle de l'usure et de l'endommagement, contrôle de la tension			•	•	•
Circuit alimentation - Remplacement du filtre carburant et purge du circuit d'alimentation				•	
Circuit d'alimentation - Élimination des impuretés du réservoir de carburant				•	
Attelage trois points - Lubrification des bielles et de l'arbre de relevage				•	
Durits d'admission - Contrôle d'étanchéité des raccords				•	
Composant de la barre et des dispositifs d'attelage - Contrôle d'usure et de fonctionnement de tous les composants				•	
Contrôle des régimes moteur, confier les réglages au concessionnaire John Deere					•
Axes-pivots de l'essieu avant - Confier le contrôle du jeu axial au concessionnaire John Deere					•
Cabine et arceau de sécurité - Contrôle du couple de serrage des boulons et des écrous de fixation					•

OULXBER,0002519 -28-30OCT14-2/2

Entretien (toutes les 1000, 1250, 1500, 2000 heures et une fois par an)

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures				
	Toutes les 1000 heures	Toutes les 1250 heures	Toutes les 1500 heures	Toutes les 2000 heures	Tous les ans
Transmission - Remplacement du filtre à huile de transmission, contrôle du niveau d'huile	*	*	*	*	
Moteur - Vidange de l'huile moteur	*		*	*	*
Moteur - Remplacement du filtre à huile moteur	*		*	*	*
Circuit d'alimentation - Remplacement de la crépine à carburant				*	
Prise de force avant - Contrôle du niveau d'huile	*	*	*	*	
Prise de force avant - Vidange d'huile et changement du filtre à huile	*		*	*	
Embrayage et embrayage de prise de force - Contrôle de la course à vide	*	*	*	*	
Circuit de freinage - Contrôle du niveau d'huile	*	*	*	*	
Circuit de freinage - Contrôle de la course à vide du frein de stationnement et des freins de service	*	*	*	*	
Barre d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation	*	*	*	*	
Chape d'attelage à hauteur réglable - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation	*	*	*	*	
Chape d'attelage - Contrôle du couple de serrage des vis de fixation	*	*	*	*	
Direction - Lubrification des rotules de barre d'accouplement	*	*	*	*	
Chargeur frontal - Bâti d'accrochage, contrôle du couple de serrage des vis de fixation	*	*	*	*	*
Roues - Contrôle du couple de serrage des boulons de roue et de jante	*	*	*	*	
Dispositif d'attelage - Lubrification de tous les graisseurs	*	*	*	*	
Pont avant - Lubrification de l'axe-pivot et des axes de fusée	*	*	*	*	
Pont avant - Lubrification des roulements de roue	*	*	*	*	
Pont avant - Lubrification des joints de cardan et arbres de transmission entre boîte et pont avant	*	*	*	*	
Pont avant - Contrôle du niveau d'huile dans le corps de pont et les carters de réduction finale	*	*	*	*	
Essieu arrière - Lubrification des roulements	*	*	*	*	
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage	*	*	*	*	
Courroie d'alternateur - Contrôle de l'usure et de l'endommagement, contrôle de la tension	*	*	*	*	
Contrôle de l'état de la pompe à eau	*		*	*	
Circuit alimentation - Remplacement du filtre carburant et purge du circuit d'alimentation	*		*	*	
Circuit d'alimentation - Élimination des impuretés du réservoir de carburant	*		*	*	
Attelage trois points - Lubrification des bielles et de l'arbre de relevage	*		*	*	
Durits d'admission - Contrôle d'étanchéité des raccords	*		*	*	
Composant de la barre et des dispositifs d'attelage - Contrôle d'usure et de fonctionnement de tous les composants	*		*	*	
Contrôle des régimes moteur, confier les réglages au concessionnaire John Deere™			*		
Axes-pivots de l'essieu avant - Confier le contrôle du jeu axial au concessionnaire John Deere			*		
Cabine et arceau de sécurité - Contrôle du couple de serrage des boulons et des écrous de fixation			*		
Remplacement de la courroie d'alternateur sur moteur F5C	*			*	
Contrôle de la tension de courroie sur moteur NEF				*	
Contrôle et réglage du jeu des soupapes moteur sur moteur F5C	*			*	
Contrôle et réglage du jeu des soupapes moteur sur moteur NEF				*	
Circuit hydraulique/de transmission - Remplacement de la crépine d'aspiration		*			
Circuit hydraulique/de transmission - Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile		*			
Pont avant - Vidange et remplissage avec de l'huile neuve			*		
Circuit de freinage - Confier la vidange d'une huile du circuit de freinage au concessionnaire John Deere™			*		
Système d'admission - Remplacement du filtre à air			*		

Suite, voir page suivante

OULXBER,000251A -28-30OCT14-1/2

Procédure d'entretien	Effectuer toutes les opérations indiquées - En outre, effectuer l'entretien des 10 heures				
	Toutes les 1000 heures	Toutes les 1250 heures	Toutes les 1500 heures	Toutes les 2000 heures	Tous les ans
Contrôle de la ceinture de sécurité (état, fonctionnement)					•
Inspection des flexibles hydrauliques					•

OULXBER,000251A -28-30OCT14-2/2

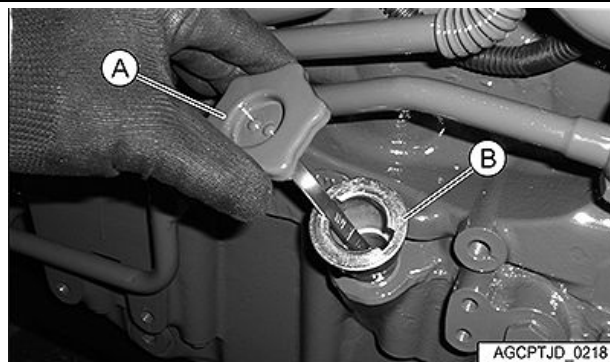
Entretien — Tous les jours ou toutes les 10 h

Contrôle du niveau d'huile moteur (moteur F5C)

Le niveau d'huile doit se trouver entre les deux repères de la jauge (A). NE PAS faire tourner le moteur quand le niveau d'huile est en dessous du repère inférieur de la jauge.

Garer le tracteur sur une surface plane pour contrôler le niveau d'huile. Retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. La sortir et contrôler le niveau d'huile.

Le niveau d'huile est correct lorsqu'il se trouve entre les deux repères de la jauge (A). Ne pas faire fonctionner le moteur quand le niveau d'huile est en dessous du repère inférieur de la jauge d'huile (A). Dans ce cas, faire l'appoint d'huile prescrite par la goulotte de remplissage (B). Voir dans la section 80 "Ingrédients".



AGCPTJD0218 —UN—02NOV15

OULXBER,000251C -28-30OCT14-1/1

Contrôle du niveau d'huile moteur (moteur NEF)

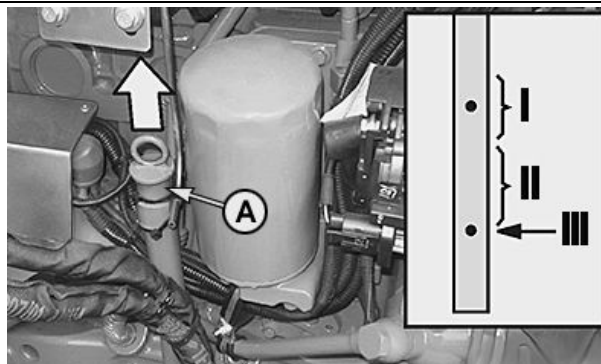
Garer le tracteur sur une surface plane pour contrôler le niveau d'huile. Retirer la jauge d'huile (A) située sur le côté droit du moteur. Essuyer la jauge d'huile et la réintroduire complètement. Retirer à nouveau la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile.

I = Niveau d'usage normal

II = Faire l'appoint dès que possible

III = Faire l'appoint avant de redémarrer le moteur

Ne pas démarrer le moteur si le niveau d'huile est inférieur au niveau minimum autorisé. Faire l'appoint avec une huile appropriée jusqu'à atteindre le niveau correct. Voir dans la section 80 "Ingrédients".



LX211146 —UN—04NOV14

OULXBER,000251B -28-30OCT14-1/1

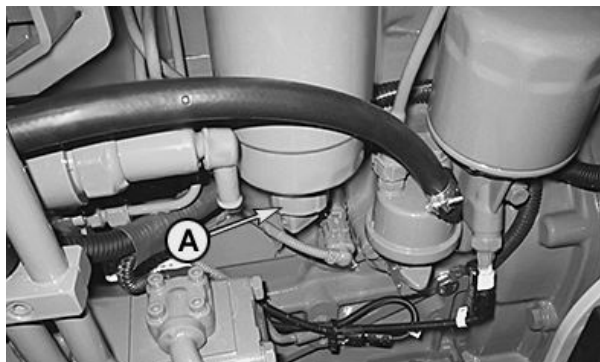
Contrôle du filtre à carburant (moteur F5C)

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

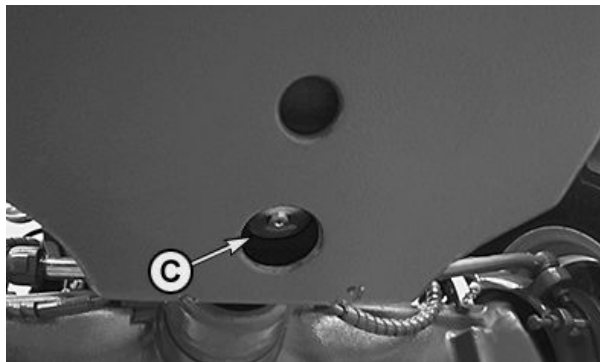
1. Desserrer la vis de vidange (A).
2. Resserrer la vis de vidange (A) après évacuation de l'eau et des impuretés.

Si de l'eau est présente dans le filtre à carburant, ouvrir la vis de vidange (C) située sous le réservoir de carburant afin de purger l'humidité et les impuretés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (C) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.



AGCPTJ0375 —UN—23OCT13



AGCPTJ0376 —UN—11JUL13

OULXBER,000251E -28-30OCT14-1/1

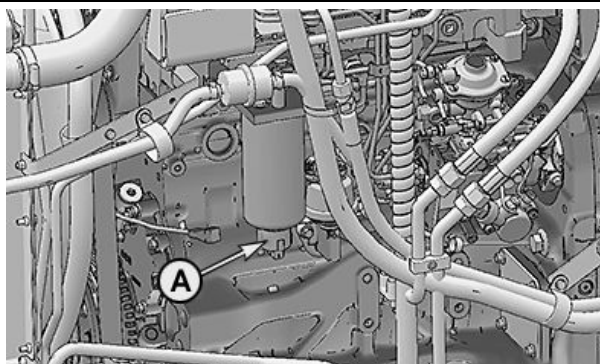
Contrôle du filtre à carburant (moteur NEF)

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

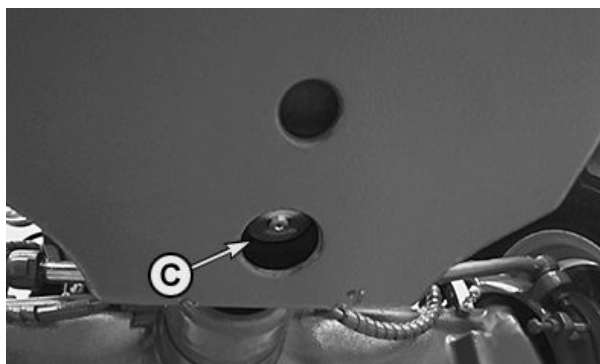
1. Desserrer la vis de vidange (A).
2. Resserrer la vis de vidange (A) après évacuation de l'eau et des impuretés.

Si de l'eau est présente dans le filtre à carburant, ouvrir la vis de vidange (C) située sous le réservoir de carburant afin de purger l'humidité et les impuretés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (C) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.



LX211147 —UN—04NOV14



AGCPTJ0376 —UN—11JUL13

OULXBER,000251D -28-30OCT14-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

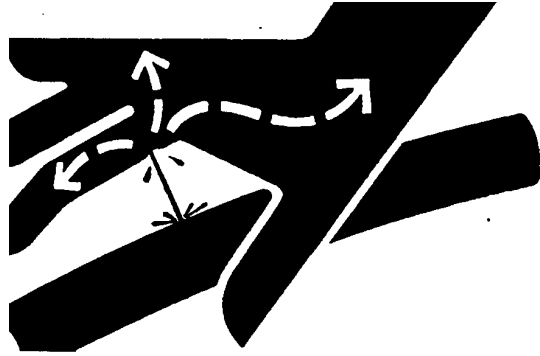
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

X9811 —UN—23AUG88

Filtres à carburant

L'importance de la filtration des carburants pour le bon fonctionnement des circuits d'alimentation modernes ne peut guère être trop soulignée. Dû à une réglementation sur les émissions toujours plus sévère et à des moteurs de plus en plus puissants, les systèmes d'alimentation en carburant doivent fonctionner à des pressions beaucoup plus élevées. Ces hautes pressions ne peuvent être atteintes qu'avec des composants d'injection du carburant ayant des tolérances très étroites. Ces tolérances de

fabrication étroites ont réduit de manière significative les capacités en matière de débris et d'eau.

Les filtres à carburant de marque John Deere ont été conçus et fabriqués spécialement pour les moteurs John Deere.

Pour protéger le moteur contre les débris et l'eau, toujours remplacer les filtres à carburant comme indiqué dans ce manuel.

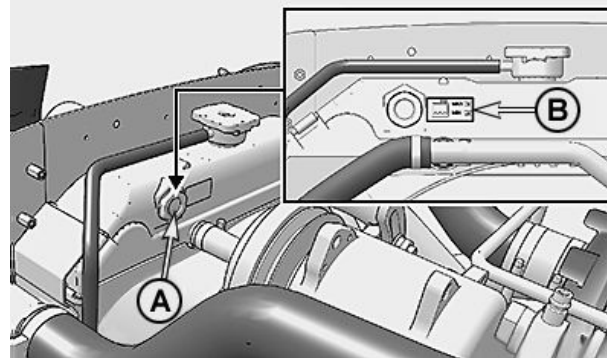
DX,FILT2 -28-14APR11-1/1

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION: Déposer le bouchon du radiateur uniquement quand le moteur est froid. Desserrer lentement le bouchon jusqu'au premier cran pour éliminer la pression avant de le retirer complètement.

Édition avec regard

Contrôler le niveau du liquide de refroidissement du radiateur via le regard (A). Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les deux repères de l'autocollant (B) lorsque le moteur est froid. Si nécessaire, ajouter du liquide de refroidissement.



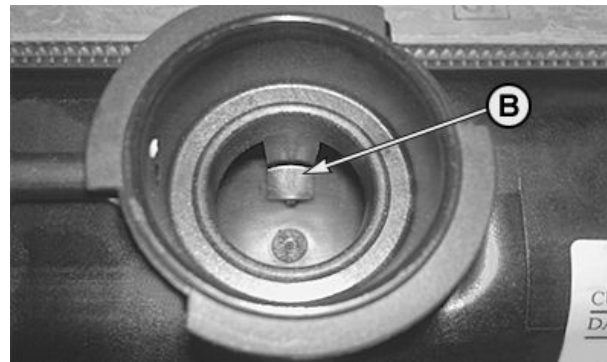
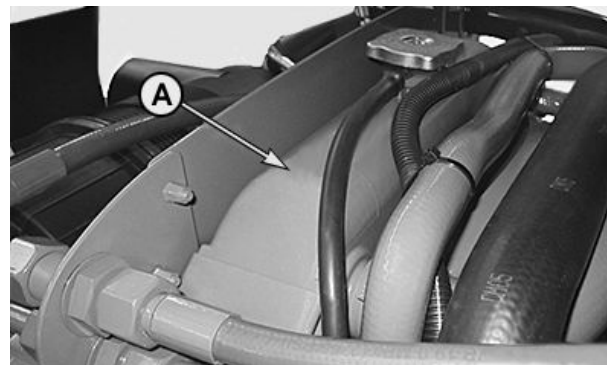
OULXBER,000251F -28-30OCT14-1/2

TS281 —UN—15APR13

AGCPTJD0672 —UN—01OCT14

Édition sans regard

Contrôler le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (A). Si le moteur est froid et le niveau est en dessous du repère (B), faire l'appoint jusqu'au repère (B).



OULXBER,000251F -28-30OCT14-2/2

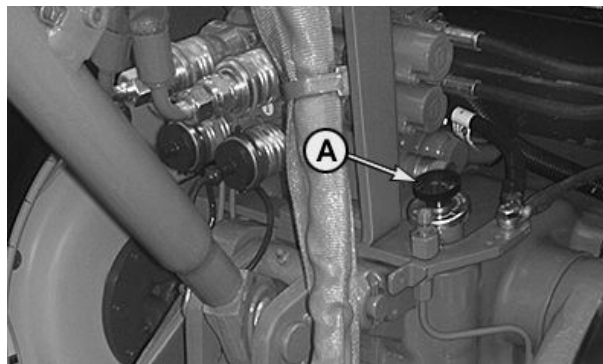
AGCPTJD0374 —UN—11JUL13

AGCPTJD0024 —UN—04JUN13

Contrôle du niveau d'huile du circuit hydraulique/de transmission

IMPORTANT: Contrôler le niveau d'huile à froid. Si possible, effectuer le contrôle le matin après avoir laissé le tracteur à l'arrêt pendant la nuit.

1. Garer le tracteur sur une surface horizontale.
2. Engager le frein de stationnement (transmission au neutre).
3. Abaisser les barres de traction et les équipements frontaux.
4. Retirer la jauge (A) et l'essuyer. Réinsérer complètement la jauge d'huile et la retirer pour contrôler. Le niveau d'huile doit se trouver entre le repère "FULL" (MAX) et l'extrémité de la jauge.
5. Si le niveau d'huile (A) est trop bas, faire l'appoint avec une huile d'un type préconisé, voir dans la section "Ingrédients".



AGCPTJD0377 —UN—11JUL13

En cas d'utilisation d'outils nécessitant une grande quantité d'huile dans le circuit hydraulique, le niveau d'huile doit se trouver au repère "XXX".

OULXBER,0002229 -28-26AUG13-1/1

Nettoyage du clapet de dépeussierage

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le clapet de dépeussierage n'est pas en place!

Au cours de la récolte, les graminées et la menue paille peuvent entraver le bon fonctionnement du clapet de dépeussierage. Si nécessaire, déposer et nettoyer le clapet de dépeussierage. Remplacer immédiatement un clapet endommagé.

NOTE: Dans des conditions de travail poussiéreuses, nettoyer le clapet de dépeussierage quotidiennement.



AGCPTJD0532 —UN—17DEC13

OULXBER,00022D5GL -28-19DEC13-1/1

Vérification de l'éclairage

Vérifier le fonctionnement des équipements d'éclairage, particulièrement avant de circuler sur route.

Observer les réglementations en vigueur.

LX,LICHT 002082 -28-01FEB92-1/1

Opérations d'entretien diverses

Lorsque le tracteur travaille en terrain particulièrement détrempé ou bourbeux, il convient de procéder à une lubrification supplémentaire des composants suivants:

- Essieu avant (tracteurs deux roues motrices)
- Pont avant et arbre de transmission du pont avant (tracteurs quatre roues motrices)

- Essieu arrière
- Attelage trois points
- Dispositif d'attelage hydraulique
- Dispositif d'attelage

Ces opérations sont décrites dans les sections "Entretien—Toutes les 250 heures" et "Entretien—Toutes les 500 heures".

OULXA64,0000CC2 -28-10SEP03-1/1

Remplacement du filtre à huile moteur

IMPORTANT: Changer l'huile moteur toutes les 500 heures, si de l'huile John Deere Premium est utilisée et si le gazole a une teneur en soufre inférieure à 0,10 % (1000 ppm).

Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.

1. Ouvrir le capot et déposer le filtre à huile moteur (D).
2. Enduire le joint du nouveau filtre d'une fine couche d'huile avant de poser ce dernier. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
3. Fermer le capot, laisser tourner le moteur quelques instants et contrôler l'étanchéité de la portée du filtre.
4. Arrêter le moteur, retirer la jauge d'huile (A), l'essuyer et la réintroduire complètement. Retirer à nouveau la jauge d'huile et contrôler le niveau d'huile.
5. **Sur moteurs F5C:** Le niveau d'huile doit toujours se trouver au niveau du repère "XXX" de la jauge d'huile (A). Faire l'appoint d'huile si nécessaire.

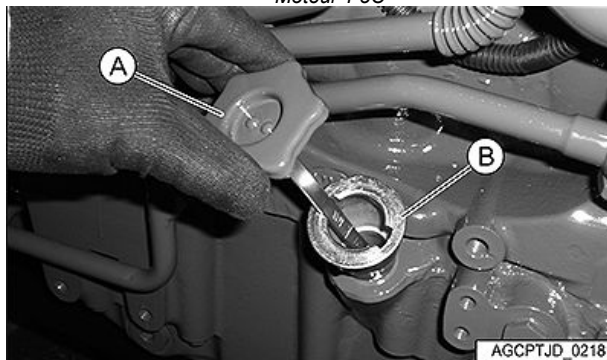
Sur les moteurs NEF: = niveau d'huile normal, II = faire l'appoint d'huile dès que possible, III = faire l'appoint d'huile avant de redémarrer le moteur.

A—Jauge d'huile
B—Goulotte de remplissage

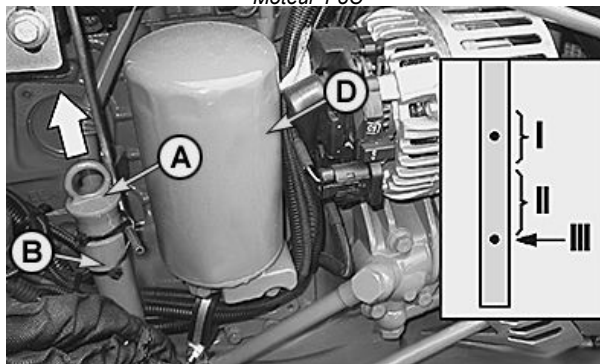
D—Filtre à huile moteur



Moteur F5C



Moteur F5C



Moteur NEF

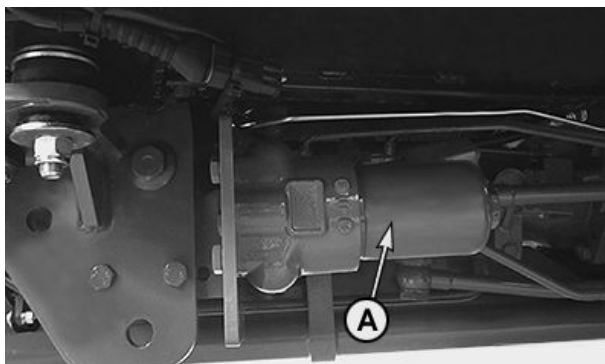
OULXBER.0002520 -28-30OCT14-1/1

AGCPTJD0549 —UN—16DEC13

AGCPTJD0218 —UN—02NOV15

AGCPTJD0697 —UN—29OCT14

Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique



AGCPTJD0422 —UN—15JUL13

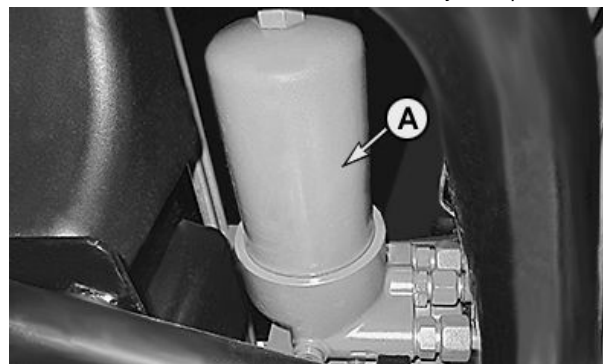
5GL sans inverseur électrohydraulique



AGCPTJD0644 —UN—29OCT14

5GV, 5GN & 5GF sans inverseur électrohydraulique

1. Retirer le filtre (A). Enduire le joint d'une fine couche d'huile et poser le nouveau filtre. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
2. Laisser tourner le moteur pendant quelques secondes et contrôler le niveau d'huile de transmission/hydraulique.
3. Faire l'appoint d'huile de transmission si nécessaire (voir section 80, Ingrédients).



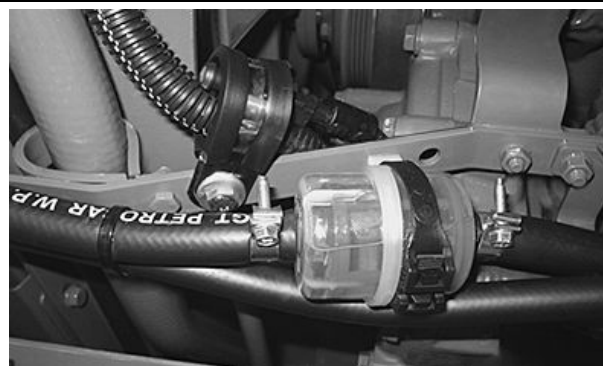
AGCPTJD0638 —UN—29OCT14

5GV, 5GN & 5GF avec boîte 24/12

OULXBER,0002521 -28-30OCT14-1/1

Remplacement de la crépine de carburant

1. Nettoyer la zone autour de la crépine, située entre la cabine et le réservoir de carburant principal.
2. Desserrer les colliers pour retirer la crépine usagée des conduites.
3. Recueillir le diesel résiduel se trouvant dans la conduite d'alimentation.
4. Veiller à ne pas introduire d'impuretés dans le circuit d'alimentation au cours de cette opération.
5. Poser une nouvelle crépine.
6. Purger l'air du circuit d'alimentation.



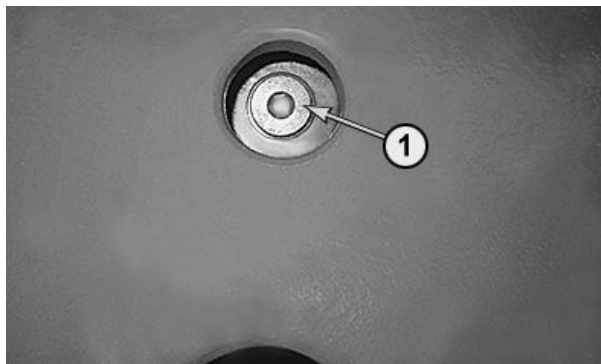
AGCPTJD0652 —UN—16DEC13

OULXBER,00022BF -28-16DEC13-1/1

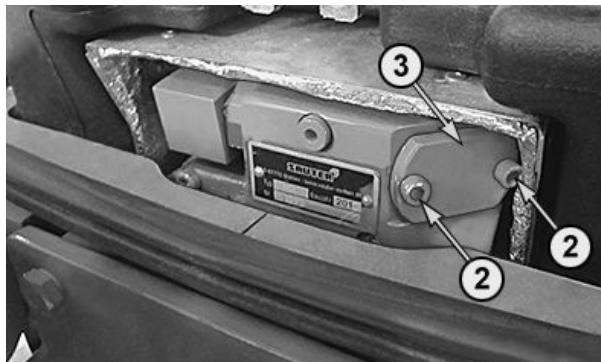
Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile de la prise de force avant

1. Positionner le tracteur sur un sol horizontal.
2. Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur.
3. Retirer la clé du contacteur de démarrage.
4. Placer un récipient approprié sous le bouchon de vidange (1).
5. Dévisser le capuchon (4).
6. Une fois toute l'huile vidangée, remettre le bouchon en place (1).
7. Desserrer les vis (2) et retirer le couvercle (3). Recueillir l'huile.
8. Extraire le filtre à huile et le remplacer.
9. Remplacer le joint torique.
10. Reposer l'ensemble en inversant l'ordre des opérations de dépose.
11. Remplir la prise de force avant d'huile fraîche par le bouchon (4) jusqu'à la lèvre au niveau de l'ouverture.
12. Démarrer le moteur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
13. Arrêter le moteur.
14. Vérifier le niveau d'huile: Le niveau d'huile hydraulique doit atteindre la lèvre du bouchon (4) et faire l'appoint si nécessaire.

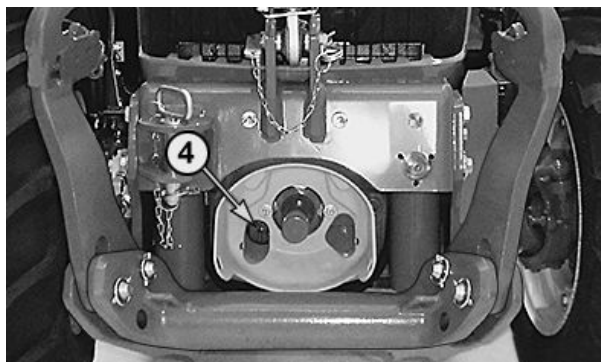
Type d'huile	Volume	Informations de commande
John Deere HD SynTran	0,75 litres (0.2 US gal) Toujours vérifier le niveau comme expliqué à l'étape 14.	TY26391 (22,7 litres; 6 U.S.gal) TY26392 (3,8 litres; 1 US gal)



AGCPTJD0704—UN—30OCT14



AGCPTJD0705—UN—30OCT14

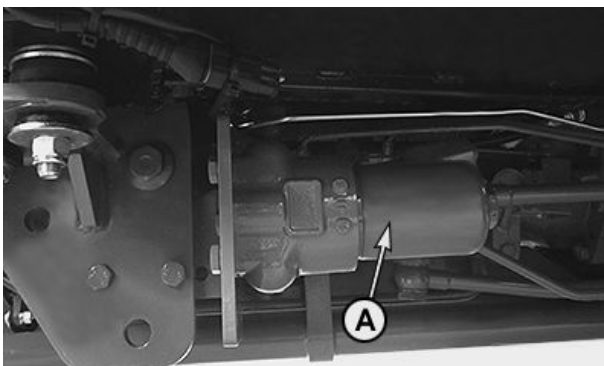


AGCPTJD0706—UN—30OCT14

OULXBER,0002522 -28-31OCT14-1/1

Entretien — Toutes les 250 heures

Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique



AGCPTJD0422 —UN—15JUL13

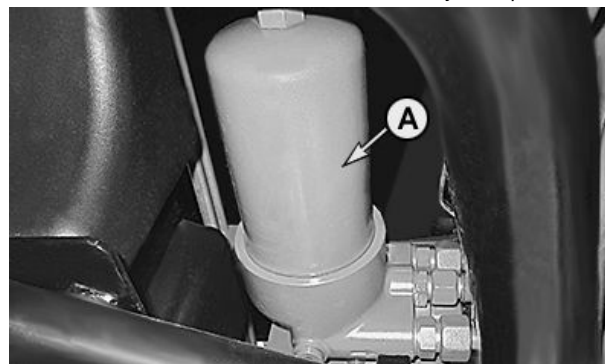
5GL sans inverseur électrohydraulique

1. Retirer le filtre (A). Enduire le joint d'une fine couche d'huile et poser le nouveau filtre. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
2. Laisser tourner le moteur pendant quelques secondes et contrôler le niveau d'huile de transmission/hydraulique.
3. Faire l'appoint d'huile de transmission si nécessaire (voir section 80, Ingrédients).



AGCPTJD0644 —UN—29OCT14

5GV, 5GN & 5GF sans inverseur électrohydraulique



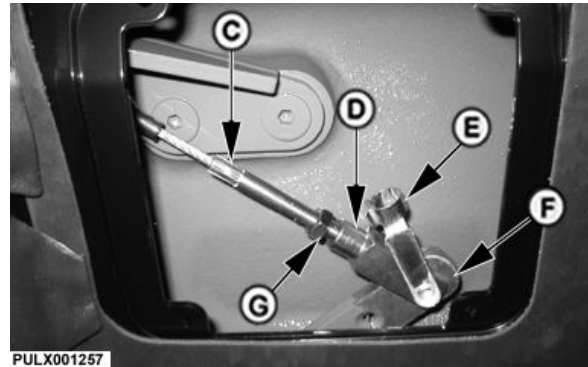
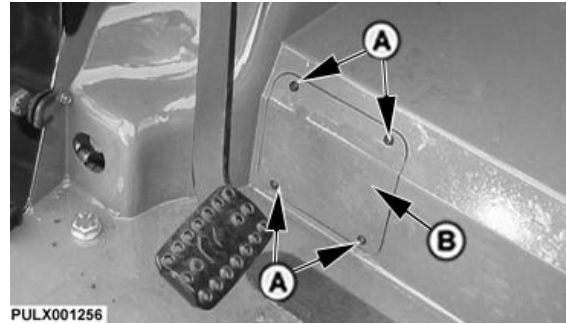
AGCPTJD0638 —UN—29OCT14

5GV, 5GN & 5GF avec boîte 24/12

OULXBER,0002521 -28-30OCT14-1/1

Contrôle de la course à vide de la pédale d'embrayage

1. Pour le contrôle et le réglage, desserrer les vis (A) et retirer le couvercle (B).
2. Décrocher la tringlerie.
3. Déplacer le levier d'embrayage (F) vers le haut, jusqu'en butée.
4. Tourner la chape (D) jusqu'à ce que les orifices de la chape et du levier d'embrayage (F) soient alignés.
5. Contrôler si l'axe (E) peut être inséré dans les trous.
6. Tourner la chape (D) de plusieurs tours complets en sens antihoraire pour bouger le levier d'embrayage (F) vers la droite.
7. Brancher le levier d'embrayage (F) et la chape (D) à l'aide de l'axe (E) et de l'écrou-frein.
8. Appuyer dix fois sur la pédale d'embrayage.
9. Relâcher l'écrou-frein sur l'axe (E).
10. Répéter les étapes 3 à 5.
11. Tourner la chape (D) de deux tours et demi en sens antihoraire pour bouger le levier d'embrayage (F) vers la droite.
12. Brancher le levier d'embrayage (F) et la chape (D) à l'aide de l'axe (E) et de l'écrou-frein.
13. Sélectionner un rapport et s'assurer que l'embrayage ne frotte pas.
14. Le réglage est terminé si l'étape 13 est correcte. Dans le cas contraire, reprendre les points 9 à 13 en tournant la chape (D) de deux tours.



A—Vis
B—Couvercle
C—Câble
D—Chape

E—Axe
F—Lever d'embrayage
G—Écrou-frein

PULX001256 —UN—22JAN09

PULX001257 —UN—22JAN09

NR25796,000180A -28-23JAN09-1/1

Contrôle du niveau d'huile du système de freinage

Les freins sont actionnés hydrauliquement par un circuit indépendant possédant son propre réservoir d'huile.

Si le niveau d'huile est bas, débrancher le connecteur (B), retirer le bouchon (A) et faire l'appoint avec de l'huile John Deere Hy-Gard JD20D à faible viscosité ou de l'huile minérale 10W20.

Avec le contacteur de démarrage sur MARCHE, le témoin (C) s'allume si le niveau d'huile du circuit de freinage est insuffisant.

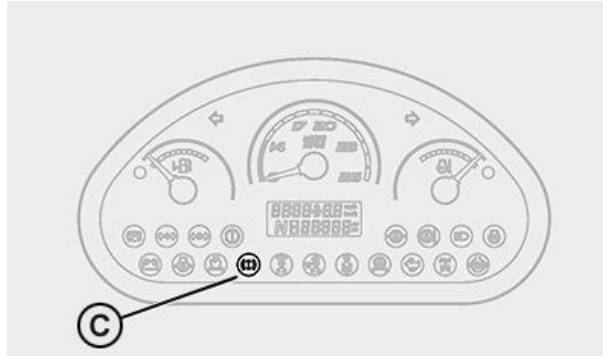
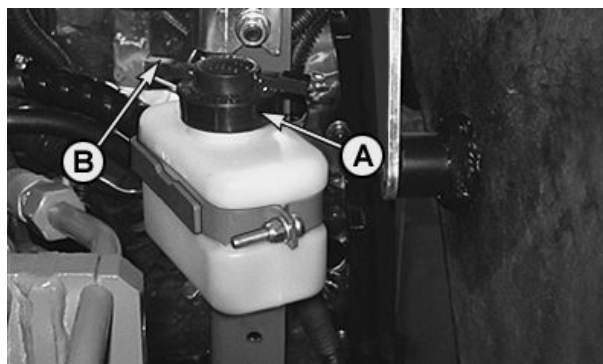
Pour contrôler l'installation électrique, appuyer sur le dessus du bouchon; le témoin (C) doit s'allumer.

En cas de niveau d'huile insuffisant, contrôler également l'étanchéité.

⚠ ATTENTION: Tout entretien du système de freinage doit être effectué par le concessionnaire John Deere.

A—Bouchon
B—Connecteur

C—Témoin



OULXBER,00022C1GL -28-16DEC13-1/1

AGCPTJD0540—UN—17DEC13

AGCPTJD0534—UN—17DEC13

Contrôle du fonctionnement des freins

Arrêter le moteur et vérifier le bon fonctionnement des freins:

1. Enfoncer l'une après l'autre les pédales de frein gauche et droite (répéter cette opération à plusieurs reprises pour chaque pédale). Il doit y avoir une résistance perceptible au niveau de chaque pédale. Dans le cas contraire, consulter le concessionnaire John Deere.
2. Vérifier que les pédales ne s'enfoncent pas jusqu'en fin de course dans les 10 secondes suivant leur actionnement. Dans le cas contraire ou si une pédale s'enfonce plus rapidement que l'autre, consulter le concessionnaire John Deere.
3. Enfoncer les deux pédales simultanément. Une nette résistance doit pouvoir être décelée sur les deux pédales à la même hauteur de course environ. Si la différence de hauteur à laquelle la résistance se fait sentir est supérieure à 51 mm (2 in), consulter le concessionnaire John Deere.

IMPORTANT: Toute diminution de résistance décelable à partir du point de résistance indique



une fuite dans le système de freins. Consulter le concessionnaire John Deere.

Une résistance notable et une course identique des pédales sont indispensables pour les freinages d'urgence, lorsque les deux pédales sont accouplées.

OULXBER,00022C2GL -28-16DEC13-1/1

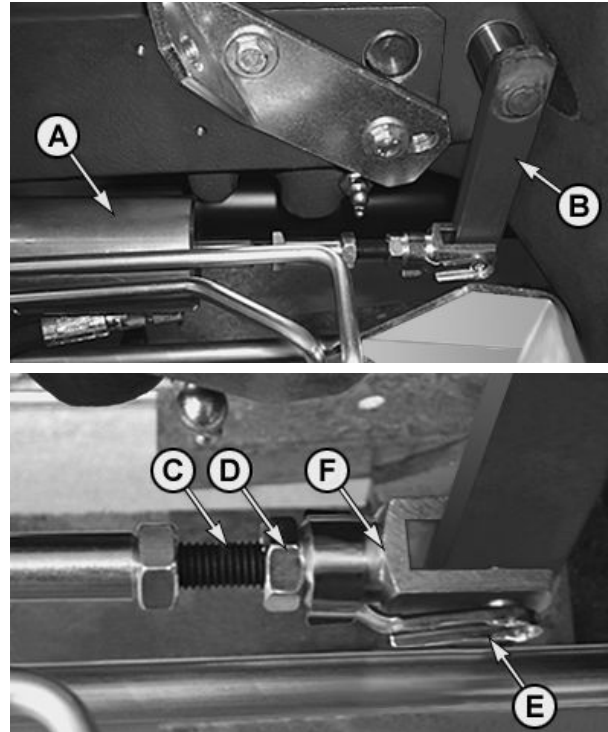
AGCPTJD0535—UN—17DEC13

Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force

1. Desserrer l'écrou (D).
2. Retirer la goupille E de la fourchette (F).
3. Déplacer le levier de prise de force B vers la gauche jusqu'à ce qu'il atteigne la position de fin de course (le roulement de prise de force est en contact avec les doigts de l'embrayage).
4. En maintenant le levier de prise de force (B) en position, tourner la fourchette (F) de sorte que son orifice (F) s'aligne sur celui du levier de prise de force (B).
À partir de ce point, tourner la fourchette (F) de 1,5 tour pour étendre la tige (C).
5. Apparier le levier de prise de force (B) et la fourchette (F) à l'aide de la broche (E) et serrer l'écrou (D).

A—Actionneur
B—Goupille clip
C—Écrou-frein

D—Bras
E—Tige
F—Chape



AGCPTJD0518 — UN—15/JAN14

AGCPTJD0519 — UN—15/JAN14

OULXBER,00022C3GL -28-16DEC13-1/1

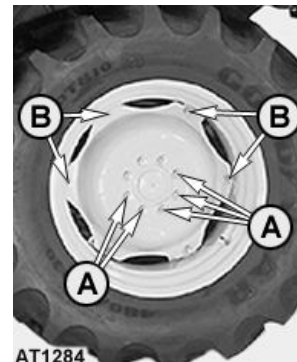
Serrage des boulons de roue

Serrage des boulons et des écrous de roue arrière

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(A)—Couple de serrage.....	400 N•m (295 lb-ft)
(B) Vis M18—Couple de serrage.....	280 Nm (207 lb-ft)
(B) Boulon M16—Couple de serrage.....	210 Nm 155 lb-ft)



AT1284

(A) — Disque sur flasque d'essieu

(B) — Jante sur disque

AT1284 — UN—13/JUN01

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002433 -28-02OCT15-1/3

Serrage des écrous de roue avant (tracteurs sans pont avant)

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

Voile sur flasque d'essieu
(tracteurs sans pont
avant)—Couple de
serrage..... 175 N•m (130 lb-ft)



AT1285

OULXBER,0002433 -28-02OCT15-2/3

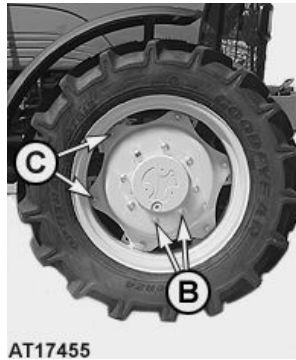
AT1285 —UN—13JUN01

Serrage les écrous du pont avant

IMPORTANT: Après chaque remplacement de roue, contrôler le serrage des boulons de la jante, du voile et de la roue au bout de 10 heures.

Valeur prescrite

(B), voile sur flasque
d'essieu—Couple de
serrage..... 300 N•m (220 lb-ft)
(C) Vis M18—Couple de
serrage..... 280 Nm (207 lb-ft)
(V) Vis M16—Couple de
serrage..... 210 Nm 155 lb-ft)



AT17455

(B) — Disque sur flasque
d'essieu

(C) — Jante sur disque

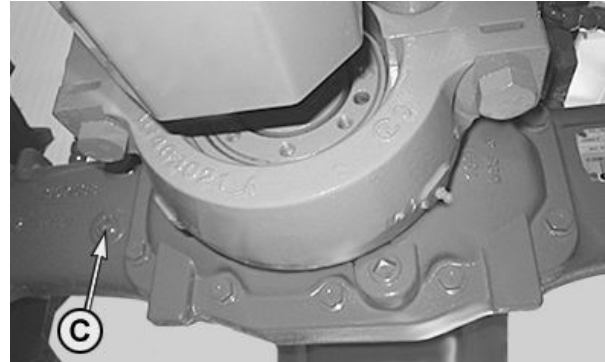
OULXBER,0002433 -28-02OCT15-3/3

AT17455 —UN—20JUL07

Contrôle du niveau d'huile du pont avant

1. Tourner la roue jusqu'à ce que le repère NIVEAU D'HUILE (B) sur les réductions finales (des deux côtés) soit à l'horizontale.
2. Déposer les bouchons de contrôle (C). L'huile doit être au niveau de l'alésage du bouchon.
3. Faire l'appoint d'huile préconisée si le niveau est insuffisant. Voir dans la section 80 "Ingrédients".
4. Reposer les bouchons de contrôle (C) et les serrer à 60 Nm (44 lb-ft).

NOTE: Vidanger l'huile du corps de pont et des réductions finales après les 100 premières heures de service. Vidanger par la suite toutes les 1500 heures de service ou tous les 2 ans, selon la première éventualité.



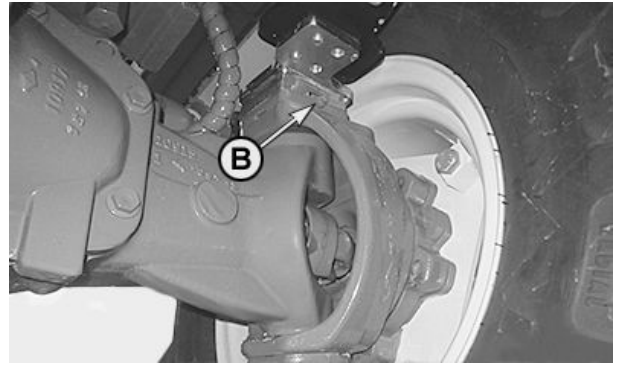
LX1032970 — UN — 03JUL03

AGOPTJD0557 — UN — 16DEC13

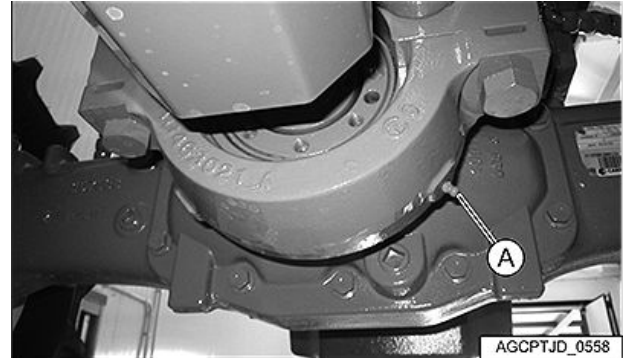
OULXBER,00022C5GL -28-16DEC13-1/1

Lubrification du pont avant

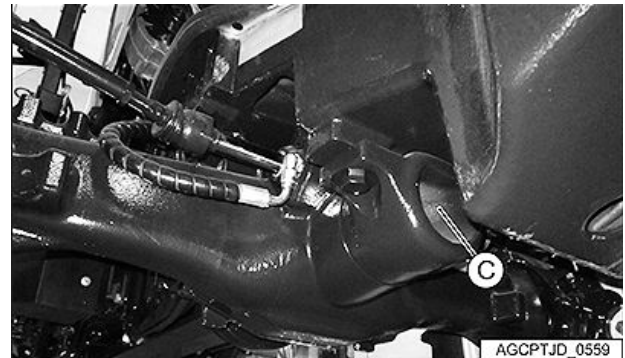
Appliquer plusieurs coups de pompe à graisse aux raccords (A), (B) et (C).



AGCPTJD0556 —UN—16DEC13



AGCPTJD0558 —UN—02NOV15

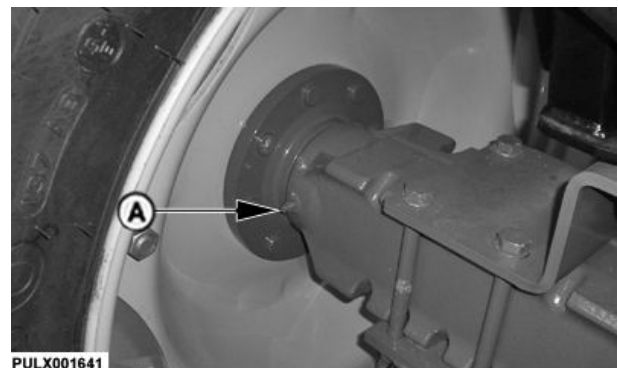


AGCPTJD0559 —UN—02NOV15

OULXBER,00022C6GL -28-16DEC13-1/1

Lubrification des roulements d'essieu arrière

Garnir les graisseurs (A) des roulements d'essieu arrière de graisse universelle en donnant plusieurs coups de pompe à graisse (voir section 80 "Ingrédients").



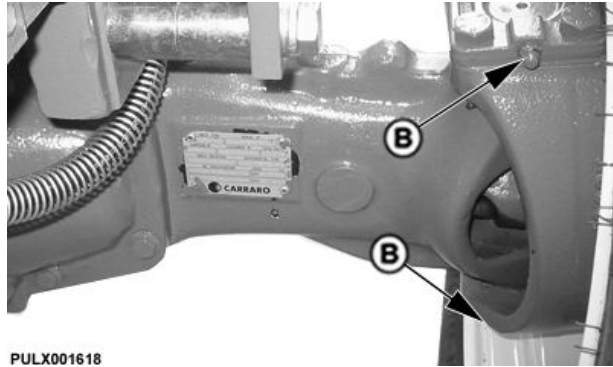
PULX001641

PULX001641 —UN—26SEP08

NR25796,0001816 -28-04NOV08-1/1

Lubrification des axes de fusées de l'essieu avant

Sur les tracteurs équipés d'un essieu de pont avant, appliquer plusieurs coups de pompe de graisse universelle aux raccords supérieur et inférieur de l'axe de fusée d'essieu avant (B).

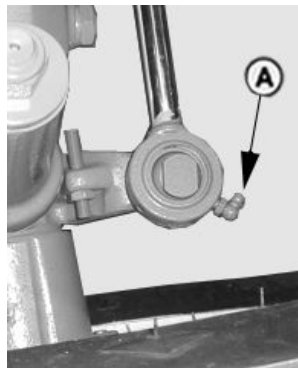


PULX001618

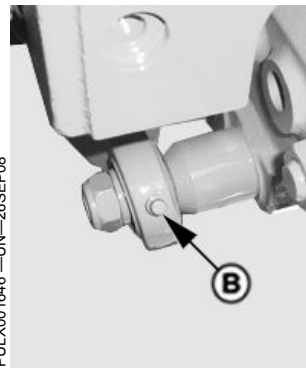
PULX001618 —UN—22SEP08

NR25796.00017E9 -28-26MAR09-1/2

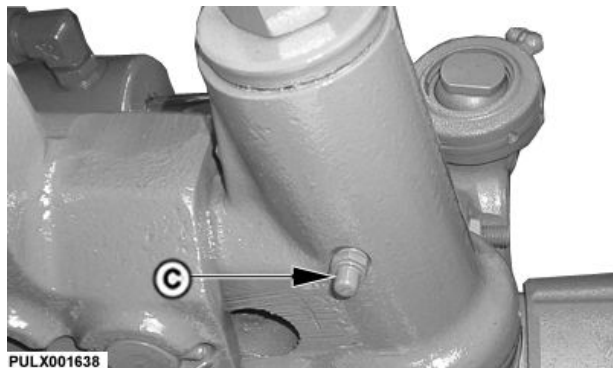
Sur les tracteurs équipés d'un essieu avant réglable, appliquer plusieurs coups de pompe de graisse universelle aux raccords (A) et (C).



PULX001646 —UN—26SEP08



PULX001644 —UN—26SEP08



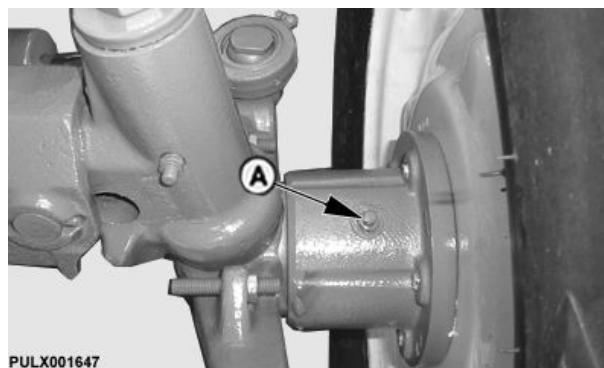
PULX001638

PULX001638 —UN—26SEP08

NR25796.00017E9 -28-26MAR09-2/2

Lubrification des roulements de moyeu (tracteurs sans pont avant)

Lubrifier les roulements de moyeu (A) de chaque côté de plusieurs coups de pompe à graisse universelle.



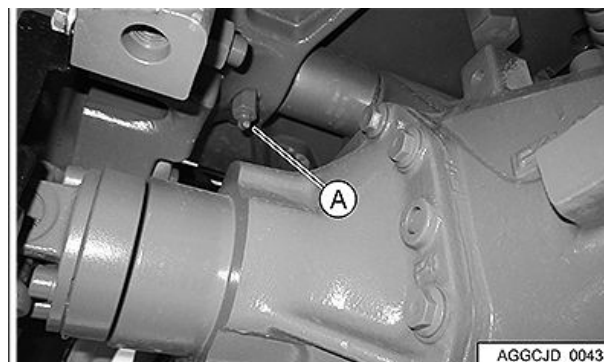
PULX001647

PULX001647 — UN — 28SEP08

NR25796,00017EA -28-26MAR09-1/1

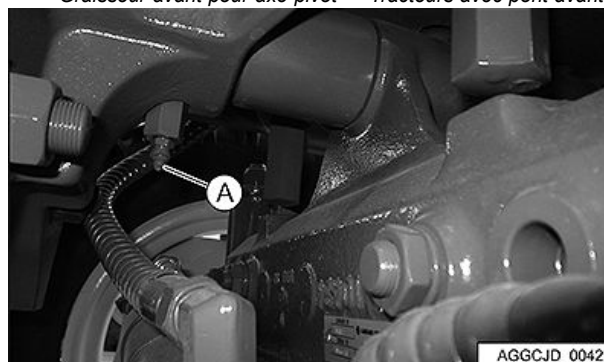
Lubrification de l'axe-pivot de l'essieu avant

Garnir le graisseur (A) des axes-pivot d'essieu avant en donnant plusieurs coups de pompe à graisse universelle (voir section 80 "Ingrédients").



AGGCJD_0043

Graisseur avant pour axe-pivot — Tracteurs avec pont avant



AGGCJD_0042

Graisseur pour axe-pivot — Tracteurs sans pont avant

AGGCJD0043 — UN — 28SEP15

AGGCJD0042 — UN — 29SEP15

NR25796,00017EB -28-05OCT15-1/1

Contrôle de la courroie d'entraînement

ATTENTION: Arrêter le moteur, engager le frein de stationnement et retirer la clé pour empêcher le moteur de démarrer..

Risque de brûlures! Attendre que le moteur ait refroidi.

Ouvrir le capot et contrôler l'usure et l'endommagement de la courroie d'entraînement. Faire effectuer les contrôles et remises en état par le concessionnaire John Deere™.

OULXBER,000223B -28-16DEC13-1/1

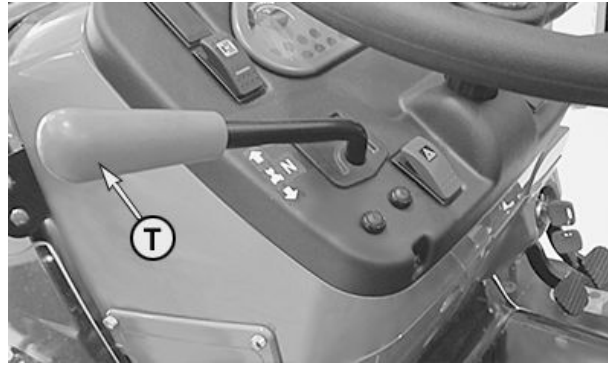
Contrôle du circuit de sécurité au démarrage

Lorsque le contacteur de démarrage sur marche, le moteur doit être démarré uniquement si le levier d'inverseur (T) se trouve en position neutre et que le levier de prise de force (A) est désenclenché.

⚠ ATTENTION: S'il est possible de faire tourner le moteur au démarreur au cours de l'une ou des deux opérations suivantes, confier la remise en état du circuit de sécurité au démarrage au concessionnaire John Deere.

1. Mettre le levier d'inverseur (T) hors neutre et tourner le contacteur de démarrage en position de démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.
2. Engager le levier de prise de force (A) et amener le contacteur de démarrage en position de démarrage. Le démarreur NE doit PAS lancer le moteur.

A—Levier de prise de force T—Levier d'inverseur



AGCPTJD0560 —UN—16DEC13

AGCPTJD0537 —UN—17DEC13

OULXBER,00022C7GL -28-16DEC13-1/1

Nettoyage des filtres à air de la cabine

⚠ ATTENTION: Les filtres à air de cabine ne protègent pas contre l'inhalation de pesticides dangereux. Si le mode d'emploi des pesticides exige une protection respiratoire, porter un masque respiratoire dans la cabine.

Lors de l'entretien de l'élément principal du filtre à air du moteur, déposer également les filtres à air de la cabine (un de chaque côté) ainsi que le filtre de recirculation et les nettoyer à l'air comprimé en dirigeant le jet sur la face propre.

Retirer les vis (A) et le couvercle du filtre (B).

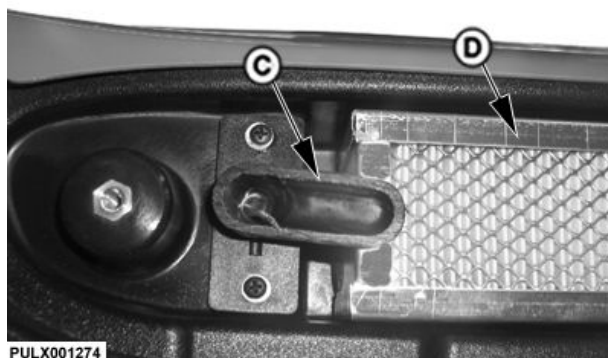
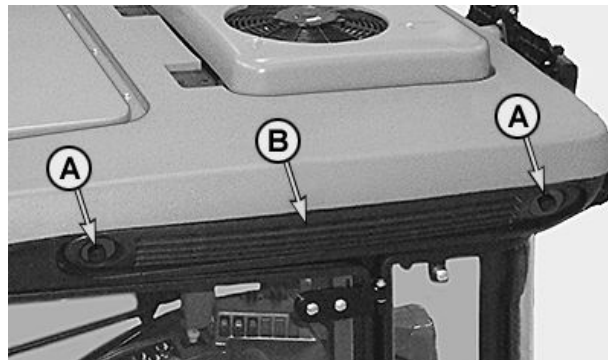
Tourner le levier (C) vers le haut, aux deux extrémités du filtre.

Déposer l'élément filtrant de cabine (D).

Remplacer les filtres à air de cabine en même temps que l'élément principal du filtre du moteur (au plus tard après 1500 heures de service ou 2 ans).

A—Vis
B—Couvercle

C—Levier
D—Élément filtrant



PULX001274

AGCPTJD0702 —UN—30OCT14

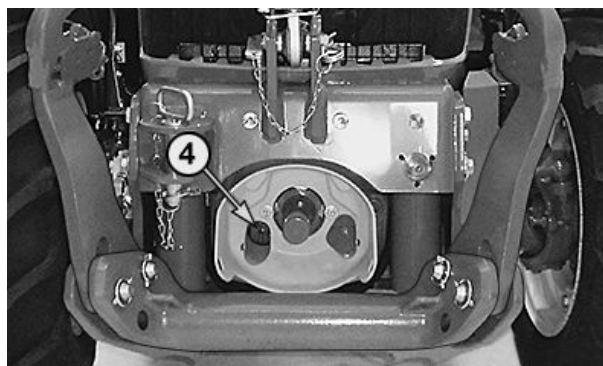
PULX001274 —UN—03SEP08

OULXBER,0002524 -28-30OCT14-1/1

Contrôler le niveau d'huile de la prise de force AV

1. Dévisser le capuchon (4).
2. Vérifier le niveau d'huile: il doit atteindre la lèvre au niveau de l'ouverture, faire l'appoint si nécessaire.
3. Resserrer le bouchon (4).

Type d'huile	Volume	Informations de commande
John Deere HD SynTran	0,75 litres (0.2 US gal) Toujours vérifier le niveau comme expliqué à l'étape 14.	TY26391 (22,7 litres; 6 U.S.gal) TY26392 (3,8 litres; 1 US gal)

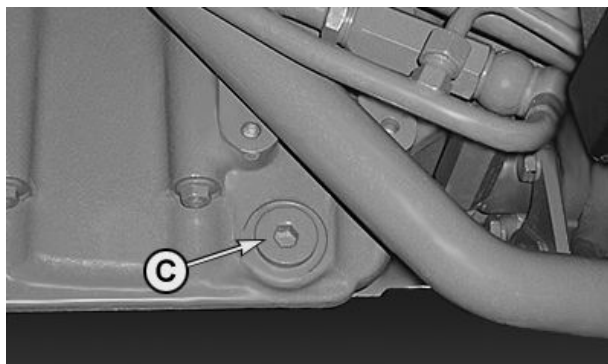


AGCPTJD0706 — UN — 30OCT14

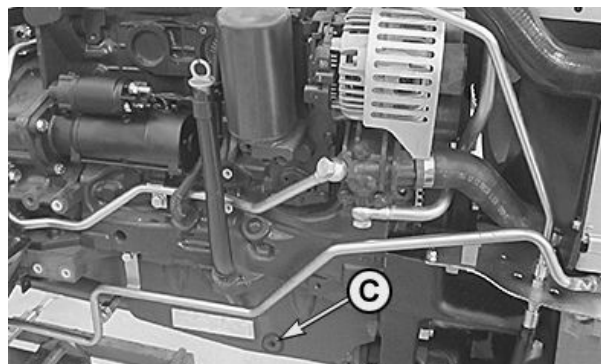
OULXBER,0002525 -28-30OCT14-1/1

Entretien — Toutes les 500 heures

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre



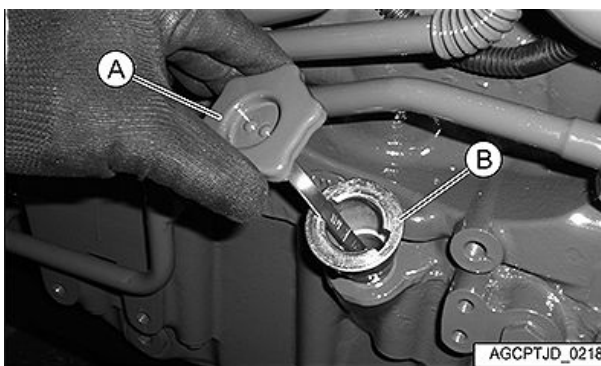
Moteur F5C - Bouchon de vidange (côté droit)



Moteur NEF - Bouchon de vidange (côté droit)



Moteur F5C - Filtre à huile



Goulotte de remplissage d'huile

IMPORTANT: Changer l'huile moteur toutes les 500 heures, si de l'huile John Deere Premium est utilisée et si le gazole a une teneur en soufre inférieure à 0,10 % (1000 ppm).

Veiller à ce que la viscosité de l'huile employée soit adaptée aux conditions saisonnières.

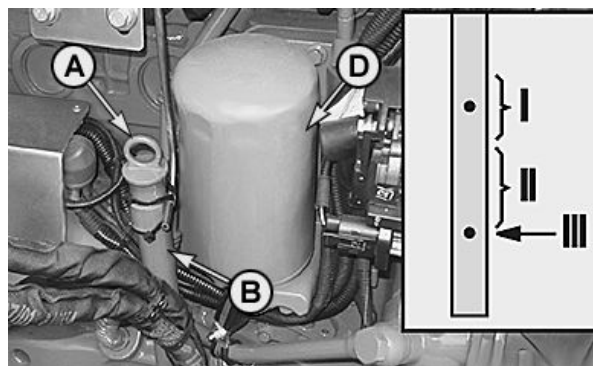
NOTE: Vidange d'huile moteur un fois par an ou toutes les 500 heures, selon la première éventualité.

Vidanger l'huile à chaud avec le moteur à l'arrêt.

1. Retirer les bouchons de vidange d'huile (C) (un à droite et l'autre à gauche du moteur) et vidanger l'huile.
2. Remplacer le filtre à huile moteur (D) lors de la vidange. Enduire le joint du filtre neuf d'une pellicule d'huile et poser le filtre à huile neuf. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
3. Poser et serrer les bouchons de vidange (C).
4. Remplir par la goulotte (B) le carter moteur d'huile fraîche de viscosité appropriée. Voir section "Ingrédients".

Valeur prescrite

F5C Carter-moteur, huile
moteur—Capacité..... 9,5 litres (10 U.S. qt.)



Moteur NEF

A—Jauge d'huile
B—Goulotte de remplissage
C—Bouchons de vidange
D—Filtre à huile moteur

- Carter-moteur NEF, huile
moteur—Capacité..... 12 litres (12,63 U.S. qt.)
5. Laisser tourner le moteur quelques instants; contrôler l'étanchéité du bouchon de vidange et de la portée du filtre.
 6. Au bout de 15 minutes, contrôler le niveau d'huile.

Suite, voir page suivante

OULXBER,0002526 -28-06NOV14-1/2

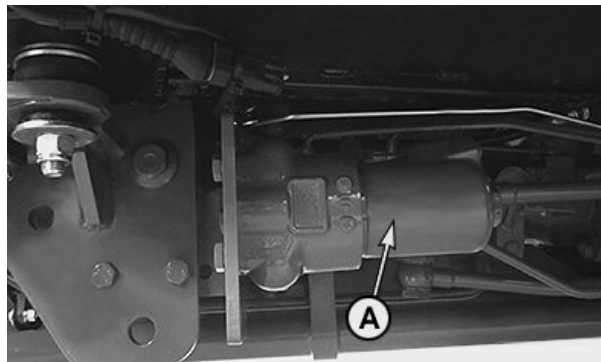
Sur moteurs F5C: Le niveau d'huile doit toujours se trouver au niveau du repère "XXX" de la jauge d'huile (A). Si nécessaire, faire l'appoint avant de redémarrer le moteur.

Sur les moteurs NEF: = niveau d'huile normal, II = faire l'appoint d'huile dès que possible, III = faire l'appoint d'huile avant de redémarrer le moteur.

OULXBER,0002526 -28-06NOV14-2/2

Remplacement du filtre à huile de transmission/hydraulique

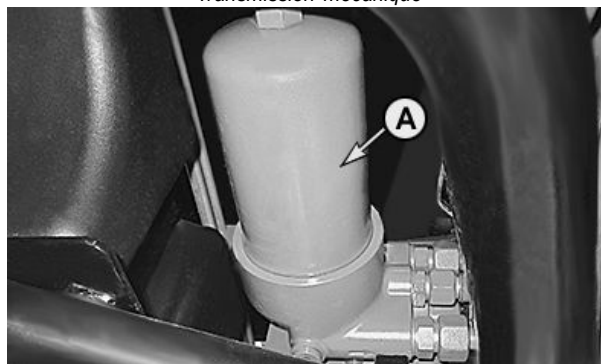
1. Retirer le filtre (A). Enduire le joint d'une fine couche d'huile et poser le nouveau filtre. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
2. Laisser tourner le moteur pendant quelques secondes et contrôler le niveau d'huile de transmission/hydraulique.
3. Faire l'appoint d'huile de transmission si nécessaire (voir section 80, Ingrédients).



Tracteurs 5GL



Transmission mécanique



Boîte 24/12

OULXBER,0002527 -28-31OCT14-1/1

AGCPTJD0422 —UN—15JUL13

AGCPTJD0644 —UN—29OCT14

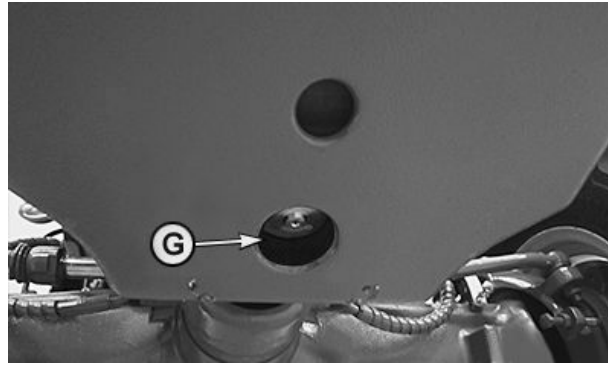
AGCPTJD0638 —UN—29OCT14

Évacuation de l'eau et des impuretés du réservoir de carburant

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

Ouvrir la vis de vidange du réservoir de carburant (G) pour purger l'humidité et les sédiments accumulés du réservoir. Serrer la vis de vidange (G) quand du carburant propre s'écoule du raccord.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange (G) pour recueillir le carburant qui s'écoule.



AGCPTJ00538 —UN—17DEC13

OULXBER,00022C8GL -28-18DEC13-1/1

Remplacement du filtre à carburant

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

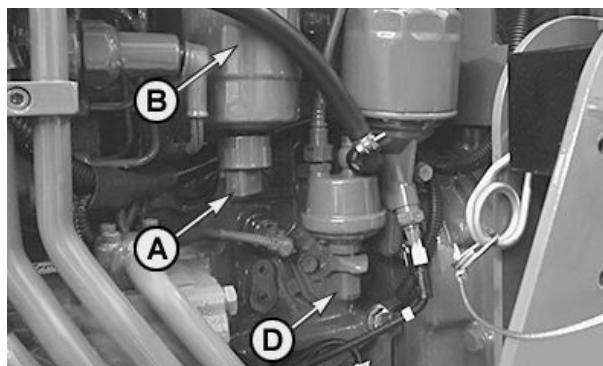
Vidanger le carburant se trouvant dans le filtre en actionnant le robinet de purge d'eau (A). Recueillir le carburant dans un récipient exempt d'impuretés.

1. Dévisser la cartouche (B).
2. Recueillir le carburant se trouvant éventuellement dans la cartouche de filtrage.
3. Nettoyer le siège du joint sur le support et appliquer un film d'huile sur le joint de la nouvelle cartouche de filtrage.
4. Visser la cartouche du filtre carburant sur son siège et la serrer à la main. Veiller à positionner correctement le joint. Le couple prescrit est de 18 Nm (13 lb-ft).
5. Desserrer le collecteur de retour de carburant, situé sur la partie supérieure du filtre (C).
6. Éviter tout écoulement de carburant susceptible de contaminer la courroie d'entraînement ou l'environnement.

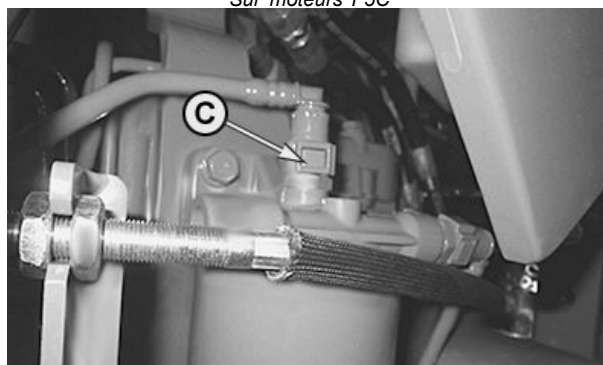
NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.

7. Actionner le levier d'amorçage du préfiltre jusqu'à ce que le diesel qui s'écoule soit exempt d'air résiduel. Sinon actionner la pompe d'alimentation principale mécanique (D).
8. Resserrer le collecteur desserré selon les instructions ci-dessus au couple prescrit.
9. Démarrer le moteur et le faire tourner au régime minimum pendant quelques minutes afin d'éliminer l'air résiduel. Vérifier l'étanchéité du circuit d'alimentation.

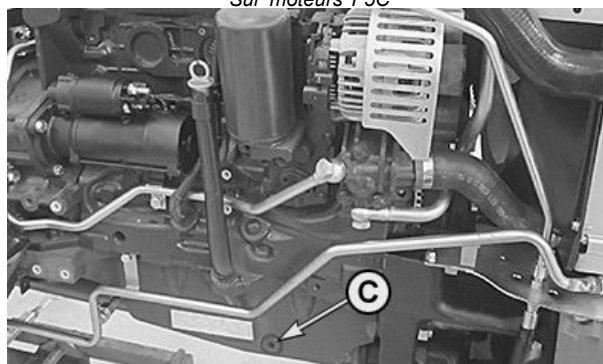
NOTE: S'il est nécessaire d'accélérer la phase de purge, le levier d'amorçage peut être utilisé au démarrage.



Sur moteurs F5C



Sur moteurs F5C



Moteur NEF

AGCPTJD0561 —UN—16DEC13

AGCPTJD0562 —UN—16DEC13

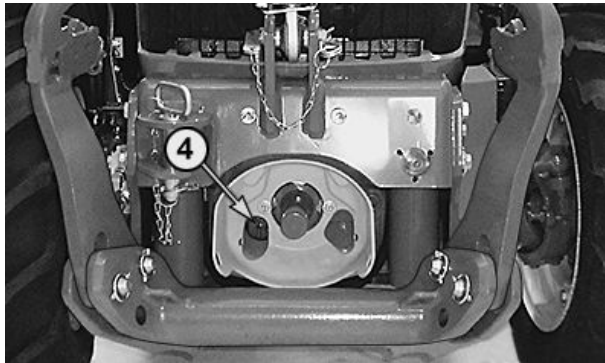
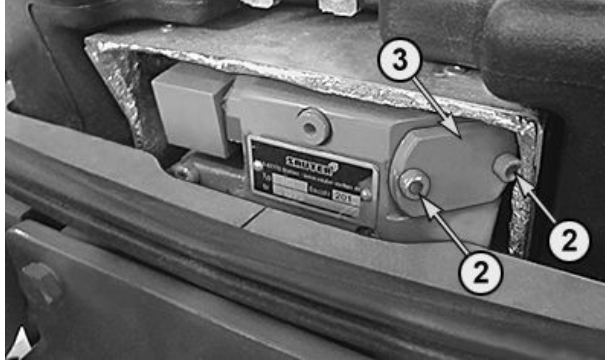
AGCPTJD0736 —UN—30OCT14

OULXBER,0002528 -28-31OCT14-1/1

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile de la prise de force avant

1. Positionner le tracteur sur un sol horizontal.
2. Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur.
3. Retirer la clé du contacteur de démarrage.
4. Placer un récipient approprié sous le bouchon de vidange (1).
5. Dévisser le capuchon (4).
6. Une fois toute l'huile vidangée, remettre le bouchon en place (1).
7. Desserrer les vis (2) et retirer le couvercle (3). Recueillir l'huile.
8. Extraire le filtre à huile et le remplacer.
9. Remplacer le joint torique.
10. Reposer l'ensemble en inversant l'ordre des opérations de dépose.
11. Remplir la prise de force avant d'huile fraîche par le bouchon (4) jusqu'à la lèvre au niveau de l'ouverture.
12. Démarrer le moteur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
13. Arrêter le moteur.
14. Vérifier le niveau d'huile: Le niveau d'huile hydraulique doit atteindre la lèvre du bouchon (4) et faire l'appoint si nécessaire.

Type d'huile	Volume	Informations de commande
John Deere HD SynTran	0,75 litres (0.2 US gal) Toujours vérifier le niveau comme expliqué à l'étape 14.	TY26391 (22,7 litres; 6 U.S.gal) TY26392 (3,8 litres; 1 US gal)



AGCPTJD0704—UN—30OCT14

AGCPTJD0705—UN—30OCT14

AGCPTJD0706—UN—30OCT14

OULXBER,0002522 -28-31OCT14-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

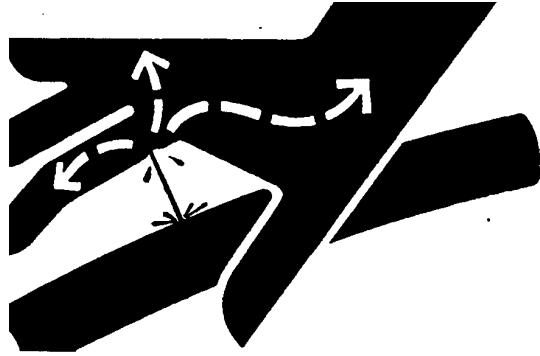
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

Filtres à carburant

L'importance de la filtration des carburants pour le bon fonctionnement des circuits d'alimentation modernes ne peut guère être trop soulignée. Dû à une réglementation sur les émissions toujours plus sévère et à des moteurs de plus en plus puissants, les systèmes d'alimentation en carburant doivent fonctionner à des pressions beaucoup plus élevées. Ces hautes pressions ne peuvent être atteintes qu'avec des composants d'injection du carburant ayant des tolérances très étroites. Ces tolérances de

fabrication étroites ont réduit de manière significative les capacités en matière de débris et d'eau.

Les filtres à carburant de marque John Deere ont été conçus et fabriqués spécialement pour les moteurs John Deere.

Pour protéger le moteur contre les débris et l'eau, toujours remplacer les filtres à carburant comme indiqué dans ce manuel.

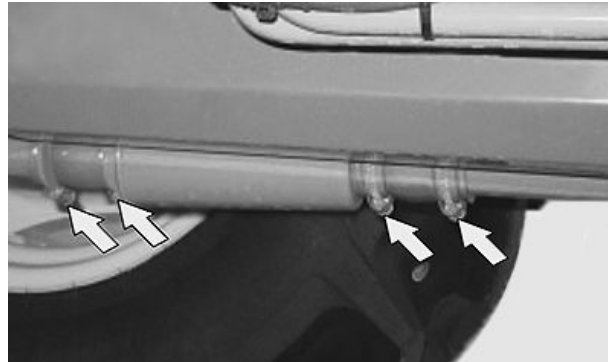
DX,FILT2 -28-14APR11-1/1

Contrôle des flexibles et de leurs colliers

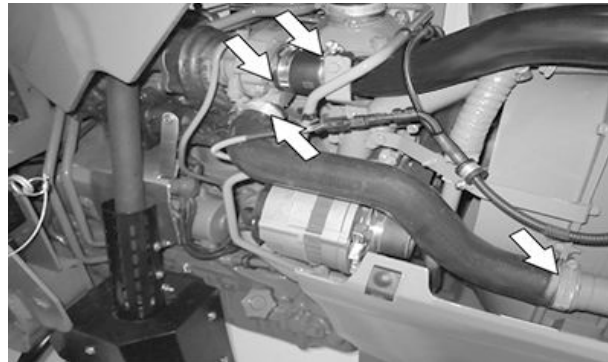
Vérifier le serrage des colliers de flexibles des circuits suivants :

- Filtre à air vers admission d'air du moteur ou turbocompresseur
- Circuit de refroidissement
- Circuit hydraulique
- Circuit d'alimentation

Vérifier tous les flexibles et contrôler l'absence de craquelures pouvant être à l'origine de fuites ou de défaillances. Remplacer si nécessaire.



AGCPTJD0541 — UN — 16DEC13



AGCPTJD0563 — UN — 16DEC13

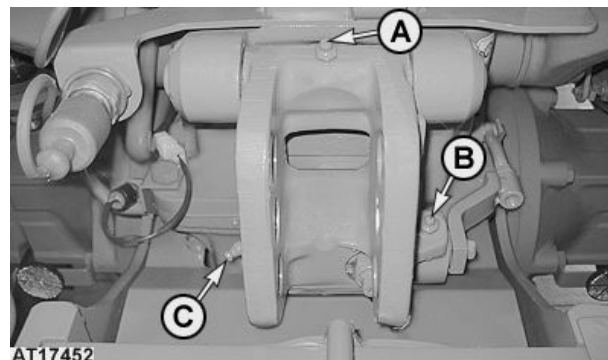
OULXBER,00022CA -28-18DEC13-1/1

Graissage du support de barre de poussée

Garnir les graisseurs (A), (B) et (C) du support de la barre de poussée de plusieurs couches de graisse universelle (voir section 80, "Ingrédients").

A—Graisseur
B—Graisseur

C—Graisseur



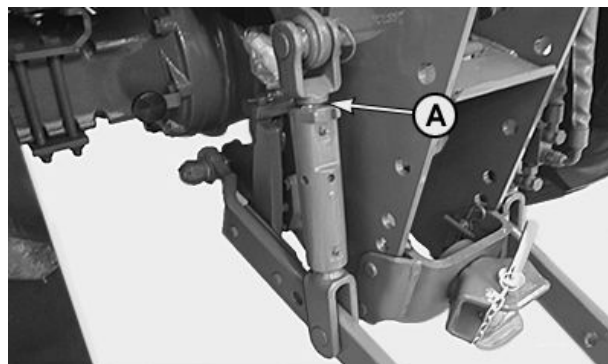
AT17452

AT17452 — UN — 16JUL07

OULXA64,0000BF3 -28-12JUL07-1/1

Lubrification de l'attelage 3 points

Garnir de graisse universelle les bielles de relevage droite (A) et gauche (B). Donner plusieurs coups de pompe à graisse (voir section 80 "Ingrédients").



AGCPTJD0539 — UN — 17DEC13

OULXBER,00022CBGL -28-18DEC13-1/1

Contrôler l'état de de la courroie d'alternateur et de la pompe à eau

Contrôler l'usure l'endommagement de la courroie d'entraînement et de la pompe à eau. Contrôler l'étanchéité de la pompe à eau.

OULXBER,0002380 -28-14FEB14-1/1

Entretien — Toutes les 750 heures

Contrôle des régimes de ralenti du moteur

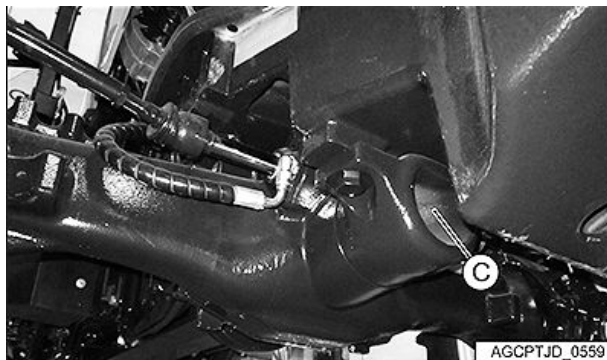
Modèle de tracteur	5075 5GV, 5GN,5GF, 5GL	5085 5GV, 5GN,5GF, 5GL	5100 5GN, 5GF
Moteur	F5C	F5C	NEF
Type de moteur	F5AE9484B	F5AE9484G	F4CE9484F
Ralenti	850-900 1/min (tr/min)	850-900 1/min (tr/min)	800-1000 1/min (tr/min)
Régime maximum à vide	2550-2600 1/min (tr/min)	2550-2600 1/min (tr/min)	2350-2480 1/min (tr/min)

Si les régimes de ralenti ne sont pas corrects, consulter le concessionnaire John Deere™.

OULXBER,0002529 -28-31OCT14-1/1

Vérification de l'axe pivot d'essieu avant

Demander au concessionnaire John Deere de contrôler l'axe-pivot (C) de l'essieu avant pour s'assurer que le jeu axial est correct.



AGCPTJD0559 —UN—02NOV15

OULXBER,00022CDGL -28-18DEC13-1/1

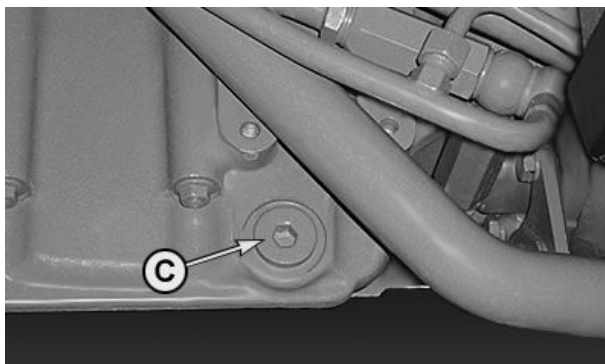
Vis de fixation de la cabine, de la plate-forme de conduite et de l'arceau/cadre de sécurité

Vérifier le serrage des vis de fixation.

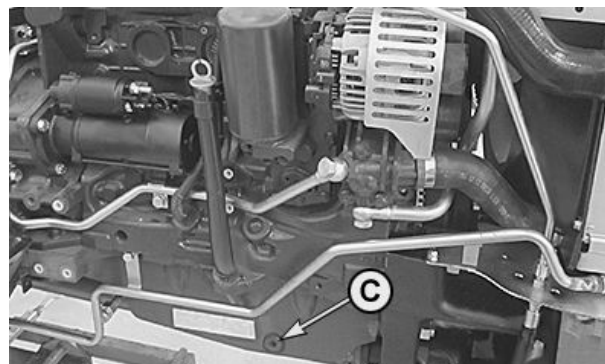
OULXA64,0000CCC -28-18AUG03-1/1

Entretien — Une fois par an

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre



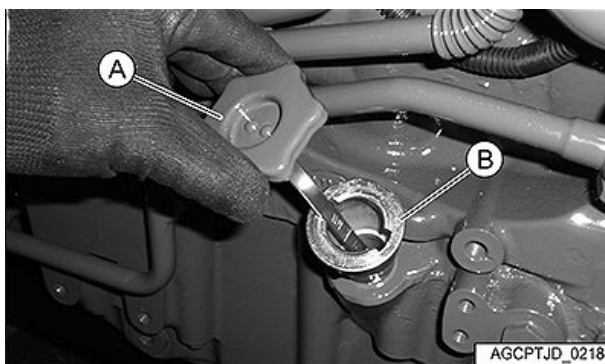
Moteur F5C - Bouchon de vidange (côté droit)



Moteur NEF - Bouchon de vidange (côté droit)



Moteur F5C - Filtre à huile



Goulotte de remplissage d'huile

IMPORTANT: Changer l'huile moteur toutes les 500 heures, si de l'huile John Deere Premium est utilisée et si le gazole a une teneur en soufre inférieure à 0,10 % (1000 ppm).

Veiller à ce que la viscosité de l'huile employée soit adaptée aux conditions saisonnières.

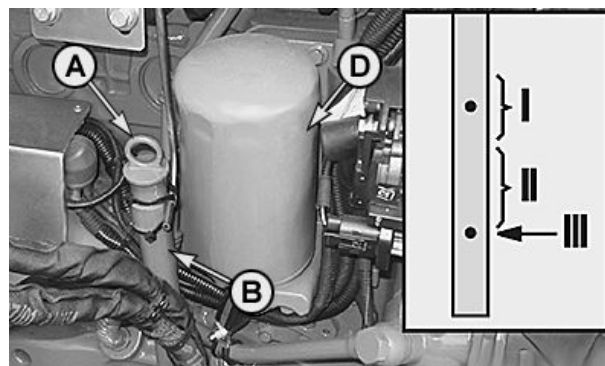
NOTE: Vidange d'huile moteur un fois par an ou toutes les 500 heures, selon la première éventualité.

Vidanger l'huile à chaud avec le moteur à l'arrêt.

1. Retirer les bouchons de vidange d'huile (C) (un à droite et l'autre à gauche du moteur) et vidanger l'huile.
2. Remplacer le filtre à huile moteur (D) lors de la vidange. Enduire le joint du filtre neuf d'une pellicule d'huile et poser le filtre à huile neuf. Visser le filtre à la main jusqu'au contact et serrer d'un demi-tour supplémentaire.
3. Poser et serrer les bouchons de vidange (C).
4. Remplir par la goulotte (B) le carter moteur d'huile fraîche de viscosité appropriée. Voir section "Ingrédients".

Valeur prescrite

F5C Carter-moteur, huile
moteur—Capacité..... 9,5 litres (10 U.S. qt.)



Moteur NEF

A—Jauge d'huile

B—Goulotte de remplissage

C—Bouchons de vidange

D—Filtre à huile moteur

Carter-moteur NEF, huile
moteur—Capacité..... 12 litres (12,63 U.S. qt.)

5. Laisser tourner le moteur quelques instants; contrôler l'étanchéité du bouchon de vidange et de la portée du filtre.
6. Au bout de 15 minutes, contrôler le niveau d'huile.

Suite, voir page suivante

OULXBER.0002526 -28-06NOV14-1/2

Sur moteurs F5C: Le niveau d'huile doit toujours se trouver au niveau du repère "XXX" de la jauge d'huile (A). Si nécessaire, faire l'appoint avant de redémarrer le moteur.

Sur les moteurs NEF: = niveau d'huile normal, II = faire l'appoint d'huile dès que possible, III = faire l'appoint d'huile avant de redémarrer le moteur.

OULXBER,0002526 -28-06NOV14-2/2

Contrôle de la ceinture de sécurité (suivant équipement)

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Vérifier si la boulonnerie

est desserrée ou si la ceinture est endommagée (coupures, effilochage, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou abrasion). N'utiliser que des pièces de rechange agréées pour la machine. Consulter le concessionnaire John Deere si la ceinture doit être remplacée.

OULXA64,0000CD1 -28-20AUG03-1/1

Contrôle de l'état du liquide de refroidissement du moteur diesel

John Deere COOL-GARD™ II Premix et COOL-GARD II Concentrate sont des liquides de refroidissement ne nécessitant pas d'entretien pendant 6 ans ou 6000 heures de service, à condition que du John Deere COOL-GARD II Premix ait été utilisé pour faire l'appoint du circuit de

COOL-GARD est une marque commerciale de Deere & Company

refroidissement. Contrôler annuellement l'état du liquide de refroidissement à l'aide des bandes d'analyse de liquide de refroidissement conçues pour utilisation avec les liquides John Deere COOL-GARD II. Si le tableau des bandes d'analyse indique qu'un additif est nécessaire, ajouter du produit John Deere COOL-GARD II COOLANT EXTENDER, conformément aux instructions.

OULXBER,0001952 -28-09AUG10-1/1

Inspection des flexibles hydrauliques

IMPORTANT: Contrôler les flexibles hydrauliques régulièrement, au moins une fois par an. Rechercher les fuites, plis, entailles, déchirures, traces de frottement, bosses, tissus exposés et autres signes d'usure ou d'endommagement.

Remplacer tout flexible utilisé ou endommagé immédiatement.

Des flexibles de rechange sont disponibles auprès du concessionnaire John Deere.

OULXBER,0001B73 -28-16DEC11-1/1

Entretien — Toutes les 1000 heures

Contrôle du jeu aux soupapes

Demander au concessionnaire John Deere d'effectuer le réglage du jeu des soupapes et d'inspecter les injecteurs.

OULXBER,00022CE -28-18DEC13-1/1

Remplacement de la courroie d'alternateur

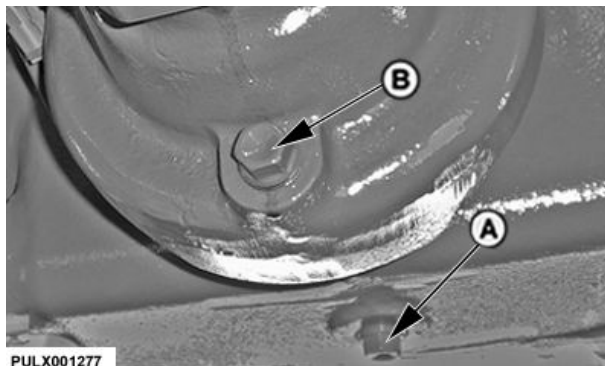
Demander au concessionnaire John Deere de remplacer la courroie d'alternateur.

OULXBER,00022CF -28-18DEC13-1/1

Entretien — Toutes les 1250 heures

Remplacement de la crépine d'aspiration et de l'huile de transmission/hydraulique

Déposer la vis de vidange (A) du carter de transmission et vidanger l'huile. Sur les tracteurs avec pont avant, déposer également la vis de vidange (B). Abaisser l'attelage pour libérer l'huile captive.



PULX001277 — UN — 03SEP08

OULXBER,0002233 -28-27AUG13-1/2

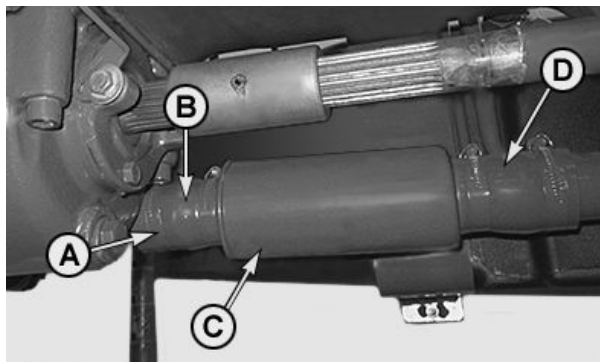
Déposer les quatre colliers (A) ainsi que les flexibles (B) et (D).

Remplacer la crépine (C) par une neuve.

S'assurer que la flèche sur le carter de la crépine est orientée vers l'avant.

Reposer les colliers (A).

Remplir la transmission avec l'huile de transmission/hydraulique prescrite (voir la section "Ingrédients"), comme décrit dans la section "Contrôle du niveau d'huile du circuit hydraulique/transmission — Toutes les 10 heures".



AGCPTJD0508 — UN — 27AUG13

OULXBER,0002233 -28-27AUG13-2/2

Entretien — Toutes les 1500 heures

Vidange du pont avant

Vidanger l'huile du corps de pont et des réductions finales après les 100 premières heures de service. Puis par la suite toutes les 1500 heures de service ou au moins tous

les deux ans. Utiliser impérativement une des huiles de transmission recommandées à la section "Ingrédients".

N'effectuer la vidange qu'immédiatement après avoir circulé un long moment avec le tracteur.

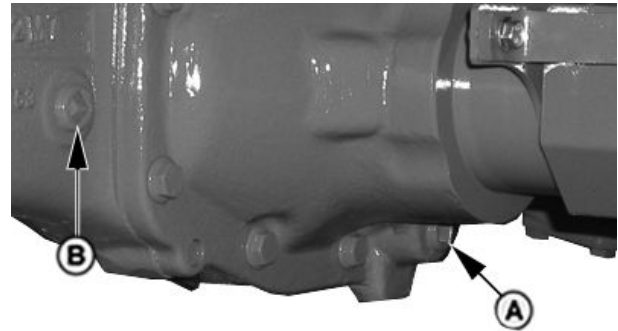
LX,OACH 000414 -28-01MAR94-1/1

Vidange d'huile du pont avant

1. Déposer le bouchon de vidange (A) et recueillir l'huile dans un récipient approprié.
2. Remettre en place le bouchon de vidange (A) et le serrer à 70 Nm (52 lb-ft).
3. Enlever le bouchon de niveau d'huile/remplissage (B).
4. Remplir d'huile John Deere Hy-Gard™, voir la section "Ingrédients". L'huile doit affleurer l'alésage du bouchon.
5. Remonter le bouchon (B) et le serrer à 70 Nm (52 lb-ft).

Pour les contenances, voir la section Caractéristiques.

Hy-Gard est une marque commerciale de Deere & Company



PULX001622

PULX001622 —UN—22SEP08

OULXBER,00022D0GL -28-18DEC13-1/1

Vidange d'huile des réductions finales du pont avant

1. Garer le tracteur à l'horizontale pour atteindre les niveaux d'huile préconisés lors du remplissage.
2. Tourner la roue de façon à ce que le bouchon de vidange (C) se trouve en bas. Déposer le bouchon de vidange et recueillir l'huile dans un récipient adéquat.
3. Tourner la roue jusqu'à ce que l'inscription "OIL LEVEL" (B) se trouve à l'horizontale.
4. Remplir d'huile John Deere HY-GARD™ (voir section "Ingrédients"). Le niveau d'huile doit affleurer le bord de l'orifice.
5. Remettre en place le bouchon de vidange (C) et serrer à 60 Nm (44 lb-ft).

Procéder de la même manière de l'autre côté.

HY-GARD est une marque commerciale de Deere & Company.



LX1032970

LX1032970 —UN—03JUL03

IMPORTANT: Revérifier le niveau d'huile au bout de 30 minutes et ajouter la quantité d'huile requise.

Pour les capacités, se reporter à la section "Caractéristiques".

OULXA64,0000DF4 -28-02OCT03-1/1

Vidange du circuit de freinage

⚠ ATTENTION: Toute opération d'entretien sur le circuit de freinage doit être effectuée par le concessionnaire John Deere.

OULXA64,0000C00 -28-22MAY03-1/1

Filtre à air moteur

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque l'élément principal du filtre à air n'est pas monté!

Si le témoin du filtre à air s'allume en cours de travail, il est nécessaire de procéder à la dépose et au nettoyage de l'élément principal (C).

Il est possible de repousser légèrement le nettoyage du filtre, c'est-à-dire à la prochaine occasion. L'efficacité du filtre n'en sera pas affectée.

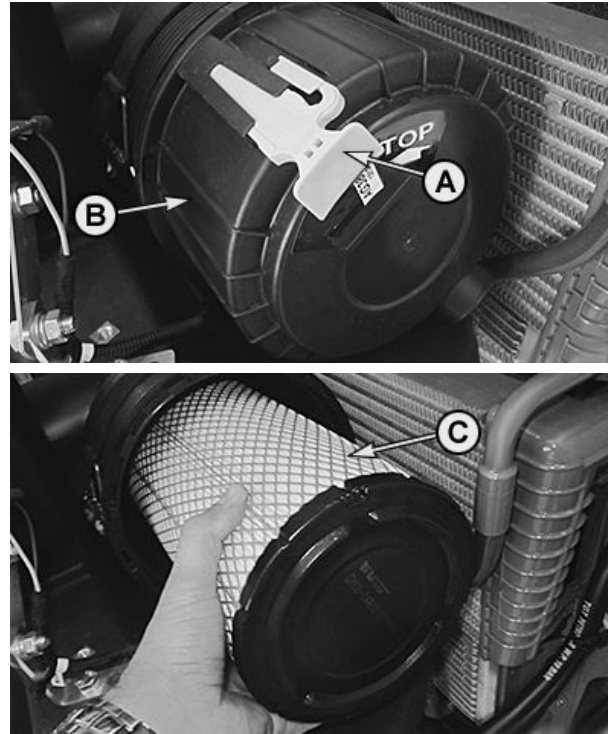
L'élément principal (C) peut être nettoyé jusqu'à 5 fois. Il faut ensuite le remplacer, ou au plus tard toutes les 1500 heures de service (ou tous les 2 ans).

Ouvrir le capot et débloquer le dispositif de verrouillage (A). Déposer le couvercle (B). Extraire l'élément principal (C) du boîtier.

Reposer en inversant l'ordre des opérations de dépose.

Poser le couvercle (B) et engager le dispositif de verrouillage (A).

IMPORTANT: Ne jamais fermer le capot ni mettre le moteur en marche tant que le filtre n'est pas verrouillé.



OULXBER,00022D1GL -28-18DEC13-1/1

AGCPTJD0543 —UN—18DEC13

AGCPTJD0544 —UN—18DEC13

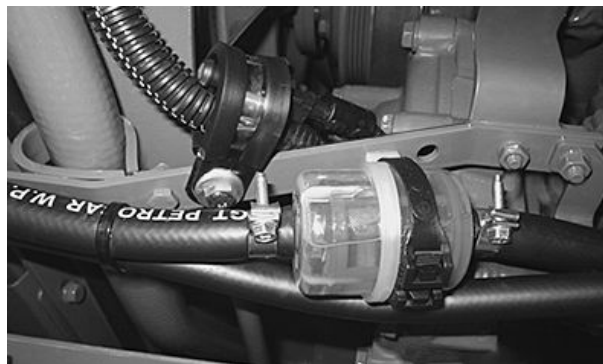
Entretien du turbocompresseur

Faire contrôler le turbocompresseur par le concessionnaire John Deere.

OULXBER,000237C -28-19OCT15-1/1

Remplacement de la crépine de carburant

1. Nettoyer la zone autour de la crépine, située entre la cabine et le réservoir de carburant principal.
2. Desserrer les colliers pour retirer la crépine usagée des conduites.
3. Recueillir le diesel résiduel se trouvant dans la conduite d'alimentation.
4. Veiller à ne pas introduire d'impuretés dans le circuit d'alimentation au cours de cette opération.
5. Poser une nouvelle crépine.
6. Purger l'air du circuit d'alimentation.



AGOPTJD0552 —UN—16DEC13

OULXBER,00022BF -28-16DEC13-1/1

Vidange du liquide de refroidissement moteur

Faire vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement par le concessionnaire John Deere™.

OULXBER,00022D2 -28-19DEC13-1/1

Entretien — Selon le besoin

Codes de diagnostic - information opérateur

Les codes de diagnostic primordiaux sont mémorisés dans le contrôleur. Certains codes de diagnostic sont

affichés automatiquement sur l'écran numérique. Pour plus d'informations, voir le tableau.

OULXBER,0002455 -28-08OCT14-1/1

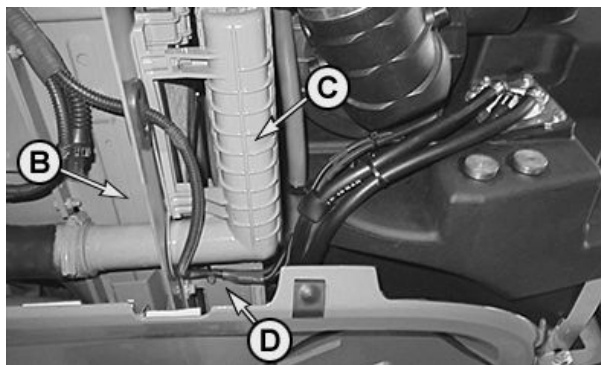
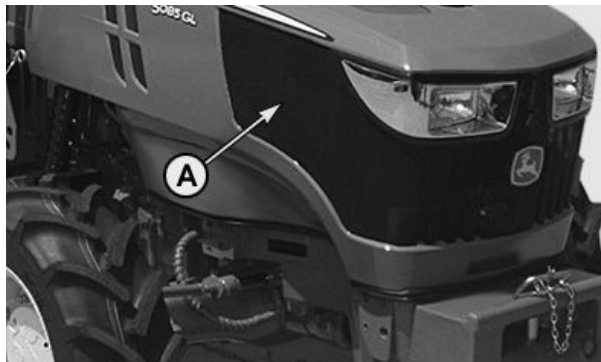
Nettoyage du radiateur et du refroidisseur d'huile

NOTE: Pour faciliter le nettoyage, déposer le condenseur de la climatisation. Voir "Nettoyage du condenseur de la climatisation", dans cette section.

1. Chaque fois que de la saleté s'accumule sur la calandre (A), arrêter le moteur et la nettoyer avec une brosse.
2. Ouvrir le capot et voir si de la poussière s'est accumulée sur le refroidisseur d'air de suralimentation (C), le radiateur (B) et le refroidisseur d'huile (D). Nettoyer avec une brosse ou à l'air comprimé, si nécessaire.

⚠ ATTENTION: La pression de l'air comprimé utilisé pour le nettoyage ne doit pas dépasser 210 kPa (2 bar; 30 psi). Ne laisser personne s'approcher; se protéger contre les projections de débris en portant des équipements de protection, y compris des lunettes.

3. Si un nettoyage plus intensif est nécessaire, nettoyer le refroidisseur d'huile (D) par l'arrière avec de l'air comprimé ou de l'eau. Redresser avec précaution toute ailette tordue.



AGOPTJD0545—UN—16DEC13

AGOPTJD0553—UN—16DEC13

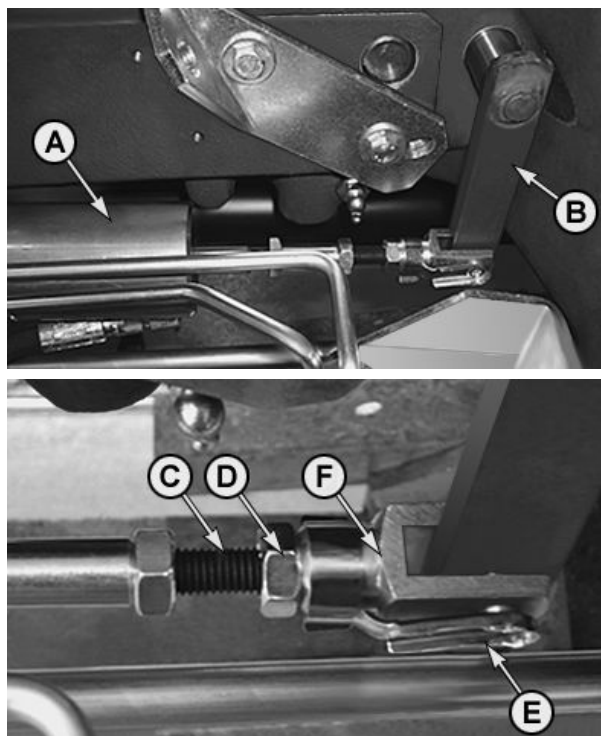
OULXBER,00022D3GL -28-19DEC13-1/1

Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force

1. Desserrer l'écrou (D).
2. Retirer la goupille E de la fourchette (F).
3. Déplacer le levier de prise de force B vers la gauche jusqu'à ce qu'il atteigne la position de fin de course (le roulement de prise de force est en contact avec les doigts de l'embrayage).
4. En maintenant le levier de prise de force (B) en position, tourner la fourchette (F) de sorte que son orifice (F) s'aligne sur celui du levier de prise de force (B).
À partir de ce point, tourner la fourchette (F) de 1,5 tour pour étendre la tige (C).
5. Appairer le levier de prise de force (B) et la fourchette (F) à l'aide de la broche (E) et serrer l'écrou (D).

A—Actionneur
B—Goupille clip
C—Écrou-frein

D—Bras
E—Tige
F—Chape



OULXBER,00022C3GL -28-16DEC13-1/1

AGCPTJ0518—UN—15/JAN14

AGCPTJ0519—UN—15/JAN14

Contrôle des pneumatiques

Inspecter les pneus et vérifier leur pression de gonflage. Pour obtenir les pressions de pneus correctes, se reporter à "Pression des pneus" dans la section 80 "Ingrédients".

OULXBER,0002281 -28-04NOV13-1/1

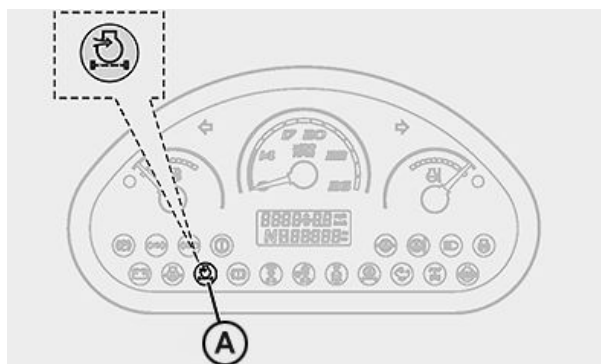
Effectuer l'entretien du filtre à air à des intervalles réguliers

Le filtre à air à deux éléments est standard.

IMPORTANT: Nettoyer fréquemment le clapet de dépoussiérage. Le vider aussi fréquemment que nécessaire pour éviter qu'il se remplisse de poussière. L'élément du filtre à air se bouche rapidement si on laisse la poussière remplir le clapet de dépoussiérage.

La présence de saleté est signalée quand le témoin d'encrassement du filtre à air (A) est allumé. L'encrassement du filtre à air peut entraîner une perte de puissance ou une fumée excessive.

Remplacer les éléments du filtre à air au moins une fois par an. Remplacer l'élément primaire du filtre au bout de cinq nettoyages.



L'élément "secondaire" ne doit être retiré que pour être remplacé, ce qui doit normalement être effectué une fois par an.

OULXBER,00022D4GL -28-19DEC13-1/1

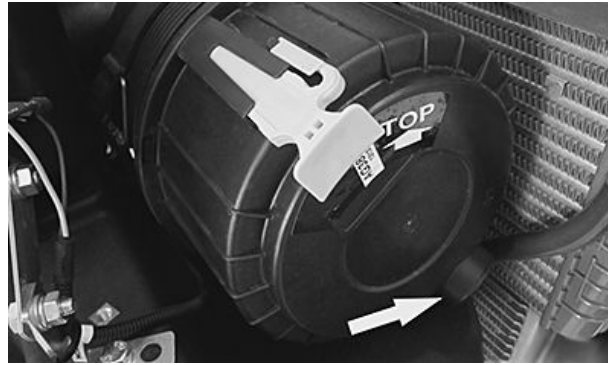
AGCPTJ0546—UN—17DEC13

Nettoyage du clapet de dépoussiérage

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le clapet de dépoussiérage n'est pas en place!

Au cours de la récolte, les graminées et la menue paille peuvent entraver le bon fonctionnement du clapet de dépoussiérage. Si nécessaire, déposer et nettoyer le clapet de dépoussiérage. Remplacer immédiatement un clapet endommagé.

NOTE: Dans des conditions de travail poussiéreuses, nettoyer le clapet de dépoussiérage quotidiennement.



AGCPTJD0532 —UN—17DEC13

OULXBER,00022D5GL -28-19DEC13-1/1

Filtre à air moteur

IMPORTANT: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque l'élément principal du filtre à air n'est pas monté!

Si le témoin du filtre à air s'allume en cours de travail, il est nécessaire de procéder à la dépose et au nettoyage de l'élément principal (C).

Il est possible de repousser légèrement le nettoyage du filtre, c'est-à-dire à la prochaine occasion. L'efficacité du filtre n'en sera pas affectée.

L'élément principal (C) peut être nettoyé jusqu'à 5 fois. Il faut ensuite le remplacer, ou au plus tard toutes les 1500 heures de service (ou tous les 2 ans).

Ouvrir le capot et débloquer le dispositif de verrouillage (A). Déposer le couvercle (B). Extraire l'élément principal (C) du boîtier.

Reposer en inversant l'ordre des opérations de dépose.

Poser le couvercle (B) et engager le dispositif de verrouillage (A).

IMPORTANT: Ne jamais fermer le capot ni mettre le moteur en marche tant que le filtre n'est pas verrouillé.



AGCPTJD0543 —UN—16DEC13



AGCPTJD0544 —UN—16DEC13

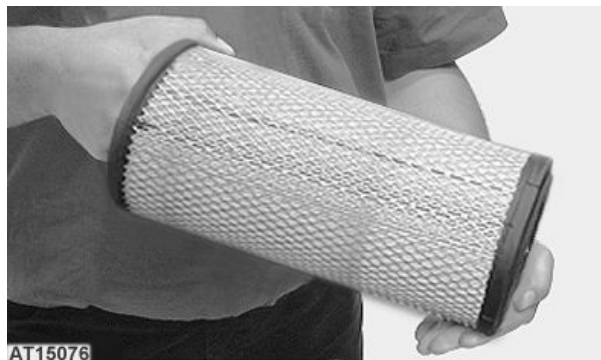
OULXBER,00022D1GL -28-18DEC13-1/1

Nettoyage de l'élément principal du filtre

Si un nettoyage de l'élément principal s'impose en cours de travail, il est possible de le nettoyer sommairement en le tapotant de la paume de la main.

IMPORTANT: Veiller à ne pas endommager ni déformer l'anneau de guidage.

Nettoyer complètement ou remplacer l'élément filtrant en fin de travail.



AT15076

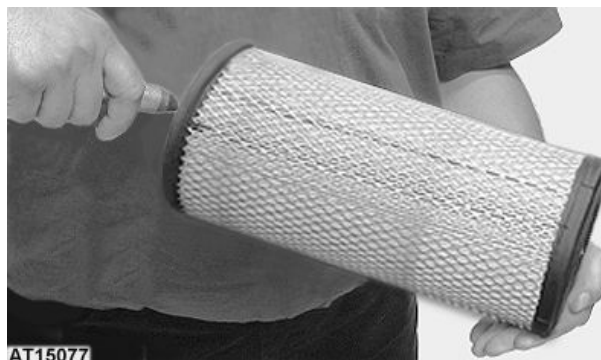
AT15076 —UN—06AUG03

OULXBER,00022D6GL -28-19DEC13-1/1

Nettoyage d'un élément filtrant poussiéreux

S'il n'est pas possible d'éliminer la poussière par simple tapotement, nettoyer l'élément à l'air comprimé en introduisant la buse dans l'élément et en soufflant de l'intérieur vers l'extérieur. La pression ne doit pas dépasser 600 kPa (6 bars; 90 psi).

Remplacer l'élément filtrant si le témoin du filtre à air est encore allumé après cette opération.



AT15077

AT15077 —UN—06AUG03

OULXBER,00022D7GL -28-19DEC13-1/1

Élément de sécurité du filtre à air

Ce filtre doit être remplacé s'il est endommagé. Le remplacer après cinq changements de l'élément principal, ou au plus tard après 1500 heures de service.

IMPORTANT: Ne pas nettoyer, mais toujours remplacer l'élément secondaire de sécurité.

REPOSE:

Glisser l'élément principal nettoyé ou neuf (joint en caoutchouc en premier) dans le boîtier de filtre, jusqu'en butée. Mettre en place le couvercle et verrouiller les clips.

IMPORTANT: Ne jamais fermer le capot ni mettre le moteur en marche tant que le filtre n'est pas verrouillé.



AGCPTJD0547 —UN—16DEC13

OULXBER,00022D8GL -28-19DEC13-1/1

Remplacement de la courroie d'alternateur

Demander au concessionnaire John Deere de remplacer la courroie d'alternateur.

OULXBER,00022CF -28-18DEC13-1/1

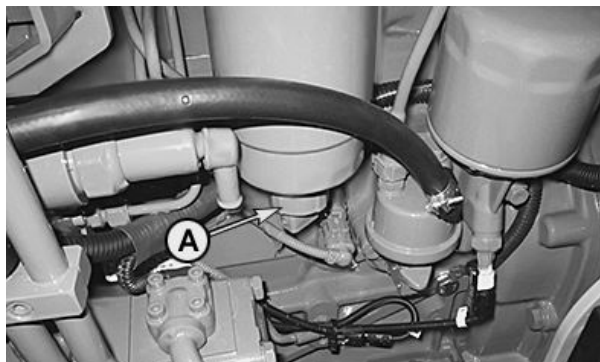
Contrôle du filtre à carburant (moteur F5C)

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

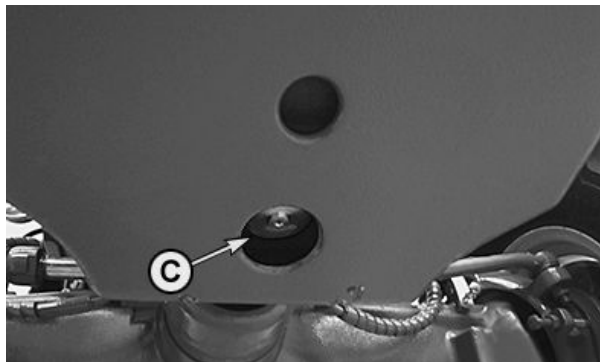
1. Desserrer la vis de vidange (A).
2. Resserrer la vis de vidange (A) après évacuation de l'eau et des impuretés.

Si de l'eau est présente dans le filtre à carburant, ouvrir la vis de vidange (C) située sous le réservoir de carburant afin de purger l'humidité et les impuretés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (C) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.



AGCPTJD0375 —UN—23OCT13



AGCPTJD0376 —UN—11JUL13

OULXBER,000252C -28-31OCT14-1/1

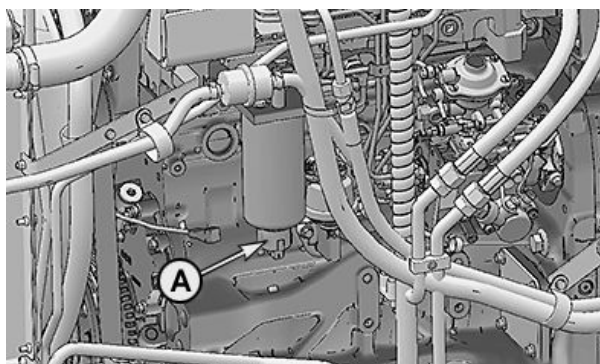
Contrôle du filtre à carburant (moteur NEF)

⚠ ATTENTION: Ne jamais ouvrir le circuit d'alimentation quand le moteur est chaud. Le carburant étant hautement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas remplacer le filtre en fumant ou à proximité d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.

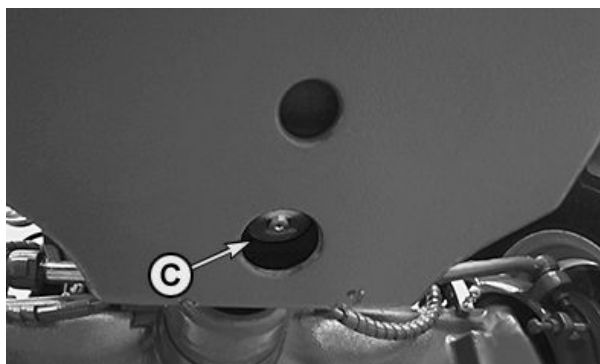
1. Desserrer la vis de vidange (A).
2. Resserrer la vis de vidange (A) après évacuation de l'eau et des impuretés.

Si de l'eau est présente dans le filtre à carburant, ouvrir la vis de vidange (C) située sous le réservoir de carburant afin de purger l'humidité et les impuretés du réservoir. Resserrer la vis de vidange (C) à la main après évacuation de l'eau et des impuretés.

NOTE: Placer un petit récipient sous la vis de vidange pour recueillir le carburant qui s'écoule.



LX211147 —UN—04NOV14



AGCPTJD0376 —UN—11JUL13

OULXBER,000252B -28-06NOV14-1/1

Attention aux fuites de liquides sous pression

Vérifier régulièrement – au moins une fois par an – que les flexibles hydrauliques sont exempts de fuites, de vrillage, de coupures, de fissures, d'abrasion, de cloques, de corrosion, de tresses de fils métalliques exposées, ou de tout autre signe d'usure ou d'endommagement.

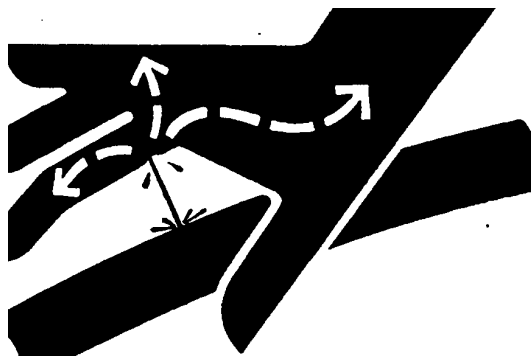
Remplacer immédiatement les flexibles usés ou endommagés par des pièces de rechange John Deere.

Du liquide s'échappant sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer sous la peau, causant de sérieuses blessures.

Pour éviter tout accident, éliminer la pression avant de débrancher des conduites hydrauliques ou autres. Serrer tous les raccords avant de rétablir la pression.

Rechercher les fuites à l'aide d'un morceau de carton. Protéger le corps et les mains des liquides sous pression.

En cas d'accident, consulter un médecin immédiatement. Tout liquide ayant pénétré sous la peau doit être retiré de



façon chirurgicale dans les quelques heures qui suivent, faute de quoi il y a risque de gangrène. Les médecins non familiarisés avec ce type de blessure devront se référer à une source médicale compétente. Pour obtenir de telles informations (en anglais), il est possible de s'adresser au service médical de Deere & Company à Moline, Illinois, États-Unis, en appelant le 1-800-822-8262 ou le +1 309-748-5636.

DX,FLUID -28-12OCT11-1/1

Filtres à carburant

L'importance de la filtration des carburants pour le bon fonctionnement des circuits d'alimentation modernes ne peut guère être trop soulignée. Dû à une réglementation sur les émissions toujours plus sévère et à des moteurs de plus en plus puissants, les systèmes d'alimentation en carburant doivent fonctionner à des pressions beaucoup plus élevées. Ces hautes pressions ne peuvent être atteintes qu'avec des composants d'injection du carburant ayant des tolérances très étroites. Ces tolérances de

fabrication étroites ont réduit de manière significative les capacités en matière de débris et d'eau.

Les filtres à carburant de marque John Deere ont été conçus et fabriqués spécialement pour les moteurs John Deere.

Pour protéger le moteur contre les débris et l'eau, toujours remplacer les filtres à carburant comme indiqué dans ce manuel.

DX,FILT2 -28-14APR11-1/1

Lubrification de tous les points de graissage

Si le tracteur a été lavé avec un nettoyeur haute pression, lubrifier tous les points de graissage.

OULXBER,000228D -28-04NOV13-1/1

Éviter une explosion de batterie

Tenir la partie supérieure de la batterie à l'écart des étincelles et des flammes vives. Le gaz dégagé par les batteries est explosif.

Ne jamais vérifier la charge d'une batterie en plaçant un objet métallique entre les bornes. Utiliser un voltmètre ou un hydromètre.

Ne pas charger une batterie gelée sous peine d'explosion. La réchauffer à 16 °C (60 °F).



OULXBER,000228E -28-04NOV13-1/1

Batterie - Contrôle de la densité de l'électrolyte

Mesurer la densité de l'électrolyte dans chaque élément au moyen d'un aréomètre.

Dans des conditions normales, l'électrolyte d'une batterie chargée doit avoir une densité de 1,28. Recharger la batterie lorsque la densité est inférieure à 1,20.

NOTE: Sous les tropiques, la densité de l'électrolyte d'une batterie chargée est de 1,23.



AGCPTJD0548 —UN—16DEC13

OULXBER,00022DAGL -28-19DEC13-1/1

Démarrreur

Si le démarreur ne fonctionne pas à l'actionnement du contacteur de démarrage, contrôlez soigneusement l'ensemble du circuit de démarrage. Contrôler la densité de l'électrolyte de la batterie à l'aide d'un acidimètre,

s'assurer qu'aucun câble n'est sectionné ou dénudé et que les connexions ne sont ni desserrées, ni oxydées.

Si les contrôles ci-dessus ne parvient pas à améliorer le fonctionnement du démarreur, consulter le concessionnaire John Deere.

OULXBER,0002290 -28-04NOV13-1/1

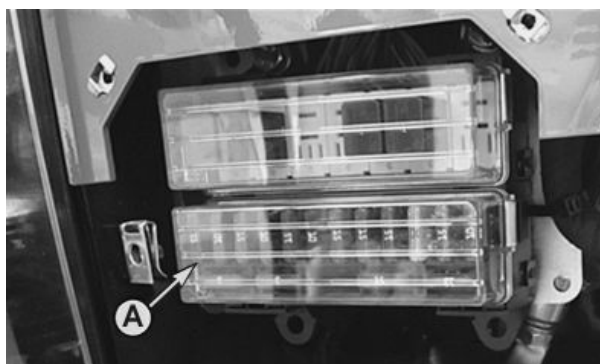
Fusibles et relais

Généralités

IMPORTANT: Afin d'éviter toute détérioration de l'installation électrique, ne jamais installer un fusible d'un ampérage supérieur à celui du fusible d'origine. Si, à tension nominale d'origine, le fusible ne tient pas la charge électrique et a tendance à sauter, faire contrôler l'installation électrique par le concessionnaire John Deere.

Tous les circuits électriques sont protégés par des fusibles. L'ampérage est indiqué sur chaque fusible.

La platine de fusibles principale (A) est située dans le panneau gauche du tableau de bord.

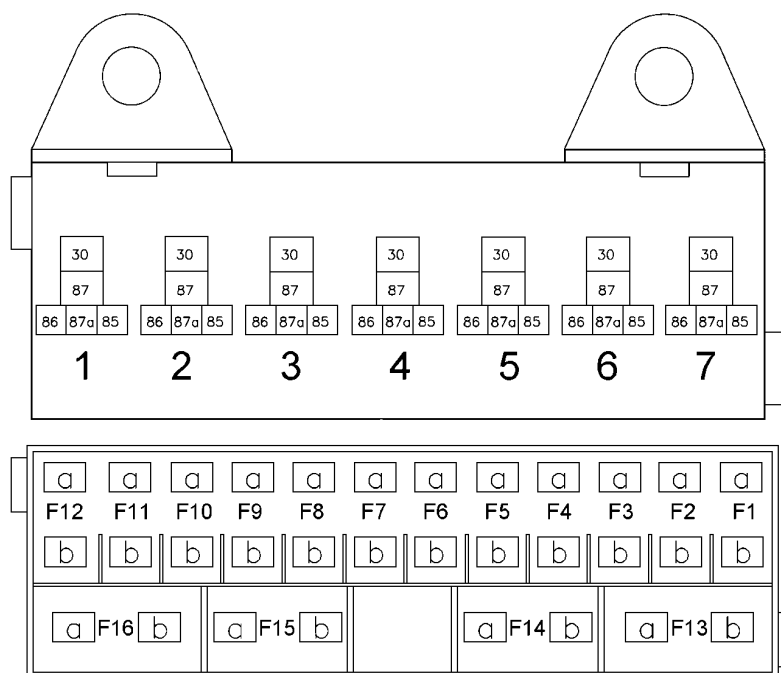


AGCPTJD0555 —UN—16DEC13

Suite, voir page suivante

OULXBER,000252D -28-17NOV14-1/10

Tracteur à boîte mécanique



RELAIS (tracteurs avec transmission mécanique)	
Relais	Description
K1	Doubleur de gamme haute
K2	Doubleur de gamme basse
K3	Valve de frein de remorque (CUNA)
K4	Vacant
K5	Feux de croisement H4
K6	Feux de route H4
K7	Vacant

Fusible (tracteurs avec transmission mécanique)		
Position	Type	Fonction
F1	10 A	Électrovanne d'arrêt du carburant
F2	15 A	Dispositif de relavage de l'attelage trois points (soupape d'alignement d'outil), suspension pneumatique de siège, réservoir de carburant supplémentaire
F3	25 A	Prise 3 plots (+15)
F4	15 A	Prise 3 plots (+30), allume-cigares
F5	15 A	Gyrophare, phare de travail, phare de travail de plateforme de conduite
F6	15 A	Électrovanne du pont avant, contacteur de pont avant, contacteurs de pédale de frein, feux de stop
F7	10 A	Boîtier d'instruments +15, radio +15, vanne de blocage du différentiel, contacteur de blocage de différentiel, connexion cabine +15 Témoin du frein de remorque, valve de frein de remorque, relais de valve de frein de remorque
F8	15 A	Feux de détresse + 30, clignotant
F9	10 A	Interrupteurs de prise de force, relais de sécurité au démarrage (broche 86), connexion de résistance en grille +15, capteur de régime
F10	15 A	FEUX DE DETRESSE + 15, clignotant
F11	10 A	Relais Hi-Lo, vanne Hi-Lo et contacteurs Hi-Lo Contacteurs sur levier de vitesse. Clignotants, feux de détresse
F12	7,5 A	Tableau de bord +30

Suite, voir page suivante

OULXBER,000252D -28-17NOV14-2/10

AGCPTJ00329—UN—27JUN13

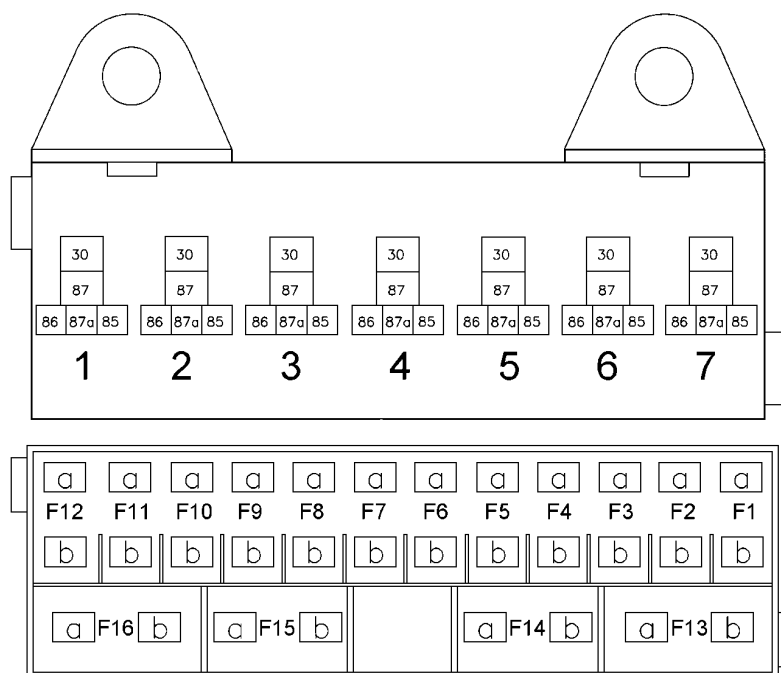
Fusible (tracteurs avec transmission mécanique)

Position	Type	Fonction
F13	15 A	Feux de route
F14	15 A	Feux de croisement
F15	5 A	Feux de position et feux arrière droits
F16	5 A	Feux de position et feux arrière gauches Rétroéclairage du tableau de bord

Suite, voir page suivante

OULXBER,000252D -28-17NOV14-3/10

Tracteurs avec boîte 24/24 rapports



Fusibles (Tracteurs avec boîte 24/24 rapports)

Position	Type	Fonction
F1	10 A	Électrovanne d'arrêt du carburant
F2	15 A	Dispositif de relavage de l'attelage trois points (soupape d'alignement d'outil), soupape hydraulique, suspension pneumatique de siège, réservoir de carburant supplémentaire, électrovanne de décharge
F3	25 A	Prise 3 plots (+15)
F4	15 A	Prise 3 plots (+30), allume-cigares
F5	15 A	Gyrophare, phare de travail (plateforme de conduite)
F6	15 A	Électrovanne du pont avant, contacteur de pont avant, contacteurs de pédale de frein, feux de stop
F7	10 A	Boîtier d'instruments +15, radio +15, vanne de blocage du différentiel, contacteur de blocage de différentiel, connexion cabine +15 Témoin du frein de remorque, valve de frein de remorque, relais de valve de frein de remorque
F8	15 A	Feux de détresse + 30, clignotant
F9	10 A	Interrupteurs de prise de force, relais de sécurité au démarrage (broche 86), connexion de résistance en grille +15, capteur de régime
F10	15 A	FEUX DE DETRESSE + 15, clignotant
F11	10 A	Clignotants, feux de détresse Relais Hi-Lo, vanne Hi-Lo et contacteurs Hi-Lo
F12	7,5 A	Tableau de bord +30
F13	15 A	Feux de route
F14	15 A	Feux de croisement
F15	5 A	Feux de position et feux arrière droits
F16	5 A	Feux de position et feux arrière gauches Rétroéclairage du tableau de bord

Suite, voir page suivante

OULXBER,000252D -28-17NOV14-4/10

Relais (Tracteurs avec boîte 24/24 rapports)

Position	Fonction
1	Doubleur de gamme haute
2	Doubleur de gamme basse
3	Valve de frein de remorque (Italie)
4	Interverrouillage
5	Feux de croisement H4
6	Feux de route H4
7	Activateur de régime de prise de force

OULXBER,000252D -28-17NOV14-5/10

Relais sous le tableau de bord

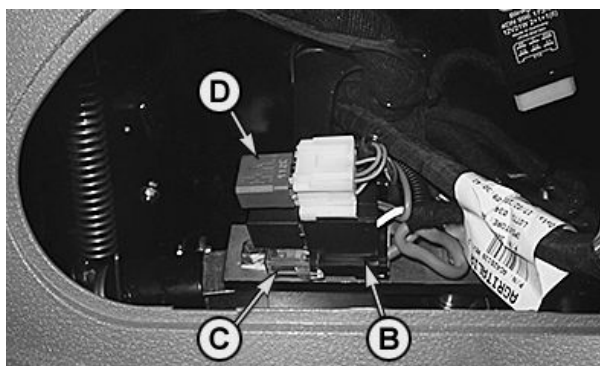
Fusibles et relais situés sous le tableau de bord

Fusibles et relais moteur

Position	Type	Fonction
A	Relais	Clignotant
B	Relais 50 A	Relais du démarreur
C	Fusible de 50 A	Protection du faisceau principal
D	Relais 10 A	Réservoir de combustible supplémentaire (suivant équipement)



AGCPTJD0530 —UN—16DEC13



AGCPTJD0707 —UN—30OCT14

Suite, voir page suivante

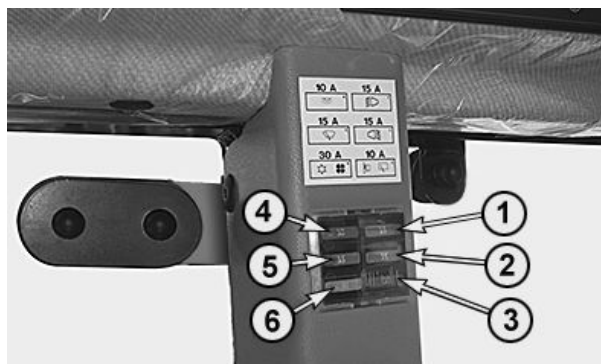
OULXBER,000252D -28-17NOV14-6/10

Platine de fusibles de la cabine

Les fusibles de la cabine se trouvent sur le montant droit.

Montant droit de la cabine		
Position	Type	Fonction
1	15 A	Phares de travail avant
2	15 A	Phares de travail arrière
3	10 A	Radio (+15) essuie-glace arrière
4	10 A	Radio (+30), éclairage d'accueil
5	15 A	Essuie-glace et pompe lave-glace pare-brise
6	30 A	Module de climatisation

Montant gauche de la cabine		
Position	Type	Fonction
1	20 A	Moteur de la soufflante
2	20 A	Moteur de la soufflante



Montant droit de la cabine



Montant gauche de la cabine

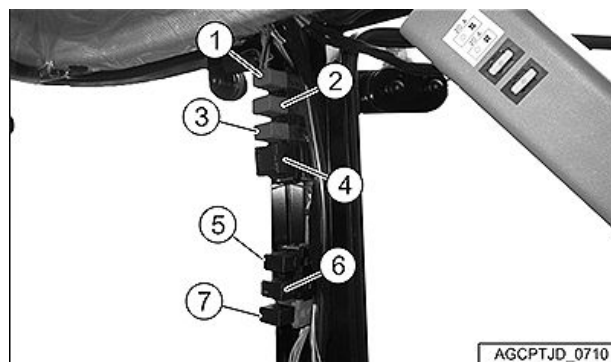
OULXBER.000252D -28-17NOV14-7/10

AGCPTJD0708 —UN—30OCT14

AGCPTJD0709 —UN—02NOV15

Relais dans la cabine

Relais dans la cabine		
Position	Type	Fonction
1	30 A	Phare de travail avant
2	30 A	Phare de travail arrière
3	20 A	Embrayage de climatisation
4	40 A	Alimentation
5	20 A	Micro relais, ventilateur (série)
6	20 A	Micro relais, ventilateur (parallèle)
7	15-25 A	Micro relais, ventilateur



Suite, voir page suivante

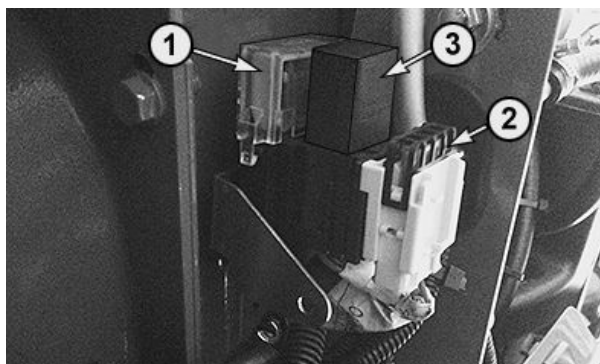
OULXBER.000252D -28-17NOV14-8/10

AGCPTJD0710 —UN—02NOV15

Autres fusibles et relais

Les autres fusibles et relais sont situés sur le côté droit du moteur, près des radiateurs.

Fusibles et relais		
Position	Type	Fonction
1	70 A	Fusible principal pour circuit de la cabine
2	5 A	Contrôleur de commande électronique du relevage
3	Relais	Contrôleur de commande électronique du relevage

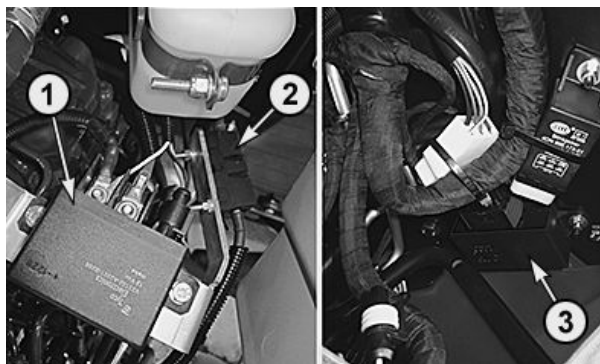


AGCPTJD0711 — UN — 30OCT14

OULXBER,000252D -28-17NOV14-9/10

Fusible et relais de l'entrée du réchauffeur d'air (en option)

Fusibles et relais		
Position	Type	Fonction
1	Relais	Réchauffeur d'air d'admission (sous le capot)
2	150 A	Réchauffeur d'air d'admission (sous le capot)
3	Relais	Réchauffeur d'air d'admission (sous le tableau de bord)



AGCPTJD0712 — UN — 30OCT14

OULXBER,000252D -28-17NOV14-10/10

Pannes et remèdes

Transmission, codes de diagnostic

— boîte 24/12 uniquement>

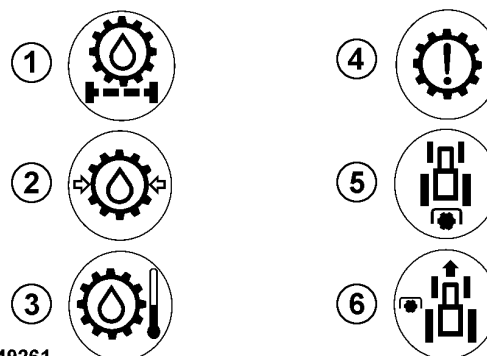
IMPORTANT: En cas de défaillance, un CODE DE DIAGNOSTIC apparaît sur l'écran numérique. Si un code de diagnostic apparaît, arrêter le moteur et chercher la signification du code dans le tableau ci-dessous.

Si un code n'étant pas dans la liste ci-dessous apparaît, contacter le concessionnaire John Deere.



PULX000864

1— Témoin d'encrassement du filtre à huile	4— Feu de détresse EHM III
2— Témoin de pression d'huile	5— Témoin d'activation de la prise de force
3— Témoin de température d'huile de transmission	6— Témoin de la prise de force de l'entraînement



LX1049261

MES-SAGE	Témoins 1, 2, 3, 4, 5 et 6	Numéro du code de diagnostic	Nom du code de diagnostic
OIL L	3 clignote	TCU 000177.01	Température d'huile de transmission trop basse
OIL H	3 clignote	TCU 000177.00	Température de l'huile de transmission trop élevée
ECU	4 est allumé en continu	TCU 000629.12	Défaillance interne du contrôleur
		TCU 000629.14	Défaillance interne du contrôleur
		TCU 000629.31	Défaillance interne du contrôleur
Levier d'inverseur 5	4 est allumé en continu	TCU 521230.31	Défaillance du contacteur du levier d'inverseur, signaux de neutre, marche AV et marche AR reçus simultanément
StoP	-	TCU 521216.31	INFORMATION POUR LE CONDUCTEUR: Arrêter le tracteur, contrôle du circuit en cours
SLIPP	4 clignote	TCU 000522.31	INFORMATION POUR LE CONDUCTEUR: Pédale d'embrayage partiellement relâchée
FH P1	4 clignote	TCU 521237.14	Embrayage de marche AV gamme haute, différence de pression trop grande
FL P1	4 clignote	TCU 521238.14	Embrayage de marche AV gamme basse, différence de pression trop grande
RE P1	4 clignote	TCU 521239.14	Embrayage de marche AR, différence de pression trop grande
EErr	4 clignote	TCU 000630.31	Erreur de sauvegarde des paramètres de calibrage
CAn	4 clignote	TCU 000639.31	BUS CAN, taux d'erreur élevé
OIL S	4 clignote	TCU 000177.05	Capteur de température d'huile de transmission, tension trop élevée
		TCU 000177.06	Capteur de température d'huile de transmission, tension trop faible
PEd 1	4 clignote	TCU 524173.01	Potentiomètre de la pédale d'embrayage, valeur trop faible
PEd 2	4 clignote	TCU 524173.00	Potentiomètre de la pédale d'embrayage, valeur trop élevée
PEd 3	4 clignote	TCU 000598.02	Potentiomètre et contacteur de la pédale d'embrayage, signaux divergents
FH CO	4 clignote	TCU 521233.01	Électrovanne de l'embrayage de marche AV haute, courant de retour non détecté alors que l'électrovanne est activée
FL CO	4 clignote	TCU 521234.01	Électrovanne de l'embrayage de marche AV basse, courant de retour non détecté alors que l'électrovanne est activée
rE CO	4 clignote	TCU 521235.01	Électrovanne de l'embrayage de marche AR, courant de retour non détecté alors que l'électrovanne est activée
OC L	4 clignote	TCU 521221.06	Embrayage de marche avant gamme basse, tension trop élevée
FH CH	4 clignote	TCU 521233.00	Électrovanne de l'embrayage de marche AV haute, courant de retour détecté alors que l'électrovanne est désactivée

Suite, voir page suivante

OULXBER,00026B4 -28-08DEC14-1/3

PULX000864 —UN—29JUL08

LX1049261 —UN—02FEB10

Pannes et remèdes

FL CH	4 clignote	TCU 521234.00	Électrovanne de l'embrayage de marche AV basse, courant de retour détecté alors que l'électrovanne est désactivée
rE CH	4 clignote	TCU 521235.00	Électrovanne de l'embrayage de marche AR, courant de retour détecté alors que l'électrovanne est désactivée
nEU	4 clignote	TCU 521230.02	Défaillance du levier d'inverseur, signaux de neutre et de marche AR reçus simultanément
		TCU 521230.07	Défaillance du contacteur de levier d'inverseur, signaux de neutre et de marche AR reçus simultanément
SUP 1	4 est allumé en continu	TCU 523666.01	Contrôleur, tension d'alimentation trop faible
SUP 2	4 est allumé en continu	TCU 523666.00	Tension d'alimentation contrôleur trop élevée
OC Hr	4 clignote	TCU 000788.06	Embrayage de marche avant gamme haute ou embrayage de marche arrière, tension trop élevée
OC P1	5 clignote	TCU 003599.06	Électrovanne d'arrêt de prise de force, tension trop élevée
OC P2	-	TCU 003596.06	Témoins du mode de prise de force, tension trop élevée
OC n	4 est allumé en continu	TCU 521236.06	Électrovanne d'arrêt, tension trop élevée ou court-circuitée à la masse
OC nP	4 est allumé en continu	TCU 521236.31	Électrovanne d'arrêt de prise de force, courant de retour trop élevé
SUP 3	4 est allumé en continu	TCU 003509.01	Tension d'alimentation 5 V trop élevée
SUP 4	4 est allumé en continu	TCU 003509.00	Tension d'alimentation 5 V trop faible
PEd 5	4 clignote	TCU 524173.03	Potentiomètre de pédale d'embrayage, tension de sortie trop élevée
		TCU 524173.04	Potentiomètre de pédale d'embrayage, tension de sortie trop faible
FH SE	4 clignote	TCU 521237.03	Capteur de pression de l'embrayage de marche AV haute, tension du signal trop élevée
		TCU 521237.04	Capteur de pression de l'embrayage de marche AV haute, tension du signal trop basse
FL SE	4 clignote	TCU 521238.03	Capteur de pression de l'embrayage de marche AV basse, tension du signal trop élevée
		TCU 521238.04	Capteur de pression de l'embrayage de marche AV basse, tension du signal trop basse
rE SE	4 clignote	TCU 521239.03	Capteur de pression de l'embrayage de marche AR, tension du signal trop élevée
		TCU 521239.04	Capteur de pression de l'embrayage de marche AR, tension du signal trop faible
nr SE	4 clignote	TCU 000127.02	Pression d'huile de transmission détectée avec moteur à l'arrêt
CF SE	4 clignote	TCU 000126.02	Capteur d'encrassement du filtre à huile - Défaillance
FH PH	4 est allumé en continu	TCU 521237.00	Embrayage de marche AV gamme haute, pression trop élevée
FL PH	4 est allumé en continu	TCU 521238.00	Embrayage de marche avant basse, pression trop élevée
rE PH	4 est allumé en continu	TCU 521239.00	Embrayage de marche AR, pression trop élevée
nr PH	4 est allumé en continu	TCU 000127.07	Pression d'huile de transmission détectée avec le solénoïde d'arrêt désactivé
-	2 est allumé en continu	TCU 000127.31	Pression d'huile de transmission trop faible
-	1 clignote	TCU 000126.31	Filtre à huile de transmission colmaté
FH PL	4 clignote	TCU 521237.01	Embrayage de marche AV haute, pression trop faible
FL PL	4 clignote	TCU 521238.01	Embrayage de marche AV gamme basse, pression trop faible
rE PL	4 clignote	TCU 521239.01	Embrayage de marche AR, pression trop faible
SPd 1	4 clignote	TCU 522402.08	Capteur de régime de la transmission, défaillance
Spd 2	4 clignote	TCU 522402.02	Capteur de régime de transmission, défaillance du signal
FH CS	4 clignote	TCU 521222.00	Embrayage de marche avant gamme haute, patinage intempestif
FL CS	4 clignote	TCU 521221.00	Embrayage de marche avant gamme basse, patinage intempestif
rE CS	4 clignote	TCU 522383.00	Embrayage de marche arrière, patinage intempestif
FL C1	4 clignote	TCU 521234.31	Électrovanne de l'embrayage de marche AV basse, tension mesurée et tension de référence divergentes
FL PC	4 clignote	TCU 521238.31	Électrovanne de l'embrayage de marche AV basse, défaillance
Levier d'inverseur 2	4 est allumé en continu	TCU 521230.14	Défaillance du contacteur de levier d'inverseur, signaux de marche AV et de marche AR reçus simultanément
Levier d'inverseur 6	4 clignote	TCU 523735.31	Électrovannes de l'embrayage de sens de marche activées avec le levier d'inverseur au neutre ou la pédale d'embrayage complètement enfoncée
OC AL	4 est allumé en continu	TCU 003593.06	Courant trop élevé à toutes les sorties de l'électrovanne
Levier d'inverseur 7	4 est allumé en continu	TCU 523735.14	Électrovannes de l'embrayage de sens de marche activées en l'absence de signal du levier d'inverseur
FH C1	4 clignote	TCU 521233.31	Électrovanne de l'embrayage de marche AV haute, tension mesurée et tension de référence divergentes

Suite, voir page suivante

OULXBER,00026B4-28-08DEC14-2/3

FH PC	4 clignote	TCU 521237.31	Électrovanne de l'embrayage de marche avant gamme haute, défaillance
PtO 1	-	TCU 521215.16	Pression de prise de force détectée alors que la prise de force est désactivée
PtO 2	5 et 6 clignotent	TCU 521215.15	Pression de prise de force détectée avec l'électrovanne d'arrêt de PdF désactivée
PtO 3	5 clignote	TCU 521215.18	Pression de prise de force non détectée alors que la prise de force est activée
PtO 4	-	TCU 521215.00	Pression de prise de force détectée avec le solénoïde d'arrêt de PdF désactivé
PtO 5	5 clignote	TCU 000976.31	Défaillance de l'interrupteur de prise de force
rE C1	4 clignote	TCU 521235.31	Électrovanne de l'embrayage de marche AR, tension mesurée et tension de référence divergentes
rE PC	4 clignote	TCU 521239.31	Électrovanne de l'embrayage de marche arrière, défaillance
dAtA	4 est allumé en continu	TCU 000630.02	Paramètres de calibrage hors limites

OULXBER,00026B4 -28-08DEC14-3/3

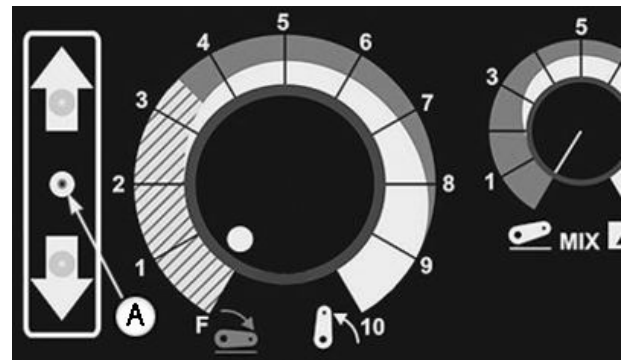
Relevage, codes de diagnostic

CODES FLASH, RELEVAGE

En conditions normales de fonctionnement la diode (A) s'allume pour la "**butées de relevage**".

La diode (A) clignote si l'un des codes de diagnostic listé est actif.

IMPORTANT: Faire contrôler le système par un concessionnaire John Deere™ si la diode (A) clignote.



LX21148 —UN—08DEC14

Code de diagnostic Service ADVISOR		Description du code de diagnostic
EHS	02	Défaillance de la sonde de contrôle d'effort
EHS	04	Défaillance interne du contrôleur de commande électronique du relevage
EHS	08	Contrôleur de commande électronique du relevage, tension d'alimentation trop faible
EHS	16	Contrôleur de commande électronique du relevage, tension d'alimentation trop élevée
EHS	32	Défaillance de l'électrovanne de descente
EHS	64	Défaillance de l'électrovanne de descente

OULXBER,00026B6 -28-08DEC14-1/1

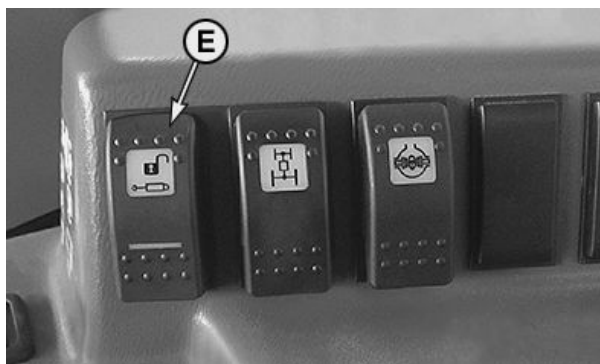
Distributeur auxiliaire à commande électrique, diodes de diagnostic

Codes de clignotement de la DEL de distributeur auxiliaire à commande électrique sur l'interrupteur de verrouillage de transport (E):

En conditions normales de fonctionnement la diode s'allume pour le **“verrouillage pour le transport”**.

La diode clignote quand un code de diagnostic est présent. Pour un récapitulatif des séquences de clignotement des codes de diagnostic, voir le tableau.

IMPORTANT: Faire contrôler le système par un concessionnaire John Deere™ si la diode clignote.



AGCPTJ00675—UN—01OCT14

Code de diagnostic Service ADVISOR		1ère séquence de clignotement (après une longue pause)	2ème séquence de clignotement (après une courte pause)	Description du code de diagnostic
TVC	53248	1	1	Défaillance du potentiomètre de débit d'huile du distributeur auxiliaire à commande électrique 4
TVC	53249	1	2	Fonctions du levier multifonction (distributeur auxiliaire à commande électrique 4)
TVC	53250	1	4	Défaillance de distributeur auxiliaire à commande électrique 4
TVC	53251	2	1	Défaillance du potentiomètre de débit d'huile du distributeur auxiliaire à commande électrique 3
TVC	53252	2	2	Fonctions du levier multifonction (distributeur auxiliaire à commande électrique 3)
TVC	53253	2	4	Défaillance de distributeur auxiliaire à commande électrique 3
TVC	53254	3	1	Défaillance du potentiomètre de débit d'huile du distributeur auxiliaire à commande électrique 1
TVC	53255	3	2	Défaillance de levier de commande du distributeur auxiliaire à commande électrique 1
TVC	53256	3	4	Défaillance de distributeur auxiliaire à commande électrique 2
TVC	53257	4	1	Défaillance du potentiomètre de débit d'huile du distributeur auxiliaire à commande électrique 2
TVC	53258	4	2	Défaillance de levier de commande du distributeur auxiliaire à commande électrique 2
TVC	53259	4	4	Défaillance de distributeur auxiliaire à commande électrique 1
TVC	53260	7	1	Défaillance de contacteur de verrouillage pour le transport de distributeur auxiliaire à commande électrique
TVC	53261	7	2	Tension d'alimentation permanente du contrôleur élevée
TVC	53262	7	3	Tension d'alimentation permanente du contrôleur basse
TVC	53263	7	4	Défaillance de l'alimentation 5 v du contrôleur
TVC	53264	7	5	Défaillance de la soupape de sûreté

OULXBER,00026B5 -28-29SEP15-1/1

Moteur

Symptôme	Problème	Solution
Le moteur ne démarre pas ou démarre difficilement	Mauvaise procédure de démarrage.	Revoir la procédure de démarrage.
	Réservoir vide.	Faire le plein.
	Présence d'air dans le circuit d'alimentation.	Purger le circuit d'alimentation.
	Levier d'amorçage en position haute.	Baisser le levier.
	Temps froid.	Utiliser l'aide au démarrage par temps froid.
	Le démarreur ne tourne pas assez vite.	Voir "Le démarreur tourne trop lentement".
	Huile moteur trop épaisse.	Remplacer par une huile de viscosité appropriée.
	Combustible impropre.	Consulter le fournisseur de combustible; utiliser un combustible adapté aux conditions de travail.
	Présence d'eau, d'impuretés ou d'air dans le circuit d'alimentation.	Vidanger, rincer, remplir et purger le circuit.
	Filtre à combustible colmaté.	Changer l'élément filtrant.
	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Faire vérifier par le concessionnaire John Deere.
	Le dispositif d'arrêt de la pompe d'injection ne se réarme pas.	Amener le contacteur principal en position "OFF" (arrêt), puis de nouveau en position "ON" (marche).
	Filtre à combustible colmaté.	Ouvrir la vanne d'arrêt du combustible.
Le moteur cogne	Quantité d'huile trop faible.	Faire l'appoint.
	Mauvais calage de la pompe d'injection.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Température du liquide de refroidissement trop basse.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Surchauffe du moteur.	Voir "Surchauffe du moteur".
Le moteur tourne irrégulièrement ou cale fréquemment	Température du liquide de refroidissement trop basse.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Filtre à combustible colmaté.	Changer l'élément filtrant.
	Présence d'eau, d'impuretés ou d'air dans le circuit d'alimentation.	Vidanger, rincer, remplir et purger le circuit.

Suite, voir page suivante

AT.5SOM.198 -28-01NOV98-1/4

Symptôme	Problème	Solution
Température du moteur trop basse	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Faire vérifier par le concessionnaire John Deere.
	Combustible impropre.	Utiliser un combustible adéquat.
	Indicateur ou capteur de température défectueux.	Contrôler l'indicateur et le capteur de température, ainsi que les connexions.
Puissance moteur insuffisante	Moteur surchargé.	Réduire la charge ou engager un rapport inférieur.
	Régime maximum à vide trop bas.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Admission d'air entravée.	Procéder à l'entretien du filtre à air.
	Filtre à combustible colmaté.	Changer l'élément filtrant.
	Combustible impropre.	Utiliser un combustible adéquat.
	Surchauffe du moteur.	Voir "Surchauffe du moteur".
	Température du moteur en dessous de la normale.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Jeu des soupapes mal réglé.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Injecteurs encrassés ou défectueux.	Faire vérifier par le concessionnaire John Deere.
	Mauvais calage de la pompe d'injection.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Le turbocompresseur ne fonctionne pas.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Fuite au niveau du joint du collecteur d'échappement.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Équipement mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Conduite de combustible colmatée.	Nettoyer ou remplacer la conduite de combustible.
	Conduite de retour colmatée.	Nettoyer ou remplacer la conduite de retour.
Pression d'huile faible	Lestage incorrect.	Adapter le lestage à la charge.
	Niveau d'huile insuffisant	Faire l'appoint.
	Huile impropre.	Vidanger et remplir le carter d'embellage d'une huile de viscosité et de qualité appropriées.

Suite, voir page suivante

AT,5SOM,198 -28-01NOV98-2/4

Symptôme	Problème	Solution
Consommation d'huile trop élevée	Trop faible viscosité de l'huile moteur.	Remplacer par une huile de viscosité appropriée.
	Fuites d'huile.	Vérifier les conduites, joints et bouchons de vidange.
	Tube d'aération du carter d'embellage colmaté.	Nettoyer le tube d'aération.
	Turbocompresseur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
Émission de fumée blanche	Combustible impropre.	Utiliser un combustible adéquat.
	Température du moteur trop basse	Amener le moteur à température de service normale.
	Thermostat défectueux.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Injecteurs encrassés.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Calage incorrect du moteur.	Voir le concessionnaire John Deere.
Émission de fumée noire ou grise	Combustible impropre.	Utiliser un combustible adéquat.
	Filtre à air encrassé ou colmaté.	Procéder à l'entretien du filtre à air.
	Moteur surchargé.	Réduire la charge ou engager un rapport inférieur.
	Injecteurs encrassés.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Calage incorrect du moteur.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Le turbocompresseur ne fonctionne pas.	Voir le concessionnaire John Deere.
Surchauffe du moteur	Faisceau ou caches du radiateur encrassés.	Éliminer toutes les saletés.
	Moteur surchargé.	Réduire la charge ou engager un rapport inférieur.
	Niveau d'huile moteur insuffisant.	Contrôler le niveau d'huile. Faire l'appoint.
	Manque de liquide de refroidissement.	Rétablir le niveau dans le radiateur; vérifier l'étanchéité du radiateur, du vase d'expansion et des flexibles, ainsi que le serrage des connexions.
	Bouchon du radiateur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Courroie du ventilateur détendue ou endommagée.	Retendre la courroie ou la remplacer si nécessaire.

Suite, voir page suivante

AT,5SOM,198 -28-01NOV98-3/4

Symptôme	Problème	Solution
Forte consommation de combustible	Circuit de refroidissement encrassé.	Rincer le circuit de refroidissement.
	Thermostat défectueux.	Déposer et contrôler le thermostat.
	Indicateur ou capteur de température défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Combustible de viscosité incorrecte	Utiliser un combustible adéquat.
	Combustible impropre.	Utiliser un combustible adéquat.
	Filtre à air encrassé ou colmaté.	Procéder à l'entretien du filtre à air.
	Moteur surchargé.	Réduire la charge ou engager un rapport inférieur.
	Jeu des soupapes mal réglé.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Injecteurs encrassés.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Calage incorrect du moteur.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Équipement mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Température du moteur trop basse	Contrôler le thermostat.
	Lestage excessif.	Adapter le lestage à la charge.
	Turbocompresseur défectueux.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Admission d'air entravée.	Vérifier l'admission d'air.
	Tube d'aération du carter d'embellage colmaté.	Nettoyer le tube d'aération.

AT,5SOM,198 -28-01NOV98-4/4

Transmission

Symptôme	Problème	Solution
Surchauffe de l'huile de transmission	Quantité d'huile trop faible.	Faire l'appoint.
	Filtre à huile de transmission/hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.
	Fuite hydraulique interne.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Réglage incorrect de la tringle de régulation de l'arbre de relevage.	Régler la tringle. Voir le concessionnaire John Deere.
Pression de l'huile de transmission insuffisante	Raccordement incorrect du moteur hydraulique.	Voir le concessionnaire John Deere.
	Quantité d'huile trop faible.	Faire l'appoint.
	Filtre à huile de transmission/hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.

LX,TSIP,BA2 -28-16OCT03-1/1

Freins

Symptôme	Problème	Solution
Pas de résistance au niveau de la pédale	Présence d'air dans le circuit.	Voir le concessionnaire John Deere.
La pédale redescend	Fuites au niveau du joint de piston de frein arrière.	Voir le concessionnaire John Deere.
Course excessive de la pédale	Présence d'air dans le circuit.	Voir le concessionnaire John Deere.
Les freins résistent pendant la conduite	Freins déréglés.	Voir le concessionnaire John Deere.

MX,TSIP,DA1 -28-24JUL95-1/1

Dépannage du relevage et de l'attelage 3 points à raccord rapide

Symptôme	Problème	Solution
Dégagement insuffisant pour le transport	Barre de poussée trop longue.	Régler la barre de poussée.
	Bielles de relevage trop longues.	Régler les bielles de relevage.
	L'équipement n'est pas à l'horizontale.	Régler la position de l'équipement.
	Équipement mal réglé.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Barre de poussée dans perçages supérieurs.	La monter dans les perçages inférieurs.
L'attelage descend lentement	Chaînes stabilisatrices réglées trop courtes.	Les allonger.
	Position incorrecte de la poignée de réglage de la vitesse de descente.	Tourner la poignée de réglage de la vitesse de descente.
L'attelage trois points ne monte pas ou monte trop lentement	Charge trop lourde.	Réduire la charge.
	L'attelage trois points ne monte pas ou monte trop lentement.	Régler le diviseur de débit et/ou modifier la répartition.
	Niveau d'huile insuffisant.	Faire l'appoint.
	Huile trop froide.	La laisser réchauffer.
	Filtre à huile de transmission/hydraulique colmaté.	Remplacer le filtre.
L'équipement ne fonctionne pas à la profondeur désirée	Tamis du filtre à huile de transmission/hydraulique colmaté.	Le nettoyer ou le remplacer.
	Bielles de relevage trop courtes.	Régler les bielles de relevage.
	Pénétration insuffisante.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Réglage incorrect de la butée.	Régler la butée.
	Réglage incorrect du levier de contrôle d'effort.	Voir section "Règlage hydraulique/attelage trois points".
Réponse insuffisante de l'attelage trois points au contrôle d'effort	Barre de poussée dans perçages supérieurs.	La monter dans les perçages inférieurs.
	Levier de contrôle d'effort en position arrêt.	Déplacer le levier vers l'arrière.
	Bielles de relevage trop courtes.	Régler les bielles de relevage.
	Diviseur de débit fermé.	Régler le diviseur de débit et/ou modifier la répartition.

Suite, voir page suivante

OULXA64,00002A7 -28-01JUL04-1/2

Symptôme	Problème	Solution
	Pénétration insuffisante.	Voir le livret d'entretien de l'équipement.
	Vitesse de descente trop lente.	Tourner la poignée de réglage de la vitesse de descente.
Réponse trop forte de l'attelage trois points	Barre de poussée dans perçages inférieurs.	La monter dans les orifices supérieurs.
	Régulateur de sensibilité trop réactif.	Ajuster le régulateur de sensibilité.
L'attelage trois points descend trop vite	Position incorrecte de la poignée de réglage de la vitesse de descente.	Tourner la molette de réglage de la vitesse de descente.

OULXA64.00002A7 -28-01JUL04-2/2

Dépannage des vérins hydrauliques à distance

Symptôme	Problème	Solution
Le mouvement du vérin à distance est inversé	Connexions incorrectes des flexibles.	Intervertir les flexibles.
Les flexibles ne peuvent pas être branchés	Embouts mâles de flexibles incorrects.	Les remplacer par des embouts répondant aux normes ISO.
Le vérin à distance ne relève pas la charge	Charge trop lourde.	Réduire la charge.
	Diviseur de débit fermé.	Régler le diviseur de débit.
	Branchement incorrect des flexibles.	Les brancher correctement.
	Taille incorrecte du vérin à distance.	Utiliser un vérin de taille correcte.
Le retour automatique sur la position neutre du levier de distributeur auxiliaire n°2 ne fonctionne pas et le mouvement du vérin à distance est inversé	Connexions incorrectes des flexibles.	Intervertir les flexibles.

OULXA64.00002A8 -28-01JUL04-1/1

Dépannage du circuit électrique

Symptôme	Problème	Solution
La batterie ne prend pas la charge	Connexions desserrées ou oxydées.	Nettoyer et serrer les connexions.
	Batterie sulfatée ou usée.	Remplacer la batterie.
	Courroie de ventilateur détendue ou défectueuse.	Retendre ou remplacer la courroie.
Le témoin du circuit de charge est allumé quand le moteur tourne	Régime moteur trop bas.	Augmenter le régime.
	Batterie défectueuse.	Remplacer la batterie.
	Alternateur défectueux.	Consulter le concessionnaire John Deere.
	La courroie du ramasseur patine.	Serrer la courroie.
Le démarreur ne fonctionne pas	Un rapport est engagé.	Mettre le levier au point mort.
	Levier de prise de force en position enclenchée.	Amener le levier de prise de force en position désenclenchée.
	Batterie faible.	Charger ou changer la batterie.
	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Le démarreur tourne lentement	Batterie faible.	Charger ou changer la batterie.
	Huile moteur trop épaisse.	Utiliser une huile de viscosité appropriée.
	Connexions desserrées ou oxydées.	Resserrer ou nettoyer les connexions.
L'éclairage ne fonctionne pas; le reste du circuit électrique fonctionne	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Le circuit électrique est totalement inopérant	Connexions de batterie défectueuses.	Nettoyer et serrer les connexions.
	Batteries sulfatées ou usées.	Remplacer la batterie.
	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
Relais coincé(s) ou ne inopérant(s); défaillances répétées	La diode de protection du circuit contre la formation d'arc est défectueuse.	Remplacer la diode.

SS40167,000008D -28-20MAR09-1/1

Remisage

Remisage prolongé

Les préparatifs au remisage conseillés ci-dessous sont valables pour un remisage de la machine pouvant durer jusqu'à un an. Une fois cette période écoulée, laisser tourner le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de service et actionner certaines fonctions hydrauliques. Ensuite, renouveler les préparatifs pour un remisage prolongé.

IMPORTANT: Lorsque le tracteur n'est pas utilisé pendant plus de six (6) mois, suivre la procédure de remisage suivante pour réduire les risques de corrosion et de détérioration.

Vidanger l'huile moteur et changer le filtre. Changer le filtre et l'huile de transmission. Une huile usée n'assure pas une protection suffisante.

Nettoyer le filtre à air.

Il n'est pas nécessaire de procéder à la vidange et au rinçage du circuit de refroidissement si le remisage du moteur ne dure que quelques mois. Si la période de remisage dépasse un an, il est recommandé de vidanger le circuit de refroidissement, de le rincer et de le remplir de liquide de refroidissement propre. Utiliser du liquide de refroidissement approprié.

Remplir le réservoir de carburant.

Déposer la courroie du ventilateur/de l'alternateur, si nécessaire.

Déposer et nettoyer la batterie. La remiser dans un endroit sec et frais et veiller à la maintenir pleinement chargée.

Nettoyer l'extérieur du tracteur avec de l'eau douce et procéder aux retouches de peinture nécessaires avec une peinture de bonne qualité.

Enduire de graisse ou de produit anticorrosion toutes les surfaces métalliques (usinées) exposées aux intempéries et ne pouvant être peintes.

Obturer soigneusement toutes les ouvertures telles que reniflard et tuyau d'échappement.

Remiser la machine dans un endroit sec et abrité. Si le tracteur doit être remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche imperméable ou de tout autre matériau de protection adéquat et utiliser un ruban adhésif solide et imperméable.

Mettre la machine sur chandelles, de manière à ce que les roues ne reposent pas sur le sol. Protéger les pneus de la chaleur et du rayonnement solaire.

Verrouiller la pédale d'embrayage en position désengagée.

SS40167,000008E -28-20MAR09-1/1

Remise en service du tracteur

1. Contrôler la pression des pneus, voir la section "Lubrification et entretien périodique".
2. Desceller tous les orifices scellés lors du remisage du tracteur.
3. Reposer la batterie.

IMPORTANT: En cas de grippage du compresseur de la climatisation sur les tracteurs avec cabine, ne pas mettre le moteur en marche avec l'embrayage du compresseur enclenché. Une détérioration de la courroie d'entraînement ou du compresseur peut en résulter.



AGCPTJD0345 —JUN—10JUL13

4. Tracteur avec cabine: s'assurer que la poulie du compresseur tourne librement et qu'elle n'est pas grippée.
5. Régler la tension de la courroie de l'alternateur/ventilateur et, sur les tracteurs avec cabine, la courroie d'entraînement du compresseur.
6. Relâcher la pédale d'embrayage.
7. Vérifier les niveaux d'huile moteur, d'huile de transmission/hydraulique et de liquide de refroidissement; faire l'appoint si nécessaire.
8. Vidanger une petite quantité de carburant pour éliminer l'eau de condensation accumulée dans le réservoir.
9. Remplir le réservoir de carburant.
10. Procéder aux opérations d'entretien à effectuer toutes les 10 heures, 250 heures et 500 heures (voir la section "Lubrification et entretiens périodiques").

IMPORTANT: NE PAS actionner le démarreur plus de 20 secondes d'affilée. Attendre au moins 2 minutes avant de procéder à un nouvel essai de démarrage pour que le démarreur ait le temps de refroidir.

11. Actionner la manette d'accélération (F) à fond en arrière et faire tourner le moteur au démarreur pour permettre à la pression d'huile de s'établir.
12. Brancher le câble du solénoïde d'arrêt de la pompe d'injection.
13. Démarrer le moteur. Laisser tourner le moteur au ralenti pendant plusieurs minutes. Le laisser réchauffer doucement et contrôler tous les circuits avant de mettre le tracteur sous charge.

OULXBER,0002275 -28-31OCT13-1/1

Caractéristiques

Moteur

Modèle de tracteur	5075 5GV, 5GN,5GF, 5GL	5085 5GV, 5GN,5GF, 5GL	5100 5GN, 5GF
Moteur	F5C	F5C	NEF
Type de moteur	F5AE9454KA	F5AE9484G	F4CE9484F
Admission d'air	À turbocompresseur	A turbocompresseur et refroidisseur intermédiaire air/air	A turbocompresseur et refroidisseur intermédiaire air/air
Puissance au régime nominal (selon la directive 97/68 CEE)	55 kW (75 ch)	65 kW (88,4 hp)	74 kW (100 ch)
Couple maximum	310 N•m et 1250 tr/min	350 N•m et 1300 tr/min	430 N•m et 1250 tr/min
Nombre de cylindres	4	4	4
Alésage	99 mm (3.89 in)	99 mm (3.89 in)	104 mm (4.09 in)
Course	104 mm (4.09 in)	104 mm (4.09 in)	132 mm (5.19 in)
Cylindrée	3200 cm3 (195,3 cu in)	3200 cm3 (195,3 cu in)	4485 cm3 (273,72 cu in)
Taux de compression	17 : 1	17 : 1	17,5 : 1
Séquence d'allumage	1-3-4-2	1-3-4-2	1-3-4-2
Jeu aux soupapes			
— Jeu, soupape d'admission	0,25 +/- 0,05	0,25 +/- 0,05	0,25 +/- 0,05
— Jeu, soupape d'échappement	0,50 +/- 0,05	0,50 +/- 0,05	0,50 +/- 0,05
Ralenti	850-900 1/min (tr/min)	850-900 1/min (tr/min)	800-1000 1/min (tr/min)
Régime maximum à vide	2550-2600 1/min (tr/min)	2550-2600 1/min (tr/min)	2350-2480 1/min (tr/min)
Régime nominal du moteur	2300 1/min (tr/min)	2300 1/min (tr/min)	2200 1/min (tr/min)
Plage de régime de service	1200-2300 1/min (tr/min)	1200-2300 1/min (tr/min)	1200-2200 1/min (tr/min)
Capacité d'huile moteur (filtre à huile compris)	9,5 l (2.51 U.S.gal.) U.S.gal. = Litre : 3.785	9,5 l (2.51 U.S.gal.) U.S.gal. = Litre : 3.785	12 l (3.17 U.S.gal.) U.S.gal. = Litre : 3.785
Régime moteur d'utilisation des prises de force			
— Prise de force arrière 540 tr/min	1938 1/min (tr/min)	1938 1/min (tr/min)	1938 1/min (tr/min)
— Prise de force arrière 540E tr/min	1648 1/min (tr/min)	1648 1/min (tr/min)	1648 1/min (tr/min)
— Prise de force arrière 1000 tr/min	1962 1/min (tr/min)	1962 1/min (tr/min)	1962 1/min (tr/min)

OULXBER,000252E -28-03NOV14-1/1

Boîte de vitesses

Transmission	Disponibilité
— 12/12 (vitesses synchronisées)	Standard
— 24/24 (vitesses synchronisées avec réducteur Hi-Lo à commande mécanique)	En option
— 24/24 (vitesses synchronisées avec réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique)	En option
— 24/12 vitesses synchronisées avec réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique et contacteur de débrayage sur levier de vitesses	En option
Nombre de rapports	Levier
Commande de passage des vitesses	Manuel
Réduction finale	Satellite
Embrayage	
— Boîte 12/12	Double, sec
— Boîte 24/24	Double, sec
— Boîte 24/12 uniquement	3 embrayages électrohydrauliques à bain d'huile
— Boîte 24/12 uniquement	PDF, embrayage électrohydraulique à bain d'huile

OULXBER,000252F -28-03NOV14-1/1

Circuit hydraulique

Type	Contrôle d'effort/de position
Pompe	Pignon double
Cylindrée de la pompe.....	
-Direction	11 cm ³ (0,67 cu in)
-Équipement	25 cm ³ (1,53 cu in)
-Outil (en option) F5C (non compatible avec modèle 5GL)	11 cm ³ (0,67 cu in)
-Outil (en option) NEF (non compatible avec modèle 5GL)	8 cm ³ (0,49 cu in)
Débit*	
-Direction F5C	28,9 l/min (7.6 gpm)
-Direction NEF	24,9 l/min (6,55 gpm)
-Équipement F5C	64,7 l/min (17.1 gpm)
-Équipement NEF	56,5 l/min (14,93 gpm)
-Outil (en option) F5C (non compatible avec modèle 5GL)	28,9 l/min (7.6 gpm)
-Outil (en option) NEF (non compatible avec modèle 5GL)	26,0 l/min (6,84 gpm)
Pression maximale	
-Direction	19000-19500 kPa (190-195 bars; 2756-2683 psi)
-Équipement	19000-19500 kPa (190-195 bars; 2756-2683 psi)
-Outil (en option) NEF (3ème pompe hydraulique) - (non compatible avec modèle 5GL) ..	19000-19500 kPa (190-195 bars; 2756-2683 psi)
Système de direction	Hydrostatique
Débit du distributeur auxiliaire (débit à 90 % de la capacité de pompe et au régime moteur nominal)	59 l/min (15.6 gpm)
- Configuration de base	10 ÷36 l/min (2,64 ÷9,52 gpm)
- 2 pompe + régulateur de débit, configuration	8 ÷40 l/min (2,11 ÷10,58 gpm)
- 3 pompe + régulateur de débit, configuration	0 ÷32 l/min (0 ÷8,46 gpm)
Débit à 90 % de la capacité de pompe et régime moteur nominal	

OULXBER,0002530 -28-03NOV14-1/1

Installation électrique

Type	12 V, masse négative
Batterie	12 V, 100 Ah
Alternateur:	
— Tracteurs à cabine	80 A
Démarrreur	12 V, 4,2 kW

OULXBER,0002531 -28-03NOV14-1/1

Capacités

Contenance du réservoir de carburant						
MODÈLES DE TRACTEURS	Tracteur sans prise de force avant		Tracteur avec prise de force avant		Tracteurs avec réservoir auxiliaire (EN OPTION)	
	L	U.S. gal	L	U.S. gal	L	U.S. gal
5GL	67	17.7	47	12.42	-	-
5GV	74	19.55	52	13.74	-	-
5GN	74	19.55	52	13.74	20	5.28
5GF	74	19.55	52	13.74	20	5.28

Circuit de refroidissement		
— Tracteurs sans cabine		10 l (10,6 US qt)
— Tracteurs à cabine		12 l (12,72 US qt)
Carter moteur (avec changement de filtre)		
F5C		9,5 l (10.04 US qt)
NEF		12 l (12.72 US qt)
Circuit de transmission/hydraulique*		
— 12/212 rapports avec pont avant		39 L (10.30 U.S. gal)
— 24/24 vitesses sans pont avant		37 L (9.77 U.S. gal)
— 24/24 rapports avec pont avant		43 L (11.4 U.S. gal)
— 24/12 rapports avec pont avant		43 L (11,4 U.S. gal)
Pont avant		
5GL		
— Réductions finales, chacune		0,6 l (0,6 US qt)
— Corps de pont		3,5 l (3.7 US qt)
5GV		
— Réductions finales, chacune		0,6 l (0,6 US qt)
— Corps de pont		4 l (4.24 US qt)
5GN		
— Réductions finales, chacune		0,4 l (0,42 US qt)
— Corps de pont		3 l (3.18 US qt)
5GF		
— Réductions finales, chacune		0,6 l (0,6 US qt)
— Corps de pont		3,5 l (3,7 US qt)
Système de freinage		
— Réservoir d'huile		0,5 l (0.53 US qt)
Circuit de climatisation		
Réfrigérant R134a		1,00 kg
*Le volume d'huile peut varier en fonction de la configuration du circuit hydraulique		

OULXBER,0002532 -28-04NOV14-1/1

Caractéristiques

Niveau sonore

Niveau sonore extérieur en marche. Méthode de mesure suivant directive 2009/63/CE

	5GL		5GV		5GN			5GF		
Conditions	5075	5085	5075	5085	5075	5085	5100	5075	5085	5100
En mouvement dB (A)	84	87	82	82	82	82	84	82	82	84
A l'arrêt dB (A)	80	81	79	81	79	81	81	79	81	81
Le régime moteur (tr/mn)	2530	2510	2550	2550	2550	2550	2450	2550	2550	2400

Pression acoustique maximum aux oreilles du conducteur. Méthode de mesure selon la directive 2009/76/CE, annexe II

	5GL	5GV	5GN	5GF
Arceau de sécurité	86	86	86	86
Cabine (ouvert)	-	83	83	83
Cabine (fermée)	-	82	82	82

OULXBER,0002533 -28-03NOV14-1/1

Circuit d'alimentation

Type pompe d'injection à distributeur

OULXBER,000212EGL -28-22JUL13-1/1

Freins

Type	Freins multidisque à bain d'huile
Nombre de disques de chaque côté	5
Diamètre extérieur des disques	165 mm (6.5 in)
Diamètre intérieur des disques	110 mm (4.3 in)

OULXBER,0002534 -28-03NOV14-1/1

Attelage trois points

Catégorie d'attelage trois points - I, II et 1N.

	5GL		5GV		5GN		5GF	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Force de levage maximale	2370	5224	2400	5290	2400	5290	2400	5290
Capacité de relevage de l'attelage à 610 mm	1730	3813	1780	3923	1780	3923	1780	3923
Capacité de levage max. du vérin supplémentaire – Rotules *	-	-	-	-	3040	6700	3040	6700

* en option (3 tons)

OULXBER,0002535 -28-16OCT15-1/1

Charges et masses

Barre d'attelage	CEE	736 daN
Dispositif d'attelage	Axe CEE	1275 daN
	Coulisseau CEE	1500 daN
Dispositif d'attelage CUNA	C	1500 daN
	D2	2000 daN
Dispositif d'attelage	Barre d'attelage	1200 daN
	Crochet	2000 daN

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur limite les charges et le poids total en charge à des valeurs inférieures à celles indiquées ci-dessus.

OULXBER,0002538 -28-04NOV14-1/1

Charges tractables

En fonction du mode de freinage de la charge tractée, les poids et vitesses de déplacement suivants sont autorisés:

	Poids max. de la charge à 25 km/h (15.5 mph)							
	5GL		5GV		5GN		5GF	
Système de freinage de la remorque	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Sans freinage	2600	5732	2750	6063	3000	6614	3000	6614
Freinage indépendant	6000	13228	6000	13228	6000	13228	6000	13228
avec freinage à inertie	8000	17635	8000	17635	8000	17635	8000	17635
avec freinage hydraulique	14000	30865	16000	35274	18000	39683	18000	39683

Dans certains cas, la réglementation en vigueur n'autorise qu'une charge et/ou une vitesse de déplacement inférieure(s) aux valeurs données ici.

OULXBER,0002539 -28-04NOV14-1/1

Poids d'expédition

Poids d'expédition des tracteurs sans pont avant								
	5GL		5GV		5GN		5GF	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	-	-	975 - 1125	2150 - 2480	975 - 1125	2150 - 2480	1075 - 1300	2370 - 2866
Arrière	-	-	1450 - 1625	3197 - 3583	1525 - 1775	3362 - 3913	1600 - 1775	3527 - 3913
Total	-	-	2425 - 2750	5346 - 6063	2500 - 3000	5512 - 6614	2675 - 3075	5897 - 6779
Poids d'expédition des tracteurs avec pont avant								
	5GL		5GV		5GN		5GF	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	1150 - 1275	2535 - 2811	1075 - 1200	2370 - 2646	1100 - 1325	2205 - 2921	1200 - 1375	2646 - 3031
Arrière	1500	3307	1450 - 1625	3197 - 3583	1525 - 1800	3362 - 3968	1600 - 1825	3527 - 4023
Total	2650 - 2775	5842 - 6118	2525 - 2825	5567 - 6228	2625 - 3125	5787 - 6889	2800 - 3200	6173 - 7055

NOTE: La tare (conformément à la directive 74/150 CEE) correspond au poids à vide du tracteur en état de marche, sans outils en option, mais avec liquide

de refroidissement, huiles, réservoir de carburant plein, outils et conducteur (75 kg; 165 lb).

OULXBER,000253A -28-03NOV14-1/1

Charges maximales autorisées sur essieu et poids total

Charge maximale autorisée sur les tracteurs sans pont avant								
	5GL		5GV		5GN		5GF	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	-	-	1800	3968	1800	3968	1800	3968
Arrière	-	-	3000	6614	3000	6614	3000	6614
Total	-	-	4100	9039	4200	9259	4200	9259
Total 3 tonnes	-	-	3500	7716	3500	7716	3500	7716

Charge maximale autorisée sur les tracteurs avec pont avant								
	5GL		5GV		5GN		5GF	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Avant	1900	4189	2000	4409	2200	4850	2250	4960
Arrière	2500	5512	3000	6614	3100	6834	3100	6834
Total*	4200	9259	4100	9039	4400	9700	4400	9700
Total 3 tonnes	3500	7716	3500	7716	3500	7716	3500	7716

NOTE: Le poids total maximal autorisé correspond au poids du tracteur et de l'équipement autorisé pour une conduite sur les voies publiques jusqu'à 40 km/h (25 mph), cependant sans la capacité excédante de l'essieu individuel et des pneus.

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur limite les charges autorisées sur essieu et le poids total à des valeurs inférieures à celles indiquées ci-dessus.

* dans certains pays, cette valeur est limitée à 3500 kg; 7716 lb

⚠ ATTENTION: Ne jamais dépasser le poids total maximum autorisé.

IMPORTANT: Respecter la capacité de charge des pneus.

OULXBER,000253B -28-03NOV14-1/1

Charge maximale autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal)

IMPORTANT: Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée sur essieu avant, même si la capacité de charge des pneus est supérieure.

NOTE: Les charges sur essieu indiquées pour l'utilisation normale s'appliquent à des vitesses de déplacement de 40 km/h (25 mph) maximum, à la pression de gonflage des pneus recommandée.

NOTE: Dans certains pays, la réglementation en vigueur limite les charges par essieu et le poids total en charge à des valeurs inférieures à celles indiquées dans les tableaux.

NOTE: La capacité de charge maximale sur les pneus dépend de la pression de gonflage prescrite. En cas d'utilisation de pneus avec une capacité de charge dépassant la capacité de charge du pont avant, il est possible de réduire la pression de gonflage prescrite sans conséquence sur la charge autorisée de l'essieu avant. Ceci peut représenter un avantage en cas de travail sur terrain difficile. En cas de diminution de la pression de gonflage, utiliser les tableaux de capacité de charge et les pressions de gonflage recommandées par le fabricant de pneus.

5GV sans pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 1800 kg (3968 lb.)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3000 kg (6614 lb.)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
9.5 R28	109 A8	kg	2060	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	4542	psi	23			lb.	2954	psi	48
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	5820	psi	23			lb.	2954	psi	48
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	6614	psi	23			lb.	2954	psi	48
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1.6	6.50-16	8 PR	kg	1500	bar	4.2
		lb.	7055*	psi	23			lb.	3307	psi	61
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	7275*	psi	23			lb.	2954	psi	48
* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.											
5GV avec pont avant											
Charge maximale autorisée sur essieu avant 2000 kg (4409 lb.)											
Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3000 kg (6614 lb.)											
Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
250/85 R28	112 A8	kg	2240	bar	1.6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3.2
		lb.	4938	psi				lb.	3417	psi	46
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2.4
		lb.	5820	psi				lb.	4542*	psi	35
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1.6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3.2
		lb.	5820	psi				lb.	3417	psi	46
320/85 R24	122 A8	kg	3000	bar	1.6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3.2
		lb.	6614	psi				lb.	3417	psi	46
360/70 R24	122 A8	kg	3000	bar	1.6	240/70 R16	104 A8	kg	1800	bar	2.4
		lb.	6614	psi				lb.	3968	psi	35
360/70 R28	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	280/70 R16	112 A8	kg	2240*	bar	2.4
		lb.	7275*	psi				lb.	4938*	psi	35
250/85 R28	112 A8	kg	3200*	bar	1.6	6,00-16	8 PR	kg	1400	bar	4
		lb.	7055*	psi				lb.	3086	psi	58

Suite, voir page suivante

OULXBER.00027DD -28-14OCT15-1/4

Caractéristiques

320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1.6	7,50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3.2
		lb.	7055*	psi				lb.	3527	psi	46
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	10.0/75-15.3	8 PR	kg	2300*	bar	3
		lb.	7275*	psi				lb.	5071*	psi	44
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2.4
		lb.	7275*	psi				lb.	4542*	psi	35
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	6.50-16	99 A8	kg	1550	bar	3.2
		lb.	7275*	psi				lb.	3417	psi	46
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	7,50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3.2
		lb.	7716*	psi				lb.	3527	psi	46
320/85 R24	122 A8	kg	3000	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2.4
		lb.	6614	psi				lb.	4542*	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	8.25-16	8 PR	kg	1800	bar	2.4
		lb.	7716*	psi				lb.	3968	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GN sans pont avant

Charge maximale autorisée sur essieu avant 1800 kg (3968 lb.)

Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb.)

Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
280/85 R28	118 A8	kg	2640	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	5820	psi	23			lb.	2954	psi	48
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	7055*	psi	23			lb.	2954	psi	48
340/85 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	7275*	psi	23			lb.	2954	psi	48
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	6.50-16	8 PR	kg	1500	bar	4.2
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3307	psi	61
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	7.50-16	8 PR	kg	1740	bar	3.7
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3836	psi	54

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GN avec pont avant

Charge maximale autorisée sur essieu avant 2200 kg (4850 lb.)

Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb.)

Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1.6	7,50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3.2
		lb.	7055*	psi	23			lb.	3527	psi	46
380/70 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2.4
		lb.	7275*	psi	23			lb.	4542	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	7,50 R16	100 A8	kg	1600	bar	3.2
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3527	psi	46
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	7716*	psi	23			lb.	5203*	psi	35
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	8.25-16	8 PR	kg	1800	bar	2.9
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3968	psi	42
420/70 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	9083*	psi	23			lb.	5203*	psi	35

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027DD -28-14OCT15-2/4

Caractéristiques

380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	7,50 R18	102 A8	kg	1700	bar	3.2
		lb.	9083*	psi	23			lb.	3748	psi	46
380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	9083*	psi	23			lb.	5203*	psi	35
280/85 R28	118 A8	kg	3300*	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060	bar	2.4
		lb.	7275*	psi	23			lb.	4542	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GF sans pont avant

Charge maximale autorisée sur essieu avant 1800 kg (3968 lb.)

Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb.)

Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
320/85 R28	124 A8	kg	3200*	bar	1.6	6.00-16	8 PR	kg	1340	bar	3.3
		lb.	7055*	psi	23			lb.	2954	psi	48
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	6.50-16	8 PR	kg	1500	bar	4.2
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3307	psi	61
340/85 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	7.50-16	8 PR	kg	1740	bar	3.7
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3836	psi	54
380/70 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	7.50-16	8 PR	kg	1740	bar	3.7
		lb.	7716*	psi	23			lb.	3836	psi	54
380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	7.50-16	8 PR	kg	1740	bar	3.7
		lb.	9083*	psi	23			lb.	3836	psi	54

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

5GF avec pont avant

Charge maximale autorisée sur essieu avant 2250 kg (4960 lb.)

Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3100 kg (6834 lb.)

Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
380/70 R24	125 A8	kg	3300*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	7275*	psi	23			lb.	5203*	psi	35
380/70 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	280/70 R20	116 A8	kg	2500*	bar	2.4
		lb.	7716*	psi	23			lb.	5512*	psi	35
480/65 R24	136 A8	kg	4480*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	9877*	psi	23			lb.	5203*	psi	35
420/70 R24	130 A8	kg	3800*	bar	1.6	280/70 R20	116 A8	kg	2500*	bar	2.4
		lb.	8378*	psi	23			lb.	5512*	psi	35
420/70 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	300/70 R20	110 A8	kg	2120	bar	3
		lb.	9083*	psi	23			lb.	4674	psi	44
420/70 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	320/70 R20	113 A8	kg	2300*	bar	1.6
		lb.	9083*	psi	23			lb.	5071*	psi	23
480/65 R28	139 A8	kg	4860*	bar	1.6	320/70 R20	113 A8	kg	2300*	bar	1.6
		lb.	10714*	psi	23			lb.	5071*	psi	23
380/85 R28	133 A8	kg	4120*	bar	1.6	9,5R20	8 PR	kg	1560	bar	3.2
		lb.	9083*	psi	23			lb.	3439	psi	46
380/70 R28	127 A8	kg	3500*	bar	1.6	250/80-18	8 PR	kg	2430*	bar	3.2
		lb.	7716*	psi	23			lb.	5357*	psi	46
420/70 R24	130 A8	kg	3800*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	8378*	psi	23			lb.	5203*	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

Suite, voir page suivante

OULXBER,00027DD -28-14OCT15-3/4

Caractéristiques

5GL avec pont avant

Charge maximale autorisée sur essieu avant 1990 kg (4387 lb.)

Charge maximale autorisée sur essieu arrière 3000 kg (6614 lb.)

Pneus arrière	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage		Pneus avant	Indice de charge (LI)	Capacité de charge des pneus (valeur donnée pour 2 pneus par essieu)		Pression de gonflage	
380/70R20	122 A8	kg	3000	bar	1.6	260/70 R16	109 A8	kg	2060*	bar	2.4
		lb.	6614	psi	23			lb.	4542*	psi	35
360/70R24	122 A8	kg	3000	bar	1.6	280/70 R16	112 A8	kg	2240*	bar	2.4
		lb.	6614	psi	23			lb.	4938*	psi	35
380/70R24	125 A8	kg	3000	bar	1.6	280/70 R16	112 A8	kg	2240*	bar	2.4
		lb.	6614	psi	23			lb.	4938*	psi	35
440/65 R24	128 A8	kg	3900*	bar	1.6	280/70 R18	114 A8	kg	2360*	bar	2.4
		lb.	8598*	psi	23			lb.	5203*	psi	35

* dépasse les charges maximales autorisées sur essieu.

OULXBER,00027DD -28-14OCT15-4/4

Capacité de charge des pneumatiques sur tracteurs avec chargeur frontal

La capacité de charge d'un tracteur avec chargeur frontal est obtenue en multipliant la capacité de charge du pneu par le pourcentage indiqué dans le tableau (la capacité de charge varie d'un fabricant de pneus à un autre).

Pour obtenir des valeurs précises, lire les informations techniques du fabricant.

Capacité de charge autorisée en %

Régime		deux roues motrices	quatre roues motrices	quatre roues motrices	quatre roues motrices
		pneus PR ^a	pneus PR ^b	pneus A6 ^b	pneus A8 ^c
km/h	mph	%	%	%	%
8	5.0	150	140	150	150
15	9.0	—	—	134	134
20	12.5	135	120	123	123
25	15.5	115	107	111	111
30	18.5	100	100	100	107
35	21.5	—	—	95	103
40	25.0	—	—	90	100

^apneus jusqu'à 30 km/h (18,5 mph)

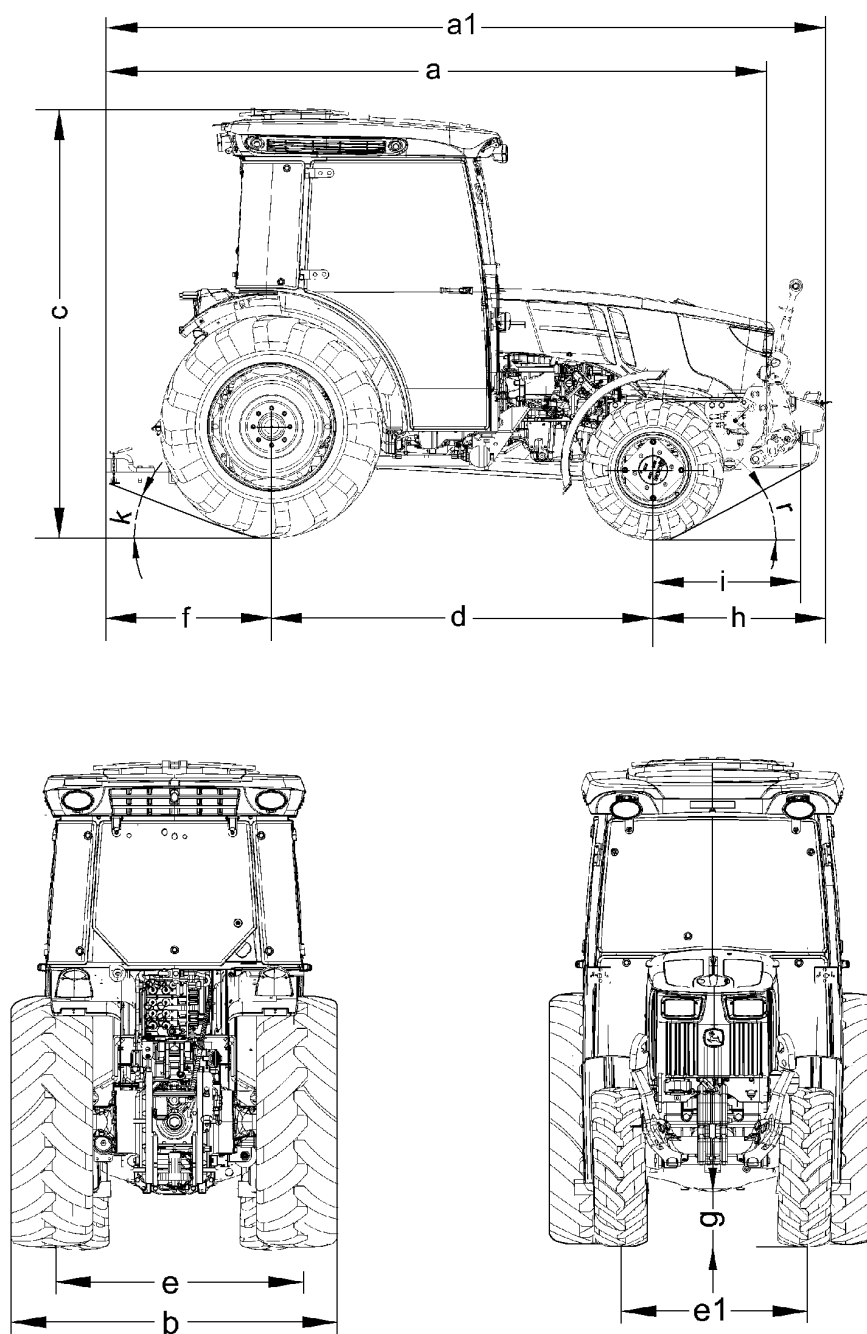
^bpneus jusqu'à 30 km/h (18,5 mph)

^cPneumatiques jusqu'à 40 km/h (25 mph)

NOTE: Avec chargeur frontal, la vitesse maximale est de 8 km/h (5 mph). La largeur de voie avant maximale avec chargeur frontal est de 1,80 m (71 in).

OULXBER,0002137GL -28-05DEC13-1/1

Dimensions - tracteurs à cabine 5GV, 5GN et 5GF



AGCPTJD0655 —UN—06NOV14

AGCPTJD0656 —UN—29OCT14

5GV, 5GN, GF et 5GL avec cabine Toutes les cotes sont en mm.		GV		GN		GF	
		F5C		F5C	NEF	F5C	NEF
a	2RM	3995		3995	4082	3995	4082
	4RM	3995		3995	4082	3995	4082
a1	2RM	4319		4319	4406	4319	4406
	4RM	4319		4319	4406	4319	4406

Suite, voir page suivante

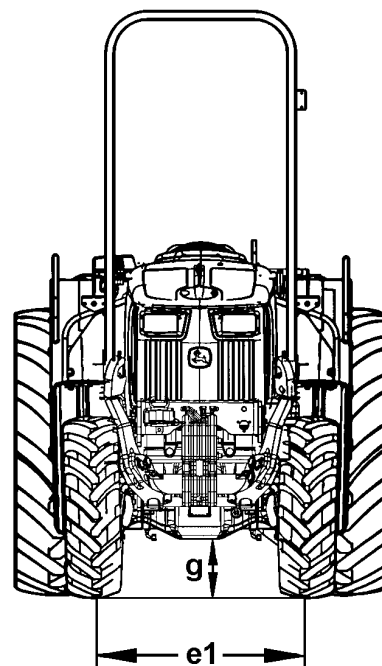
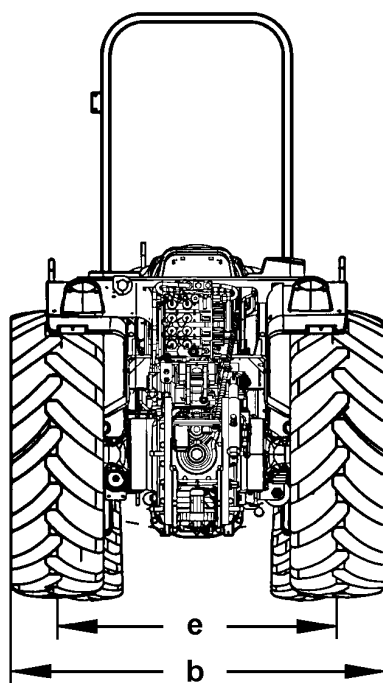
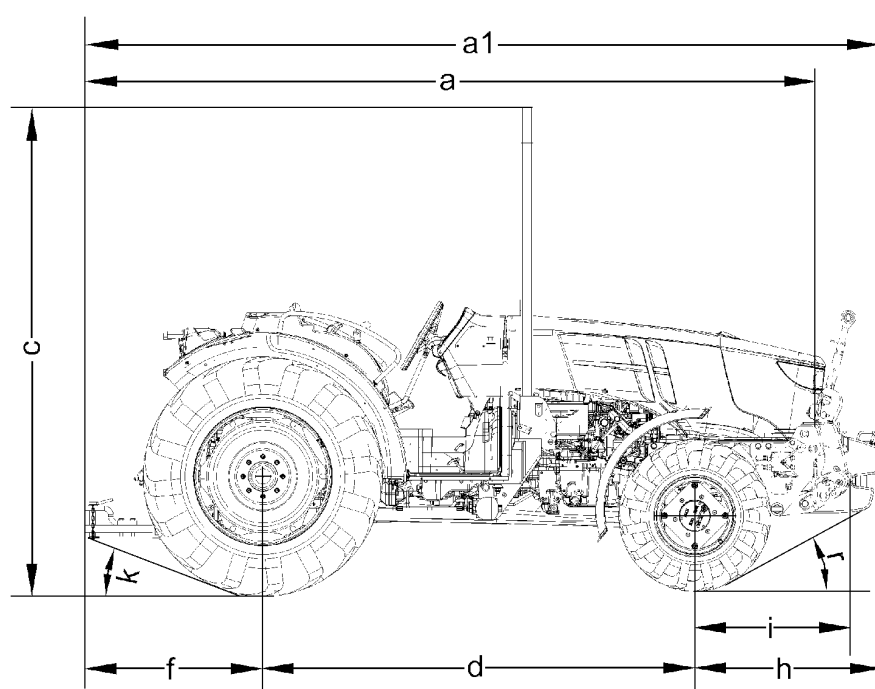
OULXBER.000253D -28-06NOV14-1/2

Caractéristiques

b max	2RM	1642	1785	1785	1958	1958
	4RM	1642	1785	1785	1958	1958
c	2RM	2325	2350	2350	2355	2355
	4RM	2334	2371	2371	2355	2355
d	2RM	2098	2098	2185	2098	2185
	4RM	2098	2098	2185	2074	2161
e1	2RM	776-974	776-974	776-974	998-1382	998-1382
	4RM	825-1048	846-1112	846-1112	1119-1603	1119-1603
e	2RM	848-1279	955-1359	955-1359	984-1629	984-1629
	4RM	848-1279	955-1359	955-1359	984-1629	984-1629
f	2RM	1063	1063	1063	1063	1063
	4RM	1063	1063	1063	1063	1063
g min	2RM	292,26	292	292	292	292
	4RM	227	254	254	241	241
g max	2RM	292,26	322	322	322	322
	4RM	267	289	289	346	346
h	2RM	1163	1163	1163	1163	1163
	4RM	1159	1156	1156	1182	1182
i	2RM	1019	1019	1019	1019	1019
	4RM	1016	1012	1012	1039	1039
r	2RM	20°	20°	20°	20°	20°
	4RM	20°	20°	20°	20°	20°
k	2RM	14°	16°	16°	15°	15°
	4RM	14°	16°	16°	15°	15°
PNEUS AVANT	2RM	6.50-16	7.50-16		7.50-16	
	4RM	7.50-16	7.50-18		9.50 R20	
PNEUS ARRIERE	2RM	320/85 R28	340/85 R28		380/85 R28	
	4RM	340/85 R28	380/85 R28		380/85 R28	

OULXBER,000253D -28-06NOV14-2/2

Dimensions - tracteurs à arceau de sécurité 5GV, 5GN, GF et 5GL



Dimensions - avec arceau de sécurité 5GV, 5GN et 5GF. Toutes les cotes sont en mm.		GV	GN		GF		GL
		F5C	F5C	NEF	F5C	NEF	F5C
a	2RM	3995	3995	4082	3995	4082	-
	4RM	3995	3995	4082	3995	4082	3840
a1	2RM	4319	4319	4406	4319	4406	-
	4RM	4319	4319	4406	4319	4406	4164

Suite, voir page suivante

OULXBER.000253E -28-06NOV14-1/2

AGCPTJD0726 —UN—06NOV14

AGCPTJD0427 —UN—24JUL13

Caractéristiques

b max	2RM	1642	1785	1785	1958	1958	-
	4RM	1642	1785	1785	1958	1958	1829
c	2RM	2460	2469	2539	2490	2560	-
	4RM	2469	2490	2560	2490	2560	2420
d	2RM	2098	2098	2185	2098	2185	-
	4RM	2098	2098	2185	2074	2161	2074
e1	2RM	776-974	776-974	776-974	998-1382	998-1382	-
	4RM	825-1048	846-1112	846-1112	1119-1603	1119-1603	1181-1445
e	2RM	848-1279	955-1359	955-1359	984-1629	984-1629	-
	4RM	848-1279	955-1359	955-1359	984-1629	984-1629	1024-1591
f	2RM	1063	1063	1063	1063	1063	-
	4RM	1063	1063	1063	1063	1063	908
g min	2RM	292	292	292	292	292	-
	4RM	227	254	254	241	241	180
g max	2RM	292	322	322	322	322	-
	4RM	267	289	289	346	346	230
h	2RM	1163	1163	1163	1163	1163	-
	4RM	1159	1156	1156	1182	1182	1181
i	2RM	1019	1019	1019	1019	1019	-
	4RM	1016	1012	1012	1039	1039	1042
r	2RM	20°	20°	20°	20°	20°	-
	4RM	19,23°	20,48°	20,48°	20,24°	20,24°	12,71°
k	2RM	14,48°	15,64°	15,64°	14,54°	14,54°	-
	4RM	14,48°	15,64°	15,64°	14,54°	14,54°	15,38°
PNEUS AVANT	2RM	6.50-16	7.50-16		7.50-16		-
	4RM	7.50-16	7.50-18		9,50 R20		280/70 R16
PNEUS ARRIERE	2RM	320/85 R28	340/85 R28		380/85 R28		-
	4RM	340/85 R28	380/85 R28		380/85 R28		380/70 R24

OULXBER,000253E -28-06NOV14-2/2

Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques

La machine est équipée de composants électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les radiations électromagnétiques d'autres appareils. Ses effets pouvant être dangereux, suivre les conseils de sécurité suivant:

Toute modification de l'installation électrique à bord du tracteur est interdite. L'installation ultérieure de composants et/ou d'appareils électriques ou électroniques sur la machine doivent utiliser uniquement les prises et les connecteurs fournis à cet effet. Dans tous les cas, le conducteur doit vérifier si l'installation affecte l'électronique ou d'autres composants. Ceci s'applique tout particulièrement pour:

- Les moniteurs/contrôleurs d'outils
- Les moniteurs de performances
- Les systèmes audio/vidéo, les systèmes de communication

Veiller également à ce que les composants électriques/électroniques installés ultérieurement soient conformes à la directive européenne CEM 89/336/CEE dans sa version en vigueur et à ce qu'ils portent le sigle CE.

Si des systèmes de communication mobile (par ex. communication radio, téléphone) doivent être installés ultérieurement, il faut respecter les conditions supplémentaires suivantes:

- Seuls des dispositifs homologués conformes aux réglementations nationales en vigueur (par ex. l'homologation BZT en Allemagne) doivent être installés.
- Le dispositif doit être correctement fixé.
- Des dispositifs portables ou mobiles peuvent être utilisés dans le véhicule uniquement lorsqu'ils sont raccordés à une antenne fixe extérieure.
- Les émetteurs doivent être installés à part de l'électronique du véhicule.
- Le montage de l'antenne doit être effectué dans les règles. Veiller à établir un bon branchement à la masse entre l'antenne et la masse du véhicule.

Le câblage, l'installation et l'alimentation maximale permise doivent être conformes à la notice de montage du fabricant de la machine.

OULXBER,000213B -28-19JUL13-1/1

Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur la chape d'attelage

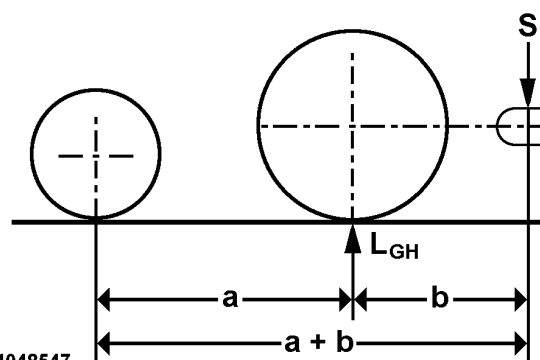
Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur la chape d'attelage en fonction de l'indice de charge (LI)

- L'indice de charge est inscrit sur le flanc du pneu. Si l'indice n'est pas fourni, se référer à la capacité de charge des pneus indiquée par le fabricant.
- L'indice de charge est donné avec un indice de vitesse (SI).
- En règle générale, la capacité de charge des pneus (en kg) peut être obtenue directement à partir de l'indice de charge; voir le tableau suivant:

Indice de charge	kg	Indice de charge	kg	Indice de charge	kg	Indice de charge	kg
90	600	111	1090	132	2000	153	3650
91	615	112	1120	133	2060	154	3750
92	630	113	1150	134	2120	155	3875
93	650	114	1180	135	2180	156	4000
94	670	115	1215	136	2240	157	4125
95	690	116	1250	137	2300	158	4250
96	710	117	1285	138	2360	159	4375
97	730	118	1320	139	2430	160	4500
98	750	119	1360	140	2500	161	4625
99	775	120	1400	141	2575	162	4750
100	800	121	1450	142	2650	163	4875
101	825	122	1500	143	2725	164	5000
102	850	123	1550	144	2800	165	5150
103	875	124	1600	145	2900	166	5300
104	900	125	1650	146	3000	167	5450
105	925	126	1700	147	3075	168	5600
106	950	127	1750	148	3150	169	5800
107	975	128	1800	149	3250	170	6000
108	1000	129	1850	150	3350	171	6150
109	1030	130	1900	151	3450	172	6300
110	1060	131	1950	152	3550	173	6500

En règle générale, l'indice de vitesse A8 est valable pour une vitesse maximale de 40 km/h (25 mph), alors que l'indice de vitesse B est valable pour une vitesse maximale de 50 km/h (31 mph). Si l'indice de vitesse est différent, se conformer aux instructions du fabricant.

Calculer la charge verticale maximale de la chape d'attelage comme suit:



LX1048547

LX1048547 —UN—20JUL09

$$S = \frac{(H_{\max} - L_{GH}) * a}{a + b}, \text{ où}$$

$H_{\max}$ = la plus petite des valeurs entre 2* la capacité de charge d'un pneu sur l'essieu arrière et la charge maximale d'essieu arrière autorisée en kg

L_{GH} = la masse en kg s'exerçant sur le sol via les roues arrière (à confirmer en pesant)

a = l'empattement (la distance horizontale entre les essieux avant et arrière)

b = le surplomb arrière (la distance horizontale entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage)

Exemple de calcul de la charge verticale maximale de la chape d'attelage:

Para-mètres: Masse à vide sur l'essieu arrière $L_{GH} = 1800$ kg

Empattement $a = 2100$ mm

Surplomb $b = 600$ mm

Marquage du pneu = 130A8

Vitesse du tracteur maximale autorisée = 40 km/h (25 mph)

Charge d'essieu arrière autorisée = 3500 kg

$H_{\max} = 3500$ kg
($1900 \text{ kg} * 2 = 3800$ kg, charge d'essieu arrière = 3500 kg)

$$S = \frac{(3500 \text{ kg} - 1800 \text{ kg}) * 2100 \text{ mm}}{2100 \text{ mm} + 600 \text{ mm}} = 1322 \text{ kg}$$

! ATTENTION: Au moins 20 % de la masse à vide du véhicule doit être sur l'essieu avant.

La charge verticale de la chape d'attelage ne doit pas excéder la limite prescrite par le fabricant.

OULXBER.000213C -28-19JUL13-1/1

Méthode de calcul de la masse autorisée

Calcul de la masse du tracteur et de la masse de la remorque autorisées à partir de la valeur D

Les dispositifs d'attelage agréés par la CE et soumis à un essai dynamique disposent toujours d'une valeur D. Elle se calcule de la manière suivante:

$$D = \frac{G * A * B}{A + B}, \text{ où}$$

D = Valeur D du relevage

G = Constante de gravitation 9,81 m/s²

A = Masse du tracteur

B = Masse de la remorque

Pour calculer la masse de la remorque pour une valeur D donnée et une masse du tracteur donnée, ou pour calculer la masse du tracteur pour une valeur D donnée et une masse de la remorque donnée, utiliser les formules suivantes:

$$\text{Masse du tracteur} \quad A = \frac{D * B}{G * B - D}$$

$$\text{Masse de la remorque} \quad B = \frac{D * A}{G * A - D}$$

*NOTE: Si, lors du calcul "A", le produit "G*B" dépasse la valeur "D" ou si, lors du calcul "B", le produit "G*A" dépasse la valeur "D", alors le résultat de ce calcul est négatif. Cependant, la valeur "D" est suffisante pour toutes les combinaisons masse de tracteur et masse de remorque.*

Exemple de calcul de la masse de la remorque autorisée:

Para-mètres: Valeur D = 55 kN = 55000 N

Masse du tracteur A = 7000 kg

$$B = \frac{55000 \text{ N} * 7000 \text{ kg}}{9,81 \text{ m/s}^2 * 7000 \text{ kg} - 55000 \text{ N}} = 28163 \text{ kg}$$

Respecter impérativement la masse tractée et la masse du tracteur autorisées!

OULXBER,000213D -28-19JUL13-1/1

Vibration

Tous les fauteuils du conducteur approuvés par John Deere sont des composants homologués, conformément à la directive 78/764/EEC, autorisant une accélération pondérée du mouvement vibratoire réellement mesurée au niveau du fauteuil (a_{ws}) équivalente à $\leq 1,25 \text{ m/s}^2$.

Conformément à la directive 2002/44/CE, cette valeur NE doit PAS être utilisée pour mesurer la contrainte exercée par les vibrations! Les concessionnaires John Deere

locaux peuvent aider à mesurer la contrainte exercée par les vibrations.

Les mesures de réduction des vibrations peuvent comprendre les points suivants:

- Style de conduite correct; par ex, ne pas conduire trop vite
- Tracteur correctement lesté
- Fauteuil du conducteur correctement réglé
- Pression correcte des pneus

OULXBER,000193C -28-15JUL10-1/1

Numéros de série

Plaquettes signalétiques

Chaque tracteur comprend les plaquettes signalétiques représentées dans ces pages. Les lettres et chiffres inscrits sur les plaquettes identifient un composant ou un ensemble. TOUS ces caractères sont nécessaires pour

la commande de pièces ou l'identification d'un tracteur ou d'un composant. Ils sont également importants pour permettre à la police de retrouver le tracteur en cas de vol. Noter EXACTEMENT tous ces caractères dans les espaces prévus.

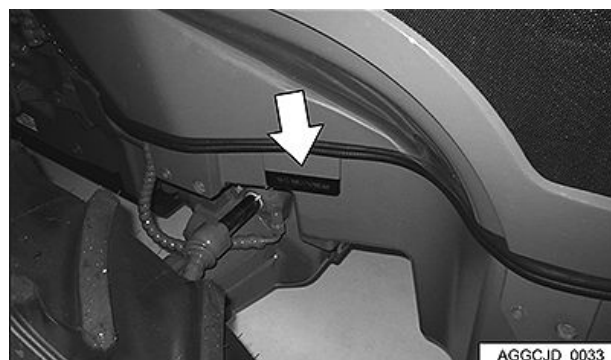
OULXBER,00020EC -28-12JUN13-1/1

Numéro d'identification du produit

Le numéro d'identification du produit se trouve du côté droit du support avant.

Numéro d'identification produit (17 caractères)

*																	*



AGGCJD0033 —UN—29SEP15

OULXBER,00027DC -28-09OCT15-1/3

Plaques de numéro d'identification produit

En fonction des différents règlements nationaux en vigueur, les dimensions et l'emplacement de la plaque de numéro d'identification (A) peuvent varier.



AGGCJD0034 —UN—29SEP15

OULXBER,00027DC -28-09OCT15-2/3

Plaques de structure de sécurité

La plaque (B) est fixée sur l'arceau de sécurité.



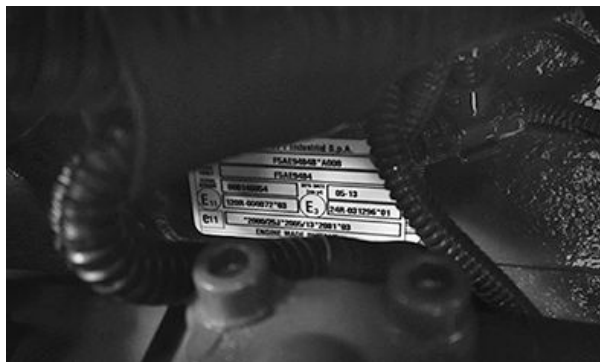
AGGCJD0035 —UN—29SEP15

OULXBER,00027DC -28-09OCT15-3/3

Numéro de série du moteur - moteur F5C

La plaque signalétique du moteur se trouve sur le côté droit du moteur.

Numéro de série du moteur. _____



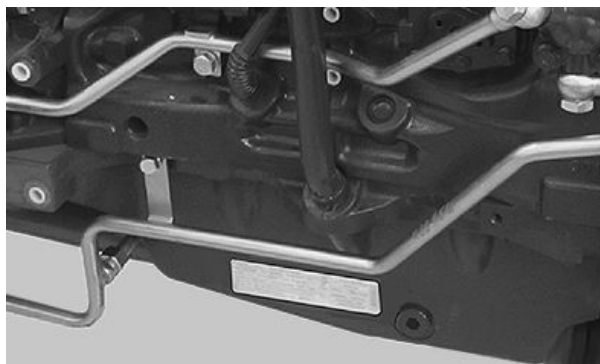
AGCPTJD0429 —UN—17OCT13

OULXBER,0002540 -28-03NOV14-1/1

Numéro de série du moteur - moteur NEF

La plaque constructeur du moteur se trouve sur le côté gauche du bloc-moteur.

Numéro de série du moteur. _____

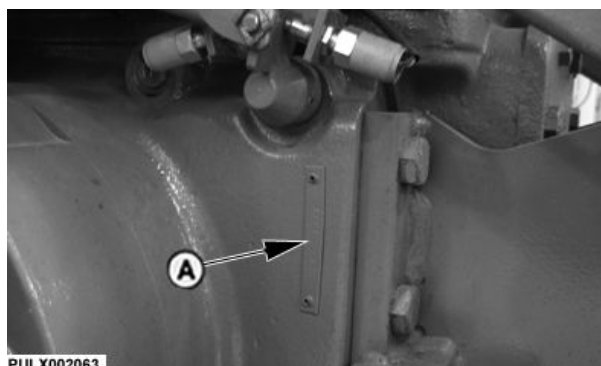


AGCPTJD0739 —UN—30OCT14

OULXBER,0002541 -28-03NOV14-1/1

Numéro de série de la transmission

Le numéro de série de la transmission (train motopropulseur) (A) se trouve à l'arrière de la machine, dans le coin inférieur gauche du carter de prise de force.



PULX002063

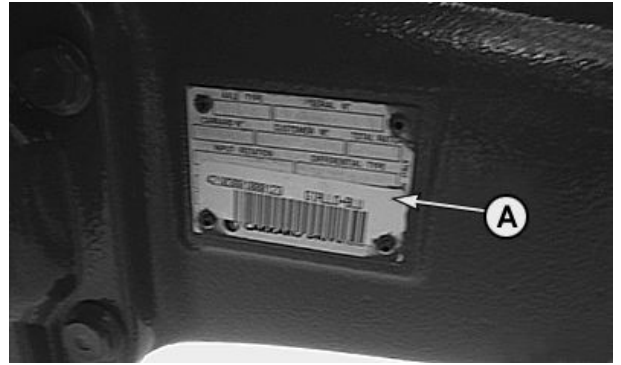
PULX002063 —UN—12OCT08

NR25796,00017CC -28-04NOV08-1/1

Numéro de série du pont avant

La plaquette signalétique (A) du pont avant mécanique se trouve à l'arrière du corps de pont, côté droit.

Numéro de série du pont avant _____



AGCPTJD0430—UN—17OCT13

OULXBER,000232F -28-30JAN14-1/1

Index

	Page		Page
A			
Accrochage d'outils à l'attelage trois points.....	50-15	Freins.....	150-4
Affichage numérique - Réglage initial.....	15-13	Moteur.....	150-1
Afficheur numérique - Réglage de l'horloge.....	15-12	Niveau sonore.....	150-4
Appariements des pneus.....	65-16, 65-18	Poids d'expédition.....	150-5
Approvisionnement en carburant, éviter tout risque dû à l'électricité statique.....	05-4	Poids total autorisé.....	150-6
Arceau de sécurité.....	10-3, 25-1, 25-5	Système électrique.....	150-2
Arrêt du moteur.....	40-11	Carburant.....	
Arrêt du tracteur.....	45-17	Biogazole.....	80-12
Attelage trois points.....	50-15	Diesel.....	80-9
Attelage trois points, lubrification.....	100-7	Manipulation et stockage.....	80-8
Attelage, conversion.....	50-13	Pouvoir lubrifiant.....	80-11
Axe-pivot de l'essieu avant.....		Réduction de la consommation.....	45-1
Contrôle.....	105-1	Charges et masses.....	150-5
Lubrification.....	95-7, 95-9	Charges tractables.....	150-5
B			
Barre d'attelage.....		Chauffage.....	25-8
Réglage de la position.....	70-17	Circuit de climatisation.....	85-8
Barre de poussée, position.....		Commandes.....	25-8
Position de la barre de poussée.....	50-18	Circuit de refroidissement du moteur.....	
Barres de traction à crochets (accouplement rapide).....	50-14	Composants.....	85-6
Batterie.....	85-10	Circuit de sécurité au démarrage, contrôle.....	95-10
Batterie volante, démarrage du moteur.....	40-6	Circulation sur la voie publique.....	45-3
Batteries, sécurité de manipulation.....		Classification de la cabine.....	25-1
Sécurité, manipulation des batteries.....	05-14	Codes.....	
Biogazole.....	80-12	Gestion des défaillances, EHM III.....	135-1
Blocage du différentiel.....	45-15	Codes de diagnostic.....	130-1, 135-1
Boîte à outils.....	25-12	Codes, informations opérateur.....	130-1
Boîte de vitesses, passage des rapports.....	45-5	Combustible.....	
C			
Cabine.....		Stockage.....	80-7
Classification.....	25-1	Commande à distance du relevage.....	10-4
Sorties de secours.....	25-2	Commande à distance du relevage (commande électronique du relevage II).....	50-11
Calandre, nettoyage.....	130-1	Commande de régulateur de débit.....	50-5
Cale d'immobilisation.....	45-5	Commande de traction, utilisation.....	
Cales de débatement.....	50-16	Utilisation du contrôle d'effort.....	50-4
Capacité de charge des pneus.....	150-7	Commande du diviseur de débit.....	50-5
Capot.....		Commande électronique du relevage II (EHS II).....	50-7
Ouvert.....	85-5	Calibrage du système EHS II.....	50-12
Capteur de relevage électronique II (EHS II).....		Contacteur de montée/descente.....	50-10
Déplacement avec équipement attelé.....	50-7	Commandes de prise de force.....	15-9
Réglage de charge/profondeur.....	50-8	Commandes du véhicule.....	15-1, 15-4
Réglage de profondeur.....	50-8	Composants du circuit d'alimentation.....	85-6
Caractéristiques.....		Composants du circuit de refroidissement.....	85-6
Attelage trois points.....	150-4	Composants du relevage.....	50-1
Boîte de vitesses.....	150-1	Composants du système d'admission d'air.....	85-5
Capacités.....	150-3	Consignes de sécurité.....	
Charges maximales autorisées sur essieu.....	150-6	Remplacement de l'ampoule.....	85-15
Circuit d'alimentation.....	150-4	Contacteur d'éclairage.....	20-7
Circuit hydraulique.....	150-2	Contrôle annuel.....	
		Flexibles hydrauliques.....	110-2
		Contrôle des instruments après le démarrage du moteur.....	40-7
		Contrôle du fonctionnement des freins.....	95-3
		Contrôle du niveau d'huile.....	
		Réduction finale du pont avant.....	95-6
		Contrôle du niveau d'huile du circuit de transmission/hydraulique.....	35-3
		Contrôle du niveau d'huile du système de freinage....	95-3

Suite, voir page suivante

	Page		Page
Contrôle du niveau de carburant	40-8	Filtre d'échappement, sécurité	
Contrôler le niveau d'huile de la prise de force AV	95-11	Sécurité, filtre d'échappement	05-18
Contrôles avant la mise en marche	35-1	Filtres à air cabine, entretien	95-10
Conversion d'attelages	50-13	Filtres à air de la cabine	95-10
Conversion de distributeur auxiliaire à		Filtres à carburant	
simple effet vers double effet	70-11	Filtres, carburant	90-3, 100-6, 130-6
CoolScan	80-14	Flexibles et colliers, vérification du serrage	100-7
Courroie d'entraînement	95-9	Flexibles hydrauliques, contrôle annuel	110-2
Course à vide de la pédale d'embrayage, contrôle	95-2	Fonctionnement de la prise de force arrière	
		(version mécanique)	55-3
D		Fonctionnement des leviers de commande	
Dégagement entre l'équipement et le pneu	65-2	de transmission	
Démarrage avec une batterie d'appoint	40-6	Leviers de commande de transmission	45-7
Démarrage du moteur	40-1	Fonctionnement par temps froid	50-20
Démarrage par temps froid	40-5	Formation du conducteur	45-3
Démarrreur	130-7	Frein de stationnement	45-17
Dépannage du circuit électrique	135-12	Freins	135-9
Dispositif de mise à niveau de l'attelage	50-17	Utilisation des freins	45-14
Dispositifs d'attelage réglables en hauteur	70-18	Freins hydrauliques de remorque	45-19
Distributeur auxiliaire à commande électrique	70-1	Frottement de la manette de réglage de la	
Distributeur auxiliaire à commande		profondeur de travail, réglage	50-19
électrique, diodes de diagnostic	135-4	Fusibles	
Diviseur de débit	70-12	Position	130-7
		Taille/Fonctionnement	130-7
E		G	
Éclairage	20-1, 20-4	Gazole	80-9
Éclairage, vérification	90-5	Gazole, contrôle	
Effet du froid sur les moteurs diesel	80-10	Contrôle du gazole	80-13
Élément secondaire (de sécurité) du filtre	130-4	Graisse Multiluber	
Entretien		Graisse Multiluber	80-4
250 heures	100-1, 110-1	H	
Selon le besoin	130-1	Huile	
Tous les jours ou toutes les		Hydraulique	80-3
10 heures	90-1, 90-5	Pont avant	80-4
Toutes les 750 heures	105-1	Transmission	80-3
Une fois par an	100-1, 110-1	Huile moteur	80-1
Entretien du turbocompresseur	120-2	Huile moteur et filtre, vidange et	
Étayage du tracteur	85-3	remplacement	100-1, 110-1
Étiquettes de sécurité	10-1	Huile pour pont avant	80-4
Éviter de laisser le moteur tourner au ralenti	40-10	Huile, huile moteur	80-1
Éviter tout risque dû à l'électricité statique		Hydraulique, huile	80-3
lors de l'approvisionnement en carburant	05-4	I	
F		Indicateur de température du liquide de	
Feux de route, réglage	85-15	refroidissement	40-8
Filtre à air	120-2, 130-3	Information code de diagnostic (EHS II)	135-3
Entretien/intervalles réguliers	130-2	Interrupteur des clignotants	20-7
Filtre à carburant	100-4	Interrupteur des feux de détresse	20-9
Contrôle	35-2, 90-2, 130-5	Interrupteur du gyrophare	20-10
Filtre à huile (moteur)	92-1	Interrupteurs dans la cabine	25-7
Filtre à huile de transmission/hydraulique,		Interrupteurs de cabine	25-7
remplacement	92-2, 95-1, 100-2	Interrupteurs des phares de travail	20-8
Filtre à huile moteur	92-1		

Suite, voir page suivante

	Page		Page
L		O	
Lest		Oilscan.....	80-14
Limites.....	60-1	P	
Lestage		Pannes et remèdes	
Détermination du lestage.....	60-1	Attelage 3 points à raccord rapide.....	135-10
Tracteurs avec pont avant.....	60-3	Circuit électrique.....	135-12
Tracteurs deux roues motrices.....	60-3	Freins.....	135-9
Leviers de commande		Moteur.....	135-5
Identification des raccords.....	70-9	Relevage.....	135-10
Leviers de commande des distributeurs auxiliaires.....	70-7	Transmission.....	135-9
Leviers des distributeurs auxiliaires et raccords.....	70-9	Vérins hydrauliques à distance.....	135-11
Liquide de refroidissement		Passage des vitesses.....	45-5
Climats chauds.....	80-7	Période de rodage.....	30-1
Contrôle.....	80-7	Pincement	
Moteur diesel		Contrôle.....	65-18
Moteur avec chemises de cylindre humides.....	80-6	Réglage.....	65-19
Livret d'entretien.....	10-1	Plafonnier.....	25-8
Lubrifiants		Pneumatiques	
Mélange.....	80-4	Montage.....	65-21
Lubrifiants, sécurité		Pneus	
Sécurité, lubrifiants.....	80-5	Contrôle.....	130-2
Lubrification		Points d'application du cric.....	85-3
Axes de fusée de l'essieu avant.....	95-8	Pont avant.....	45-16
Lubrification de tous les points de graissage.....	130-6	Huile.....	80-4
Lubrification des roulements de moyeu		Pont avant, vidange.....	120-1
Tracteurs sans pont avant.....	95-9	Positionnement des extrémités des barres de traction.....	50-14
M		Pouvoir lubrifiant du gazole.....	80-11
Manettes de réglage de la profondeur de travail.....	50-2	Précautions à prendre lors de l'entretien de l'installation électrique.....	85-9
Masses frontales.....	60-2	Prélèvement maximum d'huile.....	70-13
Mélange de lubrifiants.....	80-4	Préparation de l'équipement.....	50-13
Mesure du patinage.....	60-1	Pression de gonflage des pneumatiques.....	85-17
Monter les pneus avec précaution.....	65-1	Prise de force	
Moteur		Accrochage d'un équipement.....	55-3
Arrêt.....	40-11	Garant.....	55-1
Changements de régime moteur.....	40-9	Prise de force arrière (version électrohydraulique).....	55-5
Démarrage.....	40-1	Prise de force arrière (version mécanique).....	55-3
Démarrage par temps froid.....	40-5	Prise de force avant.....	55-7
Pannes et remèdes.....	135-5	Prise de force avant, entretien.....	92-3, 100-5
Réchauffage.....	40-10	Prise de force proportionnelle à l'avancement, régimes.....	55-6
Moteurs avec turbocompresseur.....	40-10	Prise de force, prise de force avant.....	55-7
Moteurs diesel, effet du froid.....	80-10	Prise de remorque.....	25-7
N		Prise de remorque 7 plots.....	25-7
Nettoyage du clapet de dépous- siérage.....	90-5, 130-3	R	
Niveau d'huile de la prise de force AV.....	95-11	Raccordement des flexibles sous pression.....	70-14
Niveau d'huile moteur, contrôle.....	90-1	Radiateur, nettoyage.....	130-1
Niveau de liquide de refroidissement, contrôle.....	90-4	Réchauffage du moteur.....	40-10
Numéro d'identification du produit.....	155-1	Redémarrage d'un moteur calé.....	40-10
Numéro de série du moteur.....	155-2	Réducteur Hi-Lo à commande électrohydraulique.....	45-8
Numéros d'identification.....	155-1		
Numéros de série			
Transmission.....	155-2		

Suite, voir page suivante

	Page		Page
Réducteur Hi-Lo à commande mécanique	45-7		
Refroidisseur d'huile, nettoyage	130-1		
Régimes de prise de force proportionnelle à l'avancement.....	55-6	S	
Régimes de ralenti, contrôle.....	105-1	Sécurité, attention aux fuites de liquides sous pression	
Régimes moteur	40-9	Attention aux fuites de liquides sous pression.....	05-22, 90-3, 100-6, 130-6
Régimes moteur, contrôle.....	105-1	Sécurité, manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies	
Réglage de l'angle de braquage.....	65-20	Prévention des incendies, sécurité de manipulation du carburant.....	05-3
Réglage de l'horloge - Affichage numérique	15-12	Sécurité, prévention des incendies	
Réglage de la tringlerie d'embrayage de prise de force		Prévention des incendies.....	05-3
Tringlerie d'embrayage de prise de force	95-4, 130-2	Sécurité, prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés	
Réglage de la vitesse de descente.....	50-6	Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés.....	05-11
Réglage de la voie.....	65-5	Sécurité, prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés	
Réglage des cales de débattement.....	50-17	Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés.....	45-8
Réglage des feux de route	85-15	Sécurité, serrage des boulons/écrous de fixation des roues	
Réglage du fauteuil du conducteur.....	25-5, 25-6	Serrage des boulons/écrous de fixation des roues	05-22
Réglage hydraulique des cales de débattement	50-17	Sécurité, travaux forestiers	
Réglages		Usage limité pour travaux forestiers	05-9
Fauteuil du conducteur	25-5, 25-6	Sécurité, utilisation du marchepied et des mains courantes	
Vitesse de descente.....	50-6	Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes.....	05-6
Relais		Sélection d'un rapport.....	45-9
Localisation	130-7	Sorties de secours.....	25-2
Taille/Fonctionnement	130-7	Stationnement du tracteur	40-11
Relevage (avant)	50-21	Stockage des lubrifiants	
Relevage avant.....	50-21	Lubrifiants, stockage	80-5
Relevage et attelage 3 points à raccord rapide		Stockage du carburant	80-8
Dépannage	135-10	Support de barre de poussée, graissage	100-7
Relevage, mise à niveau	50-18	Surveillance des régimes de fonctionnement et de ralenti du moteur.....	40-11
Relevage, vitesse de descente.....	50-6		
Remisage du tracteur	145-1	T	
Remise en service du tracteur.....	145-2	Tableau électrique central.....	25-13
Remorquage du tracteur.....	40-12, 75-1	Témoin d'alternateur.....	40-7
Remplacement		Témoin de pression d'huile.....	40-7
Crépine d'aspiration de l'huile de transmission/hydraulique	115-1	Témoin du filtre à air.....	40-8
Huile de transmission/hydraulique	115-1	Témoins et affichages	15-11
Remplacement de l'ampoule		Tracteur, arrêt	45-17
Consignes de sécurité	85-15	Transmission	
Remplacement des ampoules des feux de position, des feux stop et des clignotants	85-16	Pannes et remèdes.....	135-9
Remplacement du filtre à huile moteur.....	92-1	Transmission, fonctionnement des leviers de commande	45-7
Remplacement du phare de travail arrière	85-16	Transmission, huile.....	80-3
Réservoir de carburant, évacuation de l'eau/des impuretés.....	100-3	Transmission/circuit hydraulique, niveau d'huile	90-5
Roues			
Serrage	65-3, 95-4		
Roues arrière, limitation de largeur de voie	65-4		
Roues, réglage de la voie.....	65-5		
Roulements d'essieu arrière, lubrification.....	95-7		

Suite, voir page suivante

Page

U

Utilisation d'embouts de flexibles corrects.....	70-7
Utilisation du contrôle de position du relevage	
Contrôle de position du relevage	50-3

V

Vanne du diviseur, commande de débit.....	50-5
Ventilateur	25-8
Vérins hydrauliques à distance	
Pannes et remèdes.....	135-11
Vérins hydrauliques commandés à distance	70-15
Vitesse de descente, relevage	50-6
Vitesses de déplacement	45-10
Voie de l'essieu avant, réglage.....	65-16
Voie, essieu avant, réglage	65-16
Vues d'identification	
Tracteurs standard 5080G et 5090G	00-1

Nous vous aidons à faire votre travail

Pièces de rechange John Deere

Nous sommes en mesure de fournir dans les plus brefs délais les pièces de rechange John Deere d'origine nécessaires et ainsi de réduire au minimum les immobilisations.

Nous disposons d'un important stock de pièces en tout genre pour répondre sans délai à tous les besoins.



DX,IBC,A -28-04JUN90-1/1

TS100 —UN—23AUG88

Outillage adéquat

Nos techniciens disposent d'appareils de mesure et d'outils de précision leur permettant de déceler et de remédier rapidement à toute défaillance pour éviter toute perte de temps et donc d'argent.



DX,IBC,B -28-04JUN90-1/1

TS101 —UN—23AUG88

Personnel après-vente qualifié

Pour le personnel après-vente John Deere "l'école" n'est jamais finie.

Nos mécaniciens suivent régulièrement des stages afin de connaître à fond les machines qui leur sont confiées. L'apprentissage des méthodes d'entretien les plus récentes vient parfaire leurs connaissances.

Une base solide sur laquelle on peut compter.



DX,IBC,C -28-04JUN90-1/1

TS102 —UN—23AUG88

Service rapide

Notre objectif est de prêter assistance de façon rapide et efficace; et ce surtout "où" et "quand" cela est nécessaire.

Selon les circonstances, nous pouvons effectuer les travaux sur place ou dans nos ateliers. Faire appel à nous, c'est être sûr d'être entendu.

LA SUPÉRIORITÉ DU SERVICE APRÈS-VENTE JOHN DEERE: ÊTRE LÀ EN CAS DE BESOIN.



DX,IBC,D -28-04JUN90-1/1

TS103 —UN—23AUG88

